هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16398 – 7,50 F — VENDREDI 17 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Sarraute se joue des mots
■ Maghreb, écrits de femmes



Le chef de l'Etat durcit la cohabitation en critiquant M. Jospin sur les 35 heures

Selon M. Chirac, « l'aspiration à travailler moins ne doit pas compromettre la compétitivité »

LA RÉDUCTION du temps de travail a été évoquée, jeudi 16 octobre en fin de matinée, à Clermont-Ferrand, par Jacques Chirac. Devant un parterre de patrons de PME, le président de la République a affirmé que *« l'aspiration naturelle à travailler moins ne doit pas compromettre la compétitivité des entreprises françaises. »* Sans se référer explicitement à la conférence sur l'emploi du 10 octobre, ni à la protestation du patronat contre la loi-cadre sur le trente-cinq heures, annoncée par le premier ministre, M. Chirac a implicitement critiqué la méthode choisie par le premier ministre en soulignant que *« le dialogue social et la concertation sont la seule méthode qui convienne ».*

Le président de la République était intervenu, mercredi, au conseil des ministres lors de l'examen des projets de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration et d'Elisabeth Guigou sur la nationalité, textes au sujet desquels il a exprimé des *« réserves ».* Cette intervention a été commentée, le soir même, sur France 2, par M. Chevènement, qui a invité M. Chirac à se comporter davantage comme le président de la République et moins comme le chef de l'opposition.

Ces deux initiatives successives du chef de l'Etat – la seconde, sur le temps de travail, étant considérée à l'Elysée comme plus importante que ses *« réserves »* sur l'immigration – illustrent la phase nouvelle dans laquelle M. Chirac est entré dans sa pratique de la cohabitation. Ayant indiqué en juillet qu'il *ne se priverait pas de dire ce* qu'il pense de l'action du gouvernement, le président de la République avait exprimé des réserves, depuis la rentrée, sur la politique de M. Jospin en matière d'emploi des jeunes, d'aide aux familles et d'équipement des forces armées.



Lire pages 6, 7, 35 et l'analyse d'Alain Lebaube page 17

Congo : M. Nguesso prend le contrôle du pays avec l'aide de l'Angola

GRÂCE à l'intervention de l'armée angolaise, les milices de l'ancien président du Congo, Denis Sassou Nguesso, semblaient en passe, jeudi 16 octobre, de contrôler la quasi-totalité du pays. Elles ont défait les forces de son adversaire, Pascal Lissouba, *après cinq mois de combats.* Les partisans de M. Nguesso avaient annoncé, mercredi, avoir pris le contrôle de Pointe-Noire, la grande ville pétrolière du Sud-Ouest, et avaient assuré leur emprise sur Brazzaville. En cinq mois d'un conflit qui a fait quatre à dix mille *morts,* les partisans de M. Nguesso ont conquis cinq régions du Centre et du Nord. A Brazzaville et à Pointe-Noire, le calme est revenu mercredi soir. L'Angola a confirmé l'intervention de ses troupes au Congo.

Lire pages 2 et 3

■ ENQUÊTE

La loi Pons ou le scandale des « niches » fiscales dans les DOM-TOM

NOTRE ENVOYÉE spéciale, *Véronique Maurus, a enquêté sur* l'application de la loi Pons de 1986, qui permet aux sociétés de déduire de leurs bénéfices la totalité de leurs investissements dans les DOM-TOM. Cette « niche » fiscale bénéficie chaque année à 5 000 riches contribuables et coûte 5 milliards de francs par an à l'Etat *pour la création de 1 800 emplois.* Un emploi-Pons revient trente-deux fois plus cher qu'un emploi-jeune.

Les Antilles sont aujourd'hui suréquipées dans l'immobilier et la plaisance. Les faillites et les scandales se multiplient.

Lire page 15 et notre éditorial page 17

France Télécom privatisée peut rapporter gros à ses salariés

AVEC L'AIDE de plusieurs banques, des salariés de France Télécom se préparent à faire une jolie pirouette financière à l'occasion de l'introduction en Bourse de leur société. Natexis, née de la fusion du Crédit national et de la BFCE, a pris contact avec plusieurs cadres de France Télécom pour leur faire une offre alléchante. L'établissement a proposé de leur prêter pour deux ans la modique somme de *823 200 francs, correspondant au plafond* d'actions que peut acheter chaque salarié, *avec un rabais de 20 % s'il garde ses titres au* moins deux ans. L'action, que les salariés pouvaient acquérir jusqu'au 17 octobre, leur coûte 145,60 francs, contre 182 francs pour le grand public qui avait, lui, jusqu'au 14 octobre pour se porter acheteur.

« Notre proposition, qui peut vous sembler complexe dans sa conception, est très simple à mettre en place et ne vous fait courir aucun risque... Vous n'avez pas d'argent à immobiliser pour investir et le remboursement du prêt sera entièrement effectué par la cession des actions détenues », a expliqué Natexis. Le salarié n'a aucun apport à faire. Il achète plus de 5 650 actions grâce au prêt que lui fait la banque. Le crédit se trouve garanti par les titres. Plus surprenant encore, Natexis lui garantit son capital. Il ne perdra pas d'argent si les actions France Télécom baissent à la Bourse.

Cette garantie a un prix : le salarié cède à la banque son dividende, mais aussi 40 % des plus-values potentielles au-delà de 152,90 francs par action. Au bout de deux ans, les actions souscrites sont automatiquement revendues. La somme tirée de cette vente permet de rembourser le prêt, les 5 % d'intérêts *pour deux ans ainsi que 8 000 francs environ* de commissions diverses. Une fois les frais payés, le *salarié conserve 60 % des bénéfices* réalisés sur une somme investie de 823 200 francs...

L'effet de levier est massif. Si le cours de l'action a gagné 30 % en deux ans, le gain en capital est supérieur à 290 000 francs. Si le cours de l'action est resté stable par rapport *au prix offert au public, 182 francs, le profit est* encore proche de 100 000 francs. *« A ceci près,* précise toutefois un expert financier, *que le salarié doit encore supporter l'impôt sur les dividendes et sur la totalité des plus-values ».*

A ceci près aussi que le montage ne respecte pas vraiment l'esprit de la privatisation : le rabais consenti aux salariés est destiné à créer un actionnariat stable et intéressé à la performance du groupe et non pas à financer des titres qui seront automatiquement revendus au bout de deux ans. Le montage ne plaît guère à la *direction de France Télécom,* même si cette dernière respecte scrupuleusement son engagement de ne pas s'ingérer dans les décisions individuelles d'investissement de ses collaborateurs.

Le montage ne plaît surtout pas à la direction du Trésor. Plusieurs établissements, dont *une filiale du Crédit commercial de France,* la Banque Eurofin, se sont fait taper sur les *doigts. Bercy leur a opportunément rappelé* que les banques membres du syndicat de placement des actions France Télécom n'étaient pas censées se livrer à ce type de démarchage.

Enfin, l'offre « normale » faite aux salariés de France Télécom semble déjà avantageuse. Montée par le Crédit lyonnais et Bankers *Trust, elle donne la possibilité de financer 90 %* de l'achat de titres actions grâce à un prêt bancaire. Elle ne permet certes pas d'acheter plus de 100 000 francs d'actions, mais, conçue dans le cadre du plan d'épargne entreprise, elle offre une fiscalité avantageuse et permet de bénéficier de l'attribution d'actions gratuites.

Sophie Fay

Circulation : l'auto-limitation

LA POSITION dominante de l'automobile en ville n'est plus un tabou. Une enquête réalisée par la Sofres à l'occasion de la Journée nationale du transport public, jeudi 16 octobre, *montre que l'état d'esprit de la po*pulation est en train de changer : *deux Français sur trois* estiment que la limitation de la circulation des voitures est *« inévitable »* dans les agglomérations. Alors que quatre individus sur cinq utilisent les transports en commun moins d'une fois par semaine, les deux *tiers se déclarent convaincus que* les transports publics vont se développer.

Mais ils n'abandonneront leur automobile que si les bus, les tramways ou les métros sont rapides, fréquents, confortables et sûrs.

Lire page 13

■ Piat : les critiques de Claude Angeli

S'exprimant pour la première fois depuis la parution de *L'Affaire Yann Piat,* *Claude Angeli, rédacteur en chef du Canard enchaîné,* n'accorde aucun crédit à la thèse du livre et estime que ses auteurs *ont été l'objet d'un « jeu manipulatoire ».* p. 9

■ Nucléaire : conflit franco-allemand

Le groupe bavarois Siemens s'allie avec l'anglais British Nuclear Fuels et *prend de court son allié français* Framatome. p. 18

■ Papon 1961

L'accusé affirme que les Algériens tués lors de la manifestation du 17 octobre 1961, alors qu'il était préfet de police, l'ont été non pas par les forces de l'ordre mais par le FLN. p. 10

■ Mues de la mode

Suite des défilés à Paris du prêt-à-porter printemps-été 1998 dans une atmosphère très XXIe siècle. p. 26

■ Les emplois-jeunes de la culture

Dix à vingt mille jeunes pourraient être *concernés dans le secteur culturel,* selon le ministère. Enquête, reportage et entretien. p. 29

■ Compromis forcé pour M. Allègre

Le ministre a été contraint d'atténuer sa *réforme sur le recrutement* universitaire, sous la pression des professeurs de droit, de sciences écono*miques et de gestion.* p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1017 - 7,50 F

L'argent au cœur de la politique américaine

C'EST UNE PIÈCE du théâtre politique washingtonien, où les saynètes *se superposent* dans un huis clos fort éloigné des préoccupations des Américains. Un premier plan : les auditions de la commission d'enquête du Sénat, avec des « procureurs » républicains *dénonçant* les turpitudes financières des démocrates lors de la *dernière campagne présidentielle.* Deuxième plan : dans une autre aile du Capitole, les responsables du même Parti républicain utilisent des artifices de procédure pour enterrer une réforme du financement électoral dont l'ambition était de supprimer les excès dénoncés par *la commission d'enquête. Un autre* plan : Bill Clinton lance un appel à la moralisation de la vie publique et exhorte le Congrès à adopter une réforme censée mettre fin à une débauche financière. Puis, sans transition, le président s'envole pour une tournée dans plusieurs Etats, *dont l'objectif est de récolter* 1,5 million de dollars en donations diverses, afin de combler le déficit du Parti démocrate. Ces contributions non réglementées répondent au joli nom d'« argent souple » (le *« soft money »*), que la réforme se propose d'interdire.

Autre scène enfin : au ministère *de la justice,* l'attorney *général* Janet Reno, blême de rage contenue, *lâche : « J'étais furieuse ! » Les* services présidentiels l'ont prévenue à la dernière minute seulement de l'existence de vidéocassettes montrant ces fameux « cafés » de la Maison Blanche, au cours desquels Bill Clinton remercie les généreux donateurs de son parti. Rien n'indique pourtant que cette manifes*tation controversée de l'exercice du* pouvoir ait ébranlé le moins du monde la passivité dont font preuve les Américains, confrontés aux divers scandales éclaboussant la Maison Blanche. L'enchaînement des épisodes de cette farce politique du financement électoral n'a pas surpris « Average Joe », le M. Tout-le-Monde américain : il y a longtemps qu'il a perdu toute illusion s'agissant du sens de l'éthique des hommes politiques.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 17

Les lumières d'un Nobel



CLAUDE COHEN-TANNOUDJI

LE FRANÇAIS Claude Cohen-Tannoudji partage avec les Américains Steven Chu et William D. Phillips le prix Nobel de physique 1997, pour des travaux sur le ralentissement des atomes à l'aide de la lumière de lasers. *Claude Cohen-Tannoudji* est le troisième physicien français en six ans à recevoir le Nobel, après Pierre-Gilles de Gennes (1991) et Georges Charpak (1992).

Lire page 24

AFRIQUE La prise de Pointe-Noire par les « Cobras » et des soldats angolais a scellé la victoire de Denis Sassou Nguesso dans le conflit congolais, au lendemain de la conquête de la capitale, Brazzaville. L'ONU est revenue sur ses menaces de sanctions et a reconnu la victoire de l'ancien président, qui avait gouverné le Congo de 1979 à 1992. Il devrait s'adresser à la nation dans « *les prochains jours* ». ● LE PÉTROLE était un enjeu stratégique de la guerre, étant la première source de revenus du Congo. Pointe-Noire est le centre pétrolier d'un pays où le groupe français Elf est le plus influent. ● LE GÉNÉRAL Sassou Nguesso a profité de l'intervention déterminante de l'Angola et du soutien de son gendre Omar Bongo, le président du Gabon, pour revenir au pouvoir. Une conséquence directe devrait être le démantèlement des bases des rebelles angolais de l'Unita au Congo.

M. Sassou Nguesso contrôle le Congo, après cinq mois de guerre

Ayant conquis la capitale, Brazzaville, les milices de l'ancien président ont assuré leur emprise sur la ville pétrolière de Pointe-Noire grâce à l'intervention armée de l'Angola. L'ONU et Washington ont reconnu leur victoire

L'ANCIEN PRÉSIDENT congolais Denis Sassou Nguesso semblait, jeudi 16 octobre, en passe de contrôler l'ensemble du territoire du Congo, au terme de cinq mois de guerre, avec la prise en deux jours de la capitale Brazzaville et de la ville stratégique de Pointe-Noire.

Les partisans de M. Sassou Nguesso ont annoncé mercredi avoir pris le contrôle de Pointe Noire, la grande ville pétrolière du sud-ouest, et avaient annoncé mardi la prise de Brazzaville aux forces du président Pascal Lissouba. En cinq mois de conflit, les partisans de M. Sassou Nguesso ont conquis cinq régions du centre et du nord du Congo. Les combats ont fait officiellement 4 000 morts, les Forces démocratiques unies (FDU) de M. Sassou Nguesso évoquant un bilan de 10 000 morts.

Dans le centre de Brazzaville, le calme était revenu mercredi soir. Mais l'organisation Médecins sans frontières (MSF) estime que les combats laissent sans assistance environ 500 000 personnes déplacées. « *Tout est calme à Brazzaville. J'ai l'impression qu'il y a des troupes bien encadrées et non un ramassis de voyous* », dit un témoin. A Bacongo, un quartier sud, les « Ninjas » du premier ministre Bernard Kolelas ont déposé les armes. « *Ils ont brandi des drapeaux blancs en signe de ralliement* », raconte ce témoin. *Radio-Congo*, conquise par les « Cobras » de M. Sassou Nguesso, a demandé aux hommes de MM. Lissouba et Kolelas de se rendre.

La conquête de Pointe-Noire, où le calme revenait aussi mercredi soir, a été réalisée par des « Cobras » appuyés par des troupes et des blindés angolais venus de l'enclave de Cabinda. Ils n'ont pas rencontré de réelle résistance. Peu après leur arrivée, le commandant militaire de Pointe-Noire, le colonel Louembe, a ordonné à ses troupes d'arrêter de combattre. « *Je demande à mes soldats de déposer les armes. Nous ne voulons pas de bain de sang, nous voulons préserver cette ville* », a-t-il dit. Cet appel semble avoir été entendu. « *Il n'y a pas eu d'exactions de grande ampleur. Les pillages ont été très limités* », a indiqué un témoin.

Pointe-Noire était un enjeu capital pour les belligérants. La ville accueille une demi-douzaine de groupes pétroliers. Elf, premier opérateur au Congo, est soupçonné d'avoir soutenu un retour au pouvoir de M. Sassou Nguesso. Elf semblait plutôt rassurée mercredi, un responsable jugeant que « *les choses vont dans le sens d'une normalisation* ».

Dans cette région du sud du pays, il est en revanche impossible d'obtenir des informations sur la situation à Dolisie, dans la région d'origine de M. Lissouba, à Loudima, un important centre d'entrainement militaire, et à Bouansa, des villes que les « Cobras » affirment avoir conquises. L'Angola a confirmé à l'ONU et justifié l'intervention de ses troupes au Congo, invoquant son droit de poursuivre les « *agresseurs* ». Luanda a accusé des soldats congolais d'avoir pénétré sur son territoire. Un message a été transmis à Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, qui avait demandé des éclaircissements sur la présence de soldats angolais à Pointe-Noire.

Pointe-Noire, un enjeu capital pour les belligérants

NIG. CAMEROUN MALABO YAOUNDÉ BANGUI RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Oubangui Uele Congo GUINÉE-ÉQU. LIBREVILLE GABON CONGO RÉP. DÉM. DU CONGO Loudima BRAZZAVILLE KINSHASA Dolisie Pointe-Noire Bouanza Cabinda ENCLAVE ANGOLAISE (RÉGION DE CABINDA) OCÉAN ATLANTIQUE LUANDA Kasai Cuanza ANGOLA 250 km

ZONE DE PRODUCTION ET DE PROSPECTION PÉTROLIÈRE

Les partisans de M. Sassou Nguesso ont conquis cinq régions du centre et du nord du pays. Les combats ont fait officiellement 4 000 morts

L'état-major de Denis Sassou Nguesso a également adressé un message public à Kofi Annan, après la décision du Conseil de sécurité d'imposer un embargo sur les armes et d'étudier l'envoi d'une force multinationale au Congo. Un tel déploiement est « *devenu superfétatoire* », selon un porte-parole des FDU. « *Nous nous félicitons de l'attention que les Nations unies, mais nous pensons qu'une force d'interposition devient caduque puisque nous contrôlons le pays* ».

L'ONU a pris acte mercredi, avec un mélange d'embarras et de soulagement, nous rapporte notre correspondante à New-York, Afsané Bassir Pour, de la victoire de Denis Sassou Nguesso, et n'a pas réitéré ses menaces de sanctions. Elle a simplement appelé à un « *arrêt immédiat des hostilités* » et a « *déploré les interventions militaires étrangères* ».

Le gouvernement américain a également confirmé la victoire de l'ancien président congolais. « *Sassou Nguesso contrôle la situation* », a déclaré un porte-parole du département d'Etat. Pour ne pas paraître donner sa bénédition à *un coup militaire contre un gouvernement élu*, Washington a fixé comme objectifs au nouveau régime d'organiser des élections démocratiques et d'assurer « *le retour à un gouvernement civil* ».

Selon son état-major, Denis *Sassou Nguesso devrait s'adresser* dans les « *prochains jours* » à la nation pour fixer des orientations politiques. Il n'a fait aucune déclaration depuis la chute de Brazzaville.

Quant à Pascal Lissouba, il se trouverait encore au Congo, d'où il a eu « *des contacts* » téléphoniques avec des responsables de la République démocratique du Congo, selon une source autorisée à Kinshasa. *Radio-Congo* a pour sa part affirmé que M. Lissouba serait parti en exil aux Emirats arabes unis. Il est apparu pour la dernière fois à la télévision samedi dernier, lorsqu'elle a montré des images de ses partisans contrôlant encore l'aéroport de Brazzaville. Le premier ministre, Bernard Kolelas, est arrivé à Kinshasa avec certains membres de son gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

Chronologie des années de crise

● **Mars 1979** : Denis Sassou Nguesso devient président de la République populaire du Congo.
● **Septembre 1990** : M. Sassou Nguesso accepte d'instaurer le multipartisme.
● **Décembre 1990** : le Parti congolais du travail (PCT) abandonne le marxisme et adopte un programme social-démocrate.
● **Juin 1991** : une conférence nationale prive M. Sassou Nguesso de la plupart de ses pouvoirs et décide de l'organisation d'élections en 1992.
● **Janvier 1992** : l'armée tente un coup d'Etat, qui échoue.
● **Août 1992** : Pascal Lissouba est élu chef de l'Etat avec 61 % des suffrages.
● **Février 1994** : une force d'interposition se déploie à Brazzaville pour empêcher les combats entre milices rivales.
● **Juin 1997** :
– Le 5 : l'armée attaque, à Brazzaville, la résidence de Denis Sassou Nguesso.
– Du 8 au 15 : l'opération française « Pélican » permet l'évacuation de 6 000 étrangers.
– Le 17 : après douze jours de combats, les belligérants acceptent un premier cessez-le-feu, qui ne sera pas respecté.
● **Juillet 1997** :
– Le 3 : l'ONU exprime son soutien à l'envoi d'une force multinationale, qui ne sera jamais déployée.
– Le 16 : les belligérants acceptent un cessez-le-feu qui est pour la première fois respecté.
– Le 18 : début des négociations de Libreville, sous l'égide du président gabonais, Omar Bongo, et de l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun.
– Le 21 : le Conseil constitutionnel décide de reporter l'élection présidentielle, prévue le 27 juillet, et de proroger le mandat du président Lissouba, qui expire le 31 août.
● **Août 1997** :
– Le 8 : les combats reprennent à Brazzaville.
– Le 10 : le président Lissouba lance un ordre de mobilisation générale.
● **Septembre 1997** :
– Le 1er : à Libreville, un cinquième projet d'accord de paix est proposé aux belligérants.
– Le 8 : Bernard Kolelas, le maire de Brazzaville, est nommé premier ministre.
– Le 26 : l'ONU estime que les conditions pour l'envoi d'une force multinationale ne sont pas réunies.
– Les 29 et 30 : 21 personnes sont tuées à Kinshasa par des obus tirés de Brazzaville.
● **Octobre 1997** :
– Le 1er : le président du Congo-Kinshasa, Laurent-Désiré Kabila, après un entretien avec Pascal Lissouba, annonce l'envoi d'observateurs militaires à Brazzaville. Les partisans de M. Sassou Nguesso qualifient la décision de « *déclaration de guerre* ».
– Le 7 : les forces de M. Sassou Nguesso lancent une vaste offensive à Brazzaville.
– Le 9 : l'ONU annonce que M. Sassou Nguesso a signé un accord de cessez-le-feu déjà paraphé par M. Lissouba. M. Sassou Nguesso estime que les textes sont « *différents* ».
– Le 12 : le Congo et l'Angola s'accusent d'agressions armées.
– Le 13 : bataille pour le contrôle de l'aéroport de Brazzaville.
– Le 14 : le camp de M. Sassou Nguesso annonce la prise « *totale* » de Brazzaville.
– Le 15 : conquête de Pointe-Noire par les hommes de M. Sassou Nguesso, appuyés par des troupes angolaises. – *(AFP.)*

Pas d'« évacuation immédiate » des Français

Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé de la coopération, a estimé mercredi 15 octobre à Dakar « *qu'aucune richesse, fût-elle pétrolière, ne peut excuser 4 000 ou 5 000 morts* » au Congo. M. Josselin s'est déclaré préoccupé par la sécurité des Français résidant à Pointe-Noire, la capitale pétrolière du Congo, et par la « *préservation des intérêts économiques légitimes* » de la France au Congo.

A Paris, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a affirmé que Paris a pris toutes les dispositions pour évacuer tous les ressortissants français et « *les resssortissants étrangers* », mais la situation « *ne nécessite pas encore d'évacuation immédiate* », a-t-il ajouté. Les troupes françaises stationnées au Gabon et au Tchad ont été *mises en état d'alerte pour une évacuation éventuelle des étrangers* de Pointe-Noire. Des avions de transport militaire Transall, des hélicoptères Super Puma et un bataillon d'infanterie de marine sont prêts à participer à une telle opération. Mille six cents Occidentaux, dont un millier de Français, résident à Pointe-Noire.

L'exploitation pétrolière est dominée par Elf

EN SE PROPAGEANT à Pointe-Noire, capitale économique du pays, la guerre civile congolaise atteignait les sièges de la demi-douzaine de groupes pétroliers installés dans le pays. Mais pas la production d'hydrocarbures : dans le golfe de Guinée, l'essentiel du domaine minier se trouve aujourd'hui en mer. La technologie aidant, les forages s'effectuent désormais au large, sous 200 mètres d'eau ou plus, l'huile étant directement évacuée des plates-formes.

L'exploration pétrolière au Congo a débuté en 1949, par un permis couvrant toute la zone côtière terrestre, accordé à la Société des pétroles d'Afrique-Equatoriale française, qui deviendra vingt ans plus tard Elf Congo. Le premier forage sera réalisé en 1957 et donnera naissance au gisement de Pointe-Indienne, encore en exploitation.

M. LISSOUBA A OUVERT LA PORTE AUX AMÉRICAINS

En l'espace d'une quarantaine d'années, fort de ses 201 000 barils/jour, ce pays s'est hissé au quatrième rang des producteurs africains après le Nigeria, l'Angola et le Gabon. Les recettes pétrolières, qui représentent 60 % des ressources totales du Congo, *ont atteint 3,54 milliards de francs en* 1996 et devraient dépasser les 3,8 milliards cette année.

Avec 500 puits et plus de 50 plates-formes de production, Elf Congo, filiale à 100 % du pétrolier français, contrôle les trois quarts de la production congolaise et assure l'essentiel des recettes fiscales du pays. Le quart restant est produit par l'italien AGIP. C'est dire que les liens, tant politiques qu'économiques, existant entre la compagnie pétrolière française et les dirigeants du pays sont importants. Lorsque Denis Sassou Nguesso accède à la présidence de la République en 1979, les relations entre la compagnie française et le régime marxiste-léniniste sont des meilleures.

L'arrivée de Pascal Lissouba au pouvoir en 1992 fut mal perçue, le pétrolier français ayant soutenu jusqu'au bout son prédécesseur. Les nouveaux dirigeants se tournèrent alors vers les Américains, en particulier Occidental Petroleum (Oxy), qui, en échange de concessions pétrolières, n'a pas hésité à assurer le paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires. Les pouvoirs publics français réagirent alors très mal à cette intrusion dans leur pré carré et s'employèrent à annuler l'engagement.

Les relations se normaliseront ensuite entre le premier investisseur du pays et son chef d'Etat. Signe de cette détente, en 1996, Pascal Lissouba est venu inaugurer la plate-forme pétrolière de Nkossa, à 60 kilomètres des côtes, qui représente un investissement de 10 milliards de francs, répartis entre l'opérateur Elf et ses associés Chevron, Energy Sud Africa et Hydro Congo. Depuis, la compagnie française a obtenu de nouveaux permis.

A ce jour, la carte du domaine minier est toujours dominée par Elf, qui doit cependant s'accommoder d'autres prospecteurs comme l'anglo-néerlandais Shell ou les américains Oxy, Chevron et Exxon.

Dominique Gallois

Des « cobras » très bien ravitaillés en armes

DEPUIS JUIN, quand l'opération baptisée « Pélican » a été organisée par la France pour évacuer, à partir de Brazzaville, quelque 5 900 ressortissants étrangers de l'ex-Zaïre, la présence des armées françaises *au Congo-Brazzaville a été sensiblement* réduite. Elle est aujourd'hui limitée à trente gendarmes en protection de l'ambassade, à Brazzaville, et nulle à Pointe-Noire, où résident 2 000 étrangers dont 1 600 Français. Un navire de guerre français, la frégate *Surcouf*, a été envoyé en patrouille au large des côtes, et des éléments des forces que la France base au Gabon et au Tchad ont été mis en état d'alerte.

Dans les états-majors français, on a du mal à cacher le parti pris en faveur de Denis Sassou Nguesso. Il n'y a pas de conseillers français auprès des milices de l'ancien président congolais. En revanche, les « cobras » se sont entourés d'assistants techniques israéliens et ont bénéficié d'un fort appui de l'armée angolaise, *notamment à Pointe-Noire*. Ils ont, en dehors des matériels récupérés sur les forces fidèles au président Pascal Lissouba, reçu d'importants ravitaillements en armes et accumulé des stocks de munitions.

DU MATÉRIEL VENU D'EUROPE

La violence des combats, durant ces quatre derniers mois, en témoigne, face aux unités de l'armée *congolaise, qui* est équipée de matériels russes – comme des avions anciens Mig-17 et Mig-21 ou des hélicoptères Mi-8 – et soutenue par des experts ukrainiens.

Selon les services de renseignement français, les « cobras » de M. Nguessou ont, par exemple, utilisé des chars T-55 ex-soviétiques, pris aux troupes de M. Lissouba. Ils ont pu disposer d'armements lourds et individuels en provenance de plusieurs Etats africains, proches de la France, comme le Gabon. Les mêmes sources françaises laissent entendre que ces milices ont pu, *grâce à des circuits de financement* occultes fréquents dans les milieux pétroliers, acheter des matériels en Europe, mais elles se refusent à nommer les pays impliqués dans *ces échanges*.

J. I.





Un pays au centre d'intérêts stratégiques et pétroliers

AU MOMENT où le Conseil de sécurité des Nations unies se décidait à hausser le ton, l'Angola de José Eduardo dos Santos donnait au général Denis Sassou Nguesso les moyens de faire basculer la guerre en sa faveur. Les offres de médiations et de bons offices arrivent trop tard. Denis Sassou Nguesso a assis son emprise sur la capitale, Brazzaville, et sur Pointe-Noire, le poumon économique du pays avec son terminal ferroviaire, son port en eau profonde et les gisements pétroliers du plateau littoral.

ANALYSE

MM. Sassou et Dos Santos auraient des intérêts communs au large de l'Angola

En cinq mois et quelques jours, celui qui fut président de la République populaire du Congo de 1979 à 1992, est parvenu à ses fins. Il revient aux affaires par la force, esquivant le suffrage universel. L'épreuve des urnes ne lui avait pas réussi en 1992.

Pascal Lissouba était sorti vainqueur du scrutin présidentiel du 20 août, obligeant le général Sassou Nguesso à ronger son frein pendant un quinquennat. Co-fondateur en 1969 du Parti congolais du travail (PCT), l'un des premiers partis marxistes-léninistes d'Afrique, celui-ci a saisi l'opportunité imprudemment offerte par son successeur : Pascal Lissouba a fait donner ses blindés contre la résidence de M. Sassou Nguesso le 5 juin, sous le prétexte d'arrêter deux officiers déserteurs responsables d'une tuerie dans le nord du pays, la région originaire du général. Aucun des deux hommes n'envisageait sérieusement de jouer à la régulière le jeu d'élections, qui, de toutes façons, n'étaient pas suffisamment préparées pour avoir lieu le 27 juillet comme prévu. Les combats se sont alors propagés à la vitesse d'un incendie dans Brazzaville, opposant les « Cobras » de M. Sassou Nguesso aux « Zoulous » de M. Lissouba, avant de gagner le reste du pays.

D'autant plus déçu de ne pas obtenir le soutien de la France qu'il avait le sentiment d'incarner la légitimité *démocratique, lé président Lissouba* s'est tourné vers son nouveau voisin, Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Il a fait le voyage de Kigali pour y rencontrer Paul Kagamé, l'homme fort du Rwanda. Il s'est rendu en Ouganda pour y discuter avec le président Museveni. Deux des plus fidèles alliés de M. Kabila dans sa conquête du pouvoir par les armes. Dans son désir d'en finir rapidement avec un adversaire qui commençait de l'épuiser, il a tenté d'entraîner Laurent-Désiré Kabila et ses alliés dans le conflit. Il est avéré, aujourd'hui, que les obus tirés sur Kinshasa la semaine dernière l'ont été depuis les positions des hommes de M. Lissouba. Ces efforts désespérés n'ont pas été payés de retour. M. Kabila n'a dépêché à Brazzaville qu'une poignée d'observateurs chargés de déterminer qui avait tiré ces fameux obus sur Kinshasa. Mais de troupes armées, point.

Les événements se sont précipités à la veille du dernier week-end. Des mouvements de troupes et de blindés ont été signalés de l'enclave de Cabinda en direction du Congo. Un Mig-21 de fabrication russe a survolé Brazzaville et bombardé Makelekele, un quartier sud de la capitale, contrôlée jusqu'alors par les hommes du président et les « Ninjas » de Bernard Kolelas, l'ancien maire de la ville, devenu récemment premier ministre de M. Lissouba. Mercredi, une colonne de blindés et d'infanterie en provenance de Cabinda a pris Pointe-Noire pour le compte du général Sassou Nguesso, un ami de longue date du président Dos Santos.

Les deux hommes ont été des *marxistes-léninistes convaincus*, de solides relais en Afrique du bloc de l'est au temps de la guerre froide. Le *Mouvement populaire de libération* de l'Angola (MPLA) a toujours entretenu d'étroites relations avec le PCT de « Sassou ». L'ouverture au multipartisme des deux anciens partis uniques n'a pas entamé la qualité de vieilles relations personnelles. D'autant que les milieux pétroliers les plus sérieux prêtent aux deux amis des intérêts communs dans un forage au large de l'Angola...

Le général Sassou Nguesso, président du Congo, n'a jamais ménagé son aide au président Dos Santos dans la guerre qui l'oppose depuis tant d'années à la rébellion armée de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi. Cet ancien *freedom fighter*, le rempart contre l'avancée du communisme en Afrique, ami de Mobutu Sese Seko et du monde occidental, a choisi le camp de Pascal Lissouba après avoir été évincé du Zaïre par l'avancée des troupes de Laurent-Désiré *Kabila, aidées militairement* avec efficacité par... l'Angola.

Chassées du Zaïre, les troupes de *M. Savimbi ont* profité de l'« hospitalité » intéressée du Congo de Pascal Lissouba. Tant et si bien que *Pointe-Noire* et sa *région sont* vite devenues un sanctuaire de l'Unita. Le président Dos Santos a donc fait d'une *pierre deux coups* en lâchant ses troupes sur le sud congolais. Il a aidé son vieux complice Sassou Nguesso à reprendre le pouvoir, et il a taillé de nouvelles croupières à son frère ennemi Jonas Savimbi, profitant de l'occasion pour laminer au passage les indépendantistes du Front de libération de l'enclave de Cabinda – Forces armées cabindaises (FLEC-Fac) et du FLEC-Rénové dont les activistes utilisaient depuis belle lurette le Congo comme base arrière. Une bonne opération pour Luanda qui pourra compter, dans l'avenir, sur la vigilance et la coopération de Brazzaville dans l'élimination des foyers de guérilla hostiles au régime de Luanda.

Denis Sassou Nguesso n'aurait pu gagner sa guerre sans l'aide angolaise. Mais il a aussi bénéficié de la « neutralité active » de son gendre, le président gabonais, Omar Bongo. Celui-ci, ethniquement proche de Pascal Lissouba, a ménagé alternativement les deux hommes, avant de pencher insidieusement – à la tête d'une « médiation internationale » vigoureusement soutenue par la France – en faveur du père de son épouse.

Le Gabon et l'Angola sont également deux importants producteurs de pétrole, où le *Français Elf* est aussi actif qu'au Congo. La RDC de Laurent-Désiré Kabila, qui produit *peu, a d'énormes réserves. Les pays* de la région ne voient pas d'un mauvais oeil le retour aux affaires du général Sassou Nguesso, *un interlocuteur* privilégié des groupes pétroliers qui font de juteux profits dans les pays du golfe de Guinée. Il est rompu aux négociations d'affaires. En promettant aux pétroliers d'être moins gourmand que M. Lissouba, qui avait augmenté les taxes et la part de l'Etat dans l'exploitation du brut, il s'est assuré leurs bonnes grâces, obtenant du même coup le financement de son effort de guerre.

Frédéric Fritscher

Denis Sassou Nguesso, le militaire

● **Né en 1943** à Edou (nord), Denis Sassou Nguesso s'engage en 1961 dans l'armée congolaise et sort en 1964 lieutenant de l'école d'infanterie de Saint-Maixent (France).

● **En août 1963**, ce marxiste convaincu participe au renversement du régime de l'abbé Fulbert Youlou, puis, en 1968, à l'insurrection qui porte au pouvoir Marien Ngouabi. Il devient directeur de la sécurité d'Etat, puis *ministre de la défense*.

● **Cofondateur en 1969** du Parti congolais du travail (PCT), parti *unique et premier parti* marxiste-léniniste d'Afrique, il s'oppose en 1979 au chef du parti, Joachim Yhombi-Opango, et l'oblige à démissionner.

● **A l'issue du 3e congrès du PCT**, en mars 1979, il est porté à la présidence du parti et de la République populaire du Congo. M. Sassou Nguesso règne sans partage avant d'amorcer l'ouverture *démocratique* du pays.

● **En 1992**, il est battu à l'élection présidentielle par Pascal Lissouba.

● ***En janvier 1997***, *après un séjour* d'un an à Paris, il revient au Congo. Il est actuellement chef de file des Forces *démocratiques* unies (FDU).

Pascal Lissouba, l'ingénieur

● **Né le 15 novembre 1931** à Tsinguidi (au sud-ouest), Pascal Lissouba est ingénieur agronome et titulaire d'un doctorat en sciences naturelles obtenu à Paris (1958).

● **Il passe les années 60** dans différents gouvernements, ministre de l'*agriculture (1963-1965 et 1969)* et ministre du Plan (1968).

● **1965-1966**, il est premier *ministre*.

● **Ecarté du gouvernement en 1969**, il devient directeur de l'Ecole *supérieure* des sciences de Brazzaville.

● **En 1977**, lors d'une vague de répression qui suit l'assassinat du président Marien Ngouabi, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité puis à l'exil. M. Lissouba devient professeur de génétique à l'université Paris-XII, puis rejoint le bureau parisien de l'Unesco, avant d'être nommé directeur du bureau africain pour la science et la technologie de l'Unesco au Kenya.

● **De 1979 à 1990**, il aura vécu onze ans en exil avant de rentrer au Congo en 1992.

● **Le 20 août 1992**, il est élu chef de l'Etat congolais. Il est actuellement le président de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads). – *(AFP.)*

Dix-huit évêques français réclament la partition de Jérusalem

UN GROUPE de personnalités chrétiennes françaises, dont dix-huit évêques, a rendu public, mercredi 15 octobre, un document réclamant la partition de Jérusalem. Elles écrivent que *« Jérusalem est la clé d'une paix durable en Terre sainte et doit devenir le symbole de la coexistence des deux peuples israélien et palestinien »*. Jérusalem, ajoutent-elles, *« doit être la capitale des deux Etats qui doivent vivre côte à côte dans ce pays : Jérusalem-Ouest, la capitale de l'Etat d'Israël, et Jérusalem-Est, la capitale de l'Etat de Palestine »*.

Ces personnalités défendent aussi la position du Vatican? qui souhaite *« un libre accès aux lieux saints des trois religions, internationalement garanti, de telle sorte qu'aucune des parties ne puisse le remettre en cause »* et concluent : *« Se taire plus longtemps, en ces moments de très grave crise au Proche-Orient, nous paraîtrait une démission collective. »*

Les signataires de cette déclaration sont principalement Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen et ancien président de la Conférence des évêques de France, *Mgr Jacques Delaporte*, archevêque de Cambrai et président de la commission épiscopale Justice et paix, ainsi que des évêques ayant signé la *« déclaration de repentance »* pour le silence de l'Eglise devant les déportations de juifs, comme Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers, Mgr Guy Thomazeau, évêque de Beauvais, ou Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles. En revanche, Mgr Olivier de Berranger, évêque de saint-Denis, qui avait lu au mémorial de Drancy ce texte de *« repentance »*, et Mgr Gaston Poulain, responsable des relations de l'épiscopat avec le judaïsme, ont refusé de signer l'appel sur Jérusalem, qui compte par ailleurs, parmi ses signataires, Mgr Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux, l'abbé Pierre, les pasteurs Geoffroy de Turckheim et Bertrand de Luze. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a regretté *« les inexactitudes de cette pétition, ainsi que son inopportunité politique »*.

M. Kohl désigne M. Schäuble comme candidat à sa propre succession

LEIPZIG. Le chancelier Kohl a désigné très clairement, mercredi 15 octobre, celui qu'il considère comme son successeur idéal : Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire de l'Union chrétienne-démocrate (CDU/CSU). *« Chacun sait que je souhaite que Wolfgang Schäuble soit un jour chancelier »*, a dit Helmut Kohl lors d'un entretien télévisé diffusé immédiatement après la clôture du congrès de la CDU à Leipzig. Cloué dans une chaise roulante depuis qu'un déséquilibré l'a blessé par balles en octobre 1990, Wolfgang Schäuble, le plus proche conseiller du chancelier, faisait depuis lontemps figure de dauphin. Il possède désormais l'onction officielle du chancelier. Helmut Kohl souhaite obtenir un cinquième mandat aux élections de septembre 1998, mais n'a pas dit si, réélu, il exercerait jusqu'au bout son mandat de quatre ans. – *(AFP.)*

Le chef des républicains irlandais invité à l'Assemblée nationale

PARIS. Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a été invité à s'exprimer devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale le mercredi 12 novembre, a-t-on annoncé mercredi 15 octobre au Palais Bourbon. Le secrétariat de la commission présidée par Jack Lang a fait savoir que la presse serait conviée. Gerry Adams a rencontré, lundi, à Belfast, le premier ministre britannique, Tony Blair. La rencontre était la première depuis soixante-dix ans entre un chef du gouvernement britannique et un dirigeant nationaliste irlandais. M. Blair avait toutefois veillé à ce qu'elle se déroule dans la discrétion, dans la mesure où les négociations sur le statut de l'Irlande du Nord n'ont pas encore véritablement commencé.

AFRIQUE

■ **SIERRA LEONE : des combats ont opposé**, mercredi 15 octobre, les troupes sierra-léonaises aux forces nigérianes de l'Ecomog autour de Jui, *selon des résidents. Par ailleurs, selon la junte au pouvoir à Freetown*, un avion nigérian a attaqué la capitale, lâchant une bombe, qui n'a pas explosé, sur le centre des télécommunications. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le « branle-bas de combat pour la paix »** a inclus de nouveaux appels à la démission du président Ernesto Samper, considéré par beaucoup de Colombiens comme le principal obstacle à l'ouverture de négociations de paix avec la guérilla et les paramilitaires. *« J'y suis* [au pouvoir] *et j'y resterai jusqu'à la dernière minute de mon mandat, en août 1998 »*, a affirmé le chef de l'Etat, mercredi 15 octobre, en réponse aux candidats à la présidence, Juan Manuel Santos (libéral) et Gabriel Garcia Marquez, qui ont réclamé le remplacement de M. Samper par le vice-président et annoncé des initiatives pour négocier un accord de paix. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : les « tigres » tamouls** ont démenti être responsables de l'attentat au camion piégé qui a fait vingt morts et une centaine de blessés, mercredi 15 octobre à Colombo. Le gouvernement sri-lankais avait accusé les séparatistes tamouls du mouvement LTTE d'être les auteurs de ce nouvel attentat au coeur de la capitale. Une trentaine de touristes étrangers figurent au nombre des blessés. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : le premier ministre, Gyula Horn**, a déclaré, mercredi 15 octobre, que le gouvernement souhaite maintenir la date du 16 novembre pour le référendum sur l'entrée de la Hongrie dans l'OTAN. Le parlement avait rejeté mardi le projet du gouvernement d'organiser un seul référendum sur deux questions différentes, l'adhésion de la Hongrie à l'OTAN et l'autorisation pour des étrangers d'acheter des terres agricoles. *Les négociations sur l'adhésion de la Hongrie à l'OTAN ont été entamées* le 10 septembre et devraient se terminer fin octobre. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : Jean Paul II a nommé un nouveau « gouverneur »** de la *Cité du Vatican, le cardinal américain Edmund Szoka, qui devient président* de la Commission pontificale pour l'Etat du Vatican. Il succède au cardinal vénézuélien Castillo Lara, démissionnaire pour raison d'âge. Le nouveau « gouverneur » était président de la préfecture des affaires économiques du Saint-Siège, le ministre des finances du pape.– *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : trois chefs du Djihad**, une des deux principales organisations islamistes armées égyptiennes, ont été condamnés à mort – dont deux par contumace –, mercredi 15 octobre, par une haute cour militaire. Le tribunal, dont les décisions sont sans appel, a condamné 53 autres islamistes à des peines de prison allant de deux ans à la perpétuité. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Oudaï, le fils aîné du président Saddam Hussein**, blessé dans un attentat en décembre 1996, a été vu mercredi 15 octobre en public marchant à l'aide d'une béquille. Oudaï, qui avait été atteint de 14 balles par des inconnus, avait accusé l'Iran d'être le commanditaire de l'attentat, qu'une formation d'opposition irakienne avait revendiqué. – *(AFP.)*

■ **Les combats entre les deux principales formations kurdes**, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), déclenchés lundi, continuaient encore mercredi 15 octobre, mais *les principales villes de cette région étaient épargnées par les belligérants*, selon l'ONU. L'UPK a accusé la Turquie de soutenir le PDK. – *(AFP.)*

Les Albanais du Kosovo hésitent entre le dialogue et l'affrontement avec les Serbes

Les étudiants kosovars sont de moins en moins contrôlables

Chassés de leur université par les Serbes en 1992, les étudiants albanais du Kosovo, province de Serbie, n'attendent pas grand-chose du difficile dialogue engagé depuis plus d'un an avec Belgrade. Ce mouvement de contestation, pacifique pour le moment, risque à tout moment de donner lieu à une nouvelle vague de violences dans cette région de Serbie peuplée à 90 % d'Albanais et privée de son ancien statut d'autonomie.

PRISTINA
de notre envoyé spécial

« Demain il sera trop tard » : le slogan des étudiants du Kosovo, la province méridionale de la Serbie où 90 % de la population est d'origine albanaise, donne la mesure de leur impatience. Chassés, en 1992, par les autorités serbes, des bâtiments de l'université, ils étudient depuis dans des locaux de fortune installés dans des maisons particulières de la capitale, Pristina. La signature, en septembre 1996, d'un compromis entre Slobodan Milosevic, alors président de la Serbie, et Ibrahim Rugova, le chef politique de la communauté albanaise, leur avait donné l'espoir d'une possible réintégration dans les bâtiments scolaires officiels.

REPORTAGE

Les étudiants refusent d'entrer dans un jeu politique auquel ils ne croient plus

Devant l'échec des négociations engagées depuis lors pour la mise en œuvre de l'accord, les étudiants ont organisé une première manifestation, le 1er octobre. La violente répression par la police serbe a donné lieu à une mise en garde des Etats-Unis et de l'Europe à l'égard de Belgrade. Les étudiants menacent aujourd'hui de reprendre ces protestations *« si aucun progrès tangible n'apparaît dans les prochains jours »*, explique Bujar Dugolli, qui préside l'Union indépendante des étudiants du Kosovo. *« Cela fait maintenant trop longtemps*, dit-il, *que l'on nous demande d'accepter une situation intolérable. »*

Cette détermination inquiète aussi bien les responsables des principaux partis des Albanais de souche que la communauté internationale. Tous redoutent les conséquences que pourraient avoir la mobilisation estudiantine et la prévisible répression de Belgrade. Le risque d'embrasement ressurgit dans la région. A la veille du 1er octobre, plusieurs chancelleries occidentales, comme la plupart des responsables albanais, avaient demandé aux étudiants de ne pas se lancer tout de suite dans un mouvement qui proclame son caractère pacifique, mais qui pourrait dégénérer. Cette démarche n'a pas été couronnée de succès parce que, souligne Bujar Dugolli, les étudiants *« refusent d'entrer dans un jeu politique auquel ils ne croient plus »*.

« Nous avons beaucoup de mal à contrôler la situation, reconnaît Abdyl Ramaj, secrétaire de l'éducation du principal parti albanais, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK). *Les étudiants*, poursuit-il, *sont las de voir que nous n'avons rien obtenu. Nous ne pouvons que leur répéter qu'une solution passe par le dialogue, non par des manifestations, et qu'il faut attendre pour que nos efforts et ceux de la communauté internationale donnent des résultats. »* Il explique que les négociations auxquelles il participe avec les autorités serbes, sous la médiation de la communauté catholique romaine Sant'Egidio, ne sont pas complètement bloquées et qu'une réunion pourrait prochainement se tenir à Rome ou à Pristina.

MONTÉE DU RADICALISME

« Le problème, dit Abdyl Ramaj, *c'est que l'obstruction politique des représentants serbes est accentuée, ces derniers temps, par les aléas de leur calendrier électoral. Nous ne pouvons pas sans cesse dépendre du cycle des élections en Serbie, ni même attendre une éventuelle démocratisation qui, pour autant qu'elle se produise un jour, prendra beaucoup de temps. »*

Le Parti parlementaire du Kosovo (PPK), qui défend une ligne légèrement plus radicale que la LDK, craint lui aussi que les derniers résultats électoraux à Belgrade, marqués par le succès des nationalistes opposés au rétablissement d'une certaine liberté d'action dans cette ancienne province autonome de Serbie, ne compliquent la situation. Le vice-président du PPK, Bajram Kosumi, s'inquiète ainsi de *« la montée du radicalisme en Serbie, avec l'extrême droite de Vojislav Seselj qui détient maintenant une minorité de blocage à l'Assemblée nationale. Cette situation fait craindre, en réaction, une radicalisation des positions à Pristina* (...), *où les Albanais ont de moins en moins confiance dans une politique de dialogue et de négociations qui n'apporte pas le moindre début de solution à leurs problèmes »*.

Quelles que soient les subtilités du jeu politique à Pristina, et l'indépendance politique – réelle ou non – des étudiants albanais, l'intransigeance des autorités serbes dans les négociations sur le problème fondamental de l'éducation au Kosovo risque donc d'accroître, une fois de plus, la tension dans la province à majorité albanaise. *« La population du Kosovo*, souligne un observateur, *éprouve de plus en plus de lassitude face à l'impuissance des dirigeants. Et certains n'hésitent pas aujourd'hui à négliger les conseils de prudence de leurs représentants, au risque de provoquer une spirale de violence. »*

D. H.-G.

Ibrahim Rugova, dirigeant de la Ligue démocratique du Kosovo

« Il faut dialoguer avec la Serbie »

PRISTINA
de notre envoyé spécial

« L'accord sur l'éducation que vous avez signé il y a plus d'un an avec Slobodan Milosevic n'est toujours pas entré en vigueur. Comment l'expliquez-vous ?

– A l'époque, j'ai considéré que nous avions *fait un pas pour commencer à résoudre* les problèmes du Kosovo. Il s'agissait du premier accord jamais signé entre la Serbie et le Kosovo. Malheureusement, rien ne s'est concrétisé jusqu'à maintenant, parce que les Serbes font beaucoup de difficultés politiques.

» Le protocole préliminaire prévoyait le retour dans les bâtiments publics des élèves des écoles primaire, secondaire, et des étudiants de l'université. C'est très simple mais la commis*sion qui devait fixer la date n'est arrivée* à *rien* jusqu'à présent. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu dans les prochains jours, mais il faut que les Serbes coopèrent. Je continue pour ma part à penser qu'il s'agit d'un bon début de compromis.

– Les étudiants semblent lassés de voir qu'aucun résultat n'a été obtenu. Après une première manifestation, le 1er octobre, ils menacent maintenant de descendre à nouveau dans la rue...

– Ils sont impatients et ont voulu faire quelque chose. *Je leur avais suggéré d'attendre* encore, car j'estime que nous devons être très prudents. Le régime de Belgrade est très dur, et chaque manifestation peut entraîner des affrontements violents, ou dégénérer en massacre. Car nous sommes sans défense face à des Serbes qui disposent de nombreuses forces militaires et paramilitaires, et même de civils qui sont souvent armés.

» Nos étudiants ont vu, le 1er octobre, ce que veut dire la violence et la force de la police serbe. Les étudiants du Kosovo ne sont pas dans la même situation que leurs collègues de Belgrade qui ont manifesté chez eux l'année dernière pendant des mois. A Pristina, il s'agit d'un autre peuple et d'une autre culture. Les jeunes veulent aller vite, et demandent plus. C'est normal. Ils sont d'une nouvelle génération, celle de la République du Kosovo, et sont sans doute plus durs que leurs aînés. Mais le danger, c'est que le régime serbe utilise à son profit l'impatience de nos étudiants.

– Les résultats des élections en Serbie ont montré une montée du nationalisme d'extrême droite. Comment jugez-vous cette situation ?

– Nous avions espéré, sans trop y croire, une évolution démocratique après les élections municipales *[remportées par l'opposition]*. Ces résultats sont d'abord le problème du peuple serbe. La situation économique et politique en Serbie a provoqué ce vote radical, et ce retour du nationalisme. C'est la conséquence d'une pesanteur de la mythologie historique serbe. Je ne trouve là rien de nouveau, mais c'est dangereux et c'est sans nul doute un mauvais signe. On ne peut pas changer l'électorat serbe.

» Il faut dialoguer avec eux, quelle que soit la personne qui est à leur tête, et même après sept ans de patience de notre part : voilà notre position. Il faut que les Serbes comprennent la situation dans la région, sinon la tragédie continuera. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

Les députés russes reportent un vote de censure du gouvernement

MOSCOU
de notre correspondante

Boris Eltsine a choisi de sauver la face des députés communistes de la Douma qui avaient demandé, mercredi 15 octobre, en période de débat budgétaire, le vote d'une *motion de censure contre le gouvernement* des « jeunes réformateurs » russes, En leur adressant un message de dernière minute très conciliant, le président russe a donné aux communistes, qui forment le principal groupe parlementaire, la possibilité de voter pour un report d'une semaine de ce vote sans trop se déjuger, alors que leur motion de censure n'avait plus aucune chance de passer. Les motivations de M. Eltsine semblent donc dépasser ce qui a l'apparence d'un bras de fer classique exécutif-législatif.

Avec sa Constitution, adoptée *dans la foulée du renvoi* par la force du Parlement en 1993, Boris Eltsine est en effet à l'abri de toute fronde des députés : même si ceux-ci votent une motion de défiance, le président garde le pouvoir de choisir entre une dissolution et le *choix d'un nouveau premier ministre*. Il se trouve que l'actuel chef du gouvernement, Viktor Tchernomyrdine, a les faveurs de la majorité que forment les forces de « centre-gauche » à la Douma, y compris les communistes, qui réservent leurs critiques à ses jeunes adjoints promus en mars, Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov.

Boris Eltsine aurait ainsi le choix d'utiliser un vote de censure soit pour une dissolution de la Douma dont il agite la menace, soit pour reprendre à terme M. Tchernomyrdine à son poste, éventuellement délesté de l'un ou de l'autre de ses adjoints « réformateurs ». Celui-ci aurait alors tout loisir de se mettre « en réserve », en prévision de la seule élection qui compte en Russie : la présidentielle, prévue en l'an 2000. Une telle perspective semblait caressée par certains députés de l'opposition nationalo-communiste, ce qui avait donné du poids à l'hypothèse qu'un vote de défiance, avec ses conséquences imprévisibles, aurait, pour une fois, des chances de passer à la Chambre basse du Parlement.

De nombreux députés ont témoigné de la quasi panique qui s'était emparée mercredi des élus communistes, qui craignaient avant tout d'être pris à leur propre jeu en provoquant une dissolution de la Douma. Leur position est en effet des plus inconfortables, car ils sont soumis à une forte pression par leur base dans les régions, où la *« fin de la crise »* annoncée par le gouvernement moscovite ne fait pas recette, alors que les retards des versements de salaires s'accumulent et ceux des retraites reprennent. Le chef communiste, Guennadi Ziouganov, a saisi avec empressement la perche tendue mercredi par Boris Eltsine : *« Je ne veux pas la confrontation, je ne veux pas d'élections anticipées, ne me mettez pas pas une situation délicate »*, a indiqué le président russe dans un message lu juste avant le vote des députés. Cette menace à peine voilée d'user de son droit de dissolution s'accompagnait d'une offre de dialogue dans le cadre d'une « table ronde », longtemps réclamée sans succès par M. Ziouganov. Ce dernier peut ainsi arguer d'un succès et promettre à son parti qu'il obtiendra une révision du budget 1998 en cours de discussion.

Sophie Shihab

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
IP
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 4 Novembre 1996. **Marie-Christine Marthe Renée CHAGNOT** divorcée **LOSTIE DE KERHOR**, nee le 22 Février 1947 à VILLENAVE D'ORNON. **appel du 13/11/1996**, été condamnée à dix mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 20.000 Francs, **appel irrecevable par désistement par arrêt contradictoire du 12 Février 1997 CA PARIS**, pour :
– *Soustraction à l'établissement ou* au paiement de l'impôt, omission de déclaration en 1990 et 1991 à PARIS, Art.1741 AL.1 C.G.I., Art.1741 AL.1, AL.3, Art. 1750 AL.1 C.G.I.
– Omission d'écriture dans un livre comptable en 1990 à PARIS, Art. 1743 AL.1 1° C.G.I., Art.8, Art.9 C.COMMERCE, Art.1743 AL.1, Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 30 Avril 1997. **Pierre Jean Marie BOUCHEREAU**, né le *10 Décembre 1948 à PARIS* (6ème), a été condamné à trois amendes de 10.000 Francs, pour :
– Emploi de salarié sans prévoir de protection contre chute-bâtiment ou travaux public le 17 Avril 1996 à PARIS, Art.L.263-2 L.231-2 C.CTRAVAIL Art.5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 décret 65-48 du 08/01/1965, Art.L.263-2, L.263-6 AL.1 QC. TRAVAIL.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision durant 7 jours aux portes de l'entreprise et la publication du jugement par extrait, dans le quotidien LE MONDE.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 3 Juillet 1996. **André BALESTA**, né le 30 Septembre 1941 à CASTAGNEDE (64), a été condamné à dix huit mois d'emprisonnement avec sursis, pour :
– Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu au titre des années 1984 et 1985
– Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices clos les 31 Mars 1984 et 31 Mars 1985
– Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement partiel de la TVA afférente à la période du 1er Décembre 1983 au 31 Mars 1985
Faits prévus et punis par les articles 1741 et 1750 du code général des impôts.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 3 Juillet 1996. **Nadine *PARADIS HIARE* épouse BALESTA**, née le 18 Octobre 1957 à TARBES (65), a été condamnée à six mois d'emprisonnement avec sursis, pour :
– Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu au titre des années 1984 et 1985
Faits prévus et punis par les articles 1741 et 1750 du code général des impôts.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 13 Mars 1997, **Albert FEINGOLD**, né *le 28* Septembre 1943 à AVAILLES LIMOUZINE (86), a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis simple, pour :
– Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration en 1993 à PARIS, Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 CG.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision par extrait, pendant trois mois à la mairie du domicile du contribuable et sa publication également par extrait au JOURNAL OFFICIEL, LE FIGARO et LE MONDE.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - *11ème Chambre - le 3 Juillet 1996*. **Roger PARADIS HIARE**, né le 14 Octobre 1936 à TARBES (65), a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis, pour :
– Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu au titre des années 1983 et 1984
– Complicité de soustraction *frauduleuse à l'établissement ou* au paiement de l'impôt sur les sociétés au titre des exercices clos les 31 Mars 1984 et 31 Mars 1985 commise par André BALESTA
– Complicité de soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement partiel de la TVA afférente à la période du 1er Décembre 1983 au 31 Mars 1985 commise par André BALESTA
– Recel de fraude fiscale, fait commis de courant 1984 à courant 1986
Faits prevus et punis par les articles 1741 et 1750 du code général des impôts Art.321-1, Art.121-6 et 121-7 du code pénal.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, *dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi* que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 30 Avril 1997, **Paul SILVERA**, né le 1er Avril 1962 à MARSEILLE, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, une amende de 50.000 Francs, pour :
– Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration de *1993 à 1994* à *PARIS*, Art.1741, AL.1 C.G.I., Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement CONTRADICTOIRE, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 1er Avril 1997, **Pierre Jacques PAUTRET**, né le 12 *Mars 1945* à *PARIS 14ème*, a *été* condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, une amende délictuelle de 50.000 Francs, dispense d'inscription au B2, pour :
– Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de *déclaration de 1992* à *1994* à *PARIS*, Art.1741 AL.1 C.G.I., Art.1741 AL.1, AL.3, Art. 1750 AL.1 C.G.I.
– Omission d'écriture dans un livre comptable de 1993 à 1994 à PARIS Art. 1743 AL.1 1° C.G.I., Art.8, Art.9 C.COMMERCE, Art.1743 AL.1, *Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1* C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE *et LE FIGARO*.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

هكذا من الأصل

Bruxelles et Washington prolongent leurs tractations sur les lois extraterritoriales américaines

Les Européens renoncent à réactiver leur recours auprès de l'OMC

Les négociations entre l'Europe et les Etats-Unis sur les lois américaines Helms-Burton et D'Amato vont se poursuivre au-delà de la date-butoir du 15 octobre, a annoncé, mercredi soir, un porte-parole européen, à l'issue de deux journées de discussions à Bruxelles. Ces lois adoptées en 1996 par le Congrès prévoient des sanctions contre les entreprises étrangères en cas d'investissements à Cuba, en Iran et en Libye.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Américains et les Européens, *qui négociaient les 14 et 15 octobre* à Bruxelles, ne sont pas parvenus à trouver l'accord qui aurait dispensé l'Union, de manière définitive, des rigueurs des deux lois américaines à portée extraterritoriale : la loi Helms-Burton, qui, menace de sanctions à l'appui, vise à freiner *les échanges avec Cuba, et la loi* D'Amato-Kennedy, dont l'objet est d'empêcher les investissements de plus de 20 millions de dollars en Libye et en Iran.

Les deux parties ont estimé cependant que les progrès faits justifiaient la poursuite des tractations. En d'autres termes, *elles préfèrent* le statu quo à l'affrontement. Cela veut dire que Sir Leon Brittan, le Commissaire européen en charge de la politique commerciale, a renoncé, pour l'instant, à réactiver l'instance d'arbitage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), *que l'Union avait saisie en* 1996. Ses travaux avaient été suspendus en avril 1997, après qu'Américains et Européens se furent mis d'accord sur un arrangement provisoire qu'il fallait compléter et confirmer.

Relancer le panel, qui ne porte que sur la loi Helms-Burton, aurait signifié la fin de cet arrangement, qui a l'avantage (recherché bien sûr par la Commission lorsqu'elle l'a négocié) de protéger les entreprises européennes contre les effets des deux lois américaines. Or la loi D'Amato-Kennedy a une portée économique sensiblement plus lourde pour les Européens.

C'est en raison de cet arrangement provisoire et par souci de ne pas voir relancé un recours européen *devant l'OMC, qu'elle a de* grandes chances de perdre, que l'administration Clinton a choisi jusqu'ici de ne pas sévir contre Total. La décision du groupe pétrolier français d'engager, aux côtés de compagnies russes et malaisiennes, un important investissement *en Iran contrevient en effet* aux injonctions de la loi D'Amato-Kennedy.

La sorte d'armistice conclu mercredi soir illustre le caractère inhabituel, autant complice qu'adversaire, de la relation entre la Commission européenne et l'administration américaine dans cette affaire. Ces deux jours de débat n'ont pas vraiment permis de progresser. S'agissant de la loi Helms-Burton, les *Européens voudraient* échanger une dérogation définitive contre un simple encouragement à leurs entreprises à n'engager d'opérations portant sur des biens expropriés par le régime de Fidel Castro.

Progrès ou pas, Américains et Européens ont estimé qu'ils avaient un intérêt commun à continuer le dialogue. Aucun nouveau délai n'a été fixé, sinon que les deux parties saisiront toutes les opportunités qui pourraient se présenter d'ici au sommet transatlantique de décembre.

Il serait évidemment préférable *que, d'ici là, Européens et Améri*cains trouvent un terrain d'entente. Car les contentieux, commerciaux et autres, s'accumulent. Il y a la série des litiges agroalimentaires : bœuf aux hormones (l'UE, qui a perdu le panel, a porté le cas devant l'instance d'appel de l'organe de règlement des différends), bananes (l'UE est contrainte de modifier sa réglementation), normes sanitaires s'appliquant à la production et aux échanges de volailles... Mais pointe également une série de querelles ayant trait à la mise en œuvre de l'accord intervenu à l'OMC sur les services de télécommunications, et notamment le commerce électronique, d'une ampleur économique potentielle considérable. L'Union considère que Washington ne respecte pas les engagements pris. L'idée du sommet transatlantique bisannuel serait plutôt de célébrer un partenariat. Des deux côtés, on ne souhaite pas en faire un lieu de récriminations supplémentaire.

Philippe Lemaître

Ibrahim Ferradaz, ministre cubain de l'investissement étranger

« En dépit de la loi Helms-Burton, des entreprises de plus de quarante pays sont présentes à Cuba »

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Le ministre cubain de l'investissement étranger et de la collaboration économique, Ibrahim Ferradaz, *fait le point sur les* conséquences à Cuba de la loi américaine Helms-Burton, qui vise les entreprises étrangères commerçant avec l'île.

« Quels sont les effets de la loi Helms-Burton ?

– Ils sont difficiles à évaluer. Cer*tains chefs d'entreprise ont* eu peur et ont renoncé à leurs projets. Fin 1996, il y avait 260 associations avec des capitaux étrangers. Au premier semestre de cette année, nous avons négocié plus de nouvelles affaires avec des partenaires étrangers que durant la même période *de 1996. Les accords signés* concernent trente-quatre secteurs de l'économie, depuis l'exploration pétrolière jusqu'au tourisme.

» Cette loi, votée par le Congrès des Etat-Unis, a compliqué notre accès aux financements externes ; le risque-pays est plus élevé. Les *crédits que nous obtenons ont des* taux élevés, de 15 % à 20 %, et sont de courte durée, entre 180 et 360 jours. En dépit des fortes pressions américaines, nous avons signé 27 accords de promotion et de protection réciproque des investissements, dont un avec la France en avril.

– Que pensez-vous des négociations entre l'Europe et les *Etats-Unis sur la loi Helms-Burton* ?

– *L'Union européenne s'efforce* d'atténuer les conséquences de ce texte, qui constitue une agression du début jusqu'à la fin. Attendons de voir ce qui ressort de ces négociations, mais nous percevons peu de bonne volonté de la part des autorités américaines. Au contraire, les initiatives concrètes du Congrès vont dans le sens d'un durcissement de cette loi.

– D'où viennent les principaux investissements étrangers et quel est leur montant total ?

– *Un peu plus de 50 % des inves*tissements viennent de l'Union européenne. Dans le peloton de tête figurent les Espagnols, les Canadiens, les Mexicains, les Italiens, les Français, les Hollandais et les Britanniques. Des entreprises de plus de quarante pays sont représentées à Cuba, venant de pays aussi divers que le Chili, le Liban et l'Afrique du Sud. Nous examinons en ce moment 140 nouveaux projets d'investissement. Quant à leur montant total, le dernier chiffre que nous avons donné, il y a deux ans, est de 2,1 milliards de dollars.

– Où en êtes-vous dans le secteur des télécommunications, après la reprise des intérêts du *mexicain Domos par l'italien* STET ?

– Demandez à nos partenaires étrangers : nous nous sommes fixé pour règle de ne rien dire avant eux. Déjà, on peut constater que le téléphone s'est amélioré à Cuba. Il s'agit d'une activité prometteuse, où l'on parle en centaines de millions de dollars.

– D'autres secteurs importants comme l'électricité vont-ils s'ouvrir aux capitaux étrangers ?

– Notre législation permet aux entreprises étrangères d'investir dans tous les secteurs sauf les services publics *d'éducation et de santé* et les forces armées. Les investissements nous donnant accès à de nouvelles technologies, à de nouveaux marchés et à des capitaux frais permettant de moderniser notre appareil productif nous intéressent. Technologie, marché, capital : tout est possible à condition qu'il s'agisse d'un associé honorable. Nous dépendons pour la production d'électricité de l'achat de combustible à l'étranger. La formule d'association est liée à l'introduction d'une technologie plus performante permettant d'économiser des devises. Nous négocions actuellement sur la base d'un schéma garantissant une grande sécurité à l'investisseur étranger, car il prévoit *un prix garanti en devise du kilowatt.*

– Y a-t-il des compagnies françaises intéressées ?

– Il doit y en avoir, car les Français sont très intelligents. Dans le domaine énergétique, la compagnie Elf a publiquement annoncé à la télévision cubaine un important projet de production *de gaz de pétrole liquéfié*, qui va nous permettre d'éliminer progressivement le kérosène, combustible domestique qui n'est pas recommandé du point de vue de la santé publique.

– Une compagnie britannique, Premier Ltd, s'est déclarée très optimiste quant à la *possibilité* de trouver du pétrole à Cuba. Qu'en est-il réellement ?

– Une dizaine de compagnies étrangères sont engagées dans la recherche pétrolière à Cuba. Je ne pense pas qu'elles signeraient ces contrats à risque s'il n'existait pas une possibilité réelle de trouver du pétrole. Les perspectives me paraissent encourageantes. »

Propos recueillis par Jean-Michel Caroit

Bill Clinton s'incline devant la priorité donnée par le Brésil au Mercosur

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Les Etats-Unis ont enfin compris qu'ils ne parviendront pas à faire plier le Mercosur [l'union douanière associant le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) *et qu'ils doivent, pour l'heure, s'accommoder du leadership brésilien dans la région. »* Ces propos d'un diplomate européen résument l'*aggiornamento* diplomatique annoncé par Bill Clinton au cours de sa visite officielle de trois jours au Brésil, qui a pris fin mercredi 15 octobre. Venu plaider en faveur de l'entrée en vigueur anticipée d'une zone de libre-échange des Amériques englobant tous les Etats du continent à l'exception du Cuba, le président américain a pris acte de la détermination de son homologue brésilien, Henrique Cardoso, de *« consolider le Mercosur »* en préalable à *« l'intégration hémisphérique »* prévue en 2005, en vertu de l'accord conclu il y a cinq ans à Miami (Floride) par les trente-quatre pays concernés.

En l'occurrence, le chef de l'Etat brésilien a campé sur les positions qu'il avait exposées à l'occasion de la réunion des ministres du commerce des trois Amériques, organisée à la mi-mai à Belo Horizonte, dans le centre du pays (*Le Monde* daté 18-19 mai). Engagé à son tour dans une offensive de charme envers un futur partenaire que Jacques Chirac avait, lors de son périple sud-américain effectué en mars, chaleureusement courtisé au nom de l'Union européenne, M. Clinton n'a pas hésité à déclarer son *« soutien »* au Marché commun du cône sud. L'*« association de rien du tout »*, systématiquement dénigrée jusque-là par la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, n'est plus jugée incompatible avec le grand projet commercial continental.

Après avoir vainement joué la carte de l'intimidation, Washington s'est rendu aux arguments du ministre brésilien des relations extérieures, Luiz Felipe Lampreia. Tout en rappelant que, depuis le début de la décennie, le taux moyen de taxation des importations avait chuté de 58 % à 12 %, ce dernier a mis l'accent sur les risques qu'entraînerait pour l'industrie brésilienne *« une exposition à la concurrence étrangère à laquelle elle n'est pas encore préparée »*. D'autant que les échanges avec les Etats-Unis devraient être responsables de la moitié du déficit commercial brésilien de 12 milliards de dollars attendu pour 1997.

Durant son premier mandat, M. Clinton n'avait pas ressenti une urgence impérieuse à se rendre en Amérique du Sud, territoire longtemps considéré à la Maison Blanche comme une chasse gardée intouchable. Son premier voyage dans la région ne se déroule pas sous les meilleurs auspices : sans le *« fast-track »* (une procédure, en cours d'examen au Congrès, permettant au président de négocier des accords commerciaux, que le Parlement doit ensuite approuver ou rejeter en bloc sans pouvoir les amender), ses initiatives diplomatiques pèchent, pour les Brésiliens, par leur caractère aléatoire.

UNE GAFFE ET DES « REGRETS »

Pour M. Clinton, il s'agit d'un sérieux handicap à l'heure où les rivaux de l'Union européenne s'apprêtent à dresser, le mois prochain à Montevideo, en Uruguay, le bilan de l'accord-cadre signé, en 1995 à Madrid, avec le Mercosur. Selon un négociateur, cette réunion de la sous-commission mixte commerciale pourrait déboucher sur *« l'élaboration d'un projet beaucoup plus ambitieux »*, qui serait discuté à Bruxelles *« dès le printemps prochain »*.

Déjà fragilisé par l'étroitesse de sa marge de manœuvre en matière de négociation commerciale, le président américain a dû, en outre, s'employer à éteindre le début d'incendie diplomatique déclenché par le rapport sulfureux rédigé par l'ambassade des Etats-Unis à Brasilia à l'intention des investisseurs américains. Une référence à *« la corruption endémique dans la culture brésilienne »* a provoqué une levée de boucliers face à *« l'arrogance de l'Empire »*.

En saluant, dans son premier discours, quelques monstres sacrés du patrimoine artistique brésilien ainsi qu'Alberto Santos Dumont, généreusement promu *« père de l'aviation »*, M. Clinton avait préparé le terrain aux *« regrets »* qu'il a présentés le lendemain à propos de la gaffe de ses services diplomatiques. D'un autre côté, les tireurs d'élite omniprésents, l'obligation faite à certaines éminences politiques locales de se soumettre aux détecteurs de métaux et les innombrables exigences de ses services de sécurité ont nourri les commentaires acerbes de la presse brésilienne.

Mercredi après-midi, avant leur départ pour l'Argentine, dernière étape de leur voyage sud-américain, les époux Clinton ont visité la cité olympique de Manguira, dans le nord de Rio, où ils ont été accueillis par Pele, le ministre des sports. Le bain de foule qui a suivi la piètre exhibition, balle au pied, du président américain, a mis à vif les nerfs de ses gardes du corps.

Jean-Jacques Sevilla

COHABITATION Jacques Chirac a formulé une critique implicite des décisions du gouvernement sur la réduction du temps de travail en déclarant, jeudi 16 octobre, à Clermont-Ferrand, que *« le dialogue social et la concertation »* sont *« la seule méthode qui convienne »*. Le chef de l'Etat se montre ainsi en accord avec les chefs d'entreprise qui rejettent la loi-cadre sur le passage aux trente-cinq heures au 1er janvier 2000, annoncée le 10 octobre par Lionel Jospin. ● DERRIÈRE UNE APPARENCE de courtoisie et un respect scrupuleux des formes, la cohabitation donne lieu à une compétition rude pour l'information interne et pour l'« image » externe des deux pôles de pouvoir. ● LIONEL JOSPIN avait indiqué que les ministres concernés répondraient *aux remarques de* M. Chirac, ce que Jean-Pierre Chevènement a *fait, mercredi,* au sujet de son projet de loi sur l'immigration.

Jacques Chirac cherche à tirer profit de l'opposition aux 35 heures

Le rejet par les chefs d'entreprise de la méthode adoptée par Lionel Jospin sur la réduction du temps de travail donne l'occasion au chef de l'Etat de tenter de ressouder derrière lui l'opinion de droite, ce thème étant moins risqué à ses yeux que celui de l'immigration

ET JEAN GANDOIS démissionna de la présidence du CNPF... A l'Elysée, lundi, on se frotte les mains. La réaction violente du patronat au lendemain de la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail est une bonne surprise pour le chef de l'Etat.

M. Chirac, qui n'a jamais entretenu de très bons rapports avec le CNPF, craignait que la séduction exercée sur Jean Gandois par Martine Aubry et Dominique Strauss-Kahn ne fasse le jeu du gouvernement. Le débat, brutalement, a pris une nouvelle ampleur. A l'agenda du chef de l'Etat figurait justement, jeudi 16 octobre, un déplacement à Clermont-Ferrand pour inaugurer le salon Europartenariat qui réunit des chefs de petites et moyennes entreprises européennes. Prévu de longue date, ce voyage rapide *offre, dans le contexte nouveau* créé par le débat sur les 35 heures, *une opportunité inattendue d'in*tervention présidentielle.

Le débat sur la réduction du temps de travail a très vite été perçu comme une aubaine politique à ne pas rater et, peut-être, comme l'une des premières vraies batailles de la cohabitation. La volonté affichée par le premier ministre de respecter ses engagements de campagne en imposant un cadre législatif strict (loi-cadre avec date-butoir) aux 35 heures, suscite l'inquiétude des chefs de petites et *moyennes entreprises. C'est là une* cible de prédilection de M. Chirac.

« L'aspiration naturelle à travailler moins ne doit pas compromettre la compétitivité des entreprises françaises », devait observer M. Chirac à Clermont-Ferrand, en soulignant que la réduction du temps de travail ne peut se faire que dans *« le dialogue social et la concertation »*. Dans une critique implicite de la « méthode » de Lionel Jospin, M. Chirac précisait que cette concertation doit être *« ouverte et confiante »*.

Remontée dans les sondages

Le chef de l'Etat a-t-il, grâce à la cohabitation, retrouvé la confiance des Français ? Il serait prématuré de l'affirmer. Certes, pour quatre instituts de sondage sur six (Ipsos, IFOP, BVA, Louis-Harris), il a retrouvé une cote positive, alors que celle-ci était, depuis deux ans, lourdement négative ; mais sa situation est tout juste équilibrée pour CSA et reste nettement négative (41 % de bonnes opinions, contre 58 % de mauvaises) pour la Sofres.

En outre, ce redressement relatif résulte beaucoup plus du dégonflement des opinions défavorables que du renforcement des opinions favorables. Ainsi, depuis le mois de mai, Jacques Chirac a regagné 2 points d'opinions positives pour Ipsos, 3 points pour la Sofres, 4 points pour CSA, 5 points pour l'IFOP et 10 points pour BVA et Louis-Harris. En revanche, les opinions négatives ont chuté de 9 points pour BVA, 13 points pour Ipsos, 15 points pour BVA et Louis-Harris et 16 points pour l'IFOP.

et elle a partiellement failli à la majorité RPR et UDF lors des élections législatives anticipées.

Depuis le début de la semaine, les députés et les sénateurs sondés régulièrement par l'entourage du président, traduisent cette montée de la préoccupation dans l'électorat des chefs d'entreprise. L'occasion de les ressouder ne doit pas être perdue.

CACOPHONIE

Pour le président, elle présente plusieurs avantages : il s'adresse ainsi aux « petits » et n'apparaît pas comme le soutien du CNPF, le « clan des cigares ». Il ne s'oppose pas non plus directement à la réduction du temps de travail, qui suscite l'adhésion d'une large par*tie de l'opinion, mais distingue* les grandes entreprises – qui ont les *moyens de s'organiser – des petites* et moyennes qui craignent pour l'augmentation de leurs charges et de leur compétitivité sur le marché international.

Enfin, dernier avantage : sur ce sujet, qui peut permettre au RPR et à l'UDF de présenter un front commun, contrairement à la cacophonie qui a accompagné la discussion du projet de loi de Mme Aubry sur les emplois-jeunes, l'opposition ne se voit pas concurrencée par son rival quotidien, le Front national. Comme le souligne un dirigeant politique de l'opposition, *« c'est l'un des rares sujets sur lesquels la droite républicaine garde sa crédibilité »*. Il est donc probable que ce thème ne sera pas abandonné de sitôt par l'Elysée.

*L'exemple donné par cette inter*vention présidentielle sur la réduc*tion du temps de travail est assez* révélateur du climat de la cohabitation. Derrière la courtoisie et le respect absolu des formes institutionnelles, le président de la République et le premier ministre sont désormais installés dans un face-à-face dur, où aucune erreur n'est pardonnée.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on admet volontiers que la méthode de travail a complètement changé. *« Nous devons désormais tous faire de la politique »*, observe l'un des conseillers. La greffe de deux « politiques » sur l'équipe élyséenne, Jacques Toubon et Roger Romani, s'est d'ailleurs faite sans difficulté. Tout le monde convient que, chaque lundi, la réunion de cabinet présidée par Jacques Chirac lui-même, offre à chacun une grande liberté de com*mentaire, dont le chef de l'Etat se* montre friand. *« En ce moment, Chirac est étonnant d'élasticité. Il va très vite, mais dans tous les sens »*, observe un de ses interlocuteurs.

Tirant les leçons de l'échec de la dissolution, Jacques Chirac se montre également très soucieux d'entretenir directement des contacts politiques réguliers avec les élus, qu'il se reproche aujourd'hui ne pas avoir assez écoutés. Chacun de ses voyages en province est ainsi mis à profit pour rencontrer les troupes RPR et UDF, et surtout remobiliser une jeune génération secouée par l'échec de juin et tentée de raccrocher les gants, avec laquelle il n'a pas eu le temps d'instaurer une complicité.

ÉTROITE COLLABORATION

Toute la difficulté, pour M. Chirac, est cependant de ne pas apparaître dans le rôle unique du chef de l'opposition, dans lequel, à Matignon, on est tenté de l'enfermer. Si les relations avec le RPR de *Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy* ne sont pas encore confiantes, l'en*tourage du chef de l'Etat travaille* en étroite collaboration avec les groupes parlementaires. De l'UDF et du RPR à l'Assemblée nationale et au Sénat, on attend qu'ils s'opposent réellement, notamment sur le projet de loi de finances et sur l'immigration, afin de laisser au chef de l'Etat un espace particulier d'expression.

Les semaines à venir devraient en effet permettre au chef de l'Etat d'intervenir sur l'immigration, mais si la réduction du temps de travail a été perçue comme une aubaine, il n'en va pas de même de ce sujet hyper-sensible pour la droite, à quelques mois des élections régionales. Le président de la République a ainsi décidé de limiter, mercredi 15 octobre, en conseil des ministres, son propos sur les deux projets de loi relatifs à l'immigration, en ne rendant compte publiquement que de ses *« réserves »*.

L'Elysée fait le pari que sur la question de l'immigration, surtout en période pré-électorale, l'écueil est la règle et la bonne gestion, l'exception. Toute la question est de ne pas trébucher le premier.

Pascale Robert-Diard

La douloureuse facture de téléphone de l'Elysée

LES DÉPENSES de l'Elysée seraient-elles inversement proportionnelles à la réalité du pouvoir qui s'y exerce ? Inscrit dans les charges communes du projet de loi de finances, le budget de la présidence de la République devrait passer de 20,2 millions de francs en 1997 à 40,5 millions de francs en 1998.

Ce doublement des crédits pourrait s'expliquer par la cohabitation : Matignon ne fournissant plus ni les informations ni les conseillers techniques ou politiques, l'Elysée doit suppléer à ce déficit brutal d'informations et de réseaux en augmentant ses dépenses. L'équipe du chef de l'Etat a été renforcée – en récupérant, au passage, des collaborateurs d'Alain Juppé à Matignon, tel l'ancien directeur de son cabinet, Maurice Gourdault-Montagne, ou le chef de son service de presse, Agathe Samson –, et un certain nombre de conseillers qui n'apparaissaient pas dans l'organigramme ont été officialisés.

PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS D'ARRIÉRÉS

Ce n'est pas là qu'il faut chercher l'explication de l'inflation brutale du budget de l'Elysée. Pratiquant une gestion de bon père de famille, la présidence de la République a tout simplement anticipé les dépenses nouvelles auxquelles elle va devoir faire face en 1998. Parmi celles-ci, indique-t-on officiellement dans l'entourage du chef de l'Etat, figurent les frais d'affranchissement du courrier et surtout, les factures de téléphone.

Au printemps, un accord a été passé entre France Télécom et les administrations et services de l'Etat sur le paiement de leurs communications téléphoniques. Soucieux de maîtriser ses coûts au moment où le marché s'ouvre à la concurrence et où il doit présenter la gestion la plus rigoureuse à ses futurs actionnaires, France Télécom voulait en finir avec cette question qui se traduit, selon l'entreprise, par deux milliards de francs d'arriérés environ. L'Elysée, au même titre que les administrations, est soumis au régime commun et doit donc, désormais, payer toutes ses factures.

Le même souci de rigueur a poussé La Poste à négocier avec ses prestigieux clients, ainsi qu'avec les collectivités locales, l'affranchissement du courrier. A la suite d'un accord intervenu avec l'Elysée, il a été convenu que la présidence de la République paierait ses timbres à compter du 1er janvier 1997.

En période de cohabitation, on a coutume de dire que l'Elysée garde le ministère de la parole... Orale et écrite, on en connaît désormais le prix : 20 millions de francs.

P. R.-D.

Une bataille de tous les instants pour conquérir ou

VENDREDI 10 OCTOBRE, à *l'occasion du sommet du Conseil* de l'Europe, à Strasbourg, Jacques Chirac rencontre le président polonais. Il a demandé au ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, d'assister à cet entretien bilatéral. Alexandre Kwasniewski, dont la majorité vient de perdre les élections législatives, se penche vers le chef de l'Etat français et lui demande de lui expliquer les règles de la cohabitation. *« C'est très simple,* lui répond Jacques Chirac, en présence du ministre socialiste. *Il faut être courtois, très courtois, sinon le peuple n'aime pas. Alors tu attends, tu es courtois, très courtois et, un jour, tu frappes un grand coup. »*



RÉCIT

M. Chirac n'a pas tout dit au président polonais. Pour être publiquement courtoise, la cohabitation qui s'est instaurée depuis le mois de juin entre l'Elysée et Matignon n'en a pas moins ses batailles de principe, ses susceptibilités protocolaires, ses irritations quotidiennes et ses chausse-trapes diplomatiques. Ces « petits coups » se distribuent dans les arrière-cours, dans les cuisines où se fabrique, au quotidien, l'une des armes stratégiques de la cohabitation : les « images » respectives du chef de l'Etat et du premier ministre.

● **La bataille des communiqués.** Ce jour d'octobre, à l'Elysée, la cellule diplomatique est en colère. Elle vient, une fois de plus, de se faire « griller » par Matignon sur *la présentation des enjeux d'un* sommet diplomatique – la ren*contre franco-italienne de Cham*béry – et n'apprécie pas du tout d'avoir été ainsi devancée dans le domaine « partagé ». Quelques semaines plus tôt, avant le sommet franco-allemand de Weimar, le 18 septembre, les services du premier ministre avaient déjà pris de court l'Elysée en organisant, les premiers, une rencontre avec la presse pour donner leur vision des relations entre Paris et Bonn.

S'exprimant à son tour devant les journalistes, comme il est de tradition avant toute intervention du chef de l'Etat en matière de politique étrangère, la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, se voyait contrainte de répéter, sur les relations franco-italiennes, ce que Matignon avait déjà dit... Le résultat recherché est atteint. Sur les dépêches de l'Agence France-Presse (AFP), auxquelles sont abonnées, bien sûr, toutes les chancelleries étrangères, la parole de Matignon devance celle de l'Elysée.

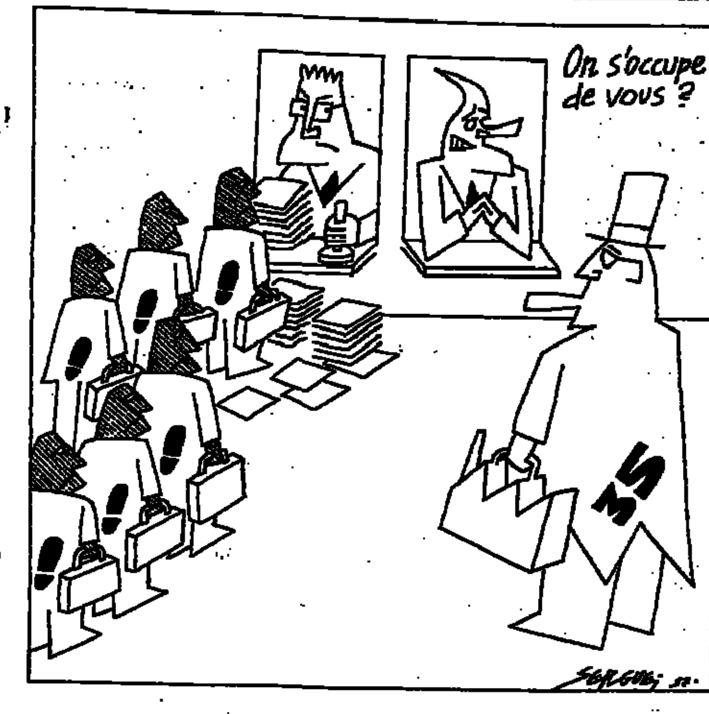
La riposte ne tarde pas. Mercredi 8 octobre, soit deux jours avant le sommet du Conseil de l'Europe à Strasbourg, l'Elysée divulgue, avec une exceptionnelle anticipation, l'intégralité du message que M. Chirac devait adresser à ses homologues chefs d'Etat et de gouvernement vendredi. Cette fois, la voix de Matignon devra attendre samedi, et le discours de clôture du sommet par M. Jospin, pour se faire entendre.

La revanche « italienne » est encore plus savoureuse, mardi 14 octobre. A 12 h 10, l'AFP annonce, dans une dépêche signée de son correspondant à l'Elysée, que le *président démissionnaire du* conseil italien, Romano Prodi, a té*léphoné au chef de l'Etat « pour le tenir au courant de l'évolution de la situation politique en Italie »*. Deux minutes plus tard, à 12 h 12, en provenance cette fois de Matignon, une autre dépêche indique que M. Prodi s'est entretenu avec M. Jospin *« pour l'informer de la fin de la crise politique en Italie »*.

A l'instant où il découvre les deux dépêches, le conseiller en communication de Matignon, Manuel Valls, s'exclame devant ses interlocuteurs : *« Zut ! A deux minutes près, on était les premiers. Le problème, c'est que Prodi a d'abord appelé Chirac !... »*

● **Dans le champ des photographes.** La cohabitation se joue, aussi, dans le cadre serré d'un téléobjectif. On n'obtient pas par hasard l'image complice d'Helmut

On n'obtient pas par hasard l'image complice d'Helmut Kohl penché amicalement sur l'épaule de Jacques Chirac au sommet de Weimar



La droite est partagée entre « référence » et irrévérence

POUR L'OPPOSITION, lui, c'est lui, et eux, c'est eux. Depuis l'affront du colloque organisé le 20 septembre par Edouard Balladur, où les dirigeants de l'opposition avaient réussi le tour de force de ne pas citer Jacques Chirac tout en le critiquant, l'UDF et le RPR tentent de fixer le tour de leurs relations avec le président de la République. Au RPR, elles se résument en une formule : M. Chirac n'est pas le chef, pas le patron, mais il est *« la référence »*. De Philippe Séguin à Jean-Louis Debré, en passant par Nicolas Sarkozy, la formule fait figure de plus petit dénominateur commun. Elle permet de prendre en compte le message émis par les députés néogaullistes élisant à leur tête un chiraquien, sans froisser le président du RPR. Edouard Balladur lui-même a expliqué, devant les parlementaires du mouvement, que le sort du RPR et celui du président de la République sont désormais *« liés »*.

Avec l'UDF, on est loin d'une pareille « normalisation ». L'interpellation adressée au chef de l'Etat par François Léotard lors de la parution du livre d'André Rougeot et de Jean-Michel Verne, *L'Affaire Yann Piat*, a donné une illustration de la méfiance qui anime certains dirigeants de la confédération à son endroit. Sans doute M. Léotard ne résume-pas l'UDF, comme en témoigne encore l'entretien accordé par Claude Goasguen à *Libération* du 16 octobre : le secrétaire général de la confédération se refuse à voir en son président le chef capable de faire la synthèse entre les aspirations libérales et *« sociétales »* à droite. Partant, chacun de son côté, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, et François Bayrou, président de Force démocrate, s'emploient à reconstruire un discours capable à nouveau de séduire les électeurs. Sans référence à Jacques Chirac.

Le chef de l'Etat, en revanche, se préoccupe fort de l'opposition. M. Chirac continue de voir les élus du RPR, mais aussi de l'UDF, et, parmi eux, il porte une attention spéciale aux plus jeunes et aux députés battus en juin. C'est ainsi qu'Alain Gest (UDF-DL), ancien député de la Somme, et Jean-Pierre Philibert (UDF-DL), ancien député de la Loire, ont été reçus à l'Elysée en début de semaine. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, a eu droit lui aussi, mercredi 15 octobre, à une entrevue avec M. Chirac.

A chacun de ses déplacements en province, c'est devenu un rituel, le président de la République rencontre les élus de l'opposition. Il porte un soin tout particulier aux régions où, les élections partielles le démontrent, l'opposition semble perdre pied face au Front national, comme dans le Languedoc-Roussillon et en Alsace. M. Chirac est soucieux de voir l'opposition retrouver, après plusieurs mois d'atonie, une capacité d'expression. Il n'entend en effet pas endosser seul le rôle d'opposant à la majorité de gauche. Une opposition requinquée est une condition indispensable pour qu'il puisse élargir sa marge de manoeuvre.

Cécile Chambraud

Derrière un respect formel des prérogatives, les deux « maisons » restent sur le qui-vive

LONGTEMPS sous-estimé par une bonne partie de la droite, Lionel Jospin n'entend pas tomber dans le même travers en paraissant tenir pour négligeable le poids politique de Jacques Chirac après sa dissolution manquée. Aussi le premier ministre a-t-il fixé une règle simple pour lui-même et pour les membres de son cabinet : respecter scrupuleusement et intégralement les prérogatives du chef de l'Etat. Dans les moindres détails. Ainsi, l'Elysée s'est montré chagrin quand Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, a annoncé un changement de date du conseil des ministres, en raison d'un voyage de M. Chirac à l'étranger. La remontrance a été transmise à l'intéressée : c'est la présidence de la République qui, dorénavant, se chargera elle-même de rendre public ce type d'information.

Plus encore que d'avoir à respecter les prérogatives du président, les conseillers du premier ministre ont pour consigne de ne pas s'exprimer sur la cohabitation. Pour l'avoir outrepassée, en portant, *« à titre personnel »*, un jugement mi-ironique, mi-sévère sur M. Chirac, repris dans une dépêche d'agence, Manuel Valls, conseiller pour la communication de M. Jospin, a été lui aussi réprimandé.

Le code de la cohabitation a été implicitement fixé par MM. Chirac et Jospin à l'occasion du 14 juillet. Ayant procédé à une critique en règle de toutes les mesures annoncées par le gouvernement, en assurant qu'il avait lui-même, en quelque sorte, *« le dernier mot »*, le président de la République s'est attiré une leçon constitutionnelle, en conseil des ministres, de la part du chef du gouvernement, sur les droits respectifs des deux têtes de l'exécutif. Sur quoi M. Chirac a fait savoir, par sa porte-parole Catherine Colonna, qu'il continuerait à porter des appréciations sur la politique gouvernementale si bon lui semble. M. Jospin lui reconnaît ce droit, mais ses conseillers confient qu'en agissant ainsi, le président descend dans l'arène et s'expose aux répliques des ministres.

Cette passe d'armes n'a nullement empêché les principaux collaborateurs du président et du premier ministre de travailler quotidiennement ensemble. Si Mme Colonna et M. Valls doivent effectuer un travail commun pour la préparation des sommets bilatéraux et européens, le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, et le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, ont également des contacts fréquents. Il en va de même pour les conseillers diplomatiques – Jean-Maurice Ripert et Jean Vidal à Matignon avec Jean-David Levitte et Pierre Ménat à l'Elysée –, les conseillers pour la défense – Louis Gautier chez M. Jospin avec le vice-amiral d'escadre Jean-Luc Delaunay chez M. Chirac –, les conseillers pour la sécurité intérieure – Bertrand Landrieu, directeur du cabinet du président, et Alain Christnacht, auprès du premier ministre – et les conseillers économiques – Jean-François Cirelli, à l'Elysée, et Pierre Duquesne à Matignon.

COOPÉRATION TECHNIQUE

La coopération de Matignon avec l'Elysée fait que les télégrammes diplomatiques destinés au ministre des affaires étrangères sont transmis également aux services du chef de l'Etat. De même, le premier ministre ne voit aucune objection à la présence d'un représentant de l'Elysée, quand celui-ci le demande, aux réunions interministérielles convoquées à Matignon. Derrière cette coopération technique qui assure, somme toute, le bon fonctionnement de la République, une bataille politique feutrée, mais rude, met aux prises les deux « maisons ». L'Elysée est constamment à la recherche d'informations ; Matignon est attentif aux centres d'intérêt de la présidence et aux « fuites » dont elle bénéficie de la part de hauts fonctionnaires.

Publiquement, M. Jospin s'attache d'autant plus à banaliser la cohabitation qu'il ne veut en aucun cas, pour le moment, paraître se mettre en position de concurrencer le président. Pour autant, le chef du gouvernement ne s'interdit pas de répliquer. La réponse, dit-on dans son entourage, est proportionnée à l'attaque. A deux reprises notables, M. Jospin est monté au créneau lui-même. Le président jugeant, dans un entretien à la télévision russe enregistré à Paris et diffusé lors de sa visite, fin septembre, à Moscou, que le ralentissement des privatisations en France est *« une erreur »*, M. Jospin laisse passer quatre jours avant de répondre, sur TF 1, que, *« formé aux questions internationales »* par François Mitterrand, il avait appris de lui qu'il ne faut pas parler de politique intérieure française à l'étranger. Et, encore moins, critiquer son gouvernement.

Mercredi 15 octobre, c'est le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a souhaité que M. Chirac ne se comporte pas en chef de parti après les *« réserves »* formulées, le matin, au conseil des ministres par le président sur les projets de loi sur l'immigration *(lire page 35)*. M. Jospin se tient en réserve, gradation oblige, mais n'a-t-il pas déjà dit, parlant de la réduction de la « fracture sociale », qu'il préfère, lui, être jugé sur sa politique que sur l'abandon de celle-ci ?

Olivier Biffaud

préserver sa place sur les écrans

Kohl penché amicalement sur l'épaule de Jacques Chirac au sommet de Weimar. Tandis que, dans le palais officiel voisin, s'élabore la politique franco-allemande, on s'affaire dans la salle où se tiendra la conférence de presse : couleur du décor, choix des fauteuils, emplacement des drapeaux, vérification des micros et de la lumière, installation du podium réservé aux photographes. Il y a là deux ou trois fidèles collaborateurs du chef de l'Etat, dont, très souvent, sa fille Claude, qui veille sur chaque détail.

Lorsque, quelques heures plus tard, paraît devant les journalistes le chancelier allemand, en compagnie du chef de l'Etat et du premier ministre français, le ballet a été parfaitement réglé au préalable. M. Kohl s'assoit le premier. A sa droite, M. Chirac. A sa gauche, où l'on attend légitimement M. Jospin, personne. Le chef du gouvernement devra se contenter de figurer à la droite de M. Chirac. Petit cadeau diplomatique de M. Kohl à M. Chirac. Et jolie photo à la clé, sans M. Jospin, le lendemain, dans plusieurs quotidiens français.

● **Préséance protocolaire.** Si le sommet franco-italien de Chambéry a célébré publiquement l'amitié entre les deux pays, il a suscité quelques querelles de frontière entre Matignon et l'Elysée. Un protocole minuté réglait, dans l'enceinte du Carré Curial, où devait avoir lieu la cérémonie d'accueil officiel du président du conseil italien, les arrivées des personnalités. Le cortège du premier ministre arrivait le premier et prenait place dans la cour, puis celui du chef de l'Etat pénétrait à son tour et, enfin, M. Prodi faisait son entrée, pour être accueilli par le chef de l'Etat.

Seulement voilà : pour le plus grand agacement des conseillers de l'Elysée, Lionel Jospin tardait ostensiblement à regagner la place qui lui avait été attribuée, à côté de ses ministres, et semblait bien décidé à ne pas laisser, à quelques minutes des journaux télévisés de 20 heures, son homologue socialiste italien être salué par le seul président de la République sous les applaudissements du public. Relié, par de discrets micros glissés dans leurs manches, aux policiers chargés de la sécurité présidentielle, les conseillers de l'Elysée ont alors donné la consigne de ralentir le cortège de M. Chirac. Rien n'y fit. Le premier ministre restait planté dans l'entrée.

Finalement, le cortège de M. Chirac est arrivé. Les militants RPR invités à venir l'applaudir ont alors rempli parfaitement leur rôle et, devant les caméras installées juste dans le bon angle de prise de vues, le chef de l'Etat s'est livré à un minutieux et chaleureux bain de foule.

De poignée de main en poignée de main, M. Chirac s'est alors rapproché de M. Jospin, dont les traits tendus trahissaient l'agacement. *« Oh ! monsieur le premier ministre ! Vous êtes là ? »*, lui lança le président de la République, feignant la surprise. A cet instant, la voiture de M. Prodi s'est avancée. Les images du bain de foule étaient, elles, déjà parvenues aux chaînes de télévision.

P. R.-D.

L'Assemblée rétablit une partie de l'avantage fiscal pour les personnes seules ayant élevé un enfant

Les députés du PS renoncent à un amendement limitant les effets de la loi Pons

Les députés ont repris jeudi 16 octobre l'examen *du projet de loi de finances 1998. Ils ont fixé à* 5 000 francs le plafond de l'avantage fiscal accordé aux personnes ayant élevé seules un en*fant, que le gouvernement souhaitait réduire à* 3 000 francs. Mercredi soir, six suspensions de séance ayant interrompu les travaux, seul l'ar*ticle 1er autorisant le gouvernement à percevoir* les impôts existants a pu être voté.

LES DÉPUTÉS de la majorité *ont adopté, jeudi 16 octobre*, en milieu de matinée, avec l'accord du gouvernement, l'amendement de la commission des finances relevant à 5 000 francs, contre 3 000 francs initialement prévus par le gouvernement, le plafond de l'avantage fiscal procuré par la demi-part supplémentaire dont bénéficient les personnes seules – célibataires, divorcés ou veufs – ayant un enfant majeur de plus de vingt-six ans. L'opposition, qui voulait qu'il soit encore plus élevé, s'est abstenue. Les communistes ont retiré leur amendement portant ce plafond à 8 000 francs. La disposition adoptée représente un coût pour l'Etat de 1,6 milliard de francs. Selon le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, *« pratiquement aucun retraité ne deviendra imposable avec cette mesure »*.

Ce relèvement de l'avantage fiscal dit *« demi-part des veuves »* a fait l'objet d'un compromis entre le gouvernement et les députés socialistes mercredi 15, en marge d'une réunion de la commission des finances. Une nouvelle réunion était prévue jeudi sur les autres sujets sensibles. Ces tractations entre les ministres et leur majorité concernent, pour l'essentiel, les points suivants :

● **Taxe d'habitation :** la commission des finances avait voté la semaine dernière deux amendements au projet de budget. Le premier limite à 1 000 francs, en 1998, la taxe d'habitation des contribuables dont le revenu imposable par part est inférieur à 20 000 francs. Le second rétablit les dégrèvements pour les foyers fiscaux payant moins de 16 940 francs d'impôt sur le revenu au lieu de 13 300 francs. Le coût de *la première disposition* gêne le ministère de l'économie et des finances, qui l'estime à 900 millions de francs. Des discussions sont donc engagées qui pourraient aboutir à un relèvement de la cotisation minimale. Toutefois, ce sujet est considéré comme extrêmement sensible par le groupe communiste. Son président, Alain Bocquet, a redit, mercredi 15 octobre, lors de son intervention en séance publique, toute l'attention que les communistes portaient à cette question. *« Nous ferons des mouvements, les propositions des parlementaires ont été entendues »*, lui a répondu Dominique Strauss-Kahn.

● **Loi Pons :** le députés socialistes renoncent à leur amendement, adopté en commission, qui plafonnait à 150 000 francs pour un célibataire et 300 000 francs pour un couple la déduction pour les investissements dans les DOM-TOM soumis à l'impôt sur le revenu. En revanche, leur second amendement est maintenu, qui supprime le dispositif permettant aux contribuables d'imputer les déficits industriels et commerciaux non professionnels d'exploitation sur le revenu global.

● **Quirats :** la suppression de ce dispositif prévu dans le projet de loi de finances ne devrait pas être remis en cause, malgré les protestations des élus – toutes tendances confondues – des circonscriptions portuaires ou dominées par l'activité de construction navale. Toutefois, le gouvernement étudie la mise en place d'un système de substitution aux quirats, pour développer la marine marchande française et soutenir l'emploi dans la construction navale, a confirmé, mercredi, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.

La commission des finances a par ailleurs adopté, mercredi, les amendements suivants :

● **Concubins :** il s'agit, à l'initiative de Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget, de permettre aux concubins de bénéficier d'une imposition commune. Pour éviter tout risque de fraude, elle serait accordée *« aux seuls concubins ayant eu ensemble au moins un enfant sur lequel ils exercent en commun l'autorité parentale et justifiant d'une communauté de vie »*.

● **Motocyclettes :** cette disposition, préparée par Raymond Douyère (PS, Sarthe), permet aux utilisateurs de motocyclettes de bénéficier de l'abattement fiscal pour frais de déplacement entre leur domicile et leur lieu de travail, abattement jusqu'à présent accordé aux seuls possesseurs de véhicules automobiles.

● **Logements inoccupés :** à l'initiative de plusieurs députés socialistes, cette disposition taxe lourdement certains propriétaires de logements inoccupés depuis plus d'un an. Sont concernés les propriétaires de plus de trois logements – entreprises ou particuliers – dans une même commune, qui n'ont pas servi pendant plus de douze mois à *« un usage conforme à leur destination »*. Une taxe additionnelle de 50 % de la taxe foncière après un an de vacance, de 75 % après deux ans, et 100 % après trois ans. Cette taxe additionnelle à la taxe foncière serait instituée dans *« les communes où existent d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande de logements »*.

● **Fluctuation de cours :** à l'instigation de Didier Migaud, il s'agit de limiter les conséquences financières de la suppression de la provision pour fluctuation des cours, dont s'étaient émues les petites entreprises du secteur du bois ou de la laine.

Les socialistes toujours divisés sur l'AGED

Le projet gouvernemental de réduire de moitié l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) continue à diviser les socialistes. Mercredi 15 octobre, François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, affirmait que l'allocation serait rétablie. Ses propos étaient aussitôt démentis par Martine Aubry, qui tient au principe de cette réforme. Divers scénarios sont envisagés par les députés PS : réduction de l'AGED de 25 % au lieu des 50 % prévus ; prise en compte de l'âge des enfants (moins de trois ans) ; ou assouplissement de la déduction fiscale afin de moduler l'effet pour les familles qui ont créé un emploi à domicile. La diminution de l'AGED devait permettre une économie de 900 millions de francs : si ce projet est modifié, il faudra puiser cette somme *« autre part »*, a rappelé le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter.

Les établissements de soins devront bientôt être agréés

Bernard Kouchner a installé l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé prévue par le plan Juppé

PETIT À PETIT, le plan Juppé pour la Sécurité sociale entre dans sa phase concrète d'application. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a ainsi installé, mardi 14 octobre, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes). La création de cet établissement public, inscrite dans l'ordonnance du 24 avril 1996, est au cœur de la réforme de l'hospitalisation publique et privée.

« La nécessité de recentrer notre système médical sur la qualité et la sécurité du soin apporté à chaque malade est devenue une priorité absolue », a expliqué le secrétaire d'Etat à la santé, qui attend de cette agence qu'elle *« accélère la prise de conscience de cette indispensable évolution »*. Pour mener à bien ses missions d'évaluation de la qualité des soins et la mise en œuvre de la procédure d'accréditation des services hospitaliers, elle sera dotée, en 1998, d'un budget de 120 millions de francs pour un effectif de 130 personnes. Elle sera dirigée par Yves Matillon, ancien responsable de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem), organisme créé en 1990 et dont les activités cessent. Son conseil scientifique sera présidé par le docteur Philippe Loirat, chef du service réanimation à l'hôpital Foch.

Les 3 700 établissements français devront s'engager, avant 2001, dans une procédure d'accréditation. Chacun remplira d'abord un questionnaire, puis recevra la visite de trois inspecteurs de l'Anaes. Pour M. Kouchner, chaque établissement de santé connaîtra ainsi *« ses forces et ses faiblesses »* et pourra *« promouvoir les premières et corriger les secondes »*. Dans un entretien au *Figaro* (15 octobre), le secrétaire d'Etat précise que ce sont les établissements, et non les services, qui seront accrédités.

L'accréditation *« n'est pas une procédure de contrôle »*, a insisté M. Kouchner lors de l'inauguration de l'agence, mais *« un outil au service de la qualité »* des hôpitaux. De nombreux pays la pratiquent depuis longtemps, comme les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie. En France, les professions médicales sont plus réticentes. Mais la récente affaire de la Clinique du sport devrait faire évoluer les positions : trente personnes ont été victimes d'une infection osseuse après avoir subi une intervention dans cet établissement parisien – la mesure de suspension d'opération dans cette clinique a été levée le 15 octobre. Pour M. Kouchner, l'accréditation ne doit pas être *« une manière déguisée de faire des restructurations »*.

Bruno Caussé

Les dépenses d'assurance-maladie ont progressé de 0,3 % en août

LES DÉPENSES d'assurance-maladie du régime général (salariés du privé) de la Sécurité sociale ont progressé de 0,3 % en août (contre 0,2 % en juillet), selon les statistiques publiées, mercredi 15 octobre, par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Les versements aux hôpitaux publics restent stables (+ 0 %), les dépenses des cliniques progressent de 0,8 %, celles des honoraires médicaux, de 0,3 % et les prescriptions, de 0,9 %. Sur ce dernier poste, le médicament est en forte hausse (+ 1,1 %).

« Divers facteurs sont susceptibles d'avoir pesé sur cette croissance, notamment la progression des remboursements des médicaments antirétroviraux », note la CNAMTS. L'enveloppe allouée aux médecins libéraux pour 1997 (212 milliards de francs) a déjà été absorbée aux *deux tiers*.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur**, *a présenté au conseil des ministres, mercredi 15 octobre*, une communication sur la date des élections cantonales et régionales (*Le Monde* du 4 octobre). Le premier tour de scrutin des élections cantonales et de l'élection de l'Assemblée de Corse, ainsi que les élections régionales auront lieu le 15 mars 1998. Si un second tour s'avère nécessaire pour l'élection des conseillers généraux et des conseillers à l'Assemblée de Corse, il aura lieu le 22 mars.

■ **PÊCHE : Le Sénat a adopté,** mercredi 15 octobre, en troisième lecture, le projet de loi sur la pêche maritime, visant à améliorer la gestion des ressources marines, à réorganiser la filière et à moderniser les relations sociales, ainsi que le statut des entreprises du secteur.

■ **GAZ : la commission de la production et des échanges** de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 15 octobre, à une large majorité, une proposition de résolution sur la proposition de directive européenne ouvrant le marché du gaz à la concurrence.

■ **VERTS : les Verts ont demandé au gouvernement,** mercredi 15 octobre, dans un communiqué, de *« s'engager de façon exemplaire en tant qu'employeur »* sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique.

■ **VITROLLES : le conseil municipal de Vitrolles a résilié,** mercredi 15 octobre, la convention qui liait la municipalité à l'association exploitant *Le Sous-Marin*, principal lieu d'animation musicale de la commune (*Le Monde* daté 12-13 octobre). Il a décidé de créer à la place une maison de quartier consacrée *« à l'usage des technologies multimédias »*.

Les colères de Charles de Courson contre « le racisme social »

LA DISCUSSION *générale du projet de loi* de finances s'était achevée, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale, sur une note polémique mais courtoise. Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et Nicolas Sarkozy, orateur du groupe RPR, s'étaient mesurés, soupesant en connaisseurs les malices des arguments de l'adversaire. Et puis, vers 22 h 15, les choses ont tourné à l'aigre pendant le débat sur l'article premier.

Estimant qu'il n'avait toujours pas obtenu de réponse depuis son intervention de la veille, Charles de Courson (UDF-FD, Marne) remonte à l'assaut, exigeant du gouvernement qu'il explique comment les prélèvements des collectivités locales pourraient baisser en 1998 : *« Je maintiens, moi, que les prélèvements obligatoires ne seront pas de 45,9 %, mais au moins de 46,1 % ! »* Crispé, M. Strauss-Kahn fait une réponse lapidaire. *« Nous n'allons pas répéter dix fois les mêmes choses »*, ajoute-t-il. Ulcéré, le groupe UDF demande une suspension de séance. C'est la première d'une série de six. Gesticulant, M. de Courson s'en prend à Denis Morin, directeur adjoint de cabinet du ministre de l'économie : *« Vous ne voulez pas répondre parce que vous êtes totalement piégés ! »*, s'écrie le député de la Marne. Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine) le calme d'un geste.

L'opposition se lance dans une bataille pour rétablir le barème de l'impôt sur le revenu prévu par le gouvernement Juppé. Jean-Jacques Jegou (UDF-FD, Val-de-Marne) doit retenir M. de Courson, qui se rapproche dangereusement des travées socialistes en grondant : *« Votre racisme social est incroyable ! »* Puis RPR et UDF demandent un scrutin public sur un amendement de M. Auberger maintenant l'avantage fiscal des personnes seules ayant élevé un enfant. Le président de séance, André Santini (UDF-FD, Hauts-de-Seine), annonce le résultat : 92 voix de gauche contre, 45 voix de droite pour. Colère dans les rangs UDF et RPR, qui affirment que les députés de gauche ne sont pas 46 en séance. En respectant la règle d'une seule délégation de vote par député, ils ne peuvent atteindre le score affiché, tempête l'opposition. Nouvelle suspension.

Quelques minutes avant minuit, M. Méhaignerie estime qu'il est plus *« sage »* de lever la séance. Mais Henri Emmanuelli, président de la commission des finances, veut continuer. M. Santini fait procéder à un vote à main levée : 22 voix à droite pour l'arrêt, 32 à gauche pour la poursuite des débats. *« Ils ne sont que 32 ! » « Tricheurs ! »* entend-on sur les bancs de droite. Seul l'article premier a été voté. *« Je constate que l'opposition fait de l'obstruction. Il vaut mieux arrêter la mascarade »*, déclare M. Emmanuelli. Il est minuit et demi. M. Santini lève la séance sur ces mots : *« Bonne nuit, dormez en paix. »*

Fabien Roland-Lévy

Discrètement, le gouvernement a prévu de relever l'impôt des retraités

IMAGINE-T-ON qu'un gouvernement puisse décider de relever les impôts pour une catégorie de contribuables sans que cela se sache ? Évidemment non ! Même habilement dissimulée, la mesure devra inévitablement figurer dans le projet de loi de finances. Il faudrait donc que les députés, à commencer par ceux de l'opposition, n'y voient que du feu, ce qui est difficilement concevable. Et pourtant ! Une hausse des impôts sur les retraités est en préparation, sans que les élus l'aient encore remarquée. Il faut dire que la disposition est habile. Elle trouve sa source dans la loi de finances pour 1997.

Le Parlement, à l'initiative du gouvernement d'Alain Juppé, avait limité le plafond de l'abattement de 10 % qui s'applique aux pensions. Il avait été décidé qu'il serait ramené de 31 900 francs à 28 000 francs en 1997 (pour les revenus de 1996), puis, progressivement au cours des quatre années suivantes, réduit à 24 000 francs, puis à 20 000 francs, 16 000 francs et enfin 12 000 francs. A l'époque, cette disposition n'avait pas été critiquée, car, dans le même temps, était votée la baisse des taux de l'impôt sur le revenu pour les cinq années à venir. Pour les retraités, la seconde disposition compensait les effets de la première.

Or, on le sait, le nouveau gouvernement a décidé de geler la réforme de l'impôt sur le revenu. Dans le projet de loi de finances pour 1998 figure donc un article prévoyant d'annuler les baisses programmées pour les quatre années suivantes. En revanche – et c'est là l'astuce –, il n'est pas fait mention du plafond de l'abattement de 10 % sur les pensions. Ainsi, sans qu'il en soit fait la moindre publicité, la baisse du plafond de l'abattement va continuer à s'appliquer, mais cette fois sans être contrebalancée par la baisse de l'impôt sur le revenu. Ce plafond devrait ainsi être ramené à 24 000 francs pour 1998 (revenus de 1997). Les retraités vont donc, au total, payer un peu plus d'impôt.

Combien ? Par la force des choses, on ne dispose d'aucune évaluation officielle. Pour en avoir une idée, il suffit, cependant, de se reporter au chiffrage effectué l'an passé. Le coût pour les contribuables concernés de la première baisse du plafond avait été chiffré à 230 millions de francs. Sur une seule année, cette majoration fiscale apparaît donc modeste et ne devrait peser que sur les pensions les plus élevées. De surcroît, le gouvernement pourra faire valoir qu'il n'y a aucune raison que les retraités bénéficient de l'abattement de 10 % qui a été accordé il y a longtemps aux salariés... pour frais professionnels.

Il reste que cette mesure risque de faire quelques vagues, d'autant qu'elle va se cumuler avec l'effet de l'abaissement de 16 200 francs à 5 000 francs (si le gouvernement accepte l'amendement voté par l'Assemblée) du plafond de la demi-part accordée aux personnes seules ayant élevé un enfant.

Laurent Mauduit

La secrétaire d'Etat chargée des PME face à 300 petits patrons en colère

MARYLISE LEBRANCHU, secrétaire d'Etat chargée des PME, a passé un mauvais moment, mercredi 15 octobre, face à trois cents petits patrons en colère. Devant l'assemblée générale de la CGPME, il devait être question de *« la politique française vis-à-vis des PME dans le cadre européen »*, un sujet passe-partout à souhait. Il y fut surtout débattu de la réduction de la durée du travail, qui exaspère le monde patronal.

Mme Lebranchu a tenté d'expliquer que le gouvernement n'était pas hostile au relèvement de dix à vingt salariés du seuil au-dessous duquel les PME seraient dispensées jusqu'en 2002 d'appliquer les 35 heures. La salle survoltée a ironisé : *« Et pourquoi pas le mettre à 13,5 salariés ? »* La secrétaire d'Etat a dit qu'elle comprenait *« l'anxiété profonde des PME »*, mais que celles-ci *« ne regardent pas le texte du premier ministre »* qui prévoit des contreparties en matière d'annualisation du temps de travail, de gel des salaires et de statut unique du premier salarié. Elle a redit que *« tout se fera sur la base du volontariat et qu'un bilan des comptes sociaux serait dressé dans deux ans »* avant de fixer le régime des heures supplémentaires.

RÉSISTANCE

Lucien Rebuffel, président de la CGPME, lui a répondu – sous des applaudissements nourris – qu'il voulait, *« par la négociation, arriver à ce que l'application de la loi se fasse à compte nul pour les entreprises. Et ce n'est pas les 9 000 francs d'aide annoncés par salarié embauché qui y parviendront »*. La secrétaire d'Etat s'est exclamée : *« Mais ce que nous voulons obtenir, c'est ce que vous demandez ! Nous proposons aussi de rediscuter l'assiette des cotisations patronales. »* Lorsqu'elle a évoqué la possibilité d'aider les entreprises à abaisser leurs coûts salariaux, la salle a grondé : *« Arrêtez de nous aider ! »* Et un réparateur de cargos a tonitrué : *« Les 35 heures vont augmenter mes coûts de 10 % : je n'ai plus qu'à fermer ma boîte et à la remonter en Angleterre. »*

Mme Lebranchu pouvait bien ensuite caresser les PME dans le sens du poil en disant son souci pour les fonds propres ou pour la transmission des entreprises ; elle pouvait bien annoncer l'élimination des prix anormalement bas dans les soumissions aux marchés publics : elle n'a finalement convaincu ni la salle ni le président de la CGPME, qui a promis de rester dans les organismes paritaires que certains membres du CNPF avaient envisagé de quitter en représailles. Mais la CGPME et Lucien Rebuffel vont faire de la résistance : *« Nous allons nous battre loyalement, madame*, a conclu M. Rebuffel. *Vous nous trouverez en face de vous pour négocier dans l'intérêt général, car la pieuvre du chômage atteint tout le monde : ces millions de chômeurs, ce sont nos enfants. Mais je reste convaincu que les 35 heures sont une grave erreur pour la France car, au moment où se déclare une grande guerre économique, nous allons nous offrir dix semaines de congés payés. »*

Alain Faujas

هكذا من الإمل

AFFAIRE PIAT Dans un entretien au *Monde*, Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard enchaîné*, critique le livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, *L'Affaire Yann Piat* (Flammarion). L'ouvrage, qui lui est dédié, le met en scène à plusieurs reprises. ● CLAUDE ANGELI affirme que les auteurs ont été *« utilisés »* dans un *« jeu manipulatoire »*. *« André Rougeot a été sous l'influence d'une équipe »*, déclare-t-il en indiquant que l'hebdomadaire n'accorde aucune foi aux informations contenues dans le livre. ● SELON « LE NOUVEL OBSERVATEUR », le manuscrit avait été relu par un avocat qui avait émis *« les plus expresses réserves »*. Le directeur juridique des éditions Flammarion conteste cette version et affirme que cet avocat n'a *« pas émis de réserves, ni rédigé de notes »*.

« Le Canard enchaîné » suspecte une manipulation dans « L'Affaire Yann Piat »

Dans un entretien au « Monde », Claude Angeli, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, critique l'ouvrage et n'accorde aucune foi à la thèse présentée. Il estime qu'un de ses auteurs, André Rougeot, « a été sous l'influence d'une équipe »

DEUX SEMAINES après la publication par les éditions Flammarion du livre *L'Affaire Yann Piat*, l'enquête sur l'identité de la ou des sources, censées avoir appartenu à l'armée et ayant alimenté les auteurs, ne semble pas avoir progressé de manière décisive. Après la décision de justice interdisant provisoirement la diffusion de ce livre, *Le Canard enchaîné* s'est démarqué de son collaborateur André Rougeot, l'un des deux auteurs de l'ouvrage incriminé. *« "Le Canard", c'est "le Canard", le livre, c'est le livre »*, écrivait le directeur de la publication de l'hebdomadaire, Michel Gaillard, dans son édition du 15 octobre. Qualifiant le livre de *« polar »*, celui-ci déclarait assumer *« pleinement »* le contenu des six articles publiés en 1996 par le journal sur le même sujet – signés par André Rougeot –, *« mais rien de plus »*. Rédacteur en chef du *Canard enchaîné*, Claude Angeli, à qui le livre est dédié et que les auteurs mettent en scène à de nombreuses reprises, précise au *Monde* la position adoptée par l'hebdomadaire et avance la thèse d'une possible *« manipulation »*.

« La prise de distance affichée par *Le Canard enchaîné* vis-à-vis du livre n'a-t-elle pas de quoi surprendre, dès lors que les articles publiés dans votre journal se fondaient, grosso modo, sur les mêmes informations, même si la tonalité en était différente ?

– On ne peut pas comparer ce qu'il le ferait en conformité avec qui n'est pas comparable. Les articles que nous avons publiés ont consisté à relater ce que disaient des informateurs à l'un de nos journalistes – André Rougeot –, et qui nous semblait pouvoir ouvrir des pistes sur l'affaire de l'assassinat de Yann Piat. Impossible de donner ces éléments au juge : ce n'est pas la tradition de la presse, et encore moins celle du *Canard enchaîné*. Nous avons donc publié ces éléments, avec toute la prudence et la distance requises, en évoquant l'hypothèse, avancée par ces sources, de l'existence de commanditaires politiques, que nous avons simplement qualifiés de *« vedettes politiques »* de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

» A l'inverse des auteurs du livre, notre propos n'a jamais été de désigner tel ou tel élu mais de mettre en évidence les multiples incohérences de l'enquête, que la justice n'aurait jamais dû interrompre.

– Vous ignoriez donc que votre collaborateur s'apprêtait, lui, à aller bien au-delà ?

– Nous n'avons pris connaissance du contenu du livre qu'au moment de sa sortie, comme tous les autres journalistes. Nous n'avons jamais eu connaissance du manuscrit. Nous savions qu'André Rougeot écrivait un livre sur le dossier Yann Piat, mais nous pensions qu'il allait reprendre, de façon plus complète, la liste des anomalies et des lacunes de l'enquête judiciaire, et qu'il le ferait en conformité avec



CLAUDE ANGELI

les méthodes habituelles du *Canard*. Je le répète, ce livre a été fait par un de nos journalistes, mais il a été réalisé en dehors de nous.

– L'ouvrage vous est dédié, et ses auteurs écrivent que vous auriez personnellement *« vérifié »* le *« sérieux »* de l'interlocuteur mystérieux d'André Rougeot. Avez-vous le sentiment d'avoir été utilisé pour cautionner la thèse présentée par les auteurs ?

– André Rougeot n'a pu que mal comprendre. Je me souviens très bien lui avoir dit que je venais d'apprendre qu'une enquête interne à l'armée était en cours, après la publication du premier article dans Le Canard enchaîné, pour identifier ses sources. Je ne savais rien de plus. André Rougeot était seul à connaître l'identité de ses sources.

– La thèse d'une manipulation orchestrée vous paraît-elle plausible ?

– Soyons clairs : les interlocuteurs d'André Rougeot existent bien. Ces gens l'ont rencontré, ils lui ont dit des choses, et ils l'ont utilisé pour qu'il publie ce qu'ils lui avaient confié.

» En acceptant de pousser les accusations aussi loin, il est évident qu'il est entré dans leur jeu. Et ce jeu ne peut être que manipulatoire.

– Vous parlez de plusieurs informateurs, mais le livre n'en décrit qu'un seul...

– André Rougeot a été sous l'influence d'une équipe.

– Cherchez-vous à savoir qui sont ces individus ?

– *Le Canard enchaîné* ne peut pas le faire. Enquêter sur cette piste maintenant pourrait donner le sentiment que nous voulons apporter une vérification aux informations contenues dans le livre, donc que nous y ajoutons foi. Or tel n'est pas le cas.

– Les critiques portées contre le travail des auteurs de *L'Affaire Yann Piat* sont-elles de nature à porter atteinte au crédit de votre journal ?

– Ce ne sont pas nos méthodes qui sont en cause, mais l'attitude de journalistes. Lorsque *Le Canard* a enquêté sur Maurice Papon, Robert Boulin, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Juppé ou François Léotard, il a toujours cherché à obtenir leurs réponses avant de publier des articles les concernant. Les élus mis en cause dans le livre n'ont en revanche jamais été sollicités.

» Dès lors que la position du *Canard* est claire, et elle l'est, cette malheureuse affaire ne peut rien changer. Nous n'allons pas nous assagir, même si nous savons que beaucoup le souhaiteraient.

– Craignez-vous que cet épisode soit utilisé pour discréditer le travail des journalistes en général, et particulièrement ce que l'on appelle le journalisme d'investigation ?

– La volonté d'imposer des codes de déontologie, des ordres professionnels, revient régulièrement, à chaque fois que, pour une bonne ou une mauvaise raison, le travail des journalistes est exposé à la critique. Je crois qu'il serait de toute façon vain de vouloir imposer cela aujourd'hui en France, parce qu'une tradition d'enquête s'est imposée dans la presse, qui consiste à *« sortir »* des affaires.

» Que des politiques, des intellectuels, des magistrats, voire des journalistes eux-mêmes, aient envie d'asséner un bon coup à une presse qui dérange un certain ordre établi, c'est une évidence. Lorsque nous avons enquêté, jadis, sur les impôts de Jacques Chaban-Delmas ou sur les *« plombiers »* de la DST, on nous a accusés de calomnie. Quand nous avons publié des informations mettant en cause Robert Boulin et Pierre Bérégovoy, on nous a accusés d'acculer les gens au suicide. Le journalisme qui n'est ni institutionnel ni complaisant compte pas mal d'ennemis. Mais il n'est pas menacé par cette affaire plus que par une autre. Il n'y a aucune raison que les journalistes, au *Canard* et ailleurs, se mettent à encenser les politiques ou les hommes d'affaires mis en examen ! »

Propos recueillis par Philippe Broussard et Hervé Gattegno

Flammarion affirme que le manuscrit a été validé par un avocat

***Le Nouvel Observateur* du 16 octobre indique qu'un avocat parisien, Mᵉ Patrick Gaultier, avait été chargé par Flammarion de lire le manuscrit de *L'Affaire Yann Piat* avant sa publication pour vérifier s'il ne comportait pas de passages diffamatoires. Selon l'hebdomadaire, cet avocat aurait *« émis les plus expresses réserves »* et avait *« rédigé une note pour dégager sa responsabilité »*. Interrogé par *Le Monde*, le directeur juridique des éditions Flammarion, Henri Bourget, conteste cette version des faits : *« Tout ceci est absolument faux, Mᵉ Gaultier a relu le manuscrit avec nous, il n'a pas émis de réserves ni rédigé de note. »* Absent de Paris jeudi matin 16 octobre, Mᵉ Gaultier n'a pu être interrogé pour confirmer ou démentir cette information.**

Didier Schuller, identifié aux Bahamas, n'a pas été interpellé

RETROUVÉ par les enquêteurs dans l'archipel paradisiaque des Bahamas, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, en fuite depuis février 1995, est toujours libre de ses mouvements. En dépit d'une demande d'arrestation adressée, par le canal diplomatique, aux autorités judiciaires des Bahamas – dans le cadre de l'enquête sur l'office HLM des Hauts-de-Seine, dont il était le directeur général – (*Le Monde* du 16 octobre), il n'a pas été arrêté, et se trouverait toujours sur l'archipel. L'Etat des Bahamas n'avait pas répondu, jeudi, à la requête française, a-t-on indiqué de source officielle.

Dans son édition du 16 octobre, *Le Nouvel Observateur* décrit les conditions d'existence de l'ancien élu dans son exil bahamien, où il s'était présenté sous le nom de *« Delavalle »*, proche de celui de sa compagne, Christel Delaval. Le couple acquitterait un loyer mensuel de 38 000 francs pour une villa, une cotisation dans un club huppé, et aurait acheté un bateau pour 2,5 millions de francs. Démissionnaire du conseil général des Hauts-de-Seine en 1996 – il avait devancé une décision d'exclusion annoncée par son président, Charles Pasqua –, M. Schuller se trouve toujours sur la liste des conseillers régionaux d'Ile-de-France, en raison d'un vide juridique qui interdit de prononcer l'exclusion d'un élu si celui-ci n'a pas démissionné, sauf en cas de décès.

Hasard du calendrier, le président du groupe RPR au conseil régional, Robert Pandraud, a fait adopter, la semaine dernière, par l'Assemblée nationale, une modification des statuts du conseil régional permettant cette forme de sanction à l'égard d'un élu qui n'assiste plus aux séances. Depuis juillet 1995, le conseil régional d'Ile-de-France avait suspendu M. Schuller de ses fonctions, et ne lui versait plus d'indemnités.

H. G.

Le conseil régional d'Ile-de-France aurait dépensé 1 million de francs pour le train de vie de M. Giraud

L'ANNONCE de la mise en examen de l'ancien ministre et président (RPR) de la région Ile-de-France, Michel Giraud, lundi 13 octobre, par le juge parisien Armand Riberolles, pour *« conservation de prise illégale d'intérêt »* dans l'affaire des employés payés par le conseil régional et affectés à son château de Morsang-sur-Seine (Essonne), illustre une nouvelle fois les dérapages des élus politiques en matière de dépenses publiques et les conséquences très diverses réservées à leurs auteurs.

Dénoncée par l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP) le 15 octobre 1996, la prise en charge, par la région, des deux salariés de Michel Giraud a fait l'objet d'une enquête préliminaire qui a duré près d'un an. Pendant l'été 1997, l'entourage de Michel Giraud n'avait pas caché son espoir de voir cette affaire se terminer par un règlement à l'amiable. Aussi, lorsque le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire, le 29 août, M. Giraud a fait part, publiquement, de sa *« surprise »*.

Le président du conseil régional estimait que la présence du couple de salariés à son côté était inhérente à ses fonctions de représentations à la tête de l'exécutif régional. Il ne pouvait, a-t-il expliqué aux policiers, recevoir dignement les hôtes du conseil régional que dans sa résidence privée, faute de locaux régionaux prévus à cet effet.

Pourtant, les investigations du juge Riberolles semblent avoir établi que les deux personnes embauchées par M. Giraud en 1988 en tant que personne privée, puis intégrées dans les effectifs régionaux, en 1992, étaient affectées à son service strictement personnel.

TRAITEURS SERVICE COMPRIS

Les enquêteurs ont constaté que les autorités régionales n'avaient organisé, entre 1992 et 1997, que quatre ou cinq réceptions officielles par an. La présence du jardinier-gardien et de la femme de ménage se justifiait à ces occasions d'autant moins que le service était entièrement assuré par les traiteurs et leur personnel. Le conseil régional aurait donc versé indûment, pendant cette période, plus d'un million de francs pour le train de vie personnel de M. Giraud.

Pour des pratiques similaires, Patrick Balkany, l'ancien maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), a été condamné, en mai, à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende, deux ans d'inéligibilité par le tribunal corectionnel de Nanterre et a dû rembourser 771 000 francs. Robert Pandraud, actuel président du groupe RPR au conseil régional et ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris et Camille Cabana, qui fut secrétaire général de la capitale ont, quant à eux, bénéficié, en janvier 1996, pour des faits identiques, d'un classement sans suite de la part du procureur de Paris. Ils se sont engagés à reverser une partie du trop-perçu.

La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France a, quelques jours après l'ouverture de l'information judiciaire, décidé – fait rarissime – de changer le passage de sa lettre provisoire sur le fonctionnement du conseil régional concernant les employés de M. Giraud. Dans sa première version, adressée à la région le 1ᵉʳ août, le rapporteur indiquait : *« Cet avantage non explicitement avalisé par l'assemblée délibérante est irrégulier malgré l'absence de dissimulation et l'accord tacite ou la tolérance des services de l'Etat. »* La nouvelle mouture se contente de livrer une chronologie des affectations d'employés auprès de M. Giraud. Cette description ne relève pas le fait que les employés de Michel Giraud, entre 1983 et 1985, étaient ceux qui furent employés par M. Balkany en 1988.

Jacques Follorou

هكذا من الإصل

Maurice Papon défend pied à pied son itinéraire de haut fonctionnaire

Justifiant chacune des étapes de sa carrière, l'ancien préfet de police du général de Gaulle a déclaré que les victimes du 17 octobre 1961 n'avaient pas été tuées par les forces de l'ordre, comme l'affirment les historiens, mais par le FLN

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Soudain, un homme. Face à ses juges. Avec ses mots, son langage, ses formules de politesse. *« Monsieur le président, madame, monsieur de la cour, monsieur le premier juré, mesdames, messieurs les jurés, je répondrai à l'invite de M. le président en vous exposant ma vie à partir de ma famille, de ma formation et de ma carrière universitaire, et des conditions dans lesquelles j'étais placé avant la déclaration de guerre de 1939. »* Debout, mains jointes dans le dos, Maurice Papon déroule les neufs décennies du film de sa vie.

D'emblée, la pugnacité, l'aisance de la parole, saisissent le prétoire. La clarté, la construction des phrases témoignent d'une étonnante agilité d'esprit. La mémoire est intacte. Ce sont d'abord des souvenirs familiaux : son père, notaire, maire, conseiller général, *« homme d'action ardent vis-à-vis des devoirs de la vie »* ; sa mère, décédée en 1931 *« d'une crise cardiaque »* ; enfin, les études, le droit et la psychologie, les sciences politiques et la sociologie.

Puis, c'est un épais livre d'histoire qu'ouvre maintenant l'accusé : Front populaire, gouvernements Chautemps, Tardieu, Laval. Les jurés, parfois même leurs parents, n'étaient pas nés. Maurice Papon n'a oublié aucune virgule de ses débuts de fonctionnaire : les coulisses parlementaires, les bureaux, les cabinets ministériels. Puis la guerre dans la coloniale. La Syrie, où il a appris *« l'horrible défaite »*, *« essayant ça et là, déjà*, affirme-t-il, *d'écouter Londres »*.

Dans la salle, le président Castagnède coupe court à la rumeur qui gronde. Le magistrat demande que ne soit pas évoquée la période des faits, qu'il réserve à plus tard. On retrouve donc l'accusé préfet de Corse de 1947 à 1949. Et le voici qui livre, *« pour l'histoire »*, une mission secrète inédite : sur l'île, les anciennes pistes des alliés ont servi de bases de transit pour la livraison d'armes à Israël, alors sous embargo. *« Cela m'a valu les félicitations des Israéliens »*, dit-il. Puis, un brin nostalgique, il évoque la « pacification » dans le Constantinois. En mai 1956, il est inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (Igame) pour la région de l'est algérien.

Mᵉ Touzet, avocat de parties civiles, s'interroge : *« Vous êtes-vous jamais élevé contre la violation de la légalité républicaine ? »* Maurice Papon répond, plus direct : *« Je me suis élevé contre la torture, les procédés expéditifs. Mais je n'avais pas, alors, de pouvoir direct sur les opérations militaires. » « Pourquoi n'avez-vous pas démissionné ? » « Je n'ai pas l'habitude de démissionner. Démissionner, c'est déserter. »*

« REGRETTABLE ET SIMPLE »

Alors, vient la plus grande fierté de l'accusé. De 1958 à 1967, il a été préfet de police du général de Gaulle. Sur deux dates, des avocats l'attendent de pied ferme : la répression de la manifestation du FLN (Front de libération national algérien), le 17 octobre 1961, et la tragédie du métro Charonne, le 8 février 1962. *« On a fait du 17 octobre un tableau polémique et évidemment exclusivement tourné contre moi. »* Il reconnaît la faiblesse des chiffres officiels (deux morts, soixante-quatre blessés), mais tonne contre les estimations *« farfelues »* qui évoquent trois cents victimes. Pour lui, le nombre des corps jetés à la Seine n'excède pas quinze ou vingt. *« De toute façon, fût-ce un seul mort, et c'était déjà un de trop. »* Maurice Papon poursuit sa version : des règlements de comptes entre membres du FLN et du MNA (Mouvement national algérien) dissident de Messali Hadj. Une enquête judiciaire, rappelle-t-il, a conclu au non-lieu. Mᵉ Varaut demande qu'on verse le dossier aux débats. *« Et le dossier administratif pourra un jour être consulté selon les règles »*, ajoute l'ancien préfet.

Maurice Papon expose les principaux événements de sa vie. Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Après une suspension d'audience, l'accusé reprend sa confession, assis, pour éviter la fatigue. *« Charonne est un drame aussi regrettable qu'il est simple. »* Et d'expliquer, comme un grand-père raconterait ses mémoires : la manifestation interdite par le gouvernement, son opposition à cette décision, mais l'obéissance aux ordres des chefs... Il y eut huit tués, plus de cent blessés. *« La France a connu une période dramatique. Mon seul souci a été d'assurer la sécurité de mes concitoyens. Je n'ai fait que mon devoir. »*

« UN GOUVERNEMENT DE FAIT »

« L'accusé considère-t-il qu'un fonctionnaire doit obéir à tous les ordres quels qu'ils soient ? », demande Mᵉ Alain Jakubowicz. *« En temps de paix, dans un Etat organisé, avec une hiérarchie qui est formée pour respecter l'Etat, je crois que chaque fonctionnaire a le devoir d'obéir. Dans une période, disons révolutionnaire, quand l'Etat n'était pas maître de son sort, comme c'était le cas sous l'Occupation, il en est tout autrement, et j'aurai l'occasion d'en reparler. » « Vichy était donc illégitime ? »*, questionne Mᵉ Arno Klarsfeld. *« Je considère le gouvernement de Vichy comme un gouvernement de fait et non de droit. »*

Seul dans un coin, l'avocat des Fils et Filles des déportés juifs de France revient alors sur un dépôt de gerbe que l'ancien préfet du général de Gaulle a effectué, en 1965, lors de l'inauguration du Mémorial du martyr juif inconnu. *« Effectivement, j'y ai assisté*, répond Maurice Papon. *J'étais aussi à la synagogue de Bordeaux lors des cérémonies à la Libération. » « Quels sentiments aviez-vous lors de ce dépôt de gerbe ? »* Soudain, l'accusé se relève et proteste : *« Monsieur le président, je n'ai pas attendu cette inauguration pour rendre hommage au sort funeste et malheureux de la communauté juive. »* Il assure : *« J'ai dépensé tous mes efforts pour sauver de la déportation un maximum de membres de la communauté juive. J'ai risqué ma vie en radiant cent trente-neuf juifs de la liste sur laquelle ils étaient couchés. C'est avec déchirement que j'ai assisté à la répression nazie contre les juifs. »*

L'accusé marque un temps. Puis parle de son éducation, de la pudeur acquise de ses parents. Enfin, haussant le ton : *« C'est une infamie que de me prêter l'absence de sentiments lors des malheurs qui se sont abattus sur la communauté juive. Puisqu'il faut tout dire... A Noël 1943, alors que nous nous apprêtions à fêter Noël en famille..., ma femme et moi-même nous y avons renoncé. Nous avons littéralement pleuré en parlant du convoi du 23 décembre. Je n'ai jamais cessé de porter dans mon cœur le deuil de mes compatriotes juifs... »* L'accusé rattrape un léger silence : *« ... et des juifs étrangers. »*

Il poursuit : *« Alors qu'on me prête l'inhumanité des sentiments, alors que ceux-ci sont voilés par la pudeur, ces événements m'ont convaincu que ce XXᵉ siècle est l'un des plus affreux de l'Histoire. Plus certainement que le XVIᵉ, qui, au moins, était au service d'un idéal. Nous avons assisté à l'organisation scientifique et technique d'un meurtre collectif. Pour moi, cela condamne ce siècle où j'ai eu le malheur de vivre. »*

Mᵉ Gérard Welzer, avocat de deux parties civiles, veut poser une question. Mais le président rappelle que l'interrogatoire de personnalité devait éviter d'évoquer les faits. Mᵉ Welzer se rassoit : *« Si vous pleuriez à Noël 1943*, demandait-il à l'accusé, *n'est-ce donc pas que vous connaissiez le sort qui leur était réservé ? »*

Jean-Michel Dumay

M. Chevènement prêt à « faire la vérité » sur la répression des Algériens

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a déclaré, mercredi 15 octobre, qu'il était *« tout à fait prêt à chercher à faire la vérité sur* [la répression de la manifestion du 17 octobre 1961] *en respectant le devoir de mémoire »*. S'exprimant devant l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement a précisé : *« Les archives de la préfecture de police comportent trois sortes de renseignements : les messages radio, les ordres de déplacement des unités, la liste des personnes arrêtées et qui ont fait l'objet de contrôles d'identité. (...) La loi prévoit que le secret de ces archives ne peut être levé qu'après un délai de soixante ans pour des raisons qui tiennent à la protection de la vie privée, à la sûreté de l'Etat et aux intérêts de la défense nationale. Il est vrai que la loi du 3 janvier 1979 prévoit des dérogations. »*

La loi de 1979 sur les archives fixe à trente ans le *« délai ordinaire »* de communication des documents, mais les chercheurs se heurtent souvent au délai de soixante ans, notamment pour les documents sur Vichy et sur la guerre d'Algérie. Lionel Jospin s'est engagé, le 20 juillet, à *« faire modifier la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, afin que l'accès de celles-ci pour les travaux d'intérêt historique soit facilité »*.

Un appel adressé au premier ministre demandant l'ouverture des archives concernant le 17 octobre 1961 a été lancé par le MRAP. Une commémoration de la répression de la manifestation algérienne aura lieu vendredi à 18 h 30 au pont Saint-Michel, à Paris, à l'appel d'une trentaine d'organisations dont la CGT, la CFDT, le MRAP, la Cimade, la FEN et l'UNEF-ID. Le soir, au centre culturel Ageca (177, rue de Charonne), des victimes de cette répression témoigneront.

17 octobre 1961, la police parisienne jette des Algériens à la Seine

AVANT que son passé sous Vichy ne le rattrape, le nom de Maurice Papon a évoqué d'abord, pour les Algériens et beaucoup de militants de gauche, les événements parisiens d'octobre 1961 et de février 1962. Si la mémoire des neuf manifestants français morts au métro Charonne, le 8 février 1962, a longtemps été entretenue par le PCF et l'extrême gauche, celle des deux cents morts algériens de la nuit sanglante du 17 octobre 1961 a été largement occultée jusqu'au début des années 90.

A chaque fois, les violences policières ont été couvertes par un même préfet de police : Maurice Papon. La carrière « algérienne » de l'homme commence dès octobre 1945 par sa nomination comme sous-directeur de l'Algérie au ministère de l'intérieur. Préfet de Constantine entre 1949 et 1951, Maurice Papon retrouve cette fonction cinq ans plus tard, en pleine guerre d'Algérie. *« Sous son autorité, les exécutions sommaires et l'usage de la torture sont pratiqués par les militaires et des policiers »*, écrit Jean-Luc Einaudi dans *La Bataille de Paris* (Le Seuil, 1991).

Promu préfet de police de Paris à la veille de la naissance de la Vᵉ République, Maurice Papon importe ses méthodes musclées dans la capitale. En août 1958, des milliers d'Algériens sont raflés et rassemblés au gymnase Japy et au Vel' d'Hiv'. Le nouveau préfet met en place une force de police auxiliaire composée d'Algériens, sur le modèle des « harkas ». Tout est en place pour le drame.

« VOUS SEREZ COUVERTS »

En octobre 1961, alors que le gouvernement Debré négocie avec le FLN (Front de libération nationale) à Evian et que l'OAS (Organisation armée secrète) multiplie les attentats, la répression atteint son paroxysme contre les Algériens de France, principal soutien financier du FLN. Aux rafles, aux humiliations, aux exécutions sommaires, répondent de multiples assassinats de policiers qui attisent la haine de leurs collègues contre les *« Français musulmans d'Algérie »*. Le 5 octobre, Maurice Papon, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, Roger Frey, astreint ces derniers à un couvre-feu : *« En vue de mettre un terme sans délai aux agissements criminels des terroristes algériens (...), il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs musulmans algériens de s'abstenir de circuler la nuit (...). »*

Trois jours plus tôt, le préfet a demandé aux policiers de tirer les premiers lorsqu'ils se sentent menacés et les rassure ainsi : *« Vous serez couverts, je vous en donne ma parole. D'ailleurs, lorsque vous prévenez l'état-major qu'un Nord-Africain est abattu, le patron qui se rend sur les lieux a tout ce qu'il faut pour que le Nord-Africain ait une arme sur lui, car, à l'époque actuelle, il ne peut y avoir de méprise. »*

Pour la fédération de France du FLN, qui tient à montrer son poids, ce couvre-feu est l'occasion d'une démonstration de force : une manifestation pacifique est organisée en plein centre de Paris. Le soir du 17 octobre, venus des bidonvilles périphériques, quelque trente mille hommes, femmes et enfants marchent dans les quartiers de l'Opéra, de l'Etoile et de l'Odéon. La police réprime violemment des manifestants désarmés et n'opposant aucune résistance.

Mains en l'air, des Algériens sont matraqués, renversés puis embarqués dans des autobus de la RATP sous le regard généralement indifférent des Parisiens. Des meurtres par noyade dans la Seine sont commis. Les photographies d'Elie Kagan, les seules à témoigner de cette nuit tragique, montrent des visages ensanglantés, des hommes alignés mains sur la tête à la station de métro Concorde, des cadavres abandonnés. Déchaînée, la police procède à des arrestations massives – 11 538 selon la préfecture –, regroupant les Algériens au Palais des sports et au stade Pierre-de-Coubertin.

Le bilan officiel comptabilisant deux morts parmi les manifestants et deux policiers blessés par balle n'a jamais été rectifié bien qu'il se soit rapidement révélé mensonger. Le FLN comptabilisa deux cents morts et quatre cents disparus. Une soixantaine d'informations judiciaires ont dû être ouvertes, correspondant à autant de cadavres d'Algériens repêchés dans la Seine, le canal Saint-Martin, ou découverts dans les bois de la région parisienne.

ENQUÊTE PARALYSÉE

Les procédures n'ont jamais abouti, mais ont permis au préfet de paralyser le travail d'une commission d'enquête parlementaire. Maurice Papon fera obstruction à toutes les tentatives lancées pour faire la lumière sur les événements du 17 octobre.

Pourtant, peu à peu, la réalité des atrocités commises s'impose. Quelques jours après les événements, des intellectuels parmi lesquels Louis Aragon, Jean-Paul Sartre, Pierre Boulez et Pierre Vidal-Naquet signent un manifeste : *« En restant passifs, les Français se feraient les complices des fureurs racistes dont Paris est désormais le théâtre et qui nous ramènent aux jours les plus noirs de l'occupation nazie*, y lit-on. *Entre les Algériens entassés au Palais des sports en attendant d'être "refoulés" et les juifs parqués à Drancy avant la déportation, nous nous refusons à faire une différence (...). »*

Philippe Bernard

Jean-Luc Einaudi, historien

« La responsabilité du préfet de police est directe, personnelle, écrasante »

L'HISTORIEN Jean-Luc Einaudi, auteur de *La Bataille de Paris-17 octobre 1961* (Seuil, 1991), est cité à comparaître, jeudi 16 octobre, à la demande des parties civiles, dans le cadre de l'examen de personnalité de Maurice Papon.

« Quelle est la responsabilité de Maurice Papon dans la mort de plus de deux cents Algériens, en octobre 1961 ?

– Elle est directe, personnelle, écrasante. Préfet de police de Paris et du département de la Seine, Maurice Papon était le responsable de l'action des forces de police : à ce titre, il était parfaitement au courant du déroulement des opérations. Les témoignages directs sont suffisamment nombreux pour prouver que les victimes d'octobre 1961 (noyés, tués par balle, morts à la suite de coups, de crânes éclatés) résultent d'une action concertée de la police. On a tué le 17, on a également tué le 18, en dehors de la manifestation, au Palais des sports, dans la cour de la préfecture, au stade Pierre-de-Coubertin.

– Est-ce la première fois que Maurice Papon invoque la responsabilité de *« commandos du FLN »* ?

– Formulée ainsi, la défense de Maurice Papon est tout à fait nouvelle. Une thèse approchante courait à l'époque dans les milieux officiels. Roger Frey, ministre de l'intérieur, expliquait que les noyés retrouvés dans la Seine et dans les canaux auraient été les victimes de règlements de comptes entre Algériens. En outre, cette thèse, tout à fait aberrante, n'est pas celle que Maurice Papon développait alors. Totalement mensonger, le communiqué de la préfecture de police du 17 octobre ne parlait en effet que de *« deux morts »* et expliquait que les *« membres du service d'ordre »* avaient été contraints de *« riposter »* aux *« coups de feu »* tirés par les Algériens. Je précise qu'il n'y a eu aucun policier blessé par balle, et que, le 18 octobre, seul l'un d'entre eux n'a pu reprendre son service.

» On peut dire aujourd'hui que les victimes étaient près de trois cents – en tout cas plus de deux cents. Constantin Melnik, à l'époque conseiller de Michel Debré pour les affaires de police et de renseignement, a lui-même reconnu en mars 1992 que la répression avait fait *« entre cent à trois cents morts »*. Reste que c'est la première fois que M. Papon reconnaît un nombre de victimes supérieur à trois...

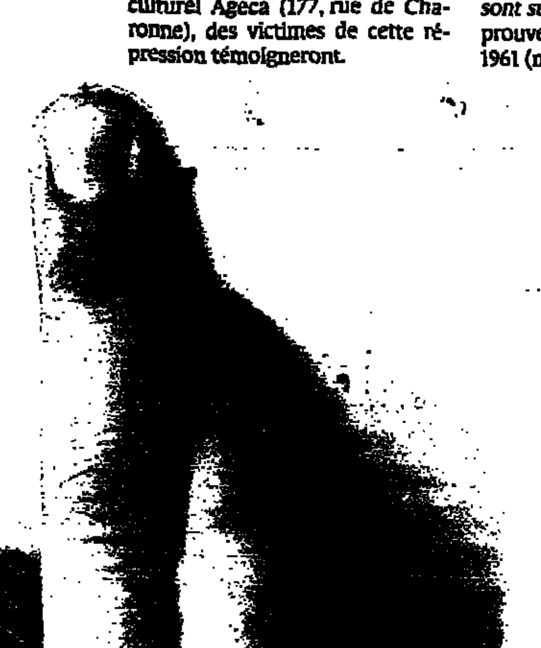
– Pourquoi, selon vous, livre-t-il cette version ?

– Parce que la seule autre issue pour lui, ce serait de reconnaître la vérité. En couvrant ses crimes, Maurice Papon se couvre lui-même. Il s'est enfermé dans le mensonge, et le mensonge, à un moment donné, débouche sur l'aberration.

– Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, mercredi, qu'il était *« prêt à chercher à faire la vérité »* sur ces événements. Il a rappelé que le secret des archives ne peut être levé qu'après soixante ans, ajoutant toutefois que la loi du 3 janvier 1979 prévoit des *« dérogations »*. C'est un engagement important ?

– C'est une déclaration politique qui me paraît tout à fait importante. Jusqu'à maintenant, les demandes de consultation des archives ont toutes été refusées. C'est la première fois qu'un ministre de l'intérieur souhaite éclairer cette période. Voyons maintenant comment ces intentions vont se traduire dans leur application. On peut d'ores et déjà poser une question. Ces archives sont-elles complètes ? N'ont-elles pas été expurgées ? N'oublions pas que Maurice Papon a été préfet de police jusqu'en 1967... »

Propos recueillis par **Ariane Chemin**



هكذا من الإصل

L'APM conteste la prise de position des autres syndicats de magistrats

L'ASSOCIATION professionnelle des magistrats (APM, droite) a manifesté son désaccord, mercredi 15 octobre, avec la déclaration commune des deux autres syndicats de magistrats, l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) (*Le Monde* du 16 octobre). L'APM proteste notamment contre la demande de suppression des instructions individuelles du ministre. Dénonçant le risque d'*« un authentique gouvernement des juges »*, l'APM *« exhorte »* le premier ministre à *« ne pas se lancer dans une aventure à l'italienne contraire à nos institutions et à nos traditions »*.

Selon Georges Fenech, président de l'APM, *« la conduite d'une politique pénale ne peut s'exercer sans les nécessaires instructions individuelles qui sont la condition de sa mise en œuvre »*. L'APM, qui a obtenu 13 % des voix de magistrats lors des dernières élections professionnelles, dénonce en outre l'*« effet d'annonce »* et l'*« unité de façade »* des deux syndicats.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : la cour d'appel de Reims (Marne) a condamné l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing** à *« réparer le préjudice »* causé à la veuve de l'ancien ministre Robert Boulin, dans un chapitre de son livre *Le Pouvoir et la Vie*. La cour d'appel de Reims a estimé qu'en évoquant la vie privée du couple Boulin, l'ancien président avait manqué au devoir de prudence qui s'imposait à lui, ce qui *« ne pouvait manquer d'authentifier dans l'esprit du lecteur le soupçon d'un lien entre le comportement supposé de Colette Boulin et la prostration de Robert Boulin quelques semaines avant* [sa] *mort insolite. »* L'arrêt, rendu le 10 juin, confirme un jugement du tribunal de grande instance de Paris qui avait condamné, le 15 janvier 1992, l'ancien président et son éditeur à payer 80 000 francs de dommages et intérêts à Colette Boulin.

■ **CONDAMNATION : Michel Coencas, quarante-huit ans, PDG de la compagnie financière du Valois,** *poursuivi pour fraude fiscale et* faux en écritures comptables dans les comptes de la société Affineries de Picardie, devenue Affinal Industrie, a été condamné, mercredi 15 octobre, à dix-huit mois de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Senlis (Oise). L'administration fiscale lui réclame 13 millions de francs pour les années 1990 et 1991. M. Coencas a en outre été privé de ses droits civiques, civils et de famille pendant trois ans.

■ **SIDA : l'Etat et l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ont fait appel** de la décision de justice les condamnant à payer 5,5 millions de francs au docteur Patrick Cohen, chirurgien orthopédiste contaminé accidentellement par le virus du sida en mai 1983. Le tribunal administratif de Versailles avait, le 3 juillet, condamné l'Etat à verser au docteur Cohen 4,2 millions de francs au titre du risque professionnel et 1,36 million de francs en réparation de son préjudice personnel.

■ **TOXICOMANIE : une peine de quatre ans de prison, dont deux avec sursis,** une interdiction définitive d'exercer la médecine et une amende de 200 000 francs ont été requises, mercredi 15 octobre, contre Antoine Khouri, médecin généraliste parisien, qui comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris après les décès, en 1993, de huit toxicomanes ayant absorbé du Palfium, un médicament très toxique. Une peine de trois ans de prison assortie de sursis, une interdiction d'exercice de cinq ans et une amende de 100 000 francs ont été requises contre Elisabeth Ladurelli, la pharmacienne qui avait délivré les ordonnances du médecin.

Claude Allègre a été contraint au compromis sur le recrutement des universitaires

Le ministre modifie sa réforme sous la pression des juristes et des économistes

Le ministre de l'éducation a dû revoir à la baisse la portée de sa réforme des règles de recrutement des universitaires. Les vives protestations des professeurs de droit, de sciences économiques et de gestion ont trouvé quelque écho à Matignon. Aussi l'accès aux concours du professorat dans ces trois disciplines, par la voie interne, est-il retiré aux chargés d'études et aux professeurs agrégés du second degré.

LE COMPROMIS était prêt. Pour tenter d'apaiser la fronde des professeurs de droit, de sciences économiques et de gestion, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a corrigé quelques-uns des articles les plus contestés de son projet de modification des règles de recrutement des enseignants-chercheurs applicables dans ces trois disciplines (*Le Monde* du 11 septembre). Quelques heures avant la réunion du Conseil supérieur de la fonction publique, mardi 14 octobre, il a soumis aux organisations syndicales une série de trois amendements. Bien que deux d'entre eux aient été rejetés, le texte général a recueilli un avis favorable par trois voix pour (FSU, UNSA et CGC) et trois abstentions (CGT, FO et CFDT).

Alors qu'une pétition émanant d'un cercle d'économistes et de gestionnaires a commencé de circuler chez les juristes, le ministre de l'éducation a souhaité désamorcer la grogne provoquée par certaines dispositions de son projet présenté comme un strict *« retour aux dispositions de 1991 mises en œuvre par Lionel Jospin »*. Lors de la réunion du comité technique paritaire du 25 septembre, la plupart des organisations syndicales (Snesup-FSU, SGEN-CFDT et FEN), avaient accueilli favorablement le rétablissement de la procédure de qualification, pour quatre ans, par les sections du Conseil national des universités avant le recrutement incombant aux établissements.

Les syndicats avaient aussi salué le retour du concours de l'agrégation interne supprimé par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur en 1994. Complémentaire à la traditionnelle *agrégation* du supérieur, cette procédure devait permettre à des maîtres de conférences ainsi qu'à des chargés de recherches et des agrégés du secondaire titulaires d'un doctorat, âgés de quarante ans avec dix ans d'ancienneté, d'accéder au grade de professeur par le biais d'un concours spécial *« du style d'un grand oral de l'ENA »*. Dans l'esprit du ministre, il ne s'agissait pas là d'assurer une *« promotion à l'ancienneté »* mais bel et bien d'ouvrir une voie « au mérite », ouverte à la formation continue.

LEÇON « ABERRANTE »

Soutenu par les syndicats, le ministre de l'éducation s'est en fait heurté aux lobbies disciplinaires. Ils ont multiplié les interventions, notamment au cabinet du premier ministre qui a pris une part active à la rédaction d'amendements « plus équilibrés ». En premier lieu, l'accès aux concours du professorat dans ces trois disciplines, par la voie interne, est retiré aux chargés d'études et aux professeurs agrégés du second degré. En second, le nombre d'emplois ouverts par les voies externe et interne sera également réparti. Enfin, le concours d'agrégation interne comprendra deux épreuves, au lieu d'une, incluant un entretien avec les candidats et, selon toute vraisemblance, une « leçon » plus conforme à l'examen traditionnel.

Même s'il s'interroge sur la nécessité du *« maintien de trois systèmes sous conditions d'ancienneté »*, Antoine d'Autume, professeur d'économie à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), estime que les nouvelles propositions du ministre *« vont dans le bon sens et représentent un réel progrès »*.

En revanche, le Snesup et le SGEN-CFDT manifestent leur réprobation. *« Demander à des maîtres de conférences qui ont fait leur preuve dans l'enseignement durant dix ans de conduire une leçon me paraît aberrant »*, note Michel Fortumé, représentant du Snesup.

Le ministère a fait savoir que ces nouvelles dispositions – les treizièmes depuis 1984 – ne sont qu'une étape provisoire en attendant une réforme du Conseil national des universités et du statut des Prags dans l'enseignement supérieur.

Michel Delberghe

Les « vaches sacrées » en crise de représentation

LES PROFESSEURS d'université bénéficient *d'une garantie d'indépendance reconnue par la* Constitution. A ce titre, ils doivent disposer d'une représentation *« propre et authentique »*. Pour avoir ignoré ce principe fondamental, le décret du 18 janvier 1985, qui détermine la représentation des personnels dans les différents collèges des trois conseils des universités (administration, scientifique et des études), a été récemment annulé par le Conseil d'Etat, dans un arrêt rendu le 9 juillet.

Cette anomalie, décelée plus de douze ans après la promulgation du texte contesté, plonge le ministère de l'éducation nationale dans le plus grand embarras. La décision de la haute juridiction va obliger toutes les universités à modifier la composition de leurs conseils. Elle crée surtout un vide juridique dont les établissements se seraient bien passés.

Un conflit opposant un professeur et les personnels scientifiques des bibliothèques est à l'origine de cette découverte. En 1993, lors des élections au conseil scientifique de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), Etienne Picard, professeur de droit public, actuellement détaché à l'université d'Oxford, est battu, d'une voix, dans des conditions qu'il juge frauduleuses, à la suite de l'inscription, sur les listes électorales, d'une quarantaine de personnes de la bibliothèque interuniversitaire. Cette contestation est devenue une « affaire d'Etat », portée devant le tribunal administratif, la Cour administrative d'appel, et tranchée par le Conseil d'Etat.

Depuis le décret du 18 janvier 1985, les quelque 1 600 conservateurs et conservateurs généraux sont associés dans le collège des professeurs, des chargés de cours et des directeurs de recherche. Jusqu'à présent, cette disposition n'avait jamais suscité de controverse, dans la mesure où cette catégorie de personnels, en faible nombre, n'était pas en mesure de menacer la répartition des conseils. Mais, dans le cas de Paris, la situation est autre : les personnels de la bibliothèque interuniversitaire sont rattachés à l'université de leur choix. Il a suffi d'une exception pour que l'équilibre fragile soit ainsi remis en cause.

Le Conseil d'Etat a considéré que les professeurs, investis de responsabilités particulières – programmes, orientation des étudiants, coordination des équipes pédagogiques –, devaient, à ce titre, bénéficier d'une *« représentation propre et authentique »*. Il a mis en avant le principe de la *« franchise »*, hérité de la tradition universitaire du XIX[e] siècle, *« d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression »*. Comme le soutient M. Picard : *« Les professeurs ne sont pas des fonctionnaires soumis à l'autorité de l'Etat. Ils ne sont pas notés et restent inamovibles. »*

RISQUE DE BOULEVERSEMENT DE L'ORGANISATION

Cette réaction indignée des *« mandarins »*, les *« vaches sacrées »* du système universitaire, selon l'expression d'un observateur, ne prêterait pas à conséquence si elle ne risquait de bouleverser l'organisation des conseils. Le ministère va être contraint de réécrire le décret de 1985. Faudra-t-il créer un collège spécial pour les bibliothécaires, y compris à l'université de Corte (Corse), qui n'en compte qu'un seul ? Les inclura-t-il dans celui des maîtres de conférences, au risque de froisser la sensibilité de conservateurs qui bénéficient du même grade indiciaire que les professeurs ?

Bernard Saint-Girons, premier vice-président de la conférence des présidents d'université (CPU), s'inquiète du vide juridique dans lequel se retrouvent les établissements. Car si la composition des conseils est illégale, a fortiori, leurs délibérations risquent de l'être également.

M. D.

Des prêtres mariés rompent le silence

« ON SORT DE L'OMERTA. » Celui qui prononce ces paroles n'est pas un repenti de la mafia sicilienne, mais un prêtre marié, l'un des dix mille prêtres, religieux et religieuses qui, en France, dans la période 1965-1975, ont rompu avec la discipline imposée par leur Eglise et ont été écartés de leurs fonctions. Après un « travail de deuil » de deux décennies, ils sortent du silence.

Une centaine ont répondu à une enquête sociologique qui vient d'être publiée à l'initiative de Julien Potel, Jean Landry et Henri Pousset (aux éditions Karthala). L'épreuve vécue par ceux qu'on appelait les *« défroqués »* a fait son temps et l'intérêt de ce travail vient précisément de son caractère dépassionné. Dans les entretiens recueillis, on ne sent pas de besoin d'autojustification, ni même de règlement de compte avec une institution qui les a congédiés et, depuis, laissés en marge malgré leur capital d'expérience et de dévouement. Car, mariés ou non, ils restent prêtres. Ils regrettent seulement *« tant de richesses perdues pour l'Eglise, de souffrances inutiles, d'énergies gaspillées »*.

Si leur rupture tient à *« un écheveau de motivations »*, la première est la découverte – ils ne s'en cachent pas – de l'amour humain. Tout en admirant leurs confrères qui respectent le célibat, ces prêtres témoignent d'une *« libération »*, d'un *« équilibre »* trouvés dans une relation conjugale. Nos femmes ont fait de nous *« des hommes »*, dit l'un d'eux. *« Enfin, une sexualité vraie et non plus refoulée, une sexualité affichée, réelle et non plus cachée »*, ajoute un autre. C'est l'image même du corps et de la femme qui a changé : *« De la tentatrice diabolisée, la femme est devenue l'autre moitié de moi-même (...). Nos corps sont beaux et notre sexe libérateur, apaisant, équilibré. Ni ange, ni bête. »*

« UNE FOI AU GRAND JOUR »

Depuis cette hémorragie du clergé qui a suivi Mai 68, l'Eglise a amélioré la formation dans ses séminaires et ses noviciats. Le futur prêtre ou religieux y entre après une expérience, parfois longue, de vie étudiante et professionnelle. Il est davantage informé des conséquences d'un engagement aussi radical dans le célibat sacerdotal. Cette évolution avive, chez les prêtres mariés, le regret d'avoir vécu une formation où *« dévotion et générosité tenaient lieu de compétence éducative »*, marquée par *« des tabous, refoulements et autres mutilations acquises et emmagasinées depuis le petit séminaire »*. Si un grand nombre a coupé tout lien avec ce passé religieux, la plupart sont restés fidèles à l'Eglise, à la foi catholique et aux engagements sociaux d'autrefois, que la vie familiale a même mûris. *« Ma foi était aveuglée par l'obéissance »*, confie l'un d'eux. *« Un grand nettoyage s'est fait*, dit un autre. *C'est une foi au grand jour, sans les protections et les fermetures passées. »*

Les autorités de l'Eglise n'ignorent pas que la discipline du célibat est maintenue parfois au prix de crises affectives, de relations ambiguës avec les femmes et même de pratiques clandestines de concubinage. Aucun dialogue n'existe entre la hiérarchie et les prêtres mariés. Or l'enquête qui vient de paraître pourrait contribuer à la réflexion sur l'obligation du célibat que des évêques eux-mêmes, en privé, estiment, à plus ou moins long terme, condamnée.

Henri Tincq

هكذا من الأصل

Deux tiers des Français estiment « inévitable » la limitation de l'automobile en ville

Selon un sondage de la Sofres commandé par le Comité de promotion des transports publics, l'état d'esprit sur les modes de circulation est en train de changer. La majorité des sondés sont prêts à abandonner leur voiture si on leur offre des transports en commun de qualité

EN FAISANT réaliser par la Sofres un sondage d'opinion sur « l'image des transports publics auprès des Français », les organisateurs de la 4e Journée des transports publics – le Groupement des autorités responsables de transport (GART), l'Union des transports publics (UTP), le Syndicat des transports parisiens (STP) et la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) – ont obtenu un instantané qui ne manque ni de relief ni de contraste ni de perspective. Cette enquête a été réalisée début octobre, au lendemain de la première expérimentation de circulation alternée à Paris et dans la petite couronne, dont la réussite, saluée par tous les médias, n'a pas dû manquer de marquer les esprits. Ces dernières années, l'évolution des mentalités par rapport aux transports publics – qui, du fait de leur inadaptation aux temps « postmodernes », ont traversé un sévère creux de vague – semble s'être considérablement accélérée en leur faveur (même si l'on ne dispose pas de sondages antérieurs pour mesurer cette accélération).

● **Interdire.** Encore impensable voilà quelques années, la limitation de la circulation en ville est devenue pour près de deux Français sur trois (à peine plus chez les utilisateurs de transports collectifs que chez les autres) une perspective « incontournable ». Quel tournant ! Le fameux « attachement des Français à leur voiture » n'apparaît plus comme un obstacle majeur, voire définitif, qu'à un tiers des personnes interrogées. Une analyse des réponses selon la préférence partisane fait apparaître que la perspective de villes débarrassées des quatre-roues fait un meilleur score à gauche et chez les écologistes (72 %) que chez les électeurs du Front national (49 %).

● **Toujours plus.** Dans la logique de la réponse à la question précédente, une confortable majorité de Français estime que les transports publics seront de plus en plus utilisés. Les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à y croire (68 % contre 56 %), la gauche et la province sont, respectivement, légèrement plus optimistes que la droite et que Paris, mais, dans l'ensemble, on constate une assez belle homogénéité des opinions. Les transports en commun ont leur avenir devant eux. A eux de ne pas faire demi-tour !

● **Utilisation.** Quatre Français sur cinq utilisent les transports publics moins d'une fois par semaine, et ils sont près de deux sur trois à déclarer ne les utiliser « jamais ». Ces réalités sont évidemment très variables selon les régions – un habitant de l'agglomération parisienne sur deux déclare en être un utilisateur régulier, voire quotidien, tandis que quatre ruraux sur cinq (habitant dans une ville de moins de 2 000 habitants) ne montent jamais dans un autobus ni un métro, pour des raisons évidentes. Entre ces deux extrêmes, dans les grandes villes (plus de 100 000 habitants), les pourcentages d'utilisateurs réguliers restent faibles, autour d'un quart de la population. Le métro-boulot-dodo se conjugue plus souvent en auto-boulot-dodo.

● **Pourquoi une si faible fréquentation ?** Les raisons qui amènent à ignorer ou à négliger les transports publics sont d'abord, pour plus d'une personne sur cinq, la trop longue durée des trajets et la difficulté d'accès des moyens de transport. Ces deux réponses se complètent et se renforcent pour souligner la nécessité de développer l'intermodalité et d'améliorer les correspondances entre les différents moyens de transport, seule manière de proposer à la fois un gain de temps et un gain de confort à l'usager. Le coût est jugé trop élevé principalement par les 18-24 ans.

● **Améliorer l'offre.** Les autorités responsables de transports doivent se le tenir pour dit : l'amélioration, quantitative et qualitative, des services constituerait la meilleure façon d'inciter l'ensemble des citoyens à utiliser davantage les transports publics. Les critères de rapidité, de fonctionnalité, d'accessibilité, de fréquence sont mis en avant bien avant le pur « confort ».

Ceux que rien ne pourrait décider à « jouer collectif » représentent moins d'un dixième des citoyens et se recrutent davantage chez les « commerçants, artisans, industriels » (11 %) que dans la catégorie « cadre, profession intellectuelle » (4 %).

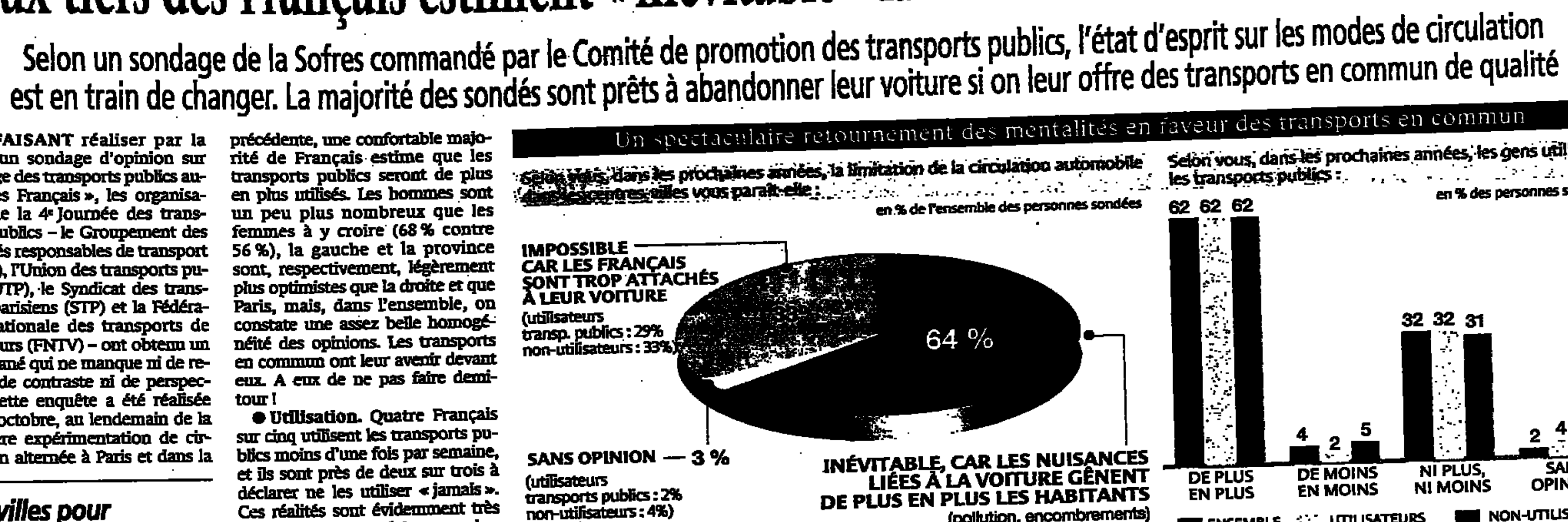
Robert Belleret

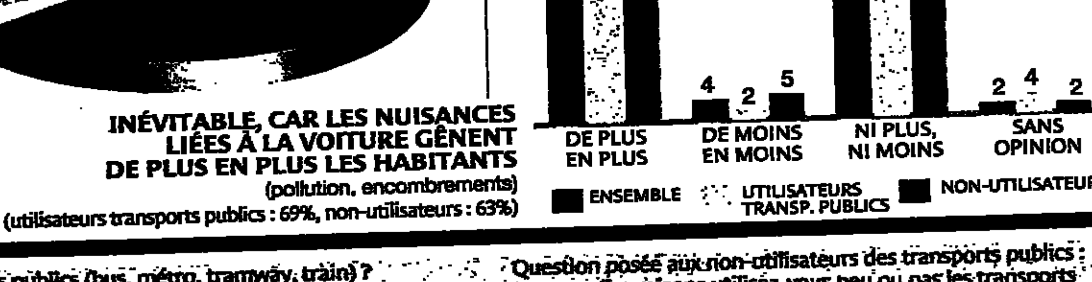
★ **Fiche technique : enquête réalisée par la Sofres par téléphone, les 3 et 4 octobre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, préférence partisane) et stratification par région et catégorie d'agglomération.**

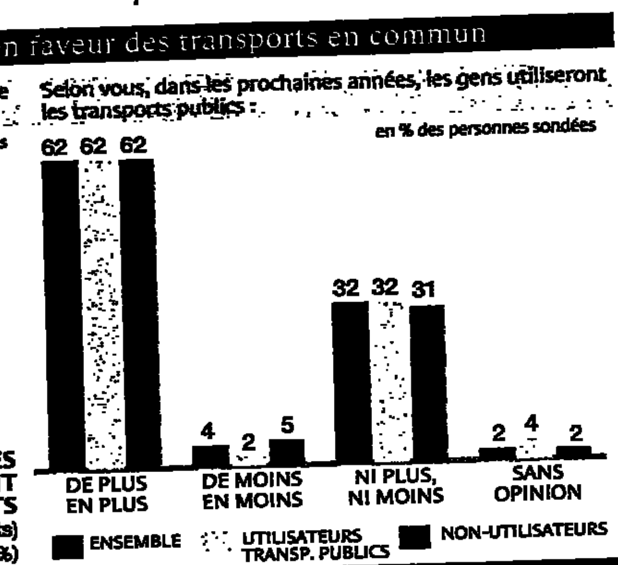
200 villes pour le transport public

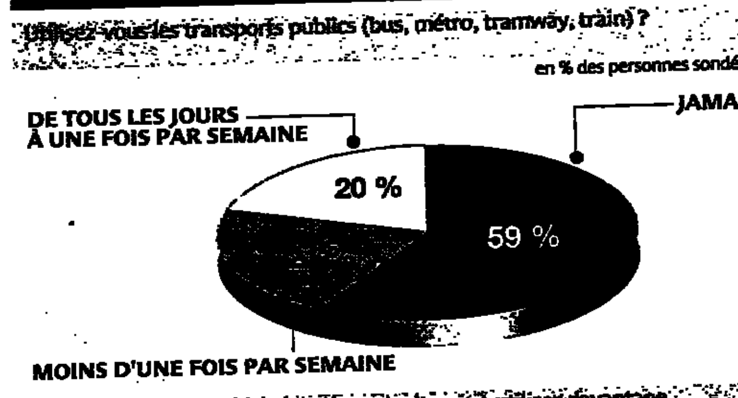
« Améliorer la qualité de la ville, aménager autrement le territoire urbain, protéger l'environnement, combattre l'exclusion sociale, générer des emplois » : **c'est le programme de la quatrième édition, jeudi 16 octobre, de la Journée du transport public. Cette journée de sensibilisation imaginée par le Groupement des autorités responsables de transport (GART) et l'Union des transports publics (UTP) bénéficie des parrainages du ministère de l'équipement, des transports et du logement, et du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, mais aussi du *« soutien »* de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Elle n'en devrait pas moins être conviviale et ludique dans les 200 villes qui, à travers des animations, des expositions, des débats publics, des opérations portes ouvertes ou « tickets gratuits », se mobilisent pour promouvoir le « collectif ».**

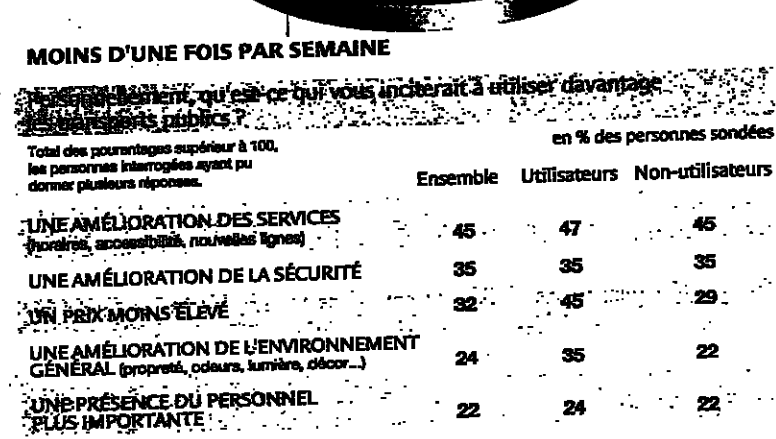
Un spectaculaire retournement des mentalités en faveur des transports en commun









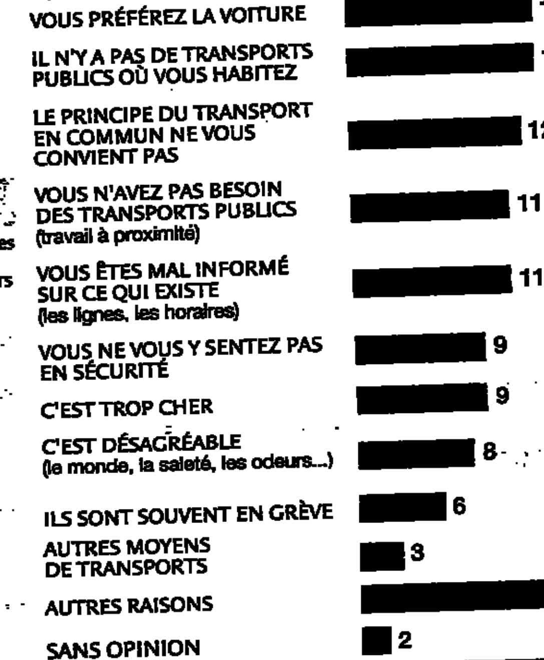


Personnellement, qu'est-ce qui vous inciterait à utiliser davantage les transports publics ?

en % des personnes sondées

Total des pourcentages supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

	Ensemble	Utilisateurs	Non-utilisateurs
UNE AMÉLIORATION DES SERVICES (horaires, accessibilité, nouvelles lignes)	45	47	45
UNE AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ	35	35	35
UN PRIX MOINS ÉLEVÉ	32	45	29
UNE AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL (propreté, odeurs, lumière, décor...)	24	35	22
UNE PRÉSENCE DU PERSONNEL PLUS IMPORTANTE	22	24	22
UN CONFORT PLUS MODERNE DANS LES BUS, LES TRAINS (climatisation, informations sonores, accueil)	19	23	18
RIEN DE PARTICULIER	9	1	11
SANS OPINION	3	1	3



Un « permis de polluer » à cinquante centimes par automobile...

APPLIQUER le principe « pollueur-payeur » aux automobilistes pour compenser les coûts – sanitaires – liés aux pics de pollution : c'est la politique-fiction qui a été mise au point par trois économistes de l'Insee il y a déjà deux ans et rendue publique mercredi 15 octobre, dans la revue *Economie et Statistique*. Quinze jours après la mise en œuvre de la circulation alternée à Paris et dans plusieurs communes limitrophes (*Le Monde* du 2 octobre) et quelques semaines avant l'annonce, par le ministère de l'environnement, des modalités concrètes de la mise en place de la pastille verte, cette évaluation tombe à point. Même si elle n'est qu'un *« exercice théorique »*, comme tient à le souligner Roland Lescure, l'un des auteurs de l'étude.

Déjà, en 1994, l'enquête Erpurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé) réalisée par l'Observatoire régional pour la santé, mettait en évidence l'aggravation de l'état de santé des Franciliens dès lors que les niveaux de différents polluants (ozone, oxyde d'azote, etc.) dépassent de 100 microgrammes par mètre cube les moyennes généralement observées.

Les économistes de l'Insee se sont inspirés de ces données en limitant leur champ d'étude à la pollution par les oxydes d'azote, *« dont la présence est fortement liée au trafic automobile »*.

LES COÛTS DU PIC

Comme dans l'enquête Erpurs, les coûts directs (les visites chez le médecin, le nombre d'hospitalisations) et les coûts sociaux non marchands (les arrêts de travail et leur indemnisation par exemple) d'un pic de pollution par l'oxyde d'azote ont été pris en compte. Résultat : la facture s'élève, en région parisienne, à 555 800 francs pour la collectivité. Pour compenser ce surcoût, c'est comme si chaque automobiliste qui circule ce jour-là devait payer 50 centimes *« pour un trajet moyen de 7,2 kilomètres en Ile-de-France »*, ou comme s'il fallait augmenter la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) de 40 centimes.

Abstraction statistique ? Les économistes ont « tout simplement » rapporté le coût du pic de pollution au nombre de déplacements automobiles effectués à Paris *intra-muros* et entre la capitale et la banlieue (hors trafic banlieue-banlieue, donc, qui devient le plus important), en tenant compte du taux d'occupation des véhicules.

Si une taxe de 50 centimes était appliquée, un tel « permis de polluer » apparaîtrait bien peu coûteux et *« n'aurait finalement qu'un effet dissuasif très limité et un impact sur la pollution négligeable »*, reconnaît Roland Lescure. Morale de l'histoire : *« Plutôt que d'axer les mesures tarifaires sur les pics, mieux vaut les cibler sur la lutte à long terme contre la pollution*, conclut Roland Lescure. *D'autant que la voiture est beaucoup moins responsable des pics – qui dépendent aussi des conditions météo – que de la dégradation de fond de la qualité de l'air. »*

Clarisse Fabre

50 voitures électriques en libre-service à Saint-Quentin-en-Yvelines

C'EST un véritable pari qui est tenté à partir du vendredi 17 octobre à Saint-Quentin-en-Yvelines, à l'ouest de Paris. Car la mise à disposition des 140 000 habitants et des dizaines de milliers de visiteurs de cette ville nouvelle de cinquante voitures électriques apparaît comme une véritable expérimentation de ce qui pourrait être un jour un nouveau mode de transport public.

La CGEA, filiale transports de la Lyonnaise des eaux, a tout fait pour que cette expérience, appelée « Praxitèle », réussisse. Il suffira d'être âgé d'au moins vingt et un ans et de présenter un permis de conduire d'au moins un an pour repartir d'une des cinq stations « Praxiparc » au volant d'une Renault Clio électrique. A charge pour le conducteur de circuler dans la limite des 7 000 hectares de la ville nouvelle et de rendre la voiture dans un autre Praxiparc. Seul un appel par radiotéléphone du conducteur désireux d'être guidé déclenchera la balise GPS qui permettra au PC général de localiser le véhicule.

L'utilisateur se verra ensuite facturer, en fonction de la durée d'utilisation, un service qui devrait être – sur la base d'unités d'une demi-heure – à peine plus cher qu'un transport en commun, et moins cher qu'un taxi. L'abonnement à ce service sera gratuit, dans un premier temps, et les habitants et les personnes travaillant sur la ville nouvelle bénéficieront de tarifs préférentiels.

La facilité d'accès aux « Praxicars », un système de recharge des batteries par simple induction permettant d'éviter la corvée de branchement, et les différents services apportés aux futurs clients de Praxitèle vont coûter cher : 36 millions de francs, dont l'essentiel pour l'achat et l'équipement des véhicules. L'Etat apporte son aide à cette expérience à travers son programme de recherche et d'innovations dans les transports (Predit). Renault, EDF et Dassault-Electronique sont partenaires de l'opération. Et le Syndicat de l'agglomération nouvelle, qui a libéré les espaces nécessaires aux stations, a signé un contrat avec l'opérateur.

La CGEA a beaucoup investi dans l'analyse des résultats de cette expérimentation. Il s'agit pour cette entreprise de transports d'optimiser un transport public qui se veut complémentaire des transports collectifs classiques. Avec l'objectif avoué de le proposer ensuite à d'autres agglomérations françaises et étrangères.

L'Essonne expérimente des lignes de minibus à la demande

UNE ALTERNATIVE à la voiture est proposée aux habitants du sud de l'Essonne, avec des lignes de minibus fonctionnant à la demande, depuis septembre. Vingt-quatre véhicules de huit places, disposant de la climatisation, de radios individuelles, de tablettes de travail... passeront à moins de 300 mètres des lieux de départ et de destination des personnes qui effectuent des trajets réguliers quotidiens de plus de 10 kilomètres. L'abonnement mensuel – comprenant une Carte orange pour la zone desservie – est de 800 francs par mois, pour des trajets de 15 à 20 kilomètres. Baptisé « Allegio », le réseau pourrait être étendu à l'ensemble de la grande couronne d'Ile-de-France. Les quatre entreprises associées au sein de la société Transports légers voyageurs souhaitent toucher 4 000 voyageurs par jour avec 200 minibus. L'investissement initial est de 12 millions de francs, financé par le conseil régional et le Syndicat des transports parisiens.

■ **ILE-DE-FRANCE : la SNCF devait présenter jeudi 16 octobre les rames de la future liaison Eole**, qui reliera dès la fin de 1997 l'est de la région parisienne aux quartiers Saint-Lazare et Opéra. Composées de voitures à deux niveaux, ces nouvelles rames bénéficient des derniers perfectionnements en matière de sécurité.

DISPARITIONS

Jacqueline Delubac

De la comédie à la peinture contemporaine

L'ANCIENNE comédienne Jacqueline Delubac est morte mardi 14 octobre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après avoir été renversée par un cycliste il y a une quinzaine de jours.

Troisième femme de Sacha Guitry, Jacqueline Delubac a tourné une trentaine de films et joué autant de pièces de théâtre, avant de mettre fin à sa carrière, en 1955, pour se consacrer à sa deuxième passion, la peinture contemporaine. De son vrai nom Jacqueline Basset, elle était née en 1910 dans une famille de riches soyeux lyonnais. Son grand-père fut l'inventeur de la soie artificielle.

En 1931, elle vient à Paris tenter sa chance au théâtre et débute comme mannequin dans une revue. Un numéro d'imitation de Joséphine Baker lui vaut d'être bientôt engagée au Palace pour présenter des petits numéros de comédie et servir de faire-valoir à Georges Carpentier. Désirant sortir de l'anonymat, elle décide de frapper à la loge de Sacha Guitry. Ce dernier lui donnera son premier grand rôle théâtral dans *Villa à vendre*. « *J'avais trouvé sa voix extraordinaire, mais j'avais trouvé aussi qu'il faisait très vieux* », racontera-t-elle.

En 1935, la jeune comédienne épouse Guitry, qui dira : « *Elle avait vingt-cinq ans, j'en avais cinquante, j'en fis ma moitié.* » Elle commence à jouer dans ses créations théâtrales (*Châteaux en Espagne*, *Le Nouveau Testament*) et parvient à persuader Guitry, alors farouchement opposé à ce procédé, de faire un film pour elle. Ce sera *Bonne chance* (1935). Le résultat plaît à Guitry, qui se met à réaliser pour le cinéma certaines de ses pièces. Une dizaine de films en découleront, tournés en une semaine ou en une journée, comme *Le Mot de Cambronne* (1937). Jacqueline Delubac enchaîne les films avec Guitry : *Faisons un rêve* (1936), *Le Roman d'un tricheur* (1936), *Mon père avait raison* (1936), *Les Perles de la couronne* (1937), *Désiré* (1937) et *Quadrille* (1938).

Séparée de son mari à la veille de la guerre, elle tourne encore une dizaine de films, notamment *Volpone*, de Maurice Tourneur (1939), *Jeunes filles en détresse*, de Pabst (1939), *La Comédie du bonheur*, de Marcel L'Herbier (1940), avec Michel Simon, *L'Homme qui cherche la vérité*, d'Alexandre Esway (1940). Après la guerre, la comédienne fait une tournée en Amérique du Sud, jouant notamment *La Parisienne*, de Becque, et *Je vivrai un grand amour*, de Steve Passeur.

Jacqueline Delubac, qui n'a jamais porté le nom de son célèbre mari, avait publié en 1976 *Faut-il épouser Sacha Guitry ?*, un livre autobiographique. Elle a légué une passionnante collection de peintures – des œuvres de Corot à Bacon – au Musée Saint-Pierre de Lyon.

■ **HAROLD ROBBINS**, romancier américain, est mort mardi 14 octobre à Palm Springs (Californie). Né le 21 mai 1916 à New York, il était l'auteur d'une vingtaine de romans à succès (comme *Le Beau Parleur*, Hachette), traduits en trente-deux langues dont il avait vendu au total quelque 750 millions d'exemplaires et qui ont presque tous été portés au cinéma (*La Splendeur des Amberson*, *King Creole*). Orphelin, il avait quitté sa famille adoptive pour se lancer dans les affaires et était devenu millionnaire à vingt ans avant de perdre toute sa fortune juste avant la seconde guerre mondiale. C'est en travaillant pour la maison de production de cinéma Universal Pictures qu'il eut l'idée d'écrire des romans où le sexe, les drogues et l'argent tenaient une large place. Marié six fois, il se vantait de mener la même vie de débauche que celle qu'il mettait en scène dans ses romans. Il avait publié un dernier roman, *Tycoon : A Novel*, en février.

■ **ADIL CARÇANI**, ancien premier ministre albanais, est mort lundi 13 octobre à Tirana à l'âge de soixante-quinze ans, des suites d'une hémorragie cérébrale. Membre du bureau politique du Parti du travail albanais (communiste), il avait dirigé le gouvernement de 1981 à 1991. Condamné à cinq ans de prison, en 1993, pour détournement de fonds publics, il fut assigné à résidence en raison de son mauvais état de santé.

■ **AUGUSTIN MOMBO MOUKAGNI**, général gabonais et commandant en chef de la Misab (Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui), est mort mardi 14 octobre à Bangui des suites d'une intoxication alimentaire.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 15 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont promus : général de brigade, les colonels **Jean-Pierre Dupré, Xavier de Zuchowicz** et **Jean-Claude Malbec.**

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division **Eric Pougin de la Maisonneuve.**

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Georges Girard.**

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le contre-amiral **Yves de Kersauson de Pennendreff.**

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Pierre Champagne** ; général de brigade aérienne, les colonels **Jean-Paul Morand, Pierre André, Alain Bévillard, Patrick Thouverez** et **Hervé Longuet** (nommé président du conseil permanent de la sécurité aérienne).

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Fournet** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Pierre Changeur, Michel Pétré, Philippe Magnien** et **Frédéric Eyries.**

Est nommé adjoint au chef de service de la qualité, chargé de la sous-direction de la gestion à la direction des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Wernert.**

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général **Michel Curé** ; médecin général, les médecins chefs **Jacques Bittel** et **Philippe Normand** (nommé médecin-chef de l'hôpital principal de Dakar).

Est nommé médecin-directeur de l'Institution nationale des Invalides, à Paris, le médecin général **Jean Cuisinier.**

EDUCATION NATIONALE

Martine Denis-Linton, conseiller d'Etat, a été nommée, mercredi 15 octobre, en conseil des ministres, directeur des affaires juridiques (DAJE) du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Elle remplace Serge Lasvignes, qui a rejoint le secrétariat général du gouvernement.

[Née le 31 mai 1948 à Angers (Maine-et-Loire), Martine Denis-Linton, docteur en droit et diplômée de l'Institut de droit des affaires, a été maître-assistante à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I) avant d'être chef de cabinet de Robert Badinter, garde des Sceaux, de 1981 à 1985. A cette date, elle est nommée maître des requêtes au Conseil d'Etat puis, en 1990, commissaire du gouvernement auprès de l'assemblée du contentieux.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 15 octobre sont publiés :

● **Médecins** : un décret modificatif relatif à la formation médicale continue des médecins exerçant à titre libéral.

● **Carte sanitaire** : un arrêté relatif aux bilans de la carte sanitaire de certaines installations ou activités de soins dont les besoins sont mesurés par un indice. Ces bilans concernent le nombre d'appareils utilisant l'émission de radioéléments artificiels, le nombre d'établissements autorisés à pratiquer les activités cliniques ou les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, ainsi que le nombre d'établissements autorisés à pratiquer les activités de diagnostic prénatal par les techniques de biochimie portant sur les marqueurs sériques d'origine embryonnaire et fœtale dans le sang maternel.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de coopération dans le domaine de l'environnement, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine, signé à Pékin le 15 mai 1997 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, éducative, technique, scientifique et technologique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Lettonie, signé à Paris, le 14 avril 1997 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Moldova, signé à Chisinau, le 24 novembre 1994 ;

– un décret portant publication de l'accord de délimitation maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la Guadeloupe et Montserrat, signé à Londres le 27 juin 1996 ;

– un décret portant publication de l'accord de délimitation maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant Saint-Martin et Saint-Barthélemy, d'une part, et Anguilla, d'autre part, signé à Londres le 27 juin 1996.

● **Enfance** : un arrêté portant nomination à la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– « Tu auras des étoiles qui savent rire. »

Bienvenue à

Jules,

ce 11 octobre 1997.

Zoé, Richard, Sylvie.

Raja, Nadir, Abdellatif BOUASSRIA
ont la joie d'annoncer la naissance de

Othmane,

le 12 octobre 1997.

Anniversaires de naissance

– Thionville, 17 octobre 1979.
Strasbourg, 17 octobre 1997.

Joyeux anniversaire

Philippe,

notre fils et frère chéri,
que ton bon sens et ta générosité te guident dans ta vie citoyenne.

Papa, Maman, Bouchon.

Mariages

Frédéric LANGER
et
Claire-Lise, née LAMBERT,
Michel SAUTIERE
et
Danièle, née HABAY,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants.

Antoine et Laurence,

qui a été célébré à Paris, le samedi 11 octobre 1997.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.
103, rue R.-Follereau,
62400 Béthune.

Décès

– Yves Moreau,
son mari,
Yoana Urruzola, Nicolas et Pascal Moreau,
ses enfants,
Maria-Luisa Bettini,
sa mère,
Les familles Bettini et Moreau,
Ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de

Roberta BETTINI-MOREAU,

survenu le 13 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 octobre, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à La Celle-Saint-Cloud.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de l'Association Soundiata,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean BONET,
président de l'Association Soundiata
de 1972 à 1995,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre 1997, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

2, rue Abbé-Duval,
78130 Les Mureaux.

– M. Jean Berthelier,
M. Jack Breuille, exécuteurs testamentaires,
ont le regret de faire part du décès du

général André BOUCHARDON,
ancien commandant
de la Garde républicaine de Paris,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
médaillé de la Résistance,

survenu le 11 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, à Paris-4e.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, sa paroisse, où l'on se réunira.

Les honneurs militaires lui seront rendus à l'issue de la cérémonie religieuse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière communal de Pantin dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Paris, Toulouse, San Francisco,* Monetier-les-Bains.

Claire et Eric Morillon,
Marion et Ophélie,
Jérôme Perrottet,
Benoît, Alix, Coline,
Sabine et William Fite,
Dorian et Niel,
Sophie Perrottet, Alain, Domitille et Justin Tallaron,
Les familles Brun et Auvergne,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée BRUN,

survenu dans sa soixante-dixième année.

Les funérailles ont été célébrées le jeudi 16 octobre 1997, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Jean-Prevost,
38130 Echirolles.

– Jérôme Drugeon,
son époux,
Sylvie, Julien, Pauline,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise DRUGEON,
née LEROUX,

survenu dans sa quarante-septième année, le 13 octobre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église du village de Montpezat (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Caluire, Jarnioux.

Le docteur Guy Gillet,
son époux,
Les docteurs Pascale et Jean-Louis Guillot
et leurs enfants,
Marc Gillet et Martine Chosson,
Hélène et Sauveur Incorvaïa
et leurs enfants,
Bernard Gillet,
ses enfants,
Mme Emma Paillarse-Coursange,
sa sœur,
Les familles Rabatel, Coursange,
ses neveux et nièces,
Les familles Gillet, Servos
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aline GILLET,
née COURSANGE,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 octobre 1997, à 15 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception de Caluire.

Une corbeille sera à la disposition des personnes qui souhaiteraient faire une offrande au profit du service de soins palliatifs de l'hôpital des Charpennes à Villeurbanne.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Jarnioux, à 17 heures.

– *On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de*

Mme René PICARD,
née Georgette PHILIPPE,

survenu le 13 octobre 1997, à Strasbourg.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 octobre 1997, à 8 h 30, en la cathédrale de Strasbourg.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans le caveau de famille, à Manonviller (Meurthe-et-Moselle).

Jean, Isabelle et Constance Balsamo,
22, rue de Savoie,
75006 Paris.

Remerciements

– Le docteur Marie Fiaux, dans l'incapacité de répondre aux si nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors du décès de son compagnon,

Pierre de CLERCK,

remercie ici tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 16 octobre 1994,

Fabrice DUTOT

disparaissait.

Ses amis se souviennent.

Abraham SULHEFER

En notre cœur.

17 octobre.

Sa famille,
Ses amis.

Colloques

– **L'Association des amis de *Passages*** et la revue ***Passages*** organisent un colloque international sur le thème :

« COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES, COMPÉTITIVITÉ DES NATIONS »

Le jeudi 30 octobre 1997, de 9 h 30 à 17 h 30, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Carré des Sciences, amphithéâtre Poincaré.

(*Accès par le 25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève*).

Ouverture et présentation par **Jean Matteoli**, président de Conseil économique et social, et **Christian Pierret**, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie.

Avec les interventions de :

Edmond Alphandéry, Jean Arvis, Gérard Athias, Régis Baudoin, Jean Bergougnoux, Elie Cohen, Christian de Boissieu, Jean-Pierre Fourcade, Paul Calandra, Georges Ferné, Pierre Gadonneix, Jean-Louis Guigou, Michel Lamy, Jean-Christophe Le Duigou, André Le Saux, *Philippe Marini, Christian Schmidt*. Animation des débats : **Erik Izraelewicz** et **Emile Malet.**

Réservations et inscriptions au :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-34.
La revue ***Passages*** : *17, rue Simone-Weil,*
75013 Paris.

– L'Association **Télébiophone**, la **Fondation Mérieux** et **M. Jean-Pierre Fourcade** organisent **« Dépendance et Santé »**, jeudi 23 octobre, 9 h 30 à 16 heures, **Palais du Luxembourg.**

Intervenants : J.-P. Fourcade, P. Méhaignerie, R. Teulade, Ch. Mérieux, présidents CNAM et CNAV, A. Vasselle, P. Guinchard-Kunstler, M. Mercier, J.-P. Huchon.

Conclusion par le **ministre Bernard Kouchner.**

Tél. : 01-45-25-21-51.
Fax : 01-45-25-27-07.

Concours

L'ASSOCIATION MILLE ET UN JOURS

organise deux concours de poésie. Un concours du meilleur recueil. Un concours du meilleur poème. Publication des œuvres primées. Pour obtenir le règlement, écrire à

Association Mille et un jours,
BP 70,
92340 Bourg-la-Reine.

Remises de bourses

BOURSE DE RECHERCHE

Centre de Recherche sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président : Robert Assaraf
189, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Fax : 01-45-48-24-83

Pour l'année universitaire 1997-1998, le CRJM attribuera trois bourses.

Montant : 10 000 francs par bourse.

Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.

Sujet : pluridisciplinaire possible mais portant impérativement sur les Juifs du Maroc.

Dossiers : demande par écrit ou par fax.

Signatures

Association pour la Diffusion
des Œuvres autoéditées

La 7e Journée du Livre ADOA

se tiendra le **samedi 25 octobre 1997**, de 10 heures à 19 heures, à la Maison des associations de Paris, au Nouveau Forum des Halles, porte du Jour, grande galerie niveau –3 côté sortie métro Les Halles.

Les auteurs y présenteront leurs ouvrages. Des stands sont réservés à des revues, des associations et métiers du Livre.

Entrée libre.

ADOA, MBE, 69, boulevard Saint-Michel,
75013 Paris.
Tél. : 01-43-27-16-87.

Catherine CLÉMENT
à la librairie **Privat-Dunod**, le samedi 18 octobre 1997, à partir de 15 h 30, à l'occasion de la parution du **Voyage de Théo**, édition du Seuil.

30, rue Saint-Sulpice,
Métro Saint-Sulpice ou Mabillon.
Tél. : 01-43-29-94-30.

Communications diverses

– **Poésie : Patrice Dyerval**, énigmes ou réponses ?

A l'occasion de sa retraite, Patrice Dyerval Angelini s'entretiendra avec les lecteurs de ***Pétri de temps*** (Editions Saint-Germain-des-Prés) et de ses autres recueils, en présence du poète et critique Fabio Scotto.

Mardi 21 octobre 1997, 17 h 15,
Bibliothèque universitaire-lettres,
100, boulevard Carlone,
06200 Nice.
Entrée libre.

– **L'APEI de Paris.** Les Papillons blancs (association parisienne de parents et amis des personnes handicapées mentales) organise un service d'accompagnement d'enfants ou d'adultes handicapés dans leurs déplacements, le plus souvent par les transports en commun. Ce service est assuré par des bénévoles qui offrent une disponibilité de 2 à 3 heures par semaine et sont couverts par une assurance en responsabilité civile. Nous lançons un pressant appel à l'aide.

Tél. : **01-43-06-26-11** (de préférence *lundi et mercredi de 8 heures à 11 heures*).

– **Institut de recherches sur les effets du passage du temps pour les seniors** (ass. loi 1901) cherche mécénat, sponsoring ou autres aides pour l'édition d'une revue de réflexion culturelle.

Tél./Fax : 01-43-67-71-20.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

HORIZONS

ENQUÊTE

Scandaleuse loi Pons



La loi Pons a une apparence : une aide publique à l'investissement outre-mer. Elle a aussi une réalité : une énorme niche fiscale réservée aux plus grosses fortunes. Un « cadeau » annuel de 5 milliards de francs accordé par l'Etat à 5 000 contribuables pour créer *in fine*... 1 800 emplois chaque année dans les DOM-TOM. Des chiffres officiels tenus discrets, et pour cause. A 2,7 millions de francs l'emploi, la loi crève allègrement tous les standards : c'est trente-deux fois le coût des emplois jeunes, dix-huit fois celui de la loi Robien... Côté « cadeau », l'addition est indécente : 1 million de francs en moyenne concédés à des foyers gagnant de 1 à 4 millions de francs de revenus par an et dont près de la moitié parviennent ainsi à se rendre non imposables...

On comprend que chaque automne, lors des arbitrages budgétaires, Bercy parte en guerre. On comprend moins qu'il sorte systématiquement battu. Depuis onze ans la loi survit aux attaques en ritournelle au nom des intérêts supérieurs de l'outre-mer. A l'injustice fiscale, au coût disproportionné, le lobby domien – discrètement soutenu par les plus grosses fortunes de France – répond par la situation catastrophique des îles, leurs handicaps structurels et le risque social. Grosso modo, c'est la loi ou la chienlit. Le gouvernement choisit la loi, non sans consentir à Bercy quelques aménagements permettant de mieux en contrôler l'application.

A 5 000 kilomètres de là, ce procès saisonnier n'émeut pourtant pas les foules. « *La loi Pons ?* » Maurice ne connaît pas. Dans ce café tout blanc perché entre mer et ciel, il attend le client en philosophant, une bière à la main. « *Attendez, ce n'est pas la défisc ?* » Oui, c'est son nom ici. Maurice soupire, « *la plupart des petits trucs, comme ici, sont illégaux, on n'en bénéficie pas !* » Et le tourisme ? « *Les Guadeloupéens n'en profitent pas. Ça fait monter les prix. L'identité se meurt. Les hôtels prennent les terres. Ici, avant, il y avait du maraîchage. Maintenant, on importe tout, même les salades !* » « *La défisc ? C'est les riches qui enrichissent les riches,* dit Jean, un jeune salarié plein d'ambition. *J'ai des projets, mais je n'arriverai jamais à les faire passer. Je ne fais pas partie du cercle.* » « *La défisc ? C'est mon patron qui monte une grosse opération,* renchérit Sophie. *Moi, je ne veux pas y toucher, c'est magouille et cie.* »

Inutile la « défisc » ? Eric Delucy, directeur du puissant groupe Hayot, qui, avec Fabre Domergue, Radio Caraïbes, les élus RPR et quelques autres forment le cœur du lobby, s'en étrangle. « *Qu'on la supprime ! Un an après on la remettra. Tout s'arrêtera.* » Depuis 1986, en Guadeloupe, la loi Pons, assure le lobby, a dopé les investissements, provoqué un boom immobilier, multiplié par deux le nombre de chambres d'hôtels et par quatre et demi celui des touristes. Elle a aussi créé un trafic maritime inter-îles, lancé les énergies nouvelles et sauvé Air Guadeloupe. Tracteurs, camions, voitures de location, machines, bateaux, avions, aquariums et chaînes de radio, à première vue, tout ici a été peu ou prou défiscalisé. Normal : l'opération permet de réduire considérablement le coût de l'investissement. Air Guadeloupe, par exemple, estime que chaque avion acheté lui revient, grâce à la loi, à 90 % de son prix normal. Miracle ?

La loi de 1986 permet aux sociétés investissant dans les DOM-TOM de déduire des bénéfices, dès la première année, 100 % du montant de l'investissement. En pratique, peu de vraies entreprises locales l'utilisent directement. Les fonds proviennent d'investisseurs métropolitains appâtés par l'aubaine fiscale. Médecins, rentiers, vedettes, etc. créent à cette fin des sociétés de personnes. Domiciliées sur place, les entreprises « DupontDom », ou « Durand Caraïbes » achètent un bien et l'exploitent (théoriquement), tout en confiant la gestion à un professionnel. Celui-ci, au lieu de payer son investissement, se contente de verser un loyer aux investisseurs, et s'engage à racheter le bien après cinq ans pour un prix représentant de 30 % à 50 % de son prix initial.

Les deux parties y gagnent. M. Dupont, seul actionnaire de DupontDom, peut déduire de ses revenus la totalité de l'investissement la première année. S'il est imposé à 54 %, il économise d'emblée la moitié de sa mise. Mieux, au cours des cinq années suivantes, il peut, contrairement à ce qui se passe en Métropole, déduire les déficits subis outre-mer, déficits inéluctables vu l'amortissement accéléré des équipements. L'investissement est donc déduit une seconde fois. Au bout de cinq ans, M. Dupont se retrouve propriétaire d'un bien intégralement payé par l'Etat. Le prix de revente équivaut au bénéfice net de l'opération. L'entrepreneur domien, de son côté a pu acquérir *in fine* (loyer et prix de rachat inclus) le bien pour un coût nettement inférieur à ce que lui aurait coûté un emprunt bancaire, l'ampleur du rabais dépendant de la marge prise par les intermédiaires – notaires, comptables, banques ou spécialistes ès défiscalisation.

Un mécanisme parfait sur le papier (sauf pour le Budget). A deux détails près : la « défisc » permet, par définition, de faire passer des investissements non rentables, et elle ne comporte pas d'obligation de résultat. Depuis 1992, et surtout depuis 1996, le ministère des finances contrôle, par un système d'agréments, les investissements *a priori*, mais il n'a pas les moyens de vérifier après coup la réalité des emplois créés. Or les sociétés domiennes souffrent de tels handicaps que la rentabilité est rarement au rendez-vous. « *Nous avons les coûts de main-d'œuvre les plus chers du monde !* » gémit un hôtelier. Avec les îles concurrentes, l'écart de salaires est de un à dix. Ajoutons le poids des stocks, l'étroitesse des marchés, les cyclones et la filosité des banques, rares sont les entreprises qui s'en tirent.

Cette loi de 1986, qui permet aux sociétés de déduire de leurs bénéfices la totalité de leurs investissements dans les DOM-TOM, a entraîné un suréquipement dans l'immobilier et la plaisance. Aujourd'hui, bon nombre de ces réalisations sont en faillite et ont surtout profité à des milliers de riches contribuables

Que reste-t-il, quelques années après, des 1 800 emplois annuels nés de la loi ? Mystère. En Guadeloupe, probablement pas grand-chose : depuis 1993, le nombre de chômeurs a augmenté de 15 %, alors que la population active restait stable... Le nombre des redressements a quintuplé. Même les meilleurs projets, passé les cinq ans fatidiques, ont du mal à retomber sur leurs pieds. « *On est mouillé jusqu'au cou* », explique le directeur de Vergnet Caraïbes, vingt et un salariés, qui installe des éoliennes. Après avoir équipé La Désirade, il boucle aujourd'hui un chantier sur Marie-Galante. Dans une touffeur épaisse, onze personnes travaillent d'arrache-pied. « *Il faut finir avant décembre, pour l'année fiscale !* » grogne le chef de chantier. La « défisc » réduit les coûts, mais Vergnet devra racheter les éoliennes après cinq ans, alors que la rentabilité de l'opération se calcule sur quinze ans. Ce sera juste. Mais le produit est bon et la société espère, grâce à sa vitrine guadeloupéenne, toucher les pays voisins : Dominique, Jamaïque et, pourquoi pas ? Cuba.

Un exemple probant pour beaucoup de loupés. Car, à côté des projets sains, combien de faillites, d'hôtels vides, de bateaux perdus, d'avions égarés, d'ateliers à demi fermés ? Un gigantesque gaspillage, hérité pour partie des folles années de la « défisc ». En 1986, la loi ne prévoit pas d'agrément préalable. Tout est permis. Spéculateurs et aigrefins se précipitent, surtout à Saint-Martin, une île mi-française, mi-néerlandaise, fréquentée par les Américains, administrativement rattachée à la Guadeloupe. L'île est magnifique, le terrain bon marché. Et la métropole lointaine. Ici, on paye en dollars, on parle anglais. « *Je ne connais personne qui règle des impôts ; pas de vignette, pas de redevance télé, si vous mettez votre ceinture vous passez pour un touriste !* » plaisante un habitant.

C'est le Far West et la ruée vers l'or. Les hôtels, les bateaux de plaisance pullulent. En cinq ans, le nombre de chambres passe de 500 à 3 000, les habitants de 10 000 à 35 000. Dès 1992, le mirage s'évanouit. « *On en a trop fait, trop vite, dans l'anarchie. Les infrastructures n'ont pas suivi. Il a fallu digérer* », explique le patron du Flamboyant, l'un des rares quatre-étoiles bien gérés. On découvre de spectaculaires escroqueries : les 250 bateaux défiscalisés de Jet Sea ont disparu aux Etats-Unis. Le patron de l'hôtel Grand Saint Martin est parti avec la caisse. Les faillites se multiplient : Oyster Pond, Blue Beach, la Belle Créole, Stardust, sans oublier Port de plaisance, le projet pharaonique de la GMF, 1,3 milliard de « trou ». Le seul douanier de l'île se retrouve en prison : il poinçonnait des bateaux qui n'existaient pas...

En 1995, un cyclone achève l'île, chassant d'un coup la clientèle américaine. Depuis, Saint-Martin cherche son second souffle. Les scories de la « défisc » sont partout visibles. Le Happy Bay, fermé dès son ouverture est squatté. Le Port de plaisance inoccupé. Du Royal Beach, un seul bâtiment fonctionne, le reste, désert, bat au vent. Piscine effondrée, jacusi envahi par les herbes. Ici, c'était le bar. Un gardien somnole pour éviter les squatters.

La loi Pons, niche fiscale et instrument contesté de développement, est aussi un outil idéal de corruption, de caisses noires, voire de blanchiment

SAINT-MARTIN est une caricature. Mais la Guadeloupe tout entière paye aujourd'hui les emballements passés. La bulle spéculative retombée, les effets pervers de la « défisc » se révèlent. Les prix du foncier se sont envolés. Les marchés secondaires sont totalement engorgés : la loi n'aidant que le neuf, l'ancien ne se vend plus du tout. Nombre d'investisseurs découvrent, mais un peu tard, que le prix des biens ayant été grossièrement surévalué, leur « actif » ne vaut plus un clou. Les grands hôtels tirent la langue : le taux de remplissage est correct, mais le prix moyen de la nuit ne cesse de chuter. Les collectivités locales, contraintes d'accompagner le développement par des travaux d'aménagement, sont en état de quasi-faillite. Quant aux banques, elles croulent sous les sinistres. En un an, le nombre des sociétés en interdiction bancaire a augmenté de 43 % !

« *Ici, c'est un pays de cyclone. On fait des coups. Personne n'a de stratégie* », explique un observateur. La « défisc », passant pour une combine légale, a aggravé ce travers. L'agrément préalable a limité la casse, il n'a pas éradiqué toutes les bêtises. A Saint-Barthelémy, un loueur de voitures a acheté en « défisc » une centaine de Clio (surfacturées 90 000 francs pièce, au lieu de 65 000). Hélas, les routes escarpées ne supportent que les 4 × 4. Résultat : un passif de 4 millions en quatorze mois ! La dernière mode chez les « défiscalisateurs » était le bateau de pêche. Un hic : les îles n'ont pas de pêche organisée. « *Je ne connais pas, fiscalement, un seul marin* », assure le directeur des impôts...

La loi Pons s'épuise, faute de projets. La plupart des très petits entrepreneurs n'ont pas les moyens de présenter un dossier ficelé ou de toucher les investisseurs. Ce sont pourtant, vu la taille du marché, les petites affaires qui font les vrais emplois : pâtisserie fine, radio locale, transports routiers, gîtes ruraux, etc... « *Les PME sont venues tard à la défisc, mais c'est le secteur vraiment créatif* », assure Lionel Delavigne, président de l'Union patronale. Quant aux grosses opérations, elles se font rares, du moins en Guadeloupe – la Polynésie a depuis peu pris le relais. La grande hôtellerie est saturée, la plaisance digère son suréquipement, l'immobilier aussi. Les investisseurs échaudés sont devenus prudents. Pour trouver des opérateurs fiables, les élus poussent des projets para-publics à la limite de la légalité, comme l'aéroport, en partie défiscalisé. « *Le fait de consentir un avantage fiscal au profit de certaines personnes morales au lieu de prévoir une dépense budgétaire pour la réalisation d'un bien qui appartient en définitive à l'Etat, constitue un réel paradoxe* », constate pudiquement un rapport d'audit de l'inspection des finances.

AUTRE « paradoxe », la construction en défiscalisation d'une centrale charbon-bagasse par EDF, Charbonnages de France et L'Air liquide. Un investissement saugrenu, qui implique une noria incessante de camions de charbon en pleine zone touristique, suscitant la colère des riverains. Il ne sera rentable que grâce à la « défisc », avoue EDF, qui abandonne au passage à une société privée un cinquième de la capacité installée de l'île. « *Un projet inepte* », admet Eric de Lucy. Au profit de qui ?

« *Supprimer la loi Pons créerait un problème politique, pas économique. Le Guadeloupéen moyen s'en moque. Les micro-entreprises n'y ont pas accès. Et, sur les gros investissements, les gagnants sont les grands groupes, les gros contribuables métropolitains et les partis politiques* », assure un fonctionnaire. Dans le dos du Lobby, la plupart des responsables en conviennent. La loi Pons a du bon, mais est-elle l'instrument le plus efficace ? « *Il faut que l'investissement soit soutenu. Sur les moyens, tout peut être discuté* », assure Lionel Delavigne. « *Je refuse de considérer la loi Pons comme intouchable,* ajoute Ernest Moutoussamy, maire de Saint-François (Guadeloupe). *Il faut une aide, mais je ne comprends pas qu'on nous demande de revoter pour une disposition dont on ne connaît pas les résultats réels.* »

A quelques kilomètres de là, la plantation Saint-Marthe étouffe au milieu des champs. Superbe, énorme et absolument vide. Du personnel, mais pas un client. Pour contourner l'agrément, l'hôtel a été découpé en morceaux : la réception, la piscine et même l'escalier sont autant de sociétés ! Après une première liquidation, il a été repris, mais quelques lots restent en suspens : on ne retrouve pas les propriétaires camouflés derrière une kyrielle de sociétés au Lichtenstein, aux Antilles néerlandaises, etc. Tout le monde le sait, personne n'ose le dire : la loi Pons, niche fiscale et instrument contesté de développement, est aussi un outil idéal de corruption, de caisses noires, voire de blanchiment. « *Le scandale est à venir* », assure, ambigu, un haut magistrat...

Véronique Maurus
Dessin : Nicolas Vial



Commedia dell'arte ou realpolitik à l'italienne ? *par Marc Lazar*

VUE de France, la récente crise italienne évoque irrésistiblement un nouvel épisode d'un théâtre politique aussi embrouillé que divertissant. Jeudi 9 octobre, le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi démissionne car les députés communistes refusent de voter sa loi de finances. Aussitôt, se noue un drame fratricide et national à fortes résonances internationales : la gauche tire les couteaux, les états-majors politiques se préparent à d'éventuelles élections anticipées, les médias se déchaînent, et l'Europe s'inquiète de la place de Rome dans l'euro.

Six jours plus tard, les mêmes communistes acceptent de soutenir le même gouvernement Prodi en votant la même loi de finances. En échange, ils obtiennent un accord de gouvernement pour une année qui prévoit la réduction de l'horaire légal de travail à 35 heures par semaine pour 2001 et qui suspend quelques coupes dans le budget de la santé et des retraites. Le Parti de la refondation communiste (PRC) fait valoir qu'il a obtenu ce qu'il souhaitait : le président du conseil et ses amis, notamment du Parti démocratique de la gauche (le PDS), soulignent qu'ils n'ont rien cédé sur l'essentiel. Comme dans la commedia dell'arte, l'intrigue compliquée à souhait, presque incompréhensible, servie par des virtuoses, se dénoue en une fin heureuse.

En fait, la politique transalpine obéit plus que jamais au principe de la realpolitik. Car le mode de scrutin actuel et la perpétuation des traditionnelles divisions politiques aboutissent à la constitution de coalitions électorales regroupant des formations hétéroclites qui rencontrent, une fois le pouvoir conquis, les plus grandes difficultés à gouverner ensemble.

En ce sens, les élections peuvent faire des vaincus (la gauche en 1994, la droite en 1996), mais elles ne désignent pas de véritables vainqueurs. Chaque parti poursuit ses propres objectifs et défend son identité, n'hésitant pas, s'il le faut, à sacrifier ses partenaires du moment. Ainsi en décembre 1994, la Ligue du Nord, pour assurer sa survie, n'avait pas craint de faire tomber le gouvernement de Silvio Berlusconi, avec lequel elle s'était pourtant alliée quelques mois auparavant. Cet automne, M. Prodi, à son tour, a senti le boulet siffler à ses oreilles. En l'occurrence, Refondation communiste a défendu son pré carré, tenté d'attirer la gauche du PDS et des syndicats et averti le centre-gauche des risques qu'il courait s'il s'obstinait à privilégier le dialogue avec la droite, en vue, par exemple, d'arriver à un accord sur les réformes institutionnelles.

> L'Italie n'est déjà plus exactement dans la première République mais elle n'a pas encore jeté les fondements de la seconde

A l'inverse, la coalition de L'Olivier a pu indiquer les limites que ne devait pas franchir Refondation, dont l'attitude a provoqué son isolement et choqué une large fraction de la gauche comme une partie de ses membres au point d'aggraver ses divisions internes. Faute de changement des règles en vigueur, il n'est pas besoin d'être voyant pour prédire que l'Italie, à plus ou moins brève échéance, connaîtra une nouvelle crise politique, précisément à propos d'une éventuelle modification de la loi électorale qui pénaliserait les communistes.

Cette dernière péripétie transalpine démontre que, contrairement *à ce qui avait été annoncé dans la* péninsule et en Europe, en avril 1996, *lors de la victoire du centre*-gauche, la vie politique est loin d'être *« normalisée »*. A l'inverse, la transition n'en finit pas. L'Italie n'est déjà plus exactement dans la Ire République, mais elle n'a pas encore jeté les fondements de la seconde. Les problèmes-clés des institutions ou de la moralité publique ne sont pas résolus.

D'autre part, même vilipendés, les partis politiques conservent un poids énorme. En quelques années, les formations traditionnelles ont pourtant subi un prodigieux big bang : la Démocratie chrétienne a explosé, la majorité du Parti communiste a opté pour la social-démocratie alors qu'une minorité faisait scission, le Parti socialiste a sombré corps et biens, les fascistes du MSI sont devenus les postfascistes de l'Alliance nationale ; de nouveaux partis ont surgi, comme la Ligue du Nord, de plus en plus sécessionniste, et Forza Italia, un « parti entreprise » au service de l'entreprise de Berlusconi.

Malgré des bouleversements sans équivalent en Europe occidentale, les partis sont aujourd'hui encore capables de mobiliser des centaines de milliers de personnes dans la rue. Ce sont leurs dirigeants qui font et défont les crises, composent les gouvernements, négocientles accordsdans l'ombre des palais. Bref, la fameuse « partitocratie » connaît un second souffle.

Enfin, en dépit de cette grande confusion politique, l'Italie avance et frappe aux portes de l'Europe après avoir franchi des obstacles qui paraissaient auparavant insurmontables. Pour des motifs parfois très opposés, l'objectif européen semble rassembler les énergies au moment précis où les partis se déchirent en fonction de leurs propres desseins.

Le cas italien fournit aussi matière à méditation pour la France. Les gauches des deux pays fonctionnent maintenant à fronts renversés. Dans les années 60-70, la gauche communiste italienne servait de modèle à une partie de la gauche française. Les communistes *oppositionnels à Marchais ne* juraient que par le PCI, qu'ils érigeaient en exemple d'ingéniosité et d'inventivité, cependant que de nombreux socialistes louaient son sens de la responsabilité par rapport au PCF. Aujourd'hui, le PRC, plus marxiste-léniniste que le PCF, ne cesse d'évoquer l'exemple de Lionel Jospin contre le PDS, lequel souligne à l'envi le sérieux de Robert Hue et de ses proches qui, pour leur part, ont paru prendre ces jours-ci quelque distance avec leurs homologues italiens...

Mais surtout, ce que prône Refondation communiste se retrouve chez nous. La défense des acquis sociaux, la critique en règle de Maastricht, la dénonciation de l'horreur économique du capitalisme, l'affirmation de la nécessité de l'utopie révolutionnaire, la promesse d'un monde meilleur, la contestation des formes actuelles de la démocratie au nom d'un autre projet démocratique sont quelques-unes des thématiques qui participent de la recomposition idéologique en cours d'une gauche de la gauche, où l'ancien (le communisme de type traditionnel) se mêle au nouveau (la glorification de nouveaux mouvements dits sociaux) pour mieux dénoncer la gauche modérée et essayer, dans le même temps, d'influer sur ses orientations. Ce qui se fait jour ce n'est donc pas seulement l'affrontement décrit récemment par Jean-Marie Colombani dans ces colonnes entre une gauche sociale et une gauche morale, mais une cristallisation des diverses sensibilités politiques de gauche.

Alors que la gauche célébrait, en *apparence* à l'unisson, son retour au pouvoir dans de nombreux pays *de l'Union européenne*, elle se révèle travaillée par de profondes divergences liées à l'histoire nationale de chacun d'entre eux mais aussi *par des choix idéologiques* clairement antagoniques. Situation qui pourrait avoir des conséquences politiques non négligeables.

Marc Lazar *est professeur à l'université Paris-X - Nanterre et chercheur-associé au CERI (Centre d'études et de recherches internationales).*

Immigration : l'autre enjeu

par Véronique Carrion-Bastok et Michel Charzat

LA question de l'immigration doit échapper aux passions partisanes. Dans un contexte marqué par les campagnes d'incitation à la haine raciale, faisant des immigrés les responsables de la crise de la société française, il importe d'établir quelques principes simples autour desquels un consensus républicain pourrait se réaliser.

Nous ne contestons nullement la nécessité de contrôler les flux migratoires, prérogative de tout Etat démocratique, pas davantage celle d'établir des critères de régularisation. Régulariser tous les sans-papiers, au nom d'une générosité de principe, fragiliserait la situation des étrangers entrés régulièrement sur notre territoire et, dans les faits, remettrait en cause l'ensemble de notre politique d'immigration.

Le projet de loi présenté par Jean-Pierre Chevènement comporte d'incontestables avancées. Néanmoins, des mesures, autrefois combattues par les parlementaires socialistes alors dans l'opposition, sont reprises dans le projet de texte du ministre de l'intérieur : allongement du délai de rétention, dispositions relatives à la lutte contre les mariages blancs... Certes, ce texte est encore largement amendable. Le ministre de l'intérieur l'a reconnu. Il a déjà su entendre les remarques d'un certain nombre de parlementaires ou d'associations.

Toutefois, l'abrogation – ou la suppression – des lois Pasqua-Debré constituait un des principaux engagements de la gauche lors de la dernière campagne législative. Ce fut un signal. Les jeunes, les intellectuels, les artistes, tous ceux qui ont participé au réveil civique du printemps dernier attendent que la gauche au pouvoir respecte ses engagements ou qu'elle explique les raisons pour lesquelles ces derniers ne peuvent être maintenus intégralement.

Peut-être a-t-on voulu rassurer une partie de l'opinion en abandonnant ce symbole que constitue l'abrogation ? Nous pensons au contraire que le plus fort des messages que la gauche puisse adresser à la nation est la fidélité à ses engagements. Promettre peu mais réaliser le programme représente la base de ce réalisme de gauche qui a rencontré l'adhésion de nos concitoyens en juin.

Au-delà de l'enjeu que représente la mise en œuvre d'une législation équilibrée dans le domaine de l'immigration, il est un enjeu plus fondamental encore : expliciter les termes des choix devant l'opinion, revaloriser l'action des représentants de la nation, en somme créer les conditions d'une éthique de la délibération démocratique. Bref, assurer la nécessaire réhabilitation de la politique.

Véronique Carrion-Bastok *est député (PS) de Paris.*

Michel Charzat *est sénateur (PS) de Paris.*

Le piège des 35 heures refermé

AU-DELÀ DE LA CRISE ouverte et si longtemps cachée du CNPF, la démarche choisie par Lionel Jospin pour aller vers les 35 heures ne mérite pas les excès de langage auxquels elle donne lieu. Ni le concert de louanges entendu dans les rangs des syndicats et à gauche, ni les protestations courroucées venues du patronat et de la droite ne correspondent à la réalité d'un dossier pour l'heure encore passablement confus. Formellement, une promesse électorale a été tenue – un symbole fort. Il n'y a pas cependant de quoi s'époumoner, sauf pour constater, déjà, les conséquences négatives qu'aura la méthode retenue sur le dialogue social.

La réduction du temps de travail a fait sa première victime. Au-delà de la personne de Jean Gandois, c'est le patronat tout entier qui se trouve en difficulté, et cela au plus mauvais moment. Même si certains de ses stratèges ont saisi l'occasion pour durcir le ton ou s'apprêtent à mener *« une guerre »*, pour des raisons plus politiques ou idéologiques que strictement sociales, même si la méthode provoque un véritable choc parmi les chefs d'entreprise, notamment les responsables de PME, il n'est pas sûr que les *« tueurs »* du CNPF disposent des moyens de la mobilisation. L'armée des chefs d'entreprise n'a jamais brillé par sa discipline, et le CNPF, encore plus malade que les syndicats, peut fort bien sombrer corps et âme.

SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

En fait, sur le fonds, de quoi s'agit-il ? Avec ou sans loi, on ne compte plus les entreprises qui ont signé des accords de réduction du temps de travail, soit qu'elles pouvaient se le permettre, en raison de leur expansion, soit qu'elles en avaient besoin, pour digérer des sureffectifs. La seule loi de Robien, si contestée soit-elle, y compris au sein du patronat, n'a-t-elle pas donné lieu à 1 017 conventions, enregistrées à la fin août ?

Or, tel qu'il est défini, le projet arbitré par Lionel Jospin présente des similitudes avec la loi de Robien qu'il est censé remplacer, notamment pendant les deux années qui s'écouleront avant la date-butoir. Là aussi, il y aura soutien financier des pouvoirs publics pour ceux qui s'engageront dans cette voie. Avec, pour commencer, 9 000 francs par salarié, au minimum, pour une diminution de 10 % se traduisant par une progression de 6 % des effectifs, la proposition est même plus avantageuse. Là également, l'incitation fonctionnera comme une prime, avec ses inévitables effets d'aubaine, accordée aux plus inventifs ou aux plus malins. Puisqu'il s'agit d'une possibilité offerte au niveau des entreprises et non des branches, chacune a la latitude de négocier les contreparties – un aménagement du temps de travail, une autre organisation du travail, voire une modération salariale.

Ensuite, et contrairement aux apparences, le processus implique une souplesse de mise en œuvre. Si les mots ont un sens, le premier ministre a fixé un objectif de durée légale et non de durée réelle. L'une ne coïncidant pas toujours avec l'autre, une marge est ainsi ouverte au sein de laquelle la question des heures supplémentaires devient centrale. Selon que ces dernières seront faiblement ou fortement majorées, la marche vers les 35 heures sera plus ou moins contraignante. Pour l'instant, il est impossible de trancher entre les deux hypothèses, M. Jospin s'étant contenté de dire que le projet de loi d'orientation et d'incitation définira *« les moyens de freiner l'excès des heures supplémentaires »*, puis d'indiquer que la future loi-balai précisera *« les règles qui seront applicables aux heures supplémentaires au-delà du nouveau seuil, et qui seront adaptées à la situation économique des entreprises »*.

Techniquement, il paraît cependant délicat qu'un texte législatif institue deux durées légales du travail, l'une pour les petites entreprises de plus de dix (ou de vingt) salariés, l'autre pour les grandes. De la même manière, il serait étonnant que soient envisagés deux types de règles pour les heures supplémentaires en fonction de la taille des entreprises. Ou, alors, le risque d'effet de seuil viendrait perturber la marche des entreprises pendant toute la phase transitoire. Tant et si bien que l'on peut raisonnablement envisager qu'intervienne une période d'adaptation progressive, ne serait-ce que pour éviter les heurts et les blocages. Etalée dans les faits sur plus de quatre années, celle-ci rend au passage l'injonction des 35 heures un peu moins contraignante.

D'ici là, les gains de productivité, tout comme les nouvelles organisations du travail, dont celles liées à l'annualisation du temps de travail ou à la flexibilité, auront, on peut le parier, expurgé l'échéance de ses aspects les plus redoutables. D'autres facteurs auront joué aussi. La conjoncture peut évoluer, l'introduction des nouvelles technologies s'accélérer et la rapide transformation du monde du travail prendre encore plus d'ampleur. Il reste possible, enfin, que des entreprises et des syndicats s'emparent de l'obligation pour en faire un avantage. Dans de nombreux endroits, déjà, des partenaires sociaux ont su négocier sur les vrais sujets et s'adapter aux conditions de la modernisation.

JEU D'ÉQUILIBRISTE

Ce faisant, la méthode Jospin a ses limites. Le premier ministre était pris entre deux objectifs contradictoires. D'un côté, il voulait proclamer son intention de légiférer, de décider en lieu et place des partenaires sociaux et faire preuve de volontarisme. De l'autre, il devait manifester le maximum de signes d'ouverture pour donner aux partenaires sociaux (les syndicats et le patronat) un espace de négociation, pour que les uns et les autres entrent dans sa logique. Cette dialectique était sans doute trop subtile et ne pouvait déboucher que sur des incompréhensions, attisées par des enjeux extérieurs au débat.

Une fois n'est pas coutume, ce jeu d'équilibriste convenait parfaitement aux organisations syndicales. Soudées ou presque, elles se sont retrouvées dans le pragmatisme du premier ministre. Mais il est vrai, aussi, qu'elles ont pour le moment évité d'évoquer les sujets qui fâchent, la compensation salariale et les modalités techniques, dont la flexibilité, entre autres. En revanche, le scénario a été fatal à l'harmonie de façade du CNPF. Non seulement les dissensions internes ont été révélées au grand jour, mais les dégâts, dans les semaines à venir, apparaîtront vite irréparables. Affaibli et divisé, l'interlocuteur patronal perdra de sa crédibilité au point que certains n'hésiteront pas à se demander si sa fonction est encore bien utile.

Après être passé tout près d'un grand succès, en réussissant à mettre la réduction du temps de travail sur orbite dans une version adoucie, le gouvernement de Lionel Jospin doit maintenant, pour avoir été trop sophistiqué, affronter le pire. Non pas la *« guerre civile froide »* dont parle Jacques Delors pour conspuer l'attitude du patronat, mais le blocage institutionnel ou le démantèlement définitif du dialogue social. Ce qui peut compliquer sa tâche dans l'objectif des 35 heures et montre surtout, et par défaut, à quoi pouvait servir le CNPF, partenaire obligé. Un piège s'est refermé. Il pèsera lourdement sur la suite des événements.

Alain Lebaube

Les gens *par Kerleroux*



L'argent au cœur de la politique américaine

Suite de la première page

Cet avatar des jeux de pouvoir washingtoniens l'a conforté dans le sentiment que le Congrès, une nouvelle fois, a fait semblant de vouloir moraliser le financement de la vie politique. Grâce à un discret consensus bipartisan, il s'est ingénié à tuer dans l'oeuf toute velléité réformatrice.

Les républicains ont soufflé sur les braises de l'incendie médiatique allumé par les pratiques douteuses des démocrates pour amasser un trésor de guerre électoral en 1996. Leurs intentions étaient – et restent – d'affaiblir M. Clinton et de faire dérailler la stratégie politique de son successeur officieux, le vice-président Al Gore. Voyant que la dynamique en faveur de la réforme menaçait de remettre en cause un statu quo dont ils sont les principaux bénéficiaires (ils récoltent davantage d'argent que les démocrates), ils l'ont sabordée.

Le parti de M. Clinton, soucieux d'éloigner les projecteurs du système de rabattage de contributions financières d'origine douteuse mis en place en 1996 et de s'offrir une nouvelle virginité éthique, a désormais beau jeu de dénoncer l'hypocrisie du Grand Old Party, lequel endosse une responsabilité pourtant partagée. A l'aune des mœurs politiques de Washington, rien de tout cela n'est surprenant : *« Business as usual »*, constate *Average Joe*. Cette passivité des Américains est à la fois explicable et inquiétante. *« La montée du cynisme populaire, qui n'a d'égal que celui dont font preuve le Congrès et la Maison Blanche*, souligne James Thurber, directeur du Centre des études gouvernementales de l'American University, *affaiblit notre capacité à gouverner et représente une crise majeure de la démocratie américaine. »*

CONSÉQUENCES PERNICIEUSES

Les abus du financement électoral, constataient les anciens présidents Jimmy Carter et Gerald Ford, dans un article publié par le *New York Times*, ont entraîné une situation *« hors de contrôle »*, qui a *« ébranlé la foi des Américains en leur démocratie »*. De nombreux experts soulignent les conséquences pernicieuses d'un tel phénomène : lors des scrutins de 1996, la participation électorale a chuté à son plus bas niveau depuis 1924. Dès lors, une sorte de cercle vicieux se met en place : *« comment voulez-vous que les Américains se passionnent pour ces scandales, alors même qu'ils participent si peu au processus électoral »*, remarque Stephen Hess, de la Brookings Institution. D'autres facteurs entrent en jeu. Le constat d'Alexis de Tocqueville n'a rien perdu de sa pertinence : nation de commerçants, l'Amérique, si prude pour les affaires de mœurs, n'a aucun complexe à l'égard de l'argent. La volonté d'en gagner faisant partie du tempérament national, il serait paradoxal que la politique échappât à l'emprise du dollar.

L'inverse, bien sûr, se produit : la domination de la politique par le dollar n'est entachée d'aucun opprobre. Pour les Américains, donner de l'argent à des candidats ou à un parti, c'est, d'une certaine manière, faire preuve de civisme. Lors des auditions sénatoriales, Harold Ickes, ancien conseiller présidentiel chargé de l'organisation de la campagne de M. Clinton, a rappelé avec morgue aux parangons de vertu qui l'interrogeaient que le fait de monnayer l'« accès » au pouvoir est une très ancienne tradition de la vie publique américaine : *« Si vous donnez assez d'argent aux sénateurs républicains, vous obtiendrez aussi cet accès »*, a-t-il lancé.

La défaite parlementaire des démocrates en 1994 a déclenché une véritable course à l'argent entre les deux partis, avec des excès de facto autorisés, voire encouragés, par la loi. En 1976, la Cour suprême a supprimé la plupart des plafonds imposés aux donations versées aux partis, estimant que ces restrictions remettaient en cause la liberté d'expression garantie par le premier amendement de la Constitution. *« Tant que cet arrêt s'imposera*, souligne James Thurber, *des torrents d'argent continueront d'inonder les campagnes électorales. »*

Les adversaires de toute réforme se sont engouffrés dans cette brèche. Au nom de la liberté d'expression, Newt Gingrich, le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, prône la liberté absolue. Le Congrès, rappelait récemment Tom Daschle, chef de la minorité démocrate du Sénat, *« est devenu un club de millionnaires »*. Même constat désabusé pour le sénateur démocrate Joseph Lieberman : *« Lors de la dernière campagne*, résume-t-il, *nous avons mis des panneaux « à vendre » sur la politique américaine. »* Ce cri d'alarme rencontre cependant un faible écho.

LA CRÊTE DES SCANDALES

C'est ce qui explique l'impunité avec laquelle les républicains ont provoqué l'échec d'une tentative de moralisation de la vie politique, et aussi la tranquille assurance de Bill Clinton, dont la popularité continue de surfer sur la crête des scandales. Le Congrès avait réagi au Watergate en adoptant une législation censée casser partiellement le pouvoir de l'argent. On sait le sort que la Cour suprême a réservé à ce sursaut de conscience. *« Il n'y aura pas de véritable réforme tant que les hommes politiques ne sentiront pas une forte pression de la part des Américains*, souligne Stephen Hess, *or celle-ci n'existe pas, en partie à cause du sentiment de bien-être économique. »* La vraie question, remarquait, dépité, John McCain, l'un des auteurs de la réforme avortée, est celle-ci : *« Les proportions du scandale sont-elles suffisantes ? »*

Laurent Zecchini

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Contre la loi Pons !

POUR l'impôt, la gauche et la droite ont des projets qui divergent. Mais, au fil des ans, un souci commun est apparu : de toutes parts, on convient qu'il faut engager la « chasse aux niches fiscales », ces espaces qui permettent à certains contribuables de bénéficier de dérogations et avantages souvent injustifiés ou ayant perdu leur raison initiale.

Même s'il l'a fait avec beaucoup de maladresses, Alain Juppé s'était ainsi attaché, dès 1996, à la remise en cause de nombreux abattements et exonérations qui, progressivement, avaient fini par transformer l'impôt sur le revenu en un véritable gruyère. Sur ce point, au moins, Lionel Jospin poursuit le même cap. Même s'il cherche d'abord à limiter les avantages fiscaux dont profitent les revenus les plus élevés, ses réformes s'inscrivent dans une philosophie voisine. La révision à la baisse des réductions d'impôts pour emploi à domicile, des effets de la demi-part supplémentaire dont bénéficient certaines personnes seules ou encore de l'abattement de 10 % des retraités se situent dans cette logique.

Toutefois une « niche » résiste à tous ces assauts : celle introduite en 1986 par le RPR Bernard Pons qui permet à quelques très gros contribuables qui investissent dans les DOM-TOM de diminuer considérablement leur impôt. Aucune étude sérieuse n'a jamais réussi à démontrer l'efficacité économique de cette incitation fiscale. Elle favorise peut-être la création d'emplois, mais à un coût totalement exorbitant, comme le démontre notre enquête *(lire page 15)*. Ce dispositif permet surtout à quelques grosses fortunes de s'enrichir davantage. C'est d'ailleurs ce que suggérait Dominique de La Martinière, dans un rapport remis à Alain Juppé : préconisant de ne pas proroger, à terme, cette mesure, il ajoutait ce commentaire lourd de sous-entendus : *« Il ne serait pas inutile non plus de vérifier dans quelle mesure les déductions autorisées, qui intéressent principalement les titulaires de revenus élevés, bénéficient autant [...] au développement de notre outre-mer qu'aux intermédiaires spécialisés dans l'exploitation de ces facilités. »*

Voici un an, le gouvernement d'Alain Juppé avait renoncé à mettre fin à ces abus, malgré les demandes insistantes d'une partie du RPR et de l'UDF. Après de longues hésitations, les socialistes semblent décidés à suivre cet exemple : la loi Pons devrait être un peu mieux encadrée, pour que ses dérives les plus scandaleuses soient contenues, mais le principe même de la réduction d'impôt ne devrait pas être remis en cause.

Pourquoi demander un effort aux retraités, qui ne sont pas tous fortunés, mais épargner ces intermédiaires et grosses fortunes qui se sont souvent enrichis sur le dos de l'Etat ? Ce dernier dispose d'autres moyens pour assurer le développement des DOM-TOM, des moyens plus directs et plus transparents. Plus démocratiques tout simplement. Il serait temps d'abroger cette mauvaise loi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le régime de Tantale

LE 34e SALON de l'automobile sera ouvert au public du jeudi matin 23 octobre au mercredi soir 5 novembre. Le prix d'entrée a été porté cette année à 50 francs. Toutefois, les vendredis (le 24 et le 31 octobre), redevenus « jours chics », le tarif sera de 100 francs. En compensation, le Grand Palais restera ouvert les samedis 25 octobre et 1er novembre jusqu'à 23 heures au tarif réduit de 10 francs.

Le nombre de participants atteignant cette année 900, soit près de 200 de plus que l'an dernier, la nef du Grand Palais n'abritera que les voitures et les autocars ; les véhicules utilitaires et industriels seront exposés sur l'esplanade des Invalides. Les fabricants d'accessoires d'automobiles occuperont les galeries du Grand Palais, et les cycles et les motocyclettes seront cantonnés dans le rez-de-chaussée surbaissé. Nos conditions économiques étant sensiblement les mêmes en 1947 qu'en 1946, la visite du Salon n'apportera encore à la très grande majorité des Français qu'une satisfaction de leur curiosité. Les voitures exposées ne seront toujours, toute question de prix mise à part, qu'à la portée des prioritaires et des étrangers.

Jusqu'à quand durera ce régime de Tantale ? Aussi longtemps, sans doute, que les constructeurs français trouveront des clients sur les marchés étrangers et verseront des devises dans le plateau le moins chargé de notre balance des comptes. Il est bien possible que la concurrence devienne prochainement plus dure sur ces marchés.

C.-G. B.
(17 octobre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الأصل

INDUSTRIE Siemens et British Nuclear Fuels (BNFL) ont annoncé, *mercredi 15 octobre, avoir ouvert des* négociations sur la réunion « *dans une entreprise commune de l'activité nucléaire de Siemens et de l'activité combustible nucléaire de BNFL* ». *Cette association représentera un* large éventail d'activités couvrant l'approvisionnement en uranium, la fourniture de combustible pour un grand nombre de filières de réacteurs et la *construction de nouvelles centrales* nucléaires et de réacteurs de recherche. ● L'ENTREPRISE commune pèsera 2,7 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (8,9 milliards de francs), *soit la moitié du groupe français* Framatome, 2 milliards venant de Siemens et 700 millions du côté britannique. ● LA NOUVELLE ENTITÉ risque d'être pénalisante pour le groupe public français Cogema, qui retraite des combustibles. ● FRAMATOME s'interroge sur le sens *de cette opération.*

L'accord entre Siemens et British Nuclear Fuels déstabilise Framatome

Les groupes allemand et britannique déclarent vouloir mettre en commun leurs activités nucléaires. Cette alliance surprise risque de remettre en cause l'entente germano-française pour l'élaboration d'un réacteur commun

RENVERSEMENT d'alliance dans le nucléaire ? En tout cas, l'annonce surprise, mercredi 15 octobre, d'une alliance entre l'allemand Siemens et le groupe public britannique BNFL (British Nuclear Fuels) est interprétée à Paris comme une opération inamicale des Allemands et les spéculations sur la stratégie de Siemens vont bon train chez les différents acteurs de l'industrie atomique.

Selon le communiqué, des négociations s'ouvrent sur la réunion « *dans une entreprise commune de l'activité nucléaire de Siemens et l'activité combustible nucléaire de BNFL* ». Cette association représentera « *un large éventail d'activités couvrant l'approvisionnement en uranium, la fourniture de combustible pour un grand nombre de filières de réacteurs et la construction de nouvelles centrales nucléaires et de réacteurs de recherche* ». L'entreprise commune pèsera 2,7 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (8,9 milliards de francs), soit la moitié de Framatome, 2 milliards venant de Siemens et 700 millions des britanniques.

Evoquant l'accord franco-allemand noué entre Framatome et *Siemens en 1989 pour créer le futur* réacteur nucléaire européen, l'EPR, le texte stipule que « *la coopération serait poursuivie dans le cadre de la nouvelle entreprise* ».

Cette annonce a pris de court tous les acteurs français du nucléaire – *qui ont été prévenus au* dernier moment par Siemens, mardi dans la soirée, quelques heures seulement avant l'annonce officielle. « *Ce n'est pas un drame absolu mais ce n'est pas non plus très amical* », reconnaissait l'un des experts s'interrogeant sur les conséquences possibles d'un tel rapprochement. Même long, le communiqué commun est « *suffisamment flou pour suciter l'inquiétude* ».

Les questions sont multiples, tant sur la future société que sur son périmètre. Deux d'entre elles surgissent immédiatement : la nouvelle entité intégrera-t-elle les activités de retraitement de BNFL, ce qui serait *pénalisant pour l'autre groupe* public français, la Cogema ? La coopération sur l'EPR entre Framatome et Siemens pourra-t-elle se poursuivre dans la nouvelle société sachant que la firme britannique demeure un concurrent. Or ce futur réacteur devait permettre de conquérir les marchés internationaux.

Ce renversement d'alliance s'ajoute aux turbulences que traversent les relations industrielles franco-allemandes. Daimler-Benz Aeropace a écorné son alliance historique avec Aerospatiale (Airbus, Eurocopter, fusée Ariane), en rejoignant le groupe Lagardère et British Aerospace dans les missiles et les satellites. Dans les avions de combat, le fossé s'agrandit entre d'un côté les Français, défenseurs du Rafale, et de l'autre, les Allemands et les Anglais partenaires dans l'Eurofighter. Dans le dossier Thomson, le choix du gouvernement privilégiant une solution française a été peu apprécié de part et d'autre de la frontière. Dans le nucléaire, l'alliance anglo-germanique est un camouflet pour le ministre de l'industrie, Christian Pierret. *Le* 1er octobre, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée, il affirmait que « *l'avenir de Framatome fait l'objet d'un examen approfondi avec les différentes parties intéressées, à savoir la direction de l'entreprise elle-même, EDF, Cogema et Siemens* ».

Ce rapprochement germano-britannique est sans doute une réponse à la détérioration des relations entre Framatome et Siemens, depuis l'entrée en fonctions, voilà un an, du nouveau président, Dominique Vignon. Contrairement à son prédécesseur Jean-Claude Lény et poussé par ses actionnaires principaux – le groupe public CEA-Industrie et la firme privée Alcatel –, M. Vignon a œuvré pour une fusion entre sa société et la firme franco-britannique GEC-Alsthom. Siemens a été affecté par cette opération – Alcatel étant son concurrent historique – et a fait mine de se rapprocher de l'américain Westinghouse. La fusion franco-britannique ayant échoué au printemps, les relations ne se sont pas pour autant améliorées.

L'idée d'une coopération avec GEC-Alsthom reste encore l'objectif principal de la direction de Framatome. Durant l'été, les deux groupes ont décidé d'aller négocier le rachat des centrales conventionnelles et nucléaires de Westinghouse. Les discussions ont là encore échouées. Les tentatives d'approche se poursuivent.

Chez Framatome, derrière le silence affiché, les dirigeants s'interrogent désormais sur l'engagement allemand dans le nucléaire. Ce virage de Siemens contribue à déstabiliser une direction et des actionnaires qui n'ont toujours pas réussi à arrêter de stratégie à long terme.

Dominique Gallois

DASA brandit la menace d'une alliance américaine

Daimler-Benz Aerospace n'exclut pas une alliance américaine si le nouveau Thomson-CSF tarde à s'ouvrir aux industriels européens. Manfred Bischoff, le PDG de DASA, a estimé, mercredi 15 octobre, qu'il pourrait « *ne pas avoir d'autre choix que de se tourner vers une coopération avec une firme américaine* ». « *Le signal que vient de donner la France* [d'adosser Thomson-CSF au groupe Alcatel] *n'est pas encourageant* », a-t-il expliqué.

DASA avait soutenu la candidature de Lagardère pour la reprise de Thomson-CSF. La victoire d'Alcatel le prive d'accès au numéro un européen de l'électronique de défense. Le possible rapprochement de Thomson-CSF et du britannique GEC ou le rachat de la défense de Siemens par Thomson-CSF achèveraient de marginaliser l'allemand DASA dans le secteur de l'électronique. M. Bischoff est à la recherche d'une nouvelle stratégie à présenter à son puissant actionnaire, le fabricant de Mercedes, présidé par Jürgen Schrempp.

La Mercedes Classe A ou le savoir-faire allemand à moindre coût

RASTATT
de notre envoyée spéciale

« En produisant la Mercedes-Benz Classe A à Rastatt, nous permettons la création de 11 000 emplois, dont 5 000 chez nos fournisseurs », n'a cessé de répéter Jürgen Schrempp, président du directoire de Daimler-Benz à l'occasion du lancement officiel de la production de ce nouveau modèle à Rastatt, mercredi 15 octobre.

REPORTAGE
Grâce à un accord avec les syndicats les prix de revient ont pu être contenus

En 1993, lorsque Mercedes décide de se lancer dans l'aventure de la Classe A – une Twingo à l'étoile – il était loin d'être évident qu'elle serait produite en Allemagne, compte tenu des coûts salariaux. « *Nous avons sérieusement songé à la France, à la Grande-Bretagne et à la République tchèque. Finalement, nous sommes parvenus à un accord avec le syndicat IG Metal qui nous a permis de choisir l'Allemagne tout en contenant nos coûts* », raconte Jürgen Schrempp. Au niveau du groupe, les partenaires sociaux ont accepté que les augmentations de salaires soient inférieures de 1 % à ce qui était négocié au niveau national, ceci en 1995 et 1996. Mercedes a ainsi pu économiser 200 millions de deutschemarks (675 millions de francs) sur ces deux années, en limitant à 2,5 % la progression annuelle des rémunérations.

FLEXIBILITÉ

De surcroît, les salariés de Rastatt ont consenti des efforts, qui permettent au site d'économiser entre 25 et 30 millions de deutschemarks par an. Cette convention d'entreprise s'applique jusqu'en l'an 2000. « *On a négocié avec le comité d'entreprise une réduction de moitié des pauses rémunérées, qui ne représentent plus aujourd'hui que 4 % du temps travaillé* », explique Wolfgang Ritter, directeur des ressources humaines de l'usine. « *On a aussi fortement diminué les temps de réunion : auparavant, chacune des trois équipes quotidiennes se réunissait tous les trois mois pendant envi-* [illegible] *heures et demie. Désormais, tous les salariés se réunissent ensemble une fois par trimestre* ». Une nouvelle organisation du travail a, par ailleurs, été adoptée, qui doit permettre d'abaisser les taux d'absentéisme, « *de près de 7 % à moins de 5 %* », selon M. Ritter.

Enfin, la direction de Daimler-Benz a obtenu des ouvriers de Rastatt une plus grande flexibilité. Le temps de travail hebdomadaire peut varier entre 29 et 40 heures et doit atteindre en moyenne 35 heures par semaine sur deux ans. « *Ce plan de flexibilité permet de faire travailler 39 équipes supplémentaires par an, le temps de travail étant calculé sur 24 mois. Grâce à ce système, l'usine peut augmenter ou diminuer sa production de 10 % : elle peut respirer* », déclare Jürgen Hubbert, responsable des voitures particulières chez Daimler. Les syndicats ont également autorisé l'usine à embaucher en contrat à durée déterminée jusqu'à 7 % des effectifs, si besoin est.

La Classe A participe à l'ambition de Mercedes-Benz de vendre plus d'un million de voitures en l'an 2000, contre 645 000 en 1996 et plus de 700 000 en 1997. Elle sera produite à Rastatt à 190 000 exemplaires en 1998 et 200 000 en 1999. L'usine, construite en 1991, a bénéficié d'un investissement de 1,1 milliard de deutschemarks. *La* petite dernière de la marque à l'étoile, dont le développement a coûté au groupe 1 milliard de deutschemarks, sera également fabriquée au Brésil dès 1999, à raison de 80 000 unités par an. « *Nous réfléchissons à des variantes possibles de la Classe A pour d'autres marchés, comme les Etats-Unis* », précise M. Schrempp.

Tout dépendra du succès de la Classe A en Europe, où elle sera commercialisée à partir du 18 octobre au prix d'entrée relativement élevé de 110 000 francs. Le client traditionnel du constructeur allemand voudra-t-il d'un petit modèle ? « *Nous avons déjà enregistré 100 000 commandes alors que la voiture n'est pas encore en vente, et 80 % de ces clients n'ont jamais possédé une Mercedes avant* », répond M. Schrempp. Il leur faudra attendre le printemps 1998 pour être livrés.

Virginie Malingre



هكذا من الأصل

GTE déclenche une nouvelle OPA sur MCI

Le groupe américain de télécommunications propose 25 milliards de dollars pour contrer l'offre de WorldCom

LES ACTIONNAIRES de MCI, le deuxième opérateur américain de communications *« longue distance »*, ont désormais une certitude : la société dont ils détiennent des titres vaut de l'or. Convoité par le groupe britannique BT, avec lequel une fusion était en préparation, MCI fait déjà l'objet d'une contre-OPA, lancée le 1er octobre par WorldCom, une de ces sociétés-champignons nées du grand chambardement des télécommunications.

Et voilà qu'un troisième prétendant s'invite au bal : GTE – que certains analystes imaginaient déjà se faisant croquer par ATT, le numéro un du secteur – met 25 milliards de dollars sur la table (140 milliards de francs) pour séduire les actionnaires de MCI. Cette offre publique d'achat (OPA), lancée, mercredi 15 octobre, peut paraître moins alléchante que celle de WorldCom, qui s'élève à 30 milliards de dollars (plus 4,5 milliards de reprise de dettes). Mais elle a le mérite d'être payable en argent sonnant et trébuchant – 40 dollars par titre – contrairement à l'offre concurrente, qui porte sur un échange d'actions : les actionnaires de MCI se retrouveraient, après son absorption par WorldCom, propriétaires de 45 % du nouvel ensemble. Seulement, qui dit que le cours de WorldCom, nouvelle vedette de la Bourse, restera à ses niveaux actuels jusqu'à l'achèvement de la fusion ?

FORTE NOTORIÉTÉ

WorldCom, dont le patron Bernard Ebbers a été baptisé *« Telecom cow-boy »* par le magazine *Business-Week*, a aussitôt réagi à cette attaque en règle. La firme de Jackson (Mississipi) estime que son OPA créera *« plus de valeur à court et à long terme »* pour l'actionnaire car *« WorldCom et MCI ont des cultures plus compatibles que GTE et MCI, et partagent un même esprit d'entreprise »*. Ainsi, explique le communiqué de la société, c'est un *« avenir plus excitant »* qui se profile pour tout le monde.

Les analystes consultés par l'agence d'information américaine *Bloomberg* ne partagent pas cet avis. GTE, relèvent-ils, dispose d'une forte notoriété auprès des consommateurs américains, ce qui n'est pas le cas de WorldCom, qui fournit des services aux entreprises et dont le nom ne dit rien à la plupart des particuliers. Présent sur le marché des communications longues distances, GTE est le numéro trois sur celui des communications locales, avec une présence effective dans 29 des 50 Etats américains. Il est également actif dans la téléphonie mobile et la fourniture d'accès à Internet, domaine où il a récemment procédé à plusieurs acquisitions. Au total, GTE se propose de créer, avec MCI, un généraliste des télécommunications affichant 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires, niveau qui lui permettrait de se mesurer sans complexes au numéro un mondial, ATT (53 milliards de dollars de chiffre d'affaires).

En revanche, certains considèrent qu'une alliance MCI-WorldCom serait plus apte à conquérir les marchés internationaux, le groupe de Bernard Ebbers ayant lancé d'importants projets dans le monde entier, notamment en Europe où il compte investir un milliard de dollars. Cet argument tiendra-t-il la route ? La réponse est entre les mains de BT, en position d'arbitre grâce aux 20 % qu'il détient dans MCI et à leur coopération dans les services aux entreprises, via leur filiale commune Concert.

Si l'offre de GTE est un succès, *« le maintien de BT* (dans une alliance à trois) *constitue une option »*, a déclaré jeudi matin un porte-parole du groupe britannique. On peut même considérer qu'un tel scénario offrirait une échappatoire idéale à BT, en donnant naissance à une alliance présente sur tous les continents. Selon le *Financial Times* daté du 16 octobre, ceci explique cela. Selon le quotidien de la *City*, ce nouveau raid sur MCI n'a pas dû beaucoup surprendre les dirigeants de BT. Il ferait partie d'un plan préparé de longue date par l'Américain et le Britannique.

Anne-Marie Rocco

Le britannique BAT et le suisse Zurich fusionnent dans l'assurance

Le nouvel ensemble formera la quatrième compagnie en Europe

En apportant ses filiales de services financiers au groupe suisse Zurich, le conglomérat britannique British American Tobacco se concentre sur ses activités dans le tabac et crée le quatrième groupe d'assurance européen par son chiffre d'affaires, numéro deux par son poids boursier. Zurich Financial Services dégagera un chiffre d'affaires de 240 milliards de francs, avec 66 000 employés à travers le monde.

LES GROUPES suisse Zurich et britannique British American Tobacco Industries (BAT) vont former un nouveau géant de l'assurance. Les deux sociétés, qui avaient confirmé l'existence de discussions au cours du week-end, ont annoncé officiellement jeudi 16 octobre, le rapprochement de leurs activités d'assurance. Concrètement, BAT apportera à Zurich ses filiales financières, évaluées à 16,5 milliards de dollars (97 milliards de francs). La nouvelle entité pèsera 37 milliards de dollars en Bourse. Présidée par Rolf Hüppi, l'actuel président directeur général de Zurich, elle sera détenue à 55 % par les actionnaires de Zurich et à 45 % par ceux de BAT.

Le conglomérat britannique – qui vient de nommer à sa présidence Kenneth Clark, l'ancien Chancelier de l'échiquier du gouvernement de John Major – permet ainsi à ses activités financières de se développer sans être pénalisées par la polémique constante aux Etats-Unis sur les groupes de tabac, et se concentrera, dans une nouvelle structure BAT Plc, sur ses activités de tabac. *« Avec toutes les occasions qui existent dans le tabac aujourd'hui, la vision selon laquelle les flux financiers tirés de cette industrie pouvaient servir à financer les services financiers est remise en cause. Le tabac est une industrie de croissance »*, affirme un porte-parole du groupe, cité par *Bloomberg*. BAT, qui détient 12,8 % du marché mondial du tabac, a vendu 700 milliards de cigarettes dans plus de 100 pays en 1996, avec des marques comme Carlton, Kool, Lucky Strike, Kent et Benson, et veut rivaliser avec Philip Morris, le numéro un mondial avec la marque Marlboro.

66 000 SALARIÉS

Quant au nouveau groupe d'assurance, dénommé Zurich Financial Services Group, il emploiera 66 000 personnes à travers le monde et se classera au quatrième rang des compagnies européennes par son chiffre d'affaires, avec près de 240 milliards de francs, derrière AXA-UAP, Allianz et, si l'offre publique d'achat en cours réussit, le groupe Generali-AGF. Les Etats-Unis constitueront le premier marché du nouveau groupe, avec 95 milliards de francs de primes. BAT apporte dans la corbeille la compagnie d'assurance dommages américaine, Farmers, qui se classe parmi les cinq premières outre-Atlantique. Le groupe Zurich avait déjà mis en 1996 3,6 milliards de dollars sur la table pour racheter deux grandes sociétés de gestion d'actifs financiers, Kemper et Scudder, Stevens and Clark.

Le Royaume-uni sera le deuxième grand marché de Zurich Financial Services, avec plus de 40 milliards de francs de primes. Le groupe s'y classera au deuxième rang des assureurs non-vie, BAT apportant au nouvel ensemble sa filiale Eagle Star. En assurance-vie et retraite, le groupe mènera une stratégie multi-marques avec Allied Dunbar, Eagle Star Life et la société de gestion d'actifs Threadneedle Asset Management, qui appartenaient à BAT, ainsi qu'avec Zurich Life, la filiale du groupe suisse. Les deux groupes combineront également leurs activités de réassurance à Londres. En Suisse enfin, le groupe Zurich Financial services restera le deuxième assureur dommages et le troisième assureur-vie.

D'ores et déjà, le groupe attend une progression de ses recettes d'une centaine de millions de dollars grâce aux possibilités de distribution croisées de ses produits aux Etats-Unis et 150 millions de dollars d'économies par rationalisation de ses structures aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Dès le début de la semaine, la Bourse avait salué l'intention de BAT et de Zurich de former ce nouveau groupe.

Les analystes font confiance à Rolf Hüppi, qui a déjà contribué à la transformation de Zurich en un groupe financier complet et international, pour diriger le nouvel ensemble, deux fois plus gros. Ils saluent également le recentrage de BAT sur son métier industriel, une tendance plébiscitée par les financiers.

Sophie Fay

General Electric négocie avec Suisse de Re la cession d'Employers Re

GE CAPITAL, la branche de services financiers du géant américain General Electric, serait sur le point de se recentrer sur les services financiers en cédant sa filiale de réassurance Employers Re. Les négociations sont sur le point d'aboutir avec le groupe helvétique Suisse de Re pour un montant de quelque 8 milliards de dollars (47 milliards de francs). La Suisse de Re, numéro deux mondial du secteur, n'a pas voulu confirmer cette information.

Cette opération signe un tournant majeur pour les deux entreprises. Pour le bras financier de General Electric, il s'agit avant tout de profiter de la période extrêmement favorable du marché de la réassurance pour se désengager d'une entreprise dont la rentabilité, relativement faible, pèse sur celle de l'ensemble du groupe. Epargnées depuis quatre ans par l'absence de catastrophes majeures, les compagnies de réassurance ont considérablement augmenté leurs fonds propres. Revers de la médaille, dans un environnement de baisse des tarifs, *« les actionnaires demandent une croissance continue des profits aux Etats-Unis et en Europe »* déclarait en septembre Kaj Ahlman, directeur général d'Employers Re.

GE Capital s'est développé de façon spectaculaire au cours des dernières années, jusqu'à représenter près de 40 % des bénéfices du groupe en 1996. Avec 2,8 milliards de dollars (17 milliards de francs) de bénéfices après impôts pour un chiffre d'affaire de 33 milliards de dollars, GE Capital se place au tout premier rang du marché des services financiers aux Etats-Unis. Seuls Citicorp, American International Group et BankAmerica gagnent plus d'argent. Pour autant, la poursuite de son épopée dans les services financiers, notamment en Europe, exige des choix. En France, GE Capital a successivement acquis en 1995 et 1996 le Crédit de l'Est, la Sovac et Locafrance, la filiale de crédit-bail d'Indosuez. Il a racheté le 25 septembre les 54 % que détenait le Crédit lyonnais dans la société de crédit-bail irlandaise Woodchester pour quelque 5 milliards de francs.

COURSE EFFRÉNÉE À LA TAILLE

La vente d'Employers Re, numéro trois mondial, acquise il y a une dizaine d'années par le groupe dirigé par Jack Welsh, ne peut mieux tomber en cette période où le marché de la réassurance flambe. Pour la Suisse de Re, il s'agit d'une opportunité quasiment unique. Elle lui donne l'occasion de se renforcer aux Etats-Unis, où sa présence est faible. Elle lui permet en outre de souffler la première place mondiale de la réassurance à son concurrent de toujours, l'allemand Munich Re.

L'acquisition d'Employers Re, au prix fort, la ferait passer de la septième à la deuxième place sur le marché américain. Elle dépasserait ainsi aux Etats-Unis la compagnie American Re, rachetée en 1996, par Munich Re. La bataille que se livrent les deux leaders mondiaux de la réassurance pour la suprématie du marché est permanente. Déjà, en 1996, les deux concurrents s'étaient lancés dans une course effrénée à la taille. Une semaine après le rachat par Munich Re de l'américain American Re, le Suisse annonçait l'acquisition du britannique Mercantile and General. Les deux réassureurs payaient ainsi au prix fort l'un son implantation sur le marché américain, l'autre sa suprématie dans le domaine de la santé et de la vie.

Le passage d'Employers Re sous pavillon suisse marquerait une nouvelle étape dans le mouvement de concentration que connaît les marchés de l'assurance et de la réassurance. Aux Etats-Unis, le nombre de réassureurs est passé de 125 en 1989 à 54 en 1996. Pour couvrir des risques potentiellement de plus en plus importants, la surface et la solidité financières des compagnies est plus que jamais exigées par leurs clients. En France, la première compagnie de réassurance, la Scor, dont plus de 10 % du capital est détenu par le fonds d'investissement américain Templeton, peut faire à tout moment l'objet d'une OPA.

Babette Stern

Deux candidats se déclarent pour la reprise de Thomainfor

LES SALARIÉS de Thomainfor vont sans doute pouvoir pousser un ouf de soulagement. Mise en redressement judiciaire le 26 juin, quatre mois après sa vente par le groupe Thomson-CSF à la société américaine Libra Global Service (LGS), leur société, spécialisée dans la maintenance informatique, fait l'objet de deux propositions de reprise, qui, au final, devraient n'en faire qu'une, selon des sources familières de ce dossier.

La date-butoir pour le dépôt des offres était mercredi 15 octobre à minuit. Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise de Thomainfor devait se tenir jeudi 16 octobre au matin. L'administrateur chargé du dossier devait présenter aux représentants du personnel les deux propositions de reprise qui lui ont été faites. L'une émane de Serco, une société britannique de services aux entreprises, spécialisée notamment dans l'immobilier. L'autre offre émane de la société d'investissement de Walter Butler – l'un des dirigeants du groupe de publicité GGT-BDDP –, qui avait été candidate au rachat de la SFP en 1996.

Pour s'engager, M. Butler demandait une caution industrielle. Son offre a reçu l'appui de Thomson-CSF. La direction du groupe affirmait pourtant depuis des mois que, même si elle ne se désintéressait pas du sort de ses anciens salariés, elle ne voulait pas revenir sur la vente de son ex-filiale, qui perdait de l'argent depuis quatre ans et dont elle considère que l'activité (762 millions de francs de chiffre d'affaires en 1996, contre 1,2 milliard en 1992) n'est pas au centre de ses métiers.

Il semble que les pressions gouvernementales aient été fortes sur Thomson-CSF. La manière dont le groupe a géré la vente de Thomainfor a été jugée cavalière. On lui reproche d'avoir cherché à refermer trop vite ce dossier et de ne pas avoir pris suffisamment d'assurances auprès de LGS, qui *« n'a jamais apporté ni un centime ni un contrat »*, selon les syndicats de Thomainfor.

CASSE SOCIALE LIMITÉE

En fait, de source proche du dossier, on indique que les deux offres devraient se rapprocher pour n'en faire qu'une. Les engagements se répartiraient à 75 % pour M. Butler, 15 % pour Thomson-CSF et 15 % pour Cerco. L'administrateur judiciaire dispose désormais de quinze jours à un mois pour se prononcer.

Il restera également à négocier l'impact social de cette opération de reprise. Celle-ci pourrait en effet ne concerner que 500 – au maximum – des 900 salariés de Thomainfor en France. De source gouvernementale, on assure cependant que les dispositions sont prises pour que *« la casse sociale soit très limitée »*.

Philippe Le Cœur

Apple a enregistré une perte de 1 milliard de dollars en 1997

LE GROUPE INFORMATIQUE AMÉRICAIN a annoncé, mercredi 15 octobre, une perte nette de 161 millions de dollars (environ 700 millions de francs) au 4e trimestre de son exercice (clos le 30 septembre 1997). Pour l'ensemble de l'exercice, le déficit atteint 1,045 milliard de dollars contre une perte de 816 millions un an auparavant. Le chiffre d'affaires de l'année a fondu à 7,08 milliards de dollars contre 9,83 milliards. Les résultats incluent des charges de restructuration de 217 millions de dollars et 450 millions de dollars de charges liées à l'acquisition de Next Software, la société de Steve Jobs, revenu à la tête du fabricant de Macintosh. Apple va modifier « profondément » sa politique de distribution afin de réduire le plus possible les stocks chez les détaillants et d'améliorer la visibilité de ses produits, a indiqué son directeur financier, Fred Anderson.

DÉPÊCHES

■ **FINMECCANICA : le groupe industriel public italien** a annoncé mercredi 15 octobre une perte de 1 950 milliards de lires (environ 6 milliards de francs) au premier semestre 1997. Le conseil d'administration a convoqué une assemblée extraordinaire pour demander une augmentation de capital de 2 000 milliards de lires et procéder à un plan de restructuration de la compagnie.

■ **AUTOMOBILE : les usines japonaises restent les plus productives au monde**, selon une étude de l'Economist Intelligence Unit (EIU), publiée jeudi 16 octobre. Le site Honda de Suzuka se classe premier, avec une production de 118,6 voitures par employé et par an, suivi par l'usine Toyota à Takaoka (106,4 véhicules) et celle de Mitsubishi à Mitsushima, (102 voitures). La première usine européenne, dixième du classement, est celle d'Opel à Eisenach en Allemagne (70,4 véhicules). Le seul site français est celui de Peugeot à Mulhouse, vingt-huitième et dernier, avec 51,7 voitures.

■ **AIR LITTORAL : 60 % des vols de la compagnie régionale ont été annulés** pour la journée du jeudi 16 octobre, à la suite du mouvement de grève déclenché lundi par les pilotes et le personnel navigant. Des négociations entre la direction et les syndicats de navigants devaient s'ouvrir à 16 heures à Toulouse.

■ **DELSEY : le fabricant de bagages souhaite fermer définitivement** son site de Vailly-sur-Aisne, près de Soissons, qui emploie 123 personnes à la production de bagages souples et de cartables en cuir. La direction a convoqué un comité central d'entreprise pour le 24 octobre.

■ **SOMMER-ALLIBERT : le groupe plasturgiste cédera ses meubles de jardins** (450 millions de francs de chiffre d'affaires en 1996) d'ici à fin 1997, à Patrick Goffi, un entrepreneur grenoblois, créateur et dirigeant de la société GLD, spécialisée dans la logistique.

Les télévisions publiques européennes doivent financer l'aventure numérique

Comme en France – où la redevance a été augmentée et où les exonérations restent à un niveau très élevé –, toutes les chaînes publiques européennes doivent faire face à un nouveau paysage concurrentiel et technologique

LA QUESTION du financement de la télévision publique française se pose chaque année avec acuité au moment des débats budgétaires. Reçue mercredi 15 octobre par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a défendu un budget pour l'audiovisuel public en hausse de 3,28 % à 18 milliards de francs en 1998, financé pour 10,9 milliards de francs par le fruit de la redevance.

Cette taxe va augmenter de 5 % en 1998 pour passer à 735 francs pour une télévision couleur, mais reste souvent en deçà de ce que paient nos voisins européens (environ 900 francs en Grande-Bretagne et 1 152 francs en Allemagne), bien que certains pays, comme l'Espagne, en soient totalement exemptés.

L'une des spécificités françaises tient à l'importance des exonérations de redevances, accordées notamment aux personnes âgées ou à faible revenu. Cette politique fiscale et sociale, qui se traduit par une moins-value de ressources annuelles de l'ordre de 2,5 milliards de francs, reste la bête noire du sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier), qui dénonce depuis des années cette mesure *« démagogique »* et *« télécide »*, appliquée *« à près d'un foyer sur cinq »*. Mais aucun parlementaire ne l'a suivi pour revenir sur ces exonérations, qui datent de février 1959. Le syndicat des réalisateurs et créateurs du cinéma, de la télévision et de l'audiovisuel (SRCTA) a dénoncé quant à lui, mardi 14 octobre, *« la diminution du remboursement de ces exonérations »*.

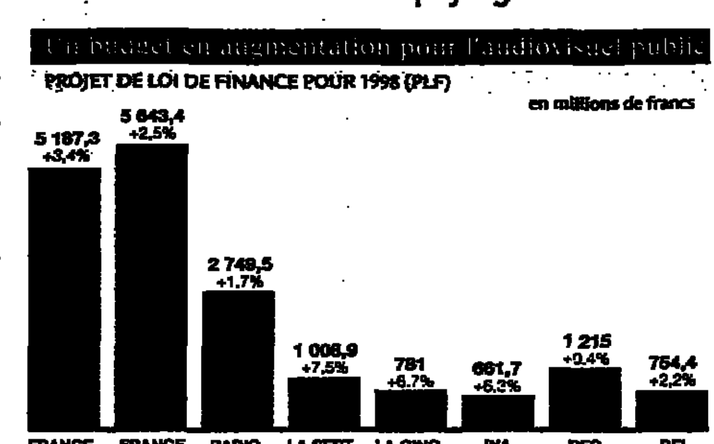
Par ailleurs, la fraude à la redevance, même si elle a beaucoup baissé depuis que les services de la redevance ont accès aux noms des contribuables assujettis à la taxe d'habitation, représente toujours environ 600 millions de francs par an. Une somme non négligeable puisqu'elle représente, par exemple, le budget de fonctionnement annuel d'une dizaine de chaînes thématiques.

« Il existe aujourd'hui moins de fraudeurs à la redevance que de fraudeurs à l'impôt sur le revenu. Il n'est pas évident que l'idée d'annexer la redevance aux factures de téléphone, d'électricité ou à la taxe d'habitation soit aussi efficace que le système actuel », explique Francis Brun-Buisson, chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui dépend de Matignon).

RÉFORMES

Pour ne pas être absentes de la télévision de demain, toutes les chaînes publiques européennes doivent entamer leur révolution numérique, gourmande en capitaux. Pour ces entreprises plus ou moins bien financées par la redevance, cela ne va pas sans des arbitrages cornéliens. Ni sans débat plus vaste pour savoir s'il est légitime qu'une chaîne publique, par essence accessible à tous, puisse ou non lancer des chaînes payantes.

France Télévision a pris le parti d'être actionnaire (8 %) de la plate-forme numérique Télévision par satellite (TPS), tout en jouant un rôle d'éditeur de programmes au sein d'Histoire, Euronews, France Supervision, TeleToon et Festival. *« Le budget 1998 de France 3 n'exclut pas le lancement d'une nouvelle chaîne thématique consacrée aux régions, mais ne le prévoit pas par une ligne budgétaire particulière »*, affirme le responsable du SJTI. *« Dans la mesure où le nombre d'abonnés à TPS a été plus important que prévu, les actionnaires ont été appelés plus rapidement à financer la seconde phase de développement de TPS, soit 1 milliard de francs »*, précise-t-il, en confirmant que, *« pour l'instant, France Télévision a l'intention de rester dans le capital de TPS »*. Soumis à la concurrence très forte d'une trentaine de chaînes thématiques câblées (accessibles par plus de 17 millions de foyers), l'audiovisuel public en Allemagne entame sa réforme, qui se traduit par le lancement de deux chaînes thématiques, KinderKanal, destinée aux enfants, et Phoenix, une chaîne parlementaire. Les onze établissements régionaux constitutifs de la chaîne publique ARD vont progressivement se regrouper en entités plus vastes, ce qui ne se fera pas sans certaines coupes claires dans les effectifs pléthoriques de la chaîne (23 000 salariés au total).



L'augmentation de 3,3 % est destinée, selon Catherine Trautmann, à "inverser la tendance" dans un secteur "malmené au cours des années précédentes".

MESURES D'ÉCONOMIE

Autre restructuration en perspective : la ZDF, la seconde chaîne publique, qui intégrait tous les métiers de l'audiovisuel et de la production, commence à externaliser certaines fonctions, comme la vente des droits internationaux ou la production.

La BBC, toujours citée en exemple comme la meilleure élève des chaînes publiques en Europe, doit aussi réaliser des économies (réduction d'effectifs dans la radio, cession de certains actifs comme les moyens de transmission, etc.) pour se lancer dans le numérique. La loi de juillet 1996 a prévu ce développement en attribuant d'office à la BBC et à Channel 4 – qui répond à des obligations de service public en vivant exclusivement des recettes de la publicité commerciale – la possibilité de lancer un bouquet de chaînes numériques en hertzien. La BBC a reçu cette semaine le feu vert du gouvernement pour lancer dès novembre une chaîne d'information.

La télévision publique italienne, la RAI, ne compte pas être en reste et se lance à marche forcée dans le numérique, avec les lancements successifs de RaiSat 2 Ragazzi, une chaîne destinée à un public jeune, RaiSat 3 Encyclopedia, le nouveau support des enseignants, ainsi que RaiSat 1, consacrée à la culture et aux spectacles.

Enfin, malgré une crise financière très grave et un déficit cumulé de plus de 10 milliards de francs en 1996, la télévision publique espagnole, qui envisageait cette année la suppression de 2 000 postes, fait partie du bouquet numérique concurrent de celui de Canal Plus en Espagne.

Nicole Vulser

Microsoft propose d'investir 6 milliards de francs dans TCI

L'OGRE - Microsoft. Après Comcast Corp et *WebTV*, la société contrôlée par Bill Gates a entamé des pourparlers avec Tele-Communications Inc. (TCI) pour investir de 600 millions à un milliard de dollars (entre 3,5 milliards et 6 milliards de francs) dans l'un des plus importants câblo-opérateurs américains. Aucun accord n'a encore été finalisé, indique le *Wall Street Journal*, quotidien financier américain, dans son édition du 16 octobre. Pour TCI, l'investissement de Microsoft lui permettrait de financer une commande de 500 000 à un million de décodeurs numériques de nouvelle génération. Un boîtier capable, notamment, de proposer Internet à vitesse rapide sur le câble.

Du côté de Microsoft, les discussions entre Bill Gates et John Malone, président de TCI, s'inscrivent dans une vaste stratégie développée par la compagnie basée à Redmond pour étendre sa technologie des ordinateurs personnels aux téléviseurs. Avant TCI, Microsoft a déjà investi près de 6 milliards de francs dans Comcast Corp., un autre câblo-opérateur américain, et près de 2,5 milliards de francs dans *WebTV*, société qui commercialise un décodeur pour recevoir Internet sur le téléviseur.

Avec ces investissements, Microsoft a pour objectif de prendre sa part des revenus générés par les nouveaux services proposés sur le câble. En clair, Microsoft souhaite amener Internet aux abonnés du câble et du satellite déjà habitués à payer pour disposer de services interactifs et du téléachat.

Ces discussions interviennent au moment où les industriels du câble tentent de définir les standards de la future génération de décodeurs numériques pour le câble, *« le boîtier ultime »*, selon Gerald Levin, président de Time Warner, dans lequel Microsoft voudrait imposer sa technologie pour faire pièce à un éventuel concurrent. A l'inverse, les câblo-opérateurs souhaitent un système ouvert. Ainsi Comcast, détenue à 11,5 % par Bill Gates, refuse une technologie fournie uniquement par Microsoft. Les négociations devront déterminer l'emprise de Microsoft sur les futurs boîtiers numériques.

Guy Dutheil

Bruno Masure évoque « un préjudice professionnel et moral »

BRUNO MASURE, évincé par Albert du Roy, directeur général adjoint chargé de la rédaction, de la présentation de la nouvelle formule du « 20 heures » de France 2, demande dans un entretien publié par *L'Evénement du jeudi* du 16 octobre *« la reconnaissance du fait qu'il y a eu préjudice professionnel et moral »*. Estimant qu'il y a de la part de France 2 *« rupture unilatérale et brutale »* et qu'il est *« dans la situation paradoxale du salarié qui demande à être viré »*, il précise avoir adressé une lettre recommandée en ce sens à Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision. *« Ce n'est pas une question d'argent, mais de reconnaissance du fait qu'il y a eu préjudice*, précise-t-il. *La seule vraie proposition formelle* [qui m'a été faite] *a été celle de présenter Soir 3. (...) Comment peut-on laisser entendre que je ne suis pas assez impliqué pour présenter un journal sur la Deux et que je serais, au même poste, excellent sur la Trois ? »*

■ **TOKYO a gagné 2,17 %, à 17 707,49 points, sous l'effet d'une rumeur concernant une personnalité du Parti libéral-démocrate qui réclame d'importantes réductions d'impôts.**

■ **L'OR était stable, jeudi 16 octobre, à l'ouverture sur le marché de Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 327,50 dollars contre 327,30 dollars mercredi en clôture.**

■ **LE BAHT thaïlandais a atteint un nouveau plancher historique à 37,10 bahts pour 1 dollar jeudi matin. La monnaie thaïlandaise est ensuite remontée à 36,75 peu avant midi.**

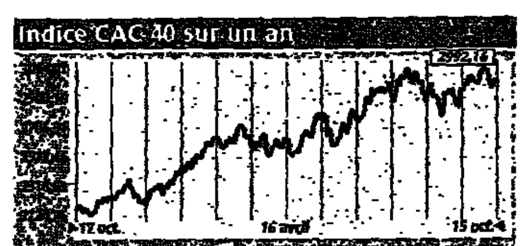
■ **LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a perdu 13 cents à 20,57 dollars mercredi 15 octobre à New York. La veille, il avait perdu 62 cents.**

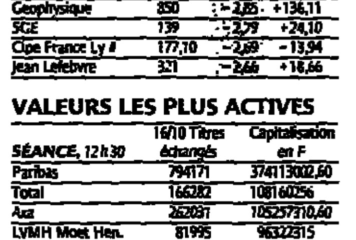
■ **PARIS va s'enrichir d'un sixième indice à partir du 22 octobre, le SBF 80, qui va être calculé sur les valeurs françaises à capitalisation et liquidité élevées cotées en continu.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris baisse à nouveau





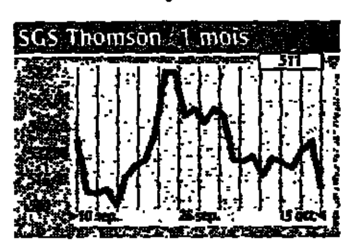
LA BOURSE DE PARIS restait orientée à la baisse, jeudi 16 octobre, dans l'attente de statistiques américaines susceptibles de provoquer des tensions sur les taux d'intérêt si elles n'étaient pas conformes aux prévisions. En baisse de 1,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 1,06 % vers 12 h 20, à 2 960,42 points. Sur le marché à règlement mensuel, le montant des échanges s'élevait à 2,5 milliards de francs, dont 1,7 milliard sur les valeurs du CAC 40.

Wall Street a cédé 0,47 % mercredi soir, tandis que sur le marché obligataire le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans est remonté à 6,39 %, contre 6,35 % mardi soir. Ce marché s'est tendu sur les craintes d'une accélération de l'inflation, après l'annonce d'une hausse de 0,3 % des ventes de détail, alors que les analystes tablaient sur un chiffre inchangé par rapport au mois d'août. Depuis les mises en garde, la semaine dernière, du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, contre les risques de surchauffe de l'économie, les opérateurs craignent un resserrement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année, voire le 12 novembre.

Du côté des valeurs, des échanges nourris ont été constatés sur Paribas, qui atteint son cours le plus haut de l'année, à 470,10 francs.

SGS-Thomson, valeur du jour

LE TITRE de SGS-Thomson, groupe électronique franco-italien, a terminé en nette baisse, mercredi 15 octobre, à la Bourse de Paris. L'action a perdu 5,19 %, à 511 francs, dans des échanges portant sur 1,15 million de titres. Le groupe a enregistré un bénéfice net part du groupe en baisse de 42 % sur les neuf premiers mois de 1997, à 280,3 millions de dollars contre 483,5 millions un an plus tôt. Les perspectives restent mitigées pour le quatrième trimestre, et la conférence téléphonique organisée par la société mercredi après-midi n'est pas parvenue à rassurer les analystes.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
DMC (Dollfus MI)	110	+6,69	−12,55
Paribas	469,70	+3,07	+33,35
Cap Gemini	448,10	+3,01	+78,59
Legris indust.	225	+2,97	+2,97
Atos (ex.Axime) CA	630	+2,48	+5
Synthelabo	685	+2,23	+22,10
GAN ex.dt sous.	139,20	+1,97	+43,16
Galeries Lafayette	2957	+1,96	+60,18
Casino Guich.ADP	271,10	+1,94	+42,68
Elf Gabon	1065	+1,91	−19,62
BAISSES, 12 h 30			
L'Oreal	2263	−6,02	+15,81
Europe 1	1272	−8,27	+15,63
Pechiney	287,60	−3,48	+32,29
Labinal	1701	−3,35	+71,64
Accor	1117	−3,29	+70,01
Technip	745	−2,99	+52,97
Geophysique	850	−2,85	+136,11
SGE	139	−2,79	+24,10
Cpe France Ly #	177,10	−2,69	−13,94
Jean Lefebvre	321	−2,66	+18,66

VALEURS LES PLUS ACTIVES

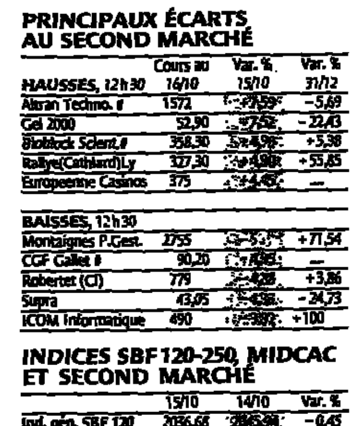
SÉANCE, 12 h 30	16/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	794171	374113002,60
Total	166282	108160256
Axa	262031	105257310,60
LVMH Moet Hen.	81995	96322315
L'Oreal	39842	90215825
Elf Aquitaine	117987	88190258
Alcatel Alsthom	105381	84953486
Worms & Cie	167696	83581680,40
Societe Generale	83867	76212722
GAN ex.dt sous.	534307	75075051,90

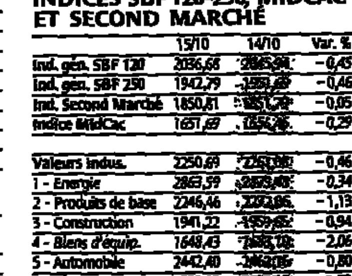
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

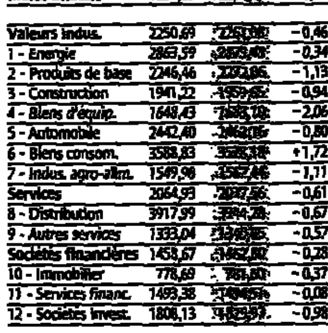
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 16/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
Altran Techno. #	1572	+7,59	−5,69
Gel 2000	52,90	+7,52	−22,43
Bioblock Scient.#	358,30	+4,98	+5,38
Rallye(Cathiard)Ly	327,30	+4,90	+55,85
Europeenne Casinos	375	+4,45	—
BAISSES, 12 h 30			
Montaignes P.Gest.	2755	[illegible]	+71,54
CGF Gallet #	90,20	[illegible]	—
Robertet (CI)	779	[illegible]	+3,86
Supra	43,05	[illegible]	−24,73
ICOM Informatique	490	[illegible]	+100

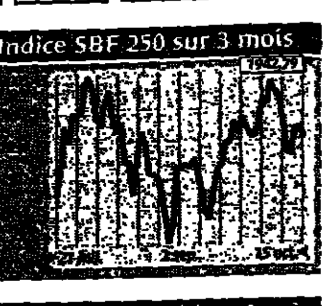
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

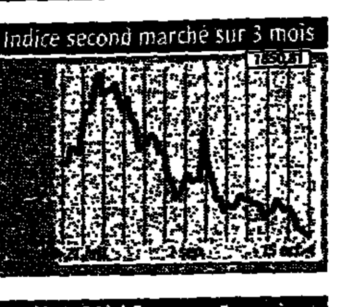
	15/10	14/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2036,66	2045,94	−0,45
Ind. gén. SBF 250	1942,79	1951,69	−0,46
Ind. Second Marché	1850,81	1851,78	−0,05
Indice MidCac	1651,69	1656,46	−0,29
Valeurs indus.	2250,69	2260,90	−0,46
1 - Energie	2863,59	2873,40	−0,34
2 - Produits de base	2246,46	2272,06	−1,13
3 - Construction	1941,22	1959,65	−0,94
4 - Biens d'équip.	1648,43	1683,10	−2,06
5 - Automobile	2442,40	2462,06	−0,80
6 - Biens consom.	3588,83	3528,38	+1,72
7 - Indus. agro-alim.	1549,98	1567,46	−1,11
Services	2064,93	2077,56	−0,61
8 - Distribution	3917,99	3944,28	−0,67
9 - Autres services	1333,04	1340,65	−0,57
Sociétés financières	1458,67	1462,80	−0,28
10 - Immobilier	778,69	781,80	−0,37
11 - Services financ.	1493,38	1494,58	−0,08
12 - Sociétés invest.	1808,13	1825,93	−0,98













Forte hausse à la Bourse de Tokyo

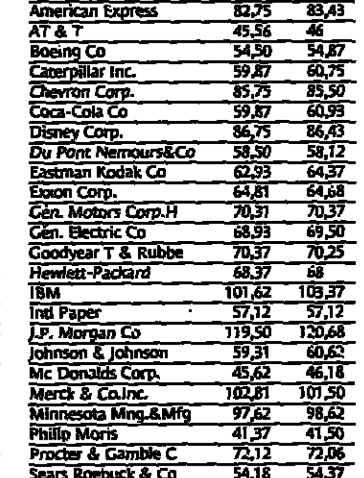
***LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance en forte hausse, jeudi 16 octobre. L'indice Nikkei a gagné 376,12 points, soit 2,17 %, à 17 707,49 points. Selon les opérateurs, le marché a bénéficié d'une rumeur voulant qu'une personnalité influente du Parti libéral-démocrate (PLD, au pouvoir) ait réclamé des réductions d'impôts à grande échelle et des achats massifs de la part des fonds publics nippons.

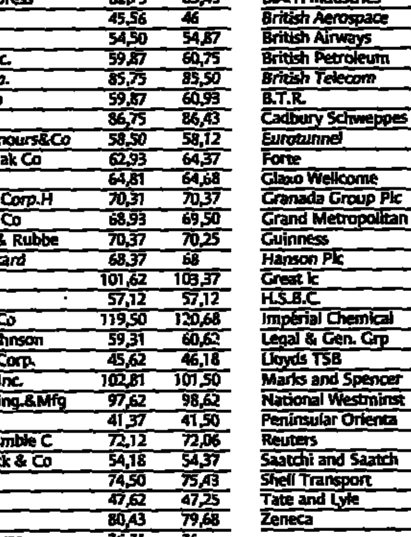
La veille, Wall Street a cédé du terrain, l'indice Dow Jones affichant un recul de 38,31 points (−0,47 %) à 8 057,98 points en clôture, après l'annonce d'une augmentation surprise des ventes de détail en septembre aux Etats-Unis entraînant une hausse des rendements sur les obligations. La grande Bourse new-yorkaise a également été tirée à la baisse par la faiblesse des valeurs technologiques dans le sillage de la chute d'Intel, qui a perdu 5-1/8 dollars à 86-11/16 dollars.

En Europe, la Bourse de Londres, craignant une hausse des taux aux Etats-Unis après l'augmentation des ventes de détail, a perdu 0,66 %, à 5 263,7 points. La Bourse de Francfort a également cédé du terrain, perdant 0,21 % à 4 193,69 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/10	Cours au 14/10	Var. en %
Paris CAC 40	2971,70	3005,54	−1,14
New-York/DJ indus.	8055,52	8096,29	−0,51
Tokyo/Nikkei	17331,40	17306,90	+0,14
Londres/FT100	5242,50	5298,90	−1,08
Francfort/Dax 30	4193,69	4202,37	−0,21
Frankfort/Commer.	1398,70	1395,33	+0,24
Bruxelles/Bel 20	3004,09	3004,09	—
Bruxelles/Général	2417,51	2458,02	−1,68
Milan/MIB 30	1216	1216	—
Amsterdam/Gé. Cbs	635,60	641,30	−0,90
Madrid/Ibex 35	593,15	600,57	−1,25
Stockholm/Affarsal	2590,39	2590,39	—
Londres FT30	3358,90	3390,68	−0,94
Hong Kong/Hang S.	13384,20	13836,60	−3,38
Singapour/Strait t	1855,03	1878,25	−1,25



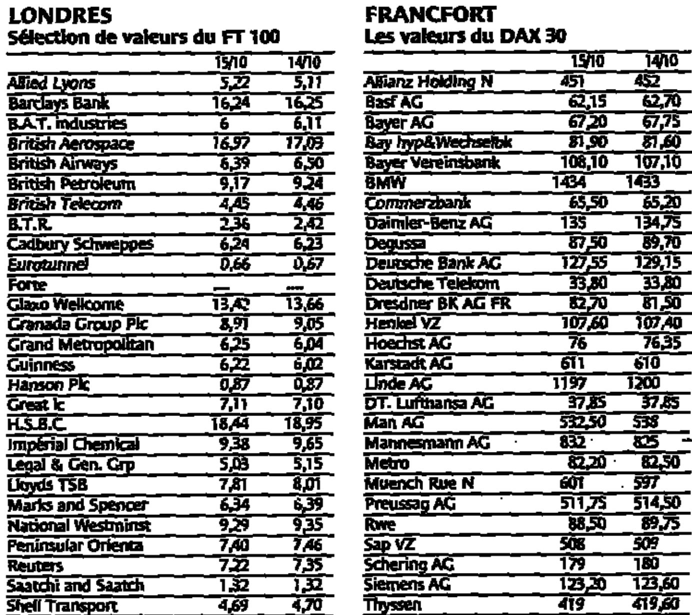


NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	15/10	14/10
Alcoa	80,50	81
Allied Signal	41,56	41,87
American Express	82,75	83,43
AT & T	45,56	46
Boeing Co	54,50	54,87
Caterpillar Inc.	59,87	60,75
Chevron Corp.	85,75	85,50
Coca-Cola Co	59,87	60,93
Disney Corp.	86,75	86,43
Du Pont Nemours&Co	58,50	58,12
Eastman Kodak Co	62,93	64,37
Exxon Corp.	64,81	64,68
Gén. Motors Corp.H	70,31	70,37
Gén. Electric Co	68,93	69,50
Goodyear T & Rubbe	70,37	70,25
Hewlett-Packard	68,37	68
IBM	101,62	103,37
Intl Paper	57,12	57,12
J.P. Morgan Co	119,50	120,68
Johnson & Johnson	59,31	60,62
Mc Donalds Corp.	45,62	46,18
Merck & Co.Inc.	102,81	101,50
Minnesota Mng.&Mfg	97,62	98,62
Philip Moris	41,37	41,50
Procter & Gamble C	72,12	72,06
Sears Roebuck & Co	54,18	54,37
Travelers	74,50	75,43
Union Carb.	47,62	47,25
Utd Technol	80,43	79,68
Wal-Mart Stores	36,31	36

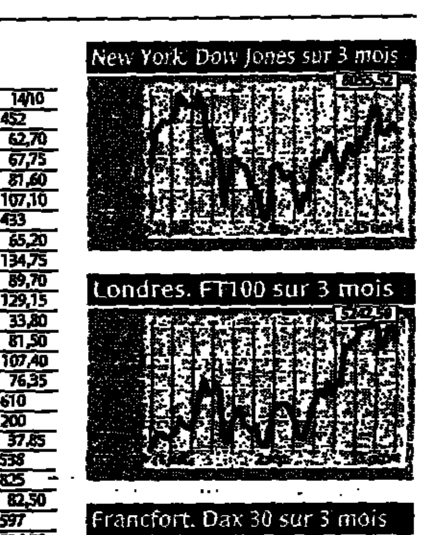
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/10	14/10
Allied Lyons	5,22	5,11
Barclays Bank	16,24	16,25
B.A.T. industries	6	6,11
British Aerospace	16,97	17,09
British Airways	6,39	6,50
British Petroleum	9,17	9,24
British Telecom	4,45	4,46
B.T.R.	2,36	2,42
Cadbury Schweppes	6,24	6,23
Eurotunnel	0,66	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,42	13,66
Granada Group Plc	8,91	9,05
Grand Metropolitan	6,25	6,04
Guinness	6,22	6,02
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,11	7,10
H.S.B.C.	18,44	18,95
Impérial Chemical	9,38	9,65
Legal & Gen. Grp	5,03	5,15
Lloyds TSB	7,81	8,01
Marks and Spencer	6,34	6,39
National Westminst	9,29	9,35
Peninsular Orienta	7,40	7,46
Reuters	7,22	7,35
Saatchi and Saatch	1,32	1,32
Shell Transport	4,69	4,70
Tate and Lyle	4,68	4,68
Zeneca	20,60	20,99



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	15/10	14/10
Allianz Holding N	451	452
Basf AG	62,15	62,70
Bayer AG	67,20	67,75
Bay hyp&Wechselbk	81,90	81,60
Bayer Vereinsbank	108,10	107,10
BMW	1434	1433
Commerzbank	65,50	65,20
Daimler-Benz AG	135	134,75
Degussa	87,50	89,70
Deutsche Bank AG	127,55	129,15
Deutsche Telekom	33,80	33,80
Dresdner BK AG FR	82,70	81,50
Henkel VZ	107,60	107,40
Hoechst AG	76	76,35
Karstadt AG	611	610
Linde AG	1197	1200
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	532,50	538
Mannesmann AG	832	825
Metro	82,20	82,50
Muench Rue N	601	597
Preussag AG	511,75	514,50
Rwe	88,50	89,75
Sap VZ	508	509
Schering AG	179	180
Siemens AG	123,20	123,60
Thyssen	419	419,60
Veba AG	100,75	102,10
Viag	857	841
Volkswagen VZ	902	904



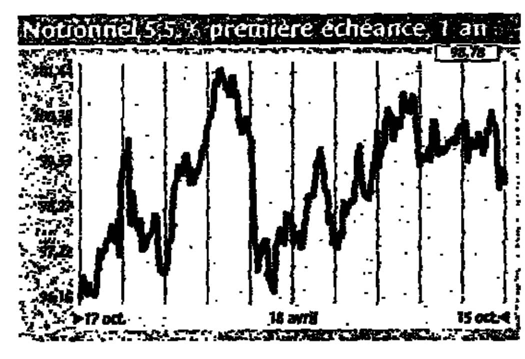
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, jeudi 16 octobre. Le contrat notionnel du Matif perdait 8 centièmes dès les premières transactions, à 98,70. La veille, il avait chuté de 32 centièmes dans la perspective d'une poursuite du relèvement des taux allemands et français entamé la semaine dernière. Selon José Mur, de la CPR, « *le marché anticipe une nouvelle hausse des taux par la Bundesbank et la Banque de France dans le cadre de la réalisation de la monnaie unique et de la politique de convergence des taux* ».

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, est remonté à 6,39 % contre 6,35 % mardi soir. Ce marché s'est tendu sur les craintes d'une accélération de l'inflation, après l'annonce d'une hausse de 0,3 % des ventes de détail.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

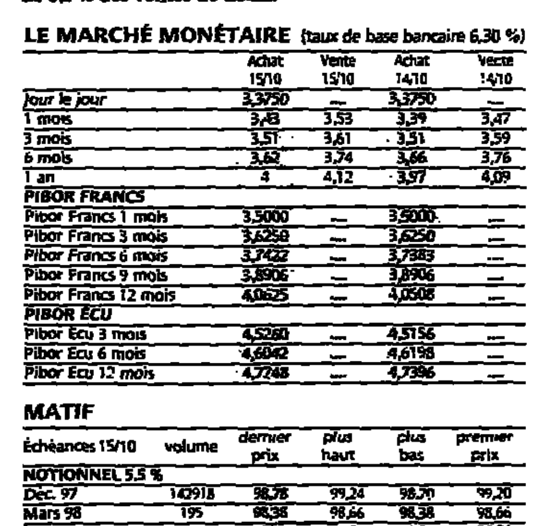
TAUX 15/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,58	6,10	1,70
Allemagne	3,35	5,55	6,11	1,80
Grande-Bretagne	6,94	6,42	NC	2,80
Italie	7	6,11	6,65	2,60
Japon	0,48	1,97	NC	0,50
Etats-Unis	5,59	6,06	6,36	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/10	Taux au 14/10	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 15/10	Vente 15/10	Achat 14/10	Vente 14/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,43	3,53	3,39	3,47
3 mois	3,51	3,61	3,51	3,59
6 mois	3,62	3,74	3,66	3,76
1 an	4	4,12	3,97	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 3 mois	3,6250	—	3,6250	—
Pibor Francs 6 mois	3,7422	—	3,7383	—
Pibor Francs 9 mois	3,8906	—	3,8906	—
Pibor Francs 12 mois	4,0625	—	4,0508	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5260	—	4,5156	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6042	—	4,6198	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7248	—	4,7396	—



MATIF

Échéances 15/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	142918	98,78	99,24	98,70	99,20
Mars 98	195	98,38	98,66	98,38	98,66
Juin 98	2	98,24	98,24	98,24	98,24
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	20554	96,20	96,26	96,19	96,26
Mars 98	27046	95,85	95,95	95,84	95,93
Juin 98	10682	95,60	95,69	95,58	95,69
Sept. 98	4809	95,41	95,49	95,38	95,49
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	699	97,94	98,12	97,86	98,12

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	14027	2991	3010	2975	3000
Nov. 97	252	2998	3016	2986	3008
Déc. 97	561	3004	3019,50	2994	3016
Mars 98	350	3029	3044,50	3020,50	3044,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8776 | US/DM ↘ 1,7487 | US/¥ ↘ 121,1500 | DM/F ↘ 3,3519 | £/F ↘ 9,5115

Baisse du dollar

***LE DOLLAR** cédait du terrain face au franc, jeudi 16 octobre, au cours des premières transactions entre banques. La devise américaine s'échangeait à 5,8542 contre 5,8575 francs au cours des derniers échanges interbancaires. En revanche, il restait stable face au deutschemark, s'échangeant à 1,7470 deutschemark contre 1,7476 deutschemark, mercredi en clôture.

Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, le billet vert était orienté à la baisse sur fond de rumeurs fiscales au Japon. La monnaie américaine s'échangeait à 120,58 yens, contre 120,84 yens en début de séance. Les ventes ont été déclenchées par une rumeur de baisse d'impôts que pourrait décider le Parti libéral-démocrate (PLD), actuellement au pouvoir au Japon, a indiqué un opérateur.

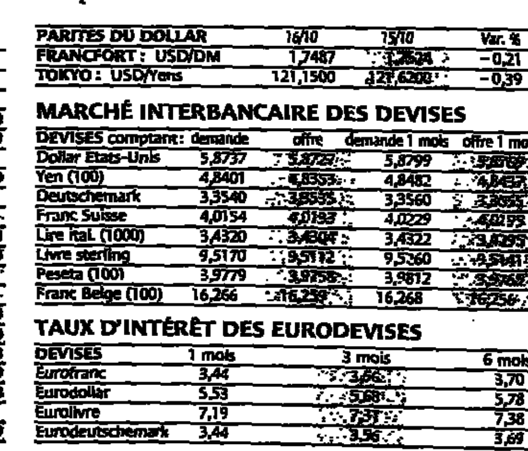
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/10	% 14/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1900	−0,11	324	348
Ecu	6,5780	−0,04	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8776	−0,14	5,5500	6,1500
Belgique (100 F)	16,2475	−0,10	15,7000	16,8000
Pays-Bas (100 fl)	297,5700	−0,11	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4275	+0,03	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88	−0,12	82	92
Irlande (1 iep)	8,6470	+0,45	8,1600	9
Gde-Bretagne (1 L)	9,5115	−0,06	9,0800	9,9300
Grece (100 drach.)	2,1305	−0,02	1,8700	2,3200
Suède (100 krs)	77,5300	−0,34	72	82
Suisse (100 F)	402	—	388	412
Norvège (100 k)	83,0300	−0,99	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,6230	−0,11	46,1000	49,2000
Espagne (100 pes.)	3,9740	−0,06	3,6700	4,2700
Portugal (100 esc.	3,2950	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2567	−0,14	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,8427	−0,15	4,6500	5
Finlande (mark)	111,7900	−0,05	105,5000	116,5000

PARITES DU DOLLAR	16/10	15/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7487	1,7524	−0,21
TOKYO : USD/Yens	121,1500	121,6200	−0,39

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8737	5,8727	5,8799	[illegible]
Yen (100)	4,8401	4,8353	4,8482	4,8432
Deutschemark	3,3540	3,3555	3,3560	[illegible]
Franc Suisse	4,0154	4,0193	4,0229	4,0275
Lire ital. (1000)	3,4320	3,4304	3,4322	[illegible]
Livre sterling	9,5170	9,5112	9,5260	[illegible]
Peseta (100)	3,9779	3,9758	3,9812	[illegible]
Franc Belge (100)	16,266	16,259	16,268	16,256



TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,44	3,56	3,70
Eurodollar	5,53	5,68	5,78
Eurolivre	7,19	7,31	7,38
Eurodeutschemark	3,44	3,56	3,69

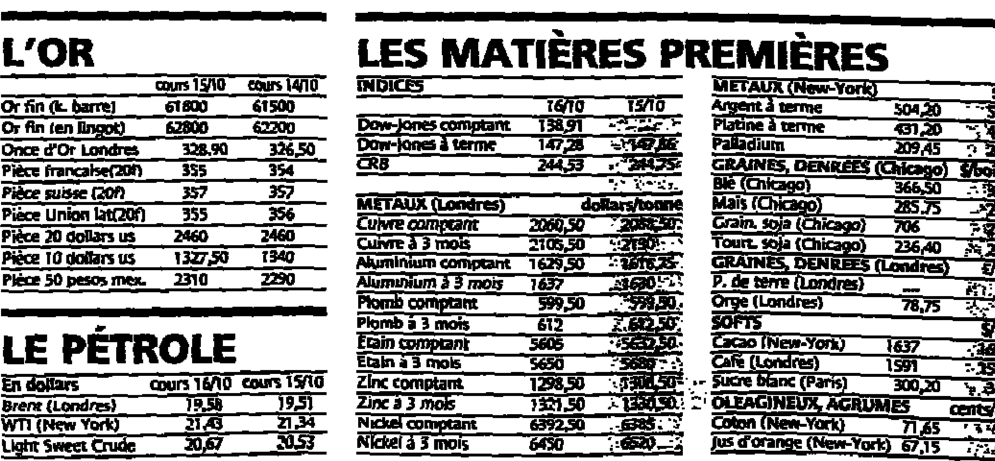
L'OR

	cours 15/10	cours 14/10
Or fin (k. barre)	61800	61500
Or fin (en lingot)	62800	62200
Once d'Or Londres	328,90	326,50
Pièce française(20f)	355	354
Pièce suisse (20f)	357	357
Pièce Union lat(20f)	355	356
Pièce 20 dollars us	2460	2460
Pièce 10 dollars us	1327,50	1340
Pièce 50 pesos mex.	2310	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/10	cours 15/10
Brent (Londres)	19,58	19,51
WTI (New York)	21,43	21,34
Light Sweet Crude	20,67	20,53

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	16/10	15/10
Dow-Jones comptant	138,91	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,28	147,86
CRB	244,53	244,75

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2060,50	2088,50
Cuivre à 3 mois	2105,50	2130
Aluminium comptant	1629,50	1616,75
Aluminium à 3 mois	1637	1630
Plomb comptant	599,50	598,50
Plomb à 3 mois	612	[illegible]
Etain comptant	5605	5632,50
Etain à 3 mois	5650	5680
Zinc comptant	1298,50	1300,50
Zinc à 3 mois	1321,50	1330,50
Nickel comptant	6392,50	6385
Nickel à 3 mois	6450	6520

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	504,20	[illegible]
Platine à terme	431,20	[illegible]
Palladium	209,45	205,95
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	366,50	369,75
Maïs (Chicago)	285,75	290
Grain. soja (Chicago)	706	704,50
Tourt. soja (Chicago)	236,40	234,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	78,75	78,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1637	[illegible]
Café (Londres)	1591	1580
Sucre blanc (Paris)	300,20	301,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,65	71,22
Jus d'orange (New-York)	67,15	68,95

هكذا من الإمل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 — PARIS — -1,08 % — CAC 40 : 2959,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	993	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	980	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Renault (T.P.)	1864	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2218	2210	- 0,36	2277
Saint Gobain(T.P.)	1297	[illegible]	- 0,38	1280
Thomson S.A (T.P)	958	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Accor	1155	[illegible]	- 3,29	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	235	[illegible]	—	245
Air Liquide	961	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Alcatel Alsthom	810	805	- 0,61	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	615	[illegible]	+ 2,43	[illegible]
Axa	402,90	401	- 0,47	[illegible]
Bail Investis.	760	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	797	782	- 1,88	750
Cred.Fon.France	64,90	64,10	- 1,23	[illegible]
Credit Lyonnais CI	359	357	- 0,55	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	368,50	[illegible]	- 1,22	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	216	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Damart	3652	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Danone	920	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Dassault-Aviation	1295	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Dassault Electro	640	[illegible]	- 2,34	[illegible]
Dassault Systemes	192,20	[illegible]	- 0,78	[illegible]
De Dietrich	264	[illegible]	- 2,46	[illegible]
Degremont	500	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	665	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	49	48	- 2,04	[illegible]
Dexia France	999	[illegible]	- 0,50	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	103,10	110	+ 6,69	[illegible]
Dynaction	171,70	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Eaux (Cie des)	712	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Eiffage	288,60	[illegible]	- 1,59	[illegible]
Elf Aquitaine	750	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Eramet	279,50	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Eridania Beghin	868	856	- 1,38	[illegible]
Essilor Intl	1571	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1485	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Esso	514	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Eurafrance	2550	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Euro Disney	8,10	8,15	+ 0,61	[illegible]
Europe 1	1350	[illegible]	- 5,77	[illegible]
Eurotunnel	6,20	[illegible]	- 1,61	[illegible]
Fimalac SA	516	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	107,60	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
L'Oreal	2408	[illegible]	- 6,02	2340
LVMH Moet Hen.	1184	[illegible]	- 0,84	1300
Marine Wendel	666	[illegible]	- 0,15	640
Metaleurop	71,50	[illegible]	- 0,55	82
Metrologie Inter.	15,50	[illegible]	- 1,93	15
Michelin	350	[illegible]	- 1,28	330
Moulinex #	148,60	[illegible]	- 1,07	138
Nord-Est	126,90	[illegible]	- 2,28	126
Nordon (Ny)	420	[illegible]	—	390
NRJ #	874	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Olipar	71,20	72,50	+ 1,82	71
Paribas	455,70	[illegible]	+ 3,07	438
Pathe	1118	1118	—	1210
Pechiney	298	[illegible]	- 3,48	285
Pernod-Ricard	295	294,50	- 0,16	290
Peugeot	786	[illegible]	- 2,03	795
Pinault-Print.Red.	2798	[illegible]	- 1,32	2690
Plastic Omn.(Ly)	647	[illegible]	+ 0,46	560
Primagaz	465,80	[illegible]	- 2,31	468
Promodes	2060	[illegible]	+ 0,24	2250
Publicis #	575	[illegible]	- 0,86	570
Remy Cointreau	117,90	[illegible]	+ 0,50	117
Renault	172,60	[illegible]	- 1,68	175
Rexel	1658	1668	+ 0,60	1620
Rhone Poulenc A	270	266,50	- 1,29	285
Rochette (La)	30,50	30,20	- 0,98	28
Rue Imperiale(Ly)	5660	5660	—	5490
Sade (Ny)	192	[illegible]	- 1,97	187
Sagem SA	2895	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Gobain	897	887	- 1,11	986
Christian Dior	741	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Ciments Francais	260	[illegible]	- 0,03	[illegible]
Cipe France Ly #	782	[illegible]	- 2,69	[illegible]
Clarins	505	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Club Mediterranee	474	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Coflexip	656	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Colas	910	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,90	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2625	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
CPR	474,20	[illegible]	- 1,94	[illegible]
Klepierre	800	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1760	[illegible]	- 3,35	[illegible]
Lafarge	403	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Lagardere	184,30	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Lapeyre	375	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Lebon	232	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1200	[illegible]	- 1,08	1210
Legrand ADP	799	[illegible]	- 1	780
Legris indust.	218,50	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Locindus	788	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	636	626	- 1,57	650
Synthelabo	670	685	+ 2,23	725
Technip	768	745	- 2,99	780
Thomson-CSF	180,30	176,50	- 2,10	175
Total	650	646	- 0,61	695
UFB Locabail	586	[illegible]	—	605
UIF	429,80	419	- 2,51	425
UIS	211	213,50	+ 1,18	205
Uniball porteur	575	571	- 0,69	520
Union Assur.Fdal	679	673	- 0,88	690
Usinor	120,70	119,60	- 0,91	187
Valeo	383	380	- 0,78	370
Vallourec	438,80	433,50	- 1,20	415
Via Banque	190	190	—	188
Worms & Cie	497	498,58	+ 0,30	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1380	1375	- 0,36	1420
Elf Gabon	1045	1065	+ 1,91	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	119,70	118	- 1,42	136
Adecco S.A.	2121	2130	+ 0,42	2340
Adidas AG #	830	828	- 0,24	808
American Express	482,10	483,30	+ 0,24	485
Gencor act.regr.	14,35	15,30	+ 5,92	14
General Elect. #	408,80	403	- 1,41	428
General Motors #	414,30	414	- 0,07	438
Gle Belgique #	538	534	- 0,74	558
Grd Metropolitan	59,45	59,50	+ 0,08	58
Guinness Plc #	59,50	59,90	+ 0,67	57
Hanson PLC reg	28,55	28,50	- 0,17	28
Harmony Gold #	24,60	25,75	+ 4,67	19,50
Hitachi #	52,50	52,75	+ 0,47	54
Hoechst #	255,10	253,10	- 0,78	255
I.B.M #	596	595	- 0,16	625
I.C.I #	88,85	89,20	+ 0,39	95
Ito Yokado #	320	317,40	- 0,81	380
Kingfisher plc #	80	82	+ 2,50	78
Matsushita #	108,10	110,40	+ 2,12	103
Mc Donald's #	270,70	269,60	- 0,40	290
Merck and Co #	600	600	—	620
Mitsubishi Corp.#	54,25	56	+ 3,22	54
Mobil Corporat.#	433,20	436	+ 0,64	455
Morgan J.P. #	705	—	—	690
Nestle SA Nom. #	8450	8480	+ 0,35	8100
Nipp. MeatPacker #	79	—	—	72
Nokia A	580	571	- 1,55	520
Norsk Hydro #	342	343	+ 0,29	350
Petrofina #	2378	2309	- 2,90	2300
Philip Morris #	241,70	240,10	- 0,66	255
Philips N.V #	481	480	- 0,20	465
Placer Dome Inc #	110	109,40	- 0,54	94
Procter Gamble #	421	420	- 0,23	860
Quilvest	329,50	322	- 2,27	320
Randfontein #	12,95	13,35	+ 3,08	10,50
Rio Tinto PLC #	93,15	93	- 0,16	97
Royal Dutch #	331,80	328,10	- 1,11	329
Sega Enterprises	155	150,50	- 2,90	175
Saint-Helena #	23,50	24	+ 2,12	22
Schlumberger #	497	498	+ 0,20	505
SGS Thomson Micro.	511	486	- 4,89	600
Shell Transport #	44,30	44,28	- 0,22	43
Siemens #	408	408,60	+ 0,14	410
Sony Corp. #	563	575	+ 2,13	540
Sumitomo Bank #	79,75	82,55	+ 3,51	86
Volkswagen A.G #	3985	3930	- 1,38	3980
Volvo (act.B) #	176	175,10	- 0,51	165
Western Deep #	150,10	150	- 0,06	127
Yamanouchi #	145,90	149,50	+ 2,46	140
Zambia Copper	16,40	16,40	—	13,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,57	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	120,40	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,85	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	105	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,72	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,57	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	101,40	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,56	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	114,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,32	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,29	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,35	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,61	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108,53	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,34	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,59	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,53	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,52	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,44	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	101,30	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,44	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	108,21	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,09	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,58	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	130,69	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,01	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	965	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		72	[illegible]
Baccarat (Ny)	◆	590	[illegible]
Bains C.Monaco		624	[illegible]
Bque Transatlant.	◆	189,50	[illegible]
B.N.P.Intercont.	◆	908	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		422	422
Champex (Ny)	◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP		440	438
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2639	2639
Generali Fce Assur		1200	1315
Continental Ass.Ly		442	442,10
Darblay	◆	560	560
Didot Bottin		743	743
Eaux Bassin Vichy		3650	[illegible]
Ecia	◆	1040	1040
Ent.Mag. Paris	◆	1350	1350
Fichet Bauche	◆	54,50	54,50
Fidei		38,50	38,10
Finalens		267,50	270
F.I.P.P.	◆	348,50	348,50
Fonciere (Cie)	◆	600	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	◆	708	708
Foncina #		501	[illegible]
Francarep		288	293
France S.A		1176	1175
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1338	1390
G.T.I (Transport)	◆	211	211
Immobail		154	147
Immobanque		643	645
Locamion (Ly)	◆	401,20	401,20
Lucia		59,90	58
Monoprix		315	305,50
Metal Deploye	◆	399	399
Mors		6,40	6,55
Navigation (Nle)		130	128,20
Optorg		350	361
Paluel-Marmont		330	329,80
Exa.Clairefont(Ny)	◆	840	840
Parfinance		247	258
Paris Orleans		258,10	270
Promodes (CI)	◆	1779	1779
PSB Industries Ly		520	520
Rougier #		360	361
Saga		124	122
S.I.P.H.		374	374
Sofragi	◆	4980	4980
Taittinger		3000	3000
Tour Eiffel	◆	290	290
Vicat		543	541
Caves Roquefort		1850	1850
Elyo	◆	322	322
Finaxa		343	340
Gaillard (M)	◆	1510	1510
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	163	163
Gd Moul.Strasbourg	◆	1725	1725
Hotel Lutetia		299,90	300
Hotels Deauville	◆	570	570
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	523	523
L.Bouillet (Ly)	◆	300	300

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Cardif SA		813	[illegible]
C.E.E #		81	[illegible]
CFPI #	◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)		210	[illegible]
CNIM CA#		212	[illegible]
Codetour		358,80	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		380	[illegible]
Confiandey #		330	[illegible]
Gautier France #		230,40	230,30
Gel 2000		49,20	52,50
GEODIS #		351	350
GFI Industries #		1155	1154
Girodet (Ly) #	◆	30	30
GLM S.A		250,10	250,10
Grandoptic.Photo #		1070	1070
Gpe Guillin # Ly		229	227
NSC Groupe Ny		857	855
Onet #		1001	1002
Paul Predault #		145,40	142,10
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		89,20	89,20
Phyto-Lierac #		299	299
Pochet		650	650
Poujoulat Ets (Ns)	◆	239,90	239,90
Radiall #		690	698

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	36	36
Belvedere		718	719
BVRP		200	199
Coil		239	239
Electronique D2		848	840
FDM Pharma n.		216,50	216,10
Genset	◆	400	408
Guyanor action B	◆	12	12
High Co.	◆	182,40	182,40
Infonie		88	89
Joliez-Regol	◆	77,10	77,10
Mille Amis		60	58
Naturex		74	74
Olitec		906	906
Picogiga	◆	217,90	217,90
Proxidis		19	18,99
R21 Santé		400	400
Stelax	◆	8,95	8,95

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 16 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	780	780
Crédit Gén.Ind.	◆	9,55	9,55
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	130	130
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 15 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2385,19	[illegible]
CM Option Dynamique	138,37	136,48
CM Option Equilibre	265,67	262,77
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	168,20	163,70
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	926,14	926,14
Créd.Mut.Ep.Ind. C	150,44	146,49
Créd.Mut.Ep.J	23107,91	23107,91
Kaleis Dynamisme	1137,32	[illegible]
Kaleis Équilibre	1089,89	1068,52
Kaleis Sérénité	1051,08	1040,67
Latitude C	149,57	149,57
Latitude D	136,26	136,26
Oblitys D	624,99	615,75
Plénitude D PEA	215,97	210,70
Poste Gestion C	14984,36	14984,36
Revenus Trimestr. D	5241,90	[illegible]
Solstice D	2350,30	2344,44

SYMBOLES

◆ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SCIENCES L'Académie royale des sciences de Suède a distingué, *mercredi* 15 octobre, les *maîtres* du froid et de la lumière pour le prix Nobel de physique (5,6 millions de francs). ● EN QUINZE ANS, le Français Claude Cohen-Tannoudji et les Américains Steven Chu et William D. Philips ont su domestiquer les atomes avec des blizzards de lumière produits par des lasers. ● LES RECORDS de température obtenus sont au limites du froid absolu (– 273,15 degrés Celsius). ● CES RECHERCHES très fondamentales ont déjà donné lieu à des applications avec la mise au point d'une horloge à atomes froids cent à mille fois plus précise que les instruments actuels. ● EN CHIMIE, les Nobel ont couronné l'Américain Paul D. Boyer, *le Britannique John E.* Walker et le Danois Jens C. Skou pour leurs travaux sur les molécules transporteuses d'énergie dans *les cellules vivantes.*

Le Nobel de physique distingue les maîtres du froid et de la lumière

Le Français Claude Cohen-Tannoudji et deux Américains Steven Chu et William D. Phillips sont récompensés pour des travaux sur l'immobilisation des atomes à l'aide de lasers. Ces recherches fondamentales pourraient déboucher sur la mise au point d'horloges ultra-précises

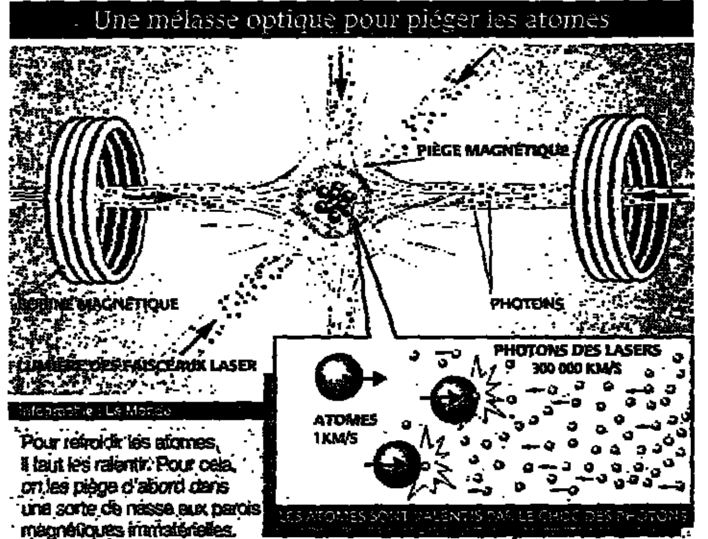
LEUR TERRAIN DE JEU, c'est celui du calme et de l'infiniment petit. Alors que leurs collègues des hautes énergies fracassent les atomes et déchaînent leur puissance, Steven Chu, *du département de physique* de l'université Stanford (Californie), et William D. Phillips, du National Institute of Standards and Technology (Maryland), et Claude Cohen-Tannoudji, du laboratoire Kastler-Brossel de l'Ecole normale *supérieure (Paris), les domptent*, brisent leurs élans et finalement les piègent dans un univers de lumière. Pour bien comprendre leur travail, il ne faut pas hésiter à se couvrir chaudement. Ces hommes flirtent avec le froid absolu. Un froid qui « paralyse » *même les atomes, d'ordinaire* si turbulents. A température ambiante, ces derniers « volent » dans l'atmosphère à des vitesses de 4 000 kilomètres à l'heure ! Plus il fait chaud, plus ils vont vite. Comme les enfants dans une cour d'école. *Mais que la cloche sonne et tout* ce petit monde se calme.

Cette « cloche » à atomes, les trois physiciens du Nobel l'ont inventée. Un dispositif capable de ralentir les atomes et, ce faisant, de les rendre quasi immobiles, donc *froids. La solution ? un soupçon de* laser et un grand merci à Einstein, qui avait montré que la lumière de ces *minuscules* particules *que* sont les photons agissent sur la matière. Il n'en fallait pas plus pour sou*mettre les atomes à un l'intense* bombardement de photons du laser. Le principe était simple mais la tâche immense, car cela revient à vouloir arrêter une boule de bowling avec des balles de ping-pong. Pourtant ça marche. Après trente-trois mille chocs avec des photons, un atome de sodium qui croisait à 1 000 mètres par seconde rend les armes et devient *quasi* immobile ou, ce qui revient au même, très froid.

240 MILLIONIÈMES DE DEGRÉ

Le génie de Steven Chu, c'est, en 1985, d'avoir mis en œuvre la lumière convergente de six lasers pour ralentir un million d'atomes de sodium et les maintenir dans une cage de lumière de quelques millimètres de diamètre. *« Les atomes, racontent* Jean Dalibard, de l'Ecole normale supérieure, et Alain Aspect, de l'Institut d'optique théorique et appliquée (Orsay), *étaient figés à la manière d'une cuiller dans un pot de mélasse.* » Mais un pot dont la température, selon Steven Chu père de ce *« refroidissement Dopler »*, était de seulement 240 millionièmes de degré : 240 micro-kelvins au-dessus du zéro absolu (– 273,15 degrés Celsius). L'annonce fit grand bruit. Non que l'on doutât de la capacité du chercheur à créer des blizzards de lumière, mais plus simplement parce que ce chiffre correspondait exactement à ce que la théorie prévoyait pour des atomes de sodium.

« La nature a beau être bonne fille, commentait Alain Aspect. *Tomber pile sur le bon chiffre* (...) *paraissait trop beau pour être vrai. »* Les chercheurs étaient loin du compte. Les records *allaient tomber. En 1985*, William D. Phillips, qui travaillait à la mise au point d'un système de ralentissement par des champs magnétiques (ralentisseur Zeeman), piégeait, à son tour, des atomes de sodium. Trois ans plus tard, il observait des *températures six fois* inférieures à celle, théorique, donnée par les expériences de Chu.



Pour refroidir les atomes, il faut les ralentir. Pour cela, on les piège d'abord dans une sorte de nasse aux parois magnétiques immatérielles. Une fois parqués, on les soumet au feu de six lasers dont les particules de lumière, les photons, en les percutant, diminuent leur vitesse, créant une « mélasse optique » dans laquelle ils s'engluent.

Infographie : Le Monde

CAPTEURS HYPERSENSIBLES

Alertée, l'équipe de Claude Cohen-Tannoudji tentait l'expérience avec des *atomes de césium*. Une nouvelle fois, la théorie était bousculée. Jusqu'à ce que le physicien français et ses élèves proposent, pour expliquer les phénomènes, des schémas de refroidissement plus complexes, dont l'« effet Sisyphe ». Après une année d'efforts, l'équipe atteignait 2,5 millionième de degré (2,5 micro-kelvins). Puis, elle franchissait une nouvelle étape avec la technique de l'« état obscur » pour atteindre les 0,18 micro-kelvins ! Un froid plus que polaire propre à transformer les atomes en escargots.

Cette course aux records est-elle une course de l'inutile ? Certaine*ment pas. Si elle sert, avant toute* chose, les progrès de la connais*sance, cette recherche si jeune*, qui ouvre un tout nouveau domaine de la science, connaît déjà des applications. L'une d'elles, développée par Christophe Salomon, de l'ENS, et André Clairon, de l'Observatoire de Paris, pourrait renvoyer les horloges *atomiques au rang* de clepsydres. Grâce à des fontaines d'atomes de césium ultra-froids, il serait, en effet, possible de *construire* des gardiens du temps cent à mille fois plus précis – que réclament, entre autres, les concepteurs des nouveaux systèmes de navigation et de localisation de mobiles par satellites comme le GPS (Global Position System).

Autre domaine, la réalisation de capteurs hypersensibles à la rotation ou aux accélérations et la possi*bilité d'améliorer la fabrication* des puces électroniques. Quant aux chercheurs, qu'ils se rassurent. Ces travaux ont permis la création du « condensat de Bose-Einstein », une curiosité attendue depuis longtemps et saluée en 1996 comme la *molécule de l'année par la magazine Science.* Elle pourrait ouvrir la voie à des lasers sans photons...

Jean-François Augereau

Rue Lhomond, « on s'attendait à quelque chose »

« ESSAYER DE SURVIVRE, continuer ma recherche et mon enseignement. » Affable face au déferlement de caméras et d'objectifs dans son minuscule laboratoire, Claude Cohen-Tannoudji se réjouit avec simplicité de sa distinction, *à laquelle il associe « ses maîtres, Kastler, Brossel, Abragam »*, ainsi que *« ses élèves »*. On a peine à croire qu'un Prix Nobel a pu s'épanouir dans cet antre envahi de fils électriques et de tubes intriqués, au sous-sol du département de physique de l'Ecole normale supérieure (ENS). Mais, derrière cette porte jaune, *se cachent* les lasers *qui ont permis de ralentir*, piéger et refroidir des atomes, ouvrant un nouveau champ de la physique.

Dans l'entrée, rue Lhomond (Paris-5e), sur le tableau des messages, ses collègues ont improvisé un *« félicitations à Claude Cohen-Tannoudji, Prix Nobel de physique 1997 avec Steven Chu et William Phillips »*, afin que nul ne l'ignore. Les étudiants se passent le mot, certains regrettent en riant que l'impétrant ne soit pas leur propre directeur de recherche. Mais d'aucuns notent qu'*« on s'attendait à quelque chose »* depuis deux ou trois ans. La concierge est radieuse : *« La gloire, c'est bien ! »*, mais elle ajoute, *pointant les couloirs* vieillots, que *« de l'argent pour les locaux, ce ne serait pas inutile non plus... »*

« IL ILLUMINE PAR SA FAÇON DE VOIR »

Jean Brossel, le fondateur du laboratoire qui porte son nom et celui de son collègue Alfred Kastler (Nobel 1966), n'est pas étonné. *« C'est un homme d'une créativité extraordinaire,* note-t-il. *Mais il a aussi marqué la physique par la qualité de son enseignement. »* Serge Haroche, ancien thésard de Claude Cohen-Tannoudji, aujourd'hui directeur du département de physique de l'ENS, témoigne de ce don. *« J'ai été frappé par sa clarté. Il illumine la physique par sa façon de voir. »* Son concept d'atome « habillé » par le rayonnement lumineux a permis de mieux comprendre des effets nouveaux. Cette *façon de théoriser offrait*, ajoute Serge Haroche, un parfait complément aux travaux de Chu, *« génie expérimental »* et de Phillips, *« le premier à avoir vraiment cru au refroidissement des atomes dans les années 80 »*.

Dans cette « physique à petite échelle », *théoriciens et expérimentateurs cohabitent* plus intimement que dans la physique des hautes énergies aux monstrueux accélérateurs et aux effectifs pléthoriques. L'équipe atomes ultra froids de Claude Cohen-Tannoudji ne compte que quatre permanents, au sein du laboratoire Kastler-Brossel, qui comprend une centaine de personnes, pour un budget annuel proche de 7 millions de francs (hors salaires).

« Après les prix de Pierre-Gilles de Gennes et Georges Charpak », la réussite d'une telle *structure* illustre, selon Claude Allègre, ministre de l'enseignement et de la recherche, *« la bonne santé d'une physique française non traditionnelle, qui sait lier les aspects les plus fondamentaux aux applications les plus novatrices »*. Pour Claude Cohen-Tannoudji, ces prix sont surtout la marque de l'impulsion *donnée à cette discipline au sortir de la* guerre. Mais *« il faut vingt ans pour faire un physicien »* et, dit-il, cet *« effort de longue haleine »* doit être poursuivi.

Hervé Morin

Un Français, deux Américains

● **Claude Cohen-Tannoudji** est né le 1er avril 1933 à Constantine, *en Algérie. Agrégé en physique* (1957), cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure (ENS) obtient son doctorat en 1962. Après un passage au CNRS (1960-1964), il devient professeur à la faculté des sciences de Paris en 1967. En 1973, il est nommé professeur au Collège de France, où il occupe la chaire de physique atomique et moléculaire. Toute sa carrière de chercheur *s'est déroulée an sein* du laboratoire Kastler-Brossel (ENS, CNRS, université Paris-VI). Membre de l'Académie des sciences depuis 1981, Claude Cohen-Tannoudji a reçu, en septembre 1996, la médaille d'or *du CNRS. Il est le dixième* Français à recevoir le prix Nobel de physique.

● **Steven Chu** est né le 28 février 1948 à Saint Louis (Missouri). Après un doctorat en physique obtenu en 1970 à l'université de Californie, à Berkeley, il entre aux *laboratoires Bell d'ATT. Il en* dirige le département d'électronique quantique de 1983 à 1987. *Depuis 1987*, ce spécialiste de spectroscopie laser et de physique atomique est professeur de physique et de physique *appliquée à l'université de* Stanford (Californie).

● **William D. Phillips** est né en 1948 à Wilkes Barre *(Pennsylvanie). Il obtient sont* doctorat de physique en 1976, au Massachusetts Institute of Technology (MIT), à Cambridge. Chercheur à l'Institut national des standards et technologies, à Gaithersburg (Maryland), il a été, *avec son équipe, l'un des* premiers, au début des années 80, à se servir des champs magnétiques pour ralentir et *immobiliser des atomes dans des* flux d'atomes lents.

L'ATP et ses collatéraux, molécules universelles du vivant

LE PRIX NOBEL de chimie 1997 a été attribué, mercredi 15 octobre, à l'Américain Paul D. Boyer, au Britannique *John E. Walker et au* Danois Jens C. Skou. Les deux premiers ont été récompensés pour avoir clarifié le mécanisme enzymatique présidant à la synthèse de l'adénosine triphosphate (ATP). Jens Skou a été distingué pour *avoir mis en évidence* la *première* enzyme transporteuse d'ions.

Au commencement de ces recherches *fut l'ATP, transporteur* universel d'énergie de la cellule. Corps à trois têtes comprenant trois groupements phosphate, cette molécule fut découverte en 1929 par le chimiste allemand Karl Lohmann. Véritable « monnaie *énergétique » chez* tous les êtres vivants, l'ATP capte l'énergie des matières nutritives et sert de *combustible aux réactions* consommatrices d'énergie comme les contractions musculaires, la transmission des signaux nerveux, etc. Ce transfert se fait par l'intermé*diaire d'une autre molécule*, l'adénosine diphosphate (ADP). Dotée de deux groupements phosphate seulement, cette dernière capte l'énergie en en récupérant un troisième, devenant ainsi ATP. Lequel ATP, pour fournir la même énergie, *se sépare d'un groupement* phosphate, redevenant ADP. Le cycle peut ainsi recommencer.

Essentielles à la bonne marche des cellules, les proportions d'ATP produites et consommées sont considérables (un adulte au repos *en dépense chaque jour une quantité* correspondant à la moitié de son poids !). Très vite, la question se posa : à quelle extraordinaire « machine moléculaire » *devait-on* une telle activité ? En 1960, l'équipe de l'Américain Efraïm Racker par*vint à identifier la talentueuse* opératrice : une enzyme baptisée « ATP synthétase ». C'est à son étude que Paul Boyer a consacré l'essentiel de ses travaux, rejoint dans cette quête, à partir des années 80, par John Walker.

COMPORTEMENT PEU HABITUEL

A eux deux, Boyer et Walker mirent finalement en évidence un comportement peu habituel pour une enzyme. L'ATP synthétase est une machine moléculaire extrême*ment complexe, composée de deux* domaines, eux-mêmes constitués de plusieurs sous-unités. Elle peut, selon ses découvreurs, être comparée à *« un poinçon hydraulique à frapper les monnaies »*. L'un des domaines en est la roue à aubes ; un flux de protons représente la chute d'eau ; une *modification de structure* très précise, dans le second domaine, produit le poinçonnage de trois pièces de monnaie ATP à chaque tour de roue.

Molécule phare des travaux de Boyer et Walker, l'ATP conduisit le Danois Jens Skou sur une autre piste. Utilisant des membranes nerveuses de crabes, ce chercheur découvrit, en 1957, la première « ATPase » transporteuse d'ions. Une enzyme capable de désintégrer l'ATP, qui régule du même coup le transport des ions *sodium* et potassium de part et d'autre de la membrane cellulaire. Depuis, un grand *nombre* d'enzymes dites « pompes à ions », aux propriétés équivalentes, ont été identifiées. Comme l'ATP synthétase, elles sont essentielles au fonctionnement de la cellule chez tous les êtres vivants.

Catherine Vincent

De Los Angeles à Londres et Aarhus

● **Paul D. Boyer** est né en 1918, à Provo (Utah). Il obtient un *doctorat de biochimie en* 1943, à l'université du Wisconsin, à Madison. De 1963 à 1989, il est professeur de chimie au département de chimie et biochimie de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA). *Il dirige parallèlement (1965 à 1983)* l'Institut de biologie moléculaire de cette même université, dont il est, depuis 1990, professeur émérite. Membre de l'Académie nationale des sciences américaine, il a obtenu, en 1989, le Rose Award, distinction décernée par la Société américaine de biochimie et biologie moléculaire.

● **John E. Walker** est né en 1941 à Halifax (Grande-Bretagne). Docteur et agrégé de l'université d'Oxford, il est depuis 1982 *senior scientist au conseil* de recherche médicale du laboratoire de biologie moléculaire, à Cambridge (GB). *Il a été élu membre de la* Royal Society de Londres en 1995.

● **Jens C. Skou** est né en 1918 au Danemark. Il étudie la médecine à *l'université* de Copenhague et obtient son doctorat de médecine à l'université d'Aarhus en 1954, où il prend les fonctions de professeur de physiologie en 1963, puis professeur de biophysique en 1977. Jens Skou est membre de l'*Académie danoise* des sciences. Il est le premier Danois a recevoir un prix Nobel de chimie (trois de ses compatriotes ont reçu le Nobel de physique).

Une solution à l'étude pour le Grand Prix de France de formule 1

LES POUVOIRS PUBLICS veulent donner satisfaction à la Fédération internationale de l'automobile (FIA), qui a décidé de ne pas inscrire de Grand Prix de France à son calendrier 1998 de formule 1 (*Le Monde* du 10 octobre). Jean Glavany, président du conseil de surveillance de la Société d'économie mixte du circuit de Magny-Cours, a indiqué, mercredi 15 octobre, que le gouvernement cherche une solution pour éviter *« l'écueil »* de la loi de 1992, qui prévoit la possibilité d'accorder à un média l'exclusivité de la couverture d'un événement sportif tout en assurant le libre accès des autres médias. Les ministères des sports et de la communication travaillent à plusieurs hypothèses pour échapper à cette *« contradiction »* pointée par M. Glavany. La première impliquerait la signature par toutes les chaînes de télévision d'un *« code de bonne conduite »*. La deuxième passerait par un décret *« essayant de résoudre le problème juridique »* posé par la loi.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert (ONCE) a remporté** au sprint la 83e édition de la course cycliste Milan-Turin, disputée mercredi 15 octobre, devant son coéquipier suisse Alex Zulle.

■ **FOOTBALL : Nancy conforte sa place de leader du championnat de France de deuxième division** après sa victoire (1-0) à Saint-Ouen face au Red Star, mercredi 15 octobre, lors de la quinzième journée. Le club lorrain compte désormais cinq points d'avance sur Lorient, qui a fait match nul avec Mulhouse (1-1), et sur Valence, qui a battu Amiens (3-0).

■ **Le joueur du PSG Paul Le Guen a été sanctionné**, mercredi 15 octobre, d'un mois de suspension ferme par la commission de discipline de la Ligue nationale, pour avoir blessé en le taclant le Guingampais Charles-Edouard Coridon (victime d'une fracture du péroné) lors de la journée du 8 octobre de première division. Jérôme Leroy (PSG) et Jean-Luc Vanuchi (Guingamp), qui s'étaient battus à l'issue du match, écopent de deux matches ferme de suspension.

Un prix pour les meilleurs projets d'insertion par le sport

Quatre-vingt-dix dossiers ont été soumis au jury

Les lauréats du premier *Concours national des sports*, récompensant les meilleures actions d'insertion par le sport, devaient être désignés jeudi 16 octobre. Six projets devaient être primés. Parmi eux, on pourrait retrouver les Olympiades pour l'emploi, créées à Boulogne-sur-Mer par Moctar Diallo.

LE SPORT est un moyen de s'en sortir. Pour les très bons, mais aussi pour les autres. Jean-Philippe Acensi le pense sincèrement. Cet ancien professeur d'aviron essaie de donner de la chair à cette idée généreuse mais souvent creuse qu'est l'insertion, tarte à la crème des beaux discours. Depuis quatre ans, il s'est investi dans sa banlieue des Yvelines, montant projet après projet dans de multiples disciplines au sein de l'association Fais-nous rêver.

Au cours de ce travail de terrain, Jean-Philippe Acensi a rencontré bien d'autres agitateurs d'idées. Il a perçu leur grande solitude, leur sentiment de se battre contre tous et également cette pénible impression de vouloir vider la mer avec un verre. Est donc née la volonté de fédérer quelque peu ces initiatives isolées.

Qui dit sport pense compétition. Jean-Philippe Acensi et son association ont donc choisi d'organiser un match des projets. Le coup d'envoi en a été donné en mars (*Le Monde* du 14 mars).

BOUTS DE FICELLE

Jeudi 16 octobre, à Paris, devaient être désignés les lauréats de ce premier « concours national des sports ». La présence de nombreuses personnalités des ministères, de la présidence de la République et du mouvement sportif donnera une certaine solennité à la cérémonie.

« Par cette manifestation, nous voulions présenter un état des lieux de l'insertion par le sport en France », explique Jean-Philippe Acensi. Des quatre-vingt-dix projets soumis au jury, trois seront couronnés et trois autres recevront un prix spécial. Aviron social à Toulouse, olympiades pour jeunes chômeurs à Boulogne-sur-Mer, rugby dans les cités à Castres, judo dans la rue à Bayonne, les réalisations sont variées. Elles n'ont en commun que d'être montées avec des bouts de ficelle. Demain, revenus sur le terrain, leurs auteurs devront toujours se battre pour qu'elles aboutissent. Au moins auront-ils le sentiment d'être un peu moins seuls.

B. H.

Les Olympiades pour l'emploi de Moctar Diallo

BOULOGNE-SUR-MER
de notre envoyé spécial

Moctar Diallo ne changera pas le monde. Tout juste éponge-t-il un peu de la misère qui coule devant sa porte. *« On ne fait pas de miracles. On en sauve quelques-uns, mais il y en a des tas d'autres qui arrivent derrière. »* Animateur à la Mission locale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), cet ancien basketteur professionnel, âgé de quarante-trois ans, vit le jour, et parfois la nuit, les détresses d'une jeunesse dite en difficulté ou « à problèmes ». Il n'en parlera pas. Cela ne concerne que lui et eux. Tout juste avouera-t-il son envie de *« donner des claques »* quand un garçon rencontré la semaine précédente, qu'il croyait tiré d'affaire, se retrouve le matin dans la rubrique « faits divers » du journal local.

D'origine sénégalaise, arrivé en France à l'âge de deux ans, Moctar Diallo a mené une carrière sportive à Saint-Etienne et Dijon avant d'arriver à Outreau (Pas-de-Calais). Parallèlement au basket, le joueur a obtenu un diplôme en sciences politiques et un autre d'une école de commerce. Sa reconversion semblait donc se présenter au mieux. N'était cette envie de *« rétrocéder à d'autres ce que le sport [lui] a donné »*. Alors ce géant doux a préféré gagner 6 500 francs par mois et se lancer dans le social.

A l'été 1995, Moctar Diallo entre à la Mission locale afin d'occuper les jeunes des quartiers durant les mois chauds. Il y est toujours. L'hiver suivant, l'animateur propose d'organiser des Olympiades. Sept équipes, sept villes, sept sports : tous les quinze jours, en semaine, des jeunes désoeuvrés se retrouvent pour pratiquer alternativement football, basket, VTT, tennis, etc. Ils sont parmi les 3 000 noms répertoriés dans les fichiers de la Mission. Ils ont entre seize et vingt-cinq ans, sont sortis du système scolaire – sur un échec la plupart du temps. La moitié a connu des problèmes de drogue. A Boulogne-sur-Mer, le chômage touche 30 % de leur classe d'âge. *« Dans notre région, nous avons des chômeurs de la troisième génération »*, explique Claude Allan, le président de la Mission locale.

Le sport n'est en fait qu'un appât, la dernière illusion à laquelle mordent encore ces jeunes. Le but est de reprendre contact avec une frange de population qui s'est, d'elle-même, retirée du jeu social. Les activités sportives sont donc suivies de rencontres ayant trait à la santé, à la recherche d'emploi, à la délinquance. Des équipes constituées de cadres d'entreprises de la région et même de membres des forces de l'ordre participent aux rencontres. *« Ce sont des parties engagées : les jeunes mettent un point d'honneur à l'emporter »*, commande Claude Allan, qui enfile lui-même le short à l'occasion.

FORFAIT POSITIF

On s'explique sur le terrain, puis on discute. Dernièrement, un procureur, un commandant de gendarmerie et un responsable de la police sont venus. Il serait angélique de dire que le dialogue fut harmonieux. Au moins a-t-il eu lieu.

Il y a beaucoup de velléitaires qui viennent une fois et ne reparaissent pas la suivante. Mais, d'une journée à l'autre, finit par se constituer un noyau dur de jeunes motivés par l'expérience. Dans cette bonne cinquantaine de mordus répertoriés chaque année, tous ont déniché un emploi ou une formation. L'équipe de Pont-de-Briques a d'ailleurs déclaré forfait en cours d'Olympiades : tous ses membres avaient trouvé une solution et n'étaient donc plus libres en semaine. *« Ils avaient juste besoin d'être redynamisés »*, explique Moctar Diallo. Aux Olympiades, l'important est de participer.

Benoît Hopquin

Bernard Lama, gardien de but
« Aimé Jacquet sait qu'il peut compter sur moi »

ABSENT des compétitions depuis plus de quatre mois, l'ancien gardien du Paris - Saint-Germain et de l'équipe de France est toujours en attente d'un transfert alors que l'échéance de la Coupe du monde de football approche.

« Comment vivez-vous votre "chômage technique" ?

– En fait, cela ne fait qu'un mois et demi que je me sens vraiment privé de haute compétition puisque, en juillet, j'étais en vacances et que, en août, je purgeais ma suspension *[Bernard Lama a été suspendu trois mois pour usage de cannabis* (Le Monde *du 5 avril)]*. Aujourd'hui, cette situation commence à me peser, d'autant plus que je suis en pleine forme, aussi bien physique que mentale. Je n'ai jamais cessé de m'entraîner.

– Avez-vous gardé le contact avec Aimé Jacquet ?

– Bien sûr. Le sélectionneur m'appelle régulièrement pour prendre de mes nouvelles. Il sait qu'il peut compter sur moi, que j'ai retrouvé l'intégralité de mes moyens. Mais je sais que mon retour en équipe de France passe évidemment par un retour en club. En tout cas, il existe entre Aimé et moi une réelle confiance.

– Comment se fait-il que celui qui était considéré comme l'un des meilleurs gardiens au monde ne trouve pas de club ?

– Que les choses soient claires : j'ai toujours dit que le jour où je quitterai le Paris - Saint-Germain, ce serait pour un grand club. Pendant trois mois, j'ai été en contact direct avec Jupp Heynckes, l'entraîneur du Real Madrid. Il me voulait, mais pour signer à Madrid il aurait fallu que l'un des trois gardiens du Real parte. Ils y sont toujours. J'en ai eu assez d'attendre.

– Vous aviez d'autres propositions ?

– Oui. Plusieurs clubs étrangers mais dont le standing ne correspond pas à mes ambitions. Il faut être cohérent : pourquoi, par exemple, aller jouer à Istanbul après avoir connu le très haut niveau avec Paris ? Lorsque nous nous sommes mis d'accord avec les dirigeants parisiens, j'avais émis le souhait d'évoluer dans un grand club du sud de l'Europe. Aujourd'hui, le temps a passé et, comme mon objectif numéro un est évidemment de disputer la Coupe du monde, je suis prêt à jouer au nord de l'Europe. Enfin, le nord, c'est-à-dire l'Angleterre, pas plus haut !

– Qu'est-ce qu'un *« grand club »* pour vous ?

– La notion de grand club varie d'un pays à l'autre, notamment en Angleterre où pratiquement tous les clubs évoluant en première division ont un passé glorieux. Mais, à mes yeux, un grand club c'est celui qui reste au sommet en permanence, qui dispute chaque saison une Coupe d'Europe pour la gagner. Autrement dit, dans le cadre que je me suis fixé, le choix est forcément limité.

– La Coupe du monde approche. Vous êtes-vous fixé une date limite avant d'accepter une proposition ?

– D'ici quelques jours, je signerai dans un club. Mon désir reste de jouer à l'étranger. Mais si, pour une raison quelconque, cela ne peut se faire, je serai alors prêt à accepter l'offre d'un des clubs français qui me veulent depuis quatre mois.

– Imaginez-vous un instant ne pas disputer la Coupe du monde ?

– Je n'ai qu'une peur : me blesser. Sinon, je sais quel est mon niveau, et je reste très confiant.

– Etes-vous bien entouré pour gérer votre carrière ?

– Depuis de longues années, j'ai un agent, un seul, qui est d'ailleurs devenu un ami, c'est Pape Diouf. Contrairement à ce que j'ai pu lire ou entendre, je ne suis pas une prostituée qui travaille avec trente-six agents. Depuis quatre mois, des managers m'ont contacté, flairant la bonne affaire. C'est vraiment un milieu de requins. »

Propos recueillis par Alain Constant

Une mode en partance vers l'autre millénaire

Des chrysalides d'Issey Miyake aux mutantes de Jeremy Scott, des créateurs en alerte pour un voyage virtuel dans le XXIe siècle

FUSILI BIOLOGIQUES, papillons translucides, ellipses blanches : loin des lignes noires de l'hiver, la mode, au troisième jour des défilés parisiens, s'affirme, expérimentale, parcourue d'ondes qui font frissonner les robes, comme si une eau stagnante se remettait à vivre.

« Le corps est enveloppé par une autre peau », affirme Issey Miyake, dont les camisoles blanches éclatent, révélant d'autres robes, chrysalides froissées, enroulements infinis de brume, d'azur, de nuages venus se draper autour du corps.

Toujours fidèle à Lou Reed et Lewis Caroll, la collection de Martine Sitbon fait défiler, sur fond de groupes anglais, Piano Magique et Aphex Twin, les robes-jogging noir d'un été mazouté et les bâtons de couleurs Pantone d'une chambre d'enfant. Le mat et le brillant se mêlent, le jour et la nuit s'étreignent, dans un fondu enchaîné de drapés coup de vent, de pastilles transparentes scintillantes comme des strass. Des lignes d'or se croisent sur des fonds gris, évoquant des fils de haute tension crachant de l'électricité sous un ciel d'orage. Roses Manga, jaunes néon, taches vives, à-plats de velours dévorés comme des carrés de Malevitch en mouvement, les figures abstraites s'adonnent sans se rompre, à fleur de désir.

Chez Givenchy, c'est le grand retour de « Dallas », avec des Pamela Ewing version SM. On note aussi de très beaux tailleurs

« Get artsy » (« Soyez artistes »), avait lancé dans son édition du 13 octobre le quotidien américain *Women's Wear Daily* à propos des collections de Milan. A Paris, le vent souffle d'une manière plus intense, et sur fond de bruits d'orages, de drapés mouillés, de sudisettes « twistées », le XXe *siècle fait sa mue*. Alexander McQueen, chez Givenchy, installe son *backroom* couture dans un ranch de l'Ouest américain, où défilent *cow-girls* à jupes coup de fouet, belles Peggy de saloon et Calamity Jane à fourreaux brodés de faucon, son animal préféré.

C'est le grand retour de « Dallas », le feuilleton, avec des Pamela Ewing *version SM et des écuyères* pour petites annonces. Rodéo mis à part, on note de très beaux tailleurs. Quoi souhaiter de mieux à la maison Givenchy ? Mais, loin de Southfork, un autre jour se lève... Entre bouillonnements de tissus et projections de ciels à la Richter, battements de cœur dans une boîte métallique et voix d'enfants, cormorans de zone interdite et colombes en plein vol, le futur s'annonce, dans une bouffée d'air décoiffante. Mercredi 15 octobre, ce fut Jeremy Scott, vingt-quatre ans, *originaire du Missouri, financé par* sa mère professeur, nouveau *serial killer* de la mode : il tronçonne, découpe, prélève, supprimant boutons, poches, et délivre le corps qui fait le paon sous un plissé de mutant.

Quand il vient saluer, il sourit en hurlant, laissant sur son passage les traces d'un paquet de nerfs, un sentiment d'urgence, et d'immensité. *Un corps pousse à l'intérieur* d'un autre. Un col se décapsule. Un cocon se fend. On a l'impression qu'un troisième bras va surgir d'une robe. *« Ma force, c'est croire. Aller jusqu'au bout. A Paris tout est possible. »* Son maître spirituel n'est autre que Pierre Cardin, redessinant une nouvelle géométrie du corps dans les années 50, à contre-courant de la nostalgie Dior.

A la Galerie Paradis, Scott a fait surgir d'un trait cinglant Amandine, Zora Star, Sunata et ses autres femmes-enfant aux lèvres de paillettes carmin. *« Un chic frais et cruel »*, souffle Benoît Méléard, créateur d'escarpins à bout fendu et pointu, en forme de double bec. *« Non à la pollution visuelle, non à la copie industrielle. Tout est dans les volumes. Nous voulons que les gens voient, s'arrêtent. »* Dans le souffle immaculé du coton et du cuir blancs (un lot offert par un fabricant, Kraftwerk), les pionniers de la musique synthétique rythment ces passages au laser, comme des cris de lumière dans la nuit.

Laurence Benaïm



CONTACT PRESS IMAGES

Photographies de Stephen Dupont



Ci-dessus, une camisole blanche Jeremy Scott. Ci-contre, escarpins à bout fendu et pointu créés par Benoit Méléard.

Les choix d'une acheteuse de grand magasin

DANS LA FRÉNÉSIE des collections parisiennes, entre défilés et *show-rooms*, Fatiha Habchi, acheteuse au Printemps, choisit les créateurs qui feront la mode de demain. D'Hussein Chalayan à Jean Colonna, elle sélectionne les 5 000 pièces qui définiront au mieux l'esprit de la saison. Une démarche de sélection bien particulière pour des articles qui sont plus souvent diffusés dans des boutiques à enseigne forte. *« Dans un grand magasin*, précise-t-elle, *les vêtements doivent parler d'eux-mêmes. La cliente est seule, elle réagit à l'appel du cintre. L'argumentaire du vendeur passe après. »*

L'acheteuse doit jongler entre image de marque et impératifs commerciaux pour intéresser un plus vaste public. *« Je ne choisis jamais un créateur sur un défilé. J'attends confirmation au deuxième et je signe au troisième. »* Après deux ans de rénovation sur 20 000 m², le nouveau Printemps de la mode a été inauguré lundi 13 octobre : sur cinq niveaux, alternent espaces de vente et lieux de détente, cafés et salons, comme dans une rue élégante. Une formule inspirée du succès du grand magasin Harvey Nichols, à Londres, avec bar au sous-sol et restaurant-épicerie de luxe au dernier étage.

A l'opposé de l'uniforme minimaliste du début des années 90, l'excentricité capricieuse dont l'Angleterre a redonné le goût a réveillé la mode et stimule les achats. *« Les femmes veulent une silhouette reconnaissable, elles n'iront pas chercher chez des créateurs l'éternelle veste trois boutons mais des vêtements sculptés comme ceux d'Alexander Mac Queen. »* A cette quête d'identité vestimentaire répond l'agencement de l'espace. A l'heure où les magazines de mode valorisent la rédactrice, le photographe et le maquilleur, aux dépens du vêtement, le parti pris du Printemps est d'aimanter les envies des femmes en présentant chaque marque dans un espace séparé.

En septembre et octobre 1997, les ventes de l'étage « créateurs » ont été multipliées par deux par rapport à l'année précédente. Mais, sur le nombre de pièces vendues, on reste très discret. Les nouvelles marques sont moins une source de bénéfices qu'un instrument de communication. Une preuve toutefois qu'en France la mode créative peut sortir de son carcan, alors que, à l'issue des défilés, 70 % des acheteurs sont américains ou japonais et 10 % seulement français.

Anne-Laure Quilleriet

Choisir des lunettes pour voir et être vu

Au Salon international d'optique-lunetterie, les tendances sont aux matériaux légers, au plastique et au quasi-invisible

LES PROFESSIONNELS de l'optique-lunetterie découvriront à Paris, du vendredi 17 au lundi 20 octobre, lors du salon international qui leur est réservé, les nouveautés et les tendances du marché pour 1998. L'embarras du choix devant la diversité des montures et des verres n'est qu'un des aspects du manque de « transparence » d'un achat auquel est confronté un Français sur deux, porteur de lunettes ou de verres de contact.

Avec un visage rond, un nez un peu large, cette cliente qui essaie fébrilement toutes les montures et s'approche du miroir pour juger du résultat, a du mal à trouver un modèle seyant. *« Il me faudrait des lunettes carrées ou rectangulaires, mais cette année, tout est rond ou ovale »*, constate-t-elle, confrontée une fois encore à cette épreuve du choix où esthétique et efficacité doivent s'accorder.

Toute la difficulté vient de ce que les lunettes sont à la fois accessoire de mode et objet technique. Côté montures, la variété des modèles est infinie : de quarante à cent par collection, déclinés dans différentes tailles et couleurs. Les prix vont de 300 francs à 4 800 francs pour une monture plaquée or, de Fred ou de Cartier.

Au rythme de deux collections par an, en mars et octobre, et une troisième en novembre pour les solaires, l'opticien doit à la fois proposer des nouveautés et pouvoir écouler ses stocks. Seuls les géants à succursales multiples, comme Grand Optical (3 500 montures par magasin) et Lissac (qui va jusqu'à 6 000 modèles rue de Rivoli à Paris) offrent un très grand choix. Les autres se contentent de 900 à 1 000 montures.

Pourtant, la mode pousse à uniformiser : le rond et l'ovale dominent depuis une dizaine d'années ; il y a dix ans, le métal a supplanté le plastique, qui reviendra en force en 1998. La tendance est de privilégier des matériaux légers comme le titane, et de parvenir à des lunettes quasi invisibles, avec une fine armature métallique en haut, et un fil de nylon en bas (la Nylor), ou seulement un « nez » et des branches (dite lunettes « percées »).

La plupart des fabricants font passer le marketing avant la création. *« Le point de départ d'une collection, c'est l'étude statistique des ventes des mois précédents »*, explique Roberto Chemello, directeur du marketing de Luxottica (lunettes Armani). Quelques créateurs tiennent à l'originalité de leur style. Alain Mikli continue à concevoir, explique-t-il, des lunettes *« étirées, dégageant les pommettes, personnalisées par des touches secrètes (l'intérieur coloré ou irisé d'une lunette sobre en apparence), le tout dans un matériau – l'acétate de cellulose – qui n'est pas particulièrement léger, mais permet de jouer avec les couleurs »*. Peut-être est-ce la raison de son succès en Italie, son premier marché, la France n'arrivant qu'en quatrième position.

Les lunettes les plus légères et les moins « voyantes » sont souvent les plus fragiles. La compétence de l'opticien est déterminante pour conseiller une monture compatible avec les corrections et le mode de vie de l'utilisateur. Le système « mégavision », qui combine photo avec informatique, permet de se voir avec les lunettes que l'on a choisies : il existe dans les magasins Lissac mais il n'est pas toujours utilisé.

La gamme des verres est très étendue : on compte une quarantaine de fabricants. Minéraux (plus lourds et cassables, mais résistant aux rayures) ou organiques (plus légers et incassables, mais rayables), les verres peuvent subir différents traitements (antirayures, antireflets, antibuée, photochromiques). Certains comme le traitement antireflets peuvent en tripler le prix. La marge bénéficiaire de l'opticien varie de 1,5 à 3 sur les montures, et elle est en moyenne de 2,7 sur les verres. On multiplie le prix de base du verre par 2,7 et l'on y ajoute pour la main-d'œuvre, une somme variant de 100 francs à 400 francs, selon l'importance de la correction. Les grandes surfaces qui ont sur place un laboratoire de surfaçage de verres semi-finis ont pour politique de proposer le verre « maison », moins cher, plutôt que des grandes marques.

Deux lois (arrêtés du 23 juillet 1996 et du 20 juillet 1997) imposent à l'opticien de fournir un devis sur demande. Malheureusement, celui-ci est parfois imprécis. Ainsi, « verre confort » ne signifie nullement que le client achète un « Varilux comfort », le haut de gamme du verre progressif correcteur de la presbytie chez Essilor. Avec de telles pratiques, les résultats sont désastreux. *« Deux heures après avoir pris livraison de mes lunettes, j'ai dû les ramener... en pièces détachées. Les verres étaient trop lourds, et les branches avaient cédé »*, raconte un client. Au point que certains ophtalmologistes n'hésitent pas à faire figurer sur l'ordonnance la marque de verres souhaitée.

Le client n'a pas toujours un véritable opticien en face de lui. Chez Grand Optical, on compte, selon les magasins, de deux (le minimum requis, selon le code de la santé publique) à sept opticiens diplômés sur quatorze collaborateurs polyvalents qui, après quatre mois de formation, plus des stages de perfectionnement, assurent à la fois le conseil aux clients, le centrage, le surfaçage des verres et le montage. *« Nous misons sur la polyvalence et la formation permanente »*, répondent les responsables chez GrandOptical, où le profil du vendeur sera surtout *« la souplesse, la volonté d'apprendre, et de travailler en équipe »*.

La vivacité de la concurrence et la surenchère ne vont pas forcément dans le sens de la qualité. Lunettes en une heure et grandes chaînes remplacent peu à peu l'opticien de référence. Il n'est pas certain que le client y voie plus clair.

Michaëla Bobasch

L'optique en chiffres

● **Lunettes et lentilles.** Près d'un Français sur deux (49 %) porte des lunettes ou des lentilles. En 1996, il a été vendu en France près de 7,5 millions de montures optiques, 18,3 millions de verres correcteurs et 19 millions de lentilles de contact.

● **Fabricants.** Le marché français est alimenté à parts à peu près égales par l'industrie nationale (environ cent vingt entreprises qui emploient près de dix mille salariés) et par les importations.

● **Exportations.** En 1996, la part des exportations a été de 2 959 millions de francs et celle des importations de 1 805 millions de francs. Les principaux clients de la France sont l'Allemagne (489 millions de francs), les Etats-Unis (426 millions), l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, Hongkong, la Belgique et la Suisse. Ses principaux fournisseurs sont l'Italie (341 millions de francs), les Etats-Unis (280 millions), l'Allemagne et le Japon.

Une caméra au coin de l'œil

Le fabricant Alain Mikli a eu l'idée de fixer sur des lunettes solaires une caméra miniature avec un objectif haute définition (grand angle, focale 3,5, Elmo de Toshiba), reliée à un petit émetteur qui se porte en bandoulière. Poids des lunettes : 74 grammes. Portée de la caméra : 40 mètres. Vision de près ou de loin, correspondant au grand angle de l'œil humain. L'objet que l'on approche de la lunette apparaît en gros plan. Parmi les usages prévus, le reportage, ou une nouvelle manière de participer à une manifestation : par exemple, on pourrait projeter sur un écran la course hippique vue dans l'œil du jockey ou le spectacle vécu dans le regard de l'artiste (ces lunettes sont testées par Bono, le chanteur de U2). Sans oublier les visioconférences.

Par la suite, grâce à la possibilité de réception d'images sur les verres de ces lunettes qui serviraient alors d'écran, un conférencier pourra lire ses notes tout en continuant à regarder le public. En attendant, ceux qui ont 25 000 francs à investir dans cet achat pourront visualiser leurs souvenirs autrement que dans leur tête.

هكذا من الأمل

Retour du soleil l'après-midi

UN ANTICYCLONE se situe sur l'Europe centrale et une perturbation se désagrège sur l'est du pays. Une dépression sur le proche Atlantique dirige sur la France un flux de sud, qui réchauffe et assèche la masse d'air. Les températures remontent, et le temps s'améliore nettement vendredi après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera couvert et gris le matin, avec des bruines locales. L'après-midi, malgré des passages de nuages élevés, de belles éclaircies reviendront. Le vent de sud se renforcera à 70 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 18 à 20 degrés l'après-midi.

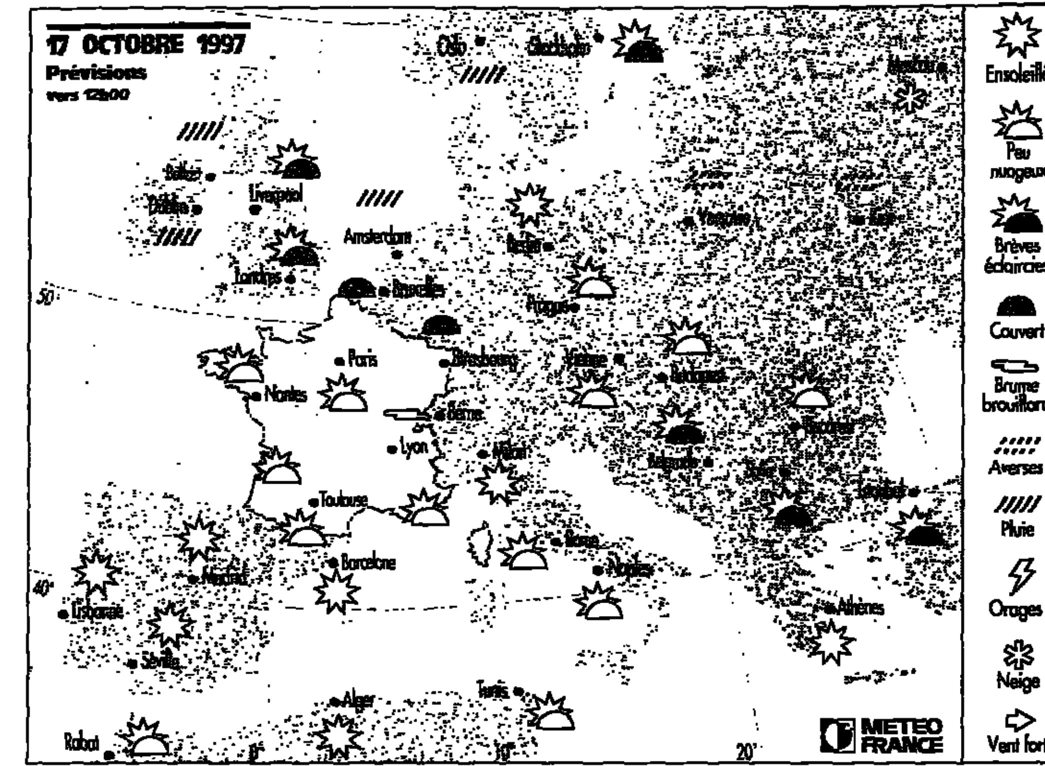
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera maussade, avec beaucoup de grisaille et quelques gouttes locales. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Les températures maximales iront de 17 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera couvert le matin, avec quelques bruines locales. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront. Le thermomètre marquera de 15 à 17 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation de brouillards locaux, des éclaircies se dessineront en matinée. L'après-midi, le soleil sera prédominant, malgré des passages nuageux près des côtes atlantiques. Le vent de sud soufflera à 60 km/h en rafales près du littoral. Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les brouillards formés au lever du jour se dissiperont lentement par endroits. Les nuages du matin laisseront place à un après-midi bien ensoleillé. Il fera de 19 à 21 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages bas du matin se désagrégeront l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 20 à 24 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Avec la mise en place de ses horaires d'hiver le 26 octobre, Lufthansa propose une capacité accrue au départ de Paris/CDG à destination de Berlin (cinq liaisons hebdomadaires supplémentaires, soit 17 au total) et de Munich (une liaison supplémentaire 4 jours par semaine, soit un total de 30 vols par semaine) ainsi qu'une augmentation des fréquences entre Toulouse et Munich (une troisième liaison quotidienne sauf samedi) et entre Lyon et Francfort (un vol quotidien supplémentaire, sauf dimanche, soit trois par jour). De Nice, la compagnie allemande proposera également cet hiver un vol quotidien vers Düsseldorf.

■ **GRÈCE.** Serveur Minitel spécialisé sur la Grèce et Chypre, 3615 Air Grèce propose des rubriques « Départs immédiats et bonnes affaires » et « Promos à saisir » (2,23 F la minute).

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 P	KIEV	4/7 P	VENISE	12/17 S	LE CAIRE	19/27 P
				POINTE-A-PIT.	26/30 P	LISBONNE	17/22 S	VIENNE	3/10 S	MARRAKECH	20/28 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	15/17 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/24 N
				EUROPE		LONDRES	14/19 N	BRASILIA	20/28 P	PRETORIA	9/19 S
				AMSTERDAM	7/15 P	LUXEMBOURG	7/14 C	BUENOS AIR.	8/16 S	RABAT	17/27 N
FRANCE métropole		NANCY	5/17 N	ATHENES	13/19 S	MADRID	12/24 S	CARACAS	26/31 N	TUNIS	16/25 S
AJACCIO	11/22 S	NANTES	12/22 S	BARCELONE	17/23 S	MILAN	12/21 S	CHICAGO	3/12 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/25 N	NICE	12/23 S	BELFAST	14/18 P	MOSCOU	-2/5 *	LIMA	18/24 N	BANGKOK	26/32 P
BORDEAUX	13/23 N	PARIS	10/20 S	BELGRADE	5/12 N	MUNICH	3/13 C	LOS ANGELES	18/27 S	BOMBAY	24/34 S
BOURGES	8/21 S	PAU	11/24 N	BERLIN	3/12 S	NAPLES	13/20 S	MEXICO	7/18 N	DJAKARTA	25/32 N
BREST	13/20 N	PERPIGNAN	11/22 S	BERNE	7/13 C	OSLO	-2/5 P	MONTREAL	0/10 S	DUBAI	27/35 S
CAEN	13/19 S	RENNES	13/22 N	BRUXELLES	8/16 P	PALMA DE M.	14/26 S	NEW YORK	10/16 S	HANOI	25/28 P
CHERBOURG	13/18 N	ST-ETIENNE	8/22 S	BUCAREST	3/15 S	PRAGUE	-1/9 S	SAN FRANCIS.	15/23 S	HONGKONG	23/28 S
CLERMONT-F.	8/22 S	STRASBOURG	6/17 C	BUDAPEST	1/11 N	ROME	13/22 S	SANTIAGO/CHI	5/22 S	JERUSALEM	20/30 C
DIJON	7/17 S	TOULOUSE	10/24 S	COPENHAGUE	4/9 S	SEVILLE	16/28 S	TORONTO	1/11 S	NEW DEHLI	20/29 P
GRENOBLE	8/20 S	TOURS	9/20 S	DUBLIN	13/18 P	SOFIA	3/13 N	WASHINGTON	11/19 N	PEKIN	12/19 S
LILLE	8/17 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/15 C	ST-PETERSB.	-3/1 *	**AFRIQUE**		SEOUL	13/21 S
LIMOGES	9/21 S	CAYENNE	23/31 P	GENEVE	6/15 C	STOCKHOLM	1/6 N	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	8/21 S	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	-5/1 *	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	15/23 S
MARSEILLE	11/23 S	NOUMEA	18/24 S	ISTANBUL	12/15 N	VARSOVIE	1/6 P	KINSHASA	24/28 P	TOKYO	16/21 P

Situation le 16 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 octobre à 0 heure TU

VENTES

Un grand couturier dans ses meubles

LE SOUCI du décor prime en ce moment sur le choix d'un style. On s'intéresse aux objets de toutes époques, pourvu qu'ils soient décoratifs : beaux, curieux, originaux, à même d'apporter un contraste ou d'harmoniser une pièce. Ils doivent ensuite être disposés de manière à se répondre, c'est là qu'interviennent la personnalité, l'imagination, pour donner une unité à un rassemblement disparate.

Dans cet exercice de style, les couturiers trouvent matière à éprouver leur talent et leur savoir-faire. Ainsi, lorsque Jean-Louis Scherrer met aux enchères du mobilier et des objets chinés au fil du temps, on constate que, pour son cadre de vie personnel, il a recherché l'effet décoratif en puisant dans le mélange des genres, l'insolite et l'exotisme, sans vouloir acheter des pièces rares ou somptueuses.

L'une des plus imposantes, pourtant, est un paravent à douze feuilles en laque de coromandel de la fin du XVIIIe siècle (80 000/100 000 F). Sur un fond noir se détachent des silhouettes de femmes polychrome et or dans le jardin d'un palais. Un salon chinois vient compléter cette scène : une paire de fauteuils en laque noire rehaussée de paysages lacustres en laque d'or (XIXe, 6 000/8 000 F), une table en laque noire et or à décor de fleurs et de feuillages (Canton XIXe, 3 000/4 000 F), une paire de grandes potiches en porcelaine polychrome, ornées de dignitaires chinois et de leur escorte (XIXe, 15 000/20 000 F).

Bien que plus proches géographiquement, les productions européennes présentent une touche d'exotisme, ou de baroquisme : une table de salon mouvementée en bois laqué crème et bois doré à décor rocaille (Italie, 50 000/80 000 F), une paire de chaises et un fauteuil en bois laqué noir orné de peintures polychrome et or (Angleterre, XVIIIe, 15 000/20 000 F), un fauteuil en bois doré à dossier ajouré, sculpté d'un mascaron entouré d'entrelacs et de perles (Italie du Nord, XVIIIe, 25 000/30 000 F).

Le goût français n'est pas oublié, avec une prédilection pour le XVIIIe siècle, époque où la recherche de l'effet décoratif était l'essence même du style. Parmi les meubles importants, figurent une suite de quatre chaises Louis XVI, par Séné et Boulard, portant la marque au feu du château de Versailles (80 000/100 000 F), une paire de consoles mouvementées en bois peint gris à décor de rocaille (80 000/100 000 F). Ces pièces sont accompagnées d'un bureau provincial beaucoup plus modeste, en bois naturel et marqueterie (XVIIIe, 20 000/25 000 F).

Quelques tableaux viennent ajouter leur part de rêve : une grande toile dans le goût de Lacroix de Marseille montre un port animé (50 000/60 000 F), une paire de tableaux d'après Desportes et des oiseaux exotiques sur des branches (15 000/20 000 F).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, mercredi 29 octobre, exposition la veille, de 11 à 18 heures, Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris, tél. : 01-53-30-30-30. Expert : Jacques Saint-Bris, 66, av. Henri-Martin, 75116 Paris, tél. : 01-45-04-40-24.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Rouen** (Seine-Martime), parc expo, jusqu'au dimanche 19 octobre, du lundi au jeudi de 14 à 21 heures, vendredi 14 à 22 heures, samedi 10 à 21 heures, dimanche 10 à 20 heures, 160 exposants, 40 F.
● **Colmar** (Haut-Rhin), parc expo, jusqu'au lundi 20 octobre, de 10 à 20 heures, lundi de 10 à 19 heures, 40 exposants, 25 F.
● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), parc Chanot, du samedi 18 au dimanche 26 octobre, de 10 à 19 heures, vendredi 24 jusqu'à 23 heures, 100 exposants, 45 F.
● **La Motte-Beuvron** (Loir-et-Cher), salle des fêtes, samedi 18 et dimanche 19 octobre, de 10 à 19 heures, 30 exposants, 20 F.
● **Villefranche-sur-Saône** (Rhône), parc expo, samedi 18 et dimanche 19 octobre, de 9 à 20 heures, 80 exposants, 35 F.

BROCANTES

● **Paris**, Parc des Princes, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 300 exposants.
● **Bordeaux-Lac** (Gironde), parc expo, jusqu'au dimanche 19 octobre, 250 exposants.
● **Miribel** (Ain), salle des fêtes Allegro, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 140 exposants.
● **Saint-Jean** (Haute-Garonne), centre-ville, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 100 exposants.
● **Caluire** (Rhône), samedi 18 et dimanche 19 octobre, 150 exposants, entrée libre.

COLLECTIONS

● **Angoulême** (Charente), Logis de Lunesse, Salon des collectionneurs, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 60 exposants.
● **Nîmes** (Gard), parc expo, Salon des collections, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 75 exposants.
● **Tours** (Indre-et-Loire), parc expo de Rochepinard, Salon des minéraux et fossiles, samedi 18 et dimanche 19 octobre.
● **Albi** (Tarn), parc expo Le Séquestre, Salon du livre, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 50 exposants.
● **La Valette-du-Var** (Var), salle des fêtes, Bourse minéraux et fossiles, samedi 18 et dimanche 19 octobre, 35 exposants.

JEUX

Le nouveau Loto

LE LOTO modifie ses règles de jeu : désormais, le gros lot n'est plus réservé aux 6 bons numéros (quand aucun parieur ne les trouve, les gains sont affectés au rang inférieur) et deux nouveaux rangs de gains apparaissent (avec 5 ou 4 bons numéros, les joueurs doublent leurs gains grâce au numéro complémentaire). Les premiers tirages de ce nouveau Loto ont eu lieu mercredi 15 octobre.

● **Premier tirage** : 4, 14, 16, 25, 34, 40, numéro complémentaire : 1. Rapports : 9 662 090 F pour 6 bons numéros, 78 430 F pour 5 bons numéros et le complémentaire, 7 015 F pour 5 bons numéros, 296 F pour 4 bons numéros et le complémentaire, 148 F pour 4 bons numéros, 30 F pour 3 bons numéros et le complémentaire, 15 F pour 3 bons numéros.

● **Second tirage** : 18, 25, 39, 40, 45, 46, numéro complémentaire : 14. Rapports : 34 568 285 F pour 6 bons numéros, 17 185 F pour 5 bons numéros et le complémentaire, 9 255 F pour 5 bons numéros, 286 F pour 4 bons numéros et le complémentaire, 143 F pour 4 bons numéros, 36 F pour 3 bons numéros et le complémentaire, 18 F pour 3 bons numéros.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97228

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Agents de liaison. – II. Fait suite à la déception. La part de Bercy dans les courses. – III. Pratiquer l'alternance en culture. Station d'épuration. – IV. Se voit en peinture. Négation. Marqua au fer. – V. Couvertes de sueur. De l'argon. – VI. Invitation à sortir. Ouvre la deuxième partie du dictionnaire. Marque de caprice. Mûrs à moitié. – VII. Invitation à sortir. Une belle qui peut se retrouver en salade. – VIII. Bien construite. – IX. Pour tracer. Se faire entendre comme un chevreuil. Depuis son aventure avec Emile, elle a toujours autant de succès auprès des hommes. – X. Mécènes italiens. Il faut être une demi-douzaine pour l'exécuter.

VERTICALEMENT

1. Sa vie tient à deux fils. – 2. Au niveau des pâquerettes. – 3. Finissent par peser. Toucher au nez. – 4. On va la chercher avec la souris. Grosse bête disparue. – 5. Ses maisons ont disparu malgré leur accueil. – 6. Ouvrit les portes de l'Ecole normale supérieure. Prêts pour la reproduction. – 7. Espace. Son jardin n'est pas grand, mais il est bien aménagé. – 8. Vieille cité. A souvent le beau rôle à la Bastille. – 9. Insupportaient. – 10. Question. Garde le champagne au frais. – 11. Fait l'œuf pour survivre. Drame en jaune. – 12. Fonds de tiroirs. Gourmandise bretonne.

Philippe Dupuis

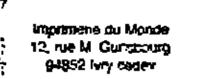
SOLUTION DU N° 97227

HORIZONTALEMENT

I. Autoportrait. – II. Brader. Valve. – III. Sélecte. Dior. – IV. Oto-rhino. Tir. – V. Len. Aérogare. – VI. Urnes. Rien. – VII. Tees. Mulet. – VIII. Roguées. Bu. – IX. Okapis. Sicav. – X. Nases. Gélule.

VERTICALEMENT

1. Absolution. – 2. Uretère. Ka. – 3. Talonneras. – 4. Oder. Esope. – 5. Pêchas. Gis. – 6. Ortie. Mus. – 7. Enroué. – 8. TV. Oo. Lèse. – 9. Rad. Grésil. – 10. Alitait. Cu. – 11. Ivoire. Bal. – 12. Terre-neuve.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION n° 36

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Intimité et mystère

HVILE (Repos) est la première toile du peintre danois Vilhelm Hammershoi entrée dans les collections publiques françaises, et ce en 1996. Cet artiste, dont l'œuvre se situe entre le naturalisme et le symbolisme, est pourtant l'un des plus importants du Danemark. Il a laissé des portraits, des vues d'architecture, mais essentiellement des intérieurs qu'il situe le plus souvent dans sa propre maison.

Ces intérieurs sont généralement vides de personnages, mais parfois, comme dans le tableau reproduit, Vilhelm Hammershoi les peuple d'une unique figure féminine, vue de dos.

La gamme de couleurs de cette peinture, essentiellement blanc, gris, noir, évoque le travail de Whistler, qu'Hammershoi admirait.

Le peintre danois a fait plusieurs séjours en France et a exposé, notamment, à l'Exposition universelle de 1889 à Paris. La capitale française a été le siège de six Expositions universelles, la dernière datant de 1937. La première avait eu lieu en :

● 1852 ?
● 1854 ?
● 1855 ?

Réponse dans *Le Monde* du 24 octobre.

RMN/MICHÈLE BELLOT

Vilhelm Hammershoi (1864-1916), « Hvile » (« Repos »), 1905, huile sur toile (49,5 × 46,5), Paris, Musée d'Orsay. Du 19 novembre au 1er mars 1998, le Musée d'Orsay consacrera au peintre danois une exposition intitulée « L'univers poétique de Vilhelm Hammershoi ».

Solution du jeu n° 35 publié dans *Le Monde* du 10 octobre :
L'exposition réalisée en 1958, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Prud'hon, eut lieu au Musée Jacquemart-André.

EMPLOI **Des régisseurs de lieux culturels, des animateurs travaillent actuellement, de façon précaire, au sein des associations apparues avec l'émergence du rap, du graff et d'autres manifestations artistiques. ● DANS un rapport sur le développement des emplois-jeunes dans le secteur culturel, remis mercredi 15 octobre à Catherine Trautmann et Martine Aubry, Bernard Poignant dresse une liste des fonctions ou métiers à développer. Au ministère de la culture, on estime que « 10 000 à 20 000 » jeunes pourraient être concernés. ● A NANTES *l'association Trempolino* emploie onze personnes à temps plein pour conseiller et former des groupes de musique en début de professionnalisation. ● CHERCHEUSE au CNRS, Laurence Roulleau-Berger croit à l'avenir de ces emplois dans les quartiers de plus en plus confrontés à la précarité.**

La culture va, à son tour, bénéficier du plan emploi-jeunes

L'émergence du rap, du graff et d'autres nouvelles formes artistiques a entraîné la création de milliers d'emplois amateurs ou précaires qui pourraient être pérennisés par le plan de Martine Aubry

QUAND ils se déplacent pour un spectacle, les trois compères du Théâtre amateur xénophile d'is no good (Taxi) emmènent *« un gars du quartier »*. *« Pour qu'il prenne le train ou l'avion une première fois, pour qu'il découvre les métiers du spectacle »*, explique Amine Amdouni, le président de l'association Taxi. Le succès de la troupe qu'Amine a montée avec deux copains suscite bien des convoitises dans les cités d'Aubenas (Ardèche). Des jeunes se sont lancés dans la formation de projectionniste ; des groupes de rap, de reggae, de danse ont vu le jour. *« Avant, dans les quartiers, on cherchait à s'en sortir par le sport*, explique Amine, *maintenant, on cherche à s'en sortir avec la musique, la danse, le théâtre. »*

Depuis le collège, ils montaient sur les planches pour le plaisir, présentaient leur spectacle comique devant *« un public de quartiers »*. Puis, il leur est arrivé de jouer *« dans des salles pas mal " francisées "... et ça a marché »*. Résultat : fin août, ils ont passé la frontière entre amateur et professionnel en se se salariant. L'histoire n'a rien d'un conte de fées : *« Ça suppose un énorme travail »*, assure Amine. Elle n'en fait pas moins rêver plus d'un, qui cultive le secret espoir de vivre un jour de sa passion du théâtre, de la break dance, du graff, du stylisme, du reggae ou du rap, ou de devenir salarié dans un café-musique, régisseur d'un lieu culturel, producteur de groupes.

« De nouvelles formes culturelles émergent, autour desquelles se tissent une économie, une dynamique sociale importante », assure Hugues Bazin, auteur de « La Culture hip-hop » (éditions Desclée de Brouwer, 1995). Est-ce à dire que ces formes culturelles représentent un gisement d'emplois pour des jeunes a priori exclus du monde du travail ? Réponse unanime des responsables d'associations, des spécialistes des musiques dites actuelles, des jeunes qui ont eux-mêmes fait leur « trou » : *« Oui, il y a un gisement, mais il faut du talent. »* Une réponse que chacun dit *« intuitive »*, faute de statistiques ou d'études prospectives. *« Pas mal de gens réfléchissent à la question dans leur coin, mais il n'y a pas de réflexion globale, alors que l'enjeu est social, économique et artistique »*, assure Claire Lengrand, chargée de mission à l'association Autour des rythmes actuels, à Roubaix.

LE RÈGNE DE LA DÉBROUILLE

Sur le terrain, règne la débrouille. Musiciens, danseurs, trouvent des locaux où répéter, enregistrent leurs propres CD, montent leurs spectacles, publient leurs fanzines, créent des associations. Faute de distribution, l'activité créée n'aboutit toutefois que rarement à la professionnalisation. *« Aujourd'hui, n'importe qui peut faire son disque – tu peux l'autoproduire avec 10 000 francs –, mais il ne sera pas distribué »*, affirme Christian Prudent, lui-même producteur de groupes de rap – une profession dont, selon lui, ils sont une dizaine à vivre en France. Christian Prudent a créé il y a un an le Top-Concert : une fois par mois, il produit dans une salle parisienne, devant un jury de professionnels, *trois groupes de rap, trois compagnies de danse et trois disque-jockeys inconnus qu'il a sélectionnés.* Leurs motivations ? *« Réussir, devenir des IAM* [célèbre groupe marseillais], *faire des tournées »*, dit Christian Prudent.



Les jeunes concernés restent toutefois lucides : les élus seront rares, et ils le savent. C'est l'une des remarques de Hugues Bazin, spécialiste de la culture hip-hop, qui voit aussi dans ces jeunes d'autres caractéristiques communes : un rapport au travail, de l'ordre de la passion, qui dépasse le clivage amateur professionnel ; une mobilité inhabituelle, fondée sur les réseaux ; une faculté de création certaine et une volonté de transmettre un savoir technique aux plus jeunes. *« Autour de ces formes artistiques, se crée une nouvelle génération d'associations, des événements qui sont d'autant plus intéressants que ce ne sont pas de grands événements, liés à de grandes institutions ; mais tôt ou tard se pose la question de la professionnalisation »*, estime Hugues Bazin. Droit de cité a décidé de se lancer à l'assaut du marché. DDC-Production verra le jour sous peu. Création d'une troupe d'une vingtaine de personnes, mise au point d'un spectacle *« tendance hip-hop »* déjà rôdé lors de tournées estivales, lancement d'un label de production, production d'un CD... le réseau national DDC, qui fédère deux cents associations implantées dans les quartiers, s'estime suffisament mûr pour relever le pari. *« La production de biens culturels est un gisement de fric, donc un gisement d'emplois, et s'il y a de la place pour les gros, il y a aussi de la place pour les petits »*, certifie Sophie Bouchet, cofondatrice de Droit de cité.

Ferdinand Richard, directeur de l'Aide aux musiques innovatrices (AMI), une association hébergée à La Friche Belle de mai, à Marseille, est moins optimiste. Pour lui, la concentration croissante de la production et de la distribution rend l'accès des jeunes au marché de plus en plus difficile. D'où la nécessité de dynamiser une industrie locale. *« Créer des postes d'animateurs pour faire faire du rap aux gamins et éviter qu'ils brûlent des voitures, ce n'est pas ça qu'on veut ! On veut de vrais boulots ! »*, s'insurge Ferdinand Richard.

CONSTRUIRE UN BUDGET

A Roubaix, l'association ARA (Autour des rythmes actuels) forme des *« musiciens-encadrants aux pratiques des musiques actuelles »*. En huit mois, des jeunes du niveau du baccalauréat, bons instrumentistes, apprennent notamment à construire un budget, à connaître les institutions. Pas question d'en faire des animateurs socioculturels, mais des formateurs. Un nouveau métier, selon l'ARA, dont l'objectif est de créer des emplois et de pérenniser des postes existants mais précaires. Condition *sine qua non* : il faut donner une existence légale à ce métier, et le rendre solvable grâce à un partenariat entre Etat et collectivités locales.

Qu'il y ait des métiers à développer, les fondateurs de Culture et proximité en sont convaincus. La revue trimestrielle, dédiée aux *« nouveaux acteurs culturels locaux »*, note dans sa dernière livraison que *« la quasi-totalité des équipements culturels de proximité auxquels* [elle] *s'intéresse fonctionnent en sous-effectifs (...). La professionnalisation et la demande du public à laquelle ils répondent sont telles que de nouveaux postes de travail se créent ou évoluent, deviennent spécialisés et ne peuvent plus être occupés par des emplois occasionnels ou des bénévoles »*. Et de recenser les emplois qui émergent, *qu'ils soient qualifiés* – administrateur, programmateur, régisseur – ou non – accueil du public, information-conseil, animation. En rappelant que *« la notion de nouvelles activités est importante dans le projet de loi »*, Culture et proximité s'interroge : de tels postes pourront-ils correspondre au plan emploi-jeunes ?

M.-P. S.

Près de 20 000 jeunes pourraient être concernés

LA MÉDIATION (information, initiation, orientation, conseil, encadrement), le développement des pratiques amateurs, l'aide au développement et la valorisation du patrimoine : tels sont les quatre domaines dans lesquels pourraient être développés les emplois-jeunes dans le secteur culturel, selon un rapport remis mercredi 15 octobre par Bernard Poignant à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Maire (PS) de Quimper, M. Poignant est l'une des dix *« personnalités qualifiées »* qui avaient été chargées par Mme Aubry d'alimenter la réflexion sur les emplois-jeunes. Il s'était vu attribuer le dossier du développement culturel et des nouvelles technologies de communication. Dans son rapport, il estime que *« l'offre marchande ne couvre pas tout »*, alors que la demande est croissante, puisque le temps de loisir augmente. D'où *« un espace assez large à l'offre non marchande éligible aux aides du programme du ministère de l'emploi et de la solidarité »*.

Aucun chiffre n'est avancé. *« Le ministre de l'éducation nationale a chiffré les besoins de son secteur parce que c'est lui qui paie »*, nous a expliqué M. Poignant. Dans le domaine culturel, les demandes émaneront des associations, des fédérations, des collectivités territoriales, des comités d'entreprise ou des établissements publics. Etant fonction des besoins, elles ne sont pas prévisibles. Au ministère de la culture, on estime que *« 10 000 à 20 000 »* jeunes pourraient être concernés, mais *« ça peut être plus, ça peut être moins »*.

M. Poignant préconise notamment la recherche de solution de *« temps partagé »*, avec groupement d'employeurs, puisque *« les emplois créés, tout en étant de vrais métiers, pourront difficilement être des emplois à temps plein au sein d'une même structure »*, pour plusieurs raisons : les projets susceptibles d'être retenus sont souvent des *« micro-projets »* ; les activités concernées sont parfois saisonnières ; musiciens et danseurs, par exemple, doivent continuer de consacrer une partie de leur temps à la création ou à l'interprétation.

QUATRE DOMAINES À DÉVELOPPER

M. Poignant a dressé, dans les quatre domaines retenus, une liste *« en aucune façon limitative »* des *fonctions ou métiers à développer.* Dans la médiation, il évoque entre autres les artistes susceptibles de faire du théâtre dans les prisons et hôpitaux, les guides-conférenciers chargés d'initier les jeunes au patrimoine, les accompagnateurs dans les musées, les médiateurs du livre, les architectes chargés de faire de la sensibilisation en milieu scolaire ou auprès d'habitants de quartiers réhabilités. Dans le domaine des pratiques amateurs, les fonctions pourraient être les suivantes : musicien intervenant, animateur en culture scientifique, animateur d'atelier, animateur linguistique, conseiller technique auprès d'associations, graphiste et gestionnaire de serveur.

L'aide au développement concerne toutes les petites structures culturelles qui n'ont pas les moyens d'assurer seules leur développement. Il s'agirait pour elles de mettre en commun des moyens humains, notamment en milieu rural. Les employeurs seraient un regroupement de communes, un groupement d'employeurs ou une association agissant comme tête de réseau. Parmi les emplois suggérés : administrateur, régisseur, technicien dans l'audiovisuel, attachés chargés de l'architecture.

Enfin, pour ce qui est de la valorisation du patrimoine, M. Poignant propose de développer le tourisme culturel, grâce à des emplois comme assistant d'études documentaires, agent-développeur du patrimoine ou guide-conférencier, les employeurs étant entre autres les collectivités territoriales, les offices de tourisme, les fédérations ou les chambres des métiers.

M.-P. S.

Trempolino aide les groupes nantais à se professionnaliser

NANTES
de notre correspondant

« C'est le mythe de la petite porte. Beaucoup de jeunes croient qu'il suffit de mettre un pied dans le milieu pour finir par en vivre. Le secteur culturel a besoin de professionnels formés, même pour travailler au bar d'un concert. » Jean-Michel Beau dirige le Centre ressources d'insertion et de culture (CRIC). Lancé voilà un an à Nantes, le CRIC vend ses prestations aux organismes culturels locaux : la restauration des musiciens et des techniciens sur les lieux de spectacle, la gestion des bars, la distribution des tracts d'avant-concert et, bientôt, la sécurité et l'accueil. *« Toutes ces heures de travail mises bout à bout font des emplois à temps plein. »* Son statut d'entreprise d'insertion par l'économie lui permet d'employer onze personnes dont neuf Rmistes, des chômeurs de longue durée, des jeunes en difficulté ou des ex-détenus : *« Nous ne voulons pas former des artistes, mais des gens trouvant ensuite un boulot dans les métiers pratiqués pendant leurs deux ans de contrat avec nous. »*

DÉSILLUSIONS

Le CRIC n'est pas seulement né parce que l'explosion de la programmation culturelle sur l'agglomération nantaise de ces dernières années crée des besoins de services professionnels, mais parce que cette médaille a un revers social. De plus en plus de jeunes rêvent d'y trouver un travail – avec parfois beaucoup de désillusions et de dégâts sociaux. *« Sur les mille sept cents demandeurs d'emploi inscrits en Loire-Atlantique revendiquant leur appartenance au milieu culturel, neuf cents ont le statut d'intermittent du spectacle. Les autres ont le RMI ou rien du tout »*, constate M. Beau.

Ces chiffres sont issus d'une étude réalisée par l'association Trempolino, la *« boîte à outils des musiques actuelles »* sur Nantes. Plus de deux cent cinquante groupes utilisent régulièrement l'un ou l'autre de ses services : informations, conseils, formations, moyens techniques pour le secrétariat, studios de répétition, aides à la création et à la production. *« Nous ne sommes pas là pour distribuer des subventions mais pour aider les groupes à monter leurs projets et à se professionnaliser »*, explique Vincent Priou, son directeur. Une trentaine de ces groupes ont franchi ce seuil à force d'enchaîner des concerts et grâce à la vente de disques, le plus souvent autoproduits : *« Ce sont à chaque fois des micro-entreprises. Certaines y ajoutent du merchandising en vendant des T-shirts, des casquettes ou des briquets. Ça finit par faire des emplois. »*

L'essor du Trempolino reflète tout à la fois le développement de cette économie hors des circuits du showbiz et la précarité qui y règne. *« Quand un groupe commence à tourner, il a besoin de conseils au sujet de la négociation des contrats, la TVA, les charges sociales. S'il veut acheter du matériel, il aura du mal à emprunter de l'argent.* Idem *pour fabriquer un CD et le distribuer. »* Trempolino leur apporte des réponses à la carte : garanties bancaires, partenariat avec un presseur permettant d'obtenir des remises sur la fabrication des CD, distribution sur onze points de vente locaux, stages de formation ciblés. *« Cela marche bien. Parfois, cela nous affole même »*, s'amuse M. Priou. De fait, l'ancien collège repeint aux couleurs du temps, qui abrite l'association, est devenu la salle des machines des *« musiques amplifiées »* à Nantes. Sa cafétaria, le Cafet'Rock, est l'un des lieux de rencontres clés pour les musiciens de l'agglomération.

AUTOFINANCEMENT À 40 %

Subventionnée par les villes de Nantes, de Rezé et de Saint-Sébastien-sur-Loire (800 000 francs), le ministère de la culture (330 000 francs), le conseil général de Loire-Atlantique (50 000 francs), le ministère de la jeunesse et des sports (45 000 francs) et divers fonds d'aide à la création musicale (150 000 francs), l'association s'autofinance à 40 %. Elle emploie onze personnes à temps plein, dont certaines en contrat emploi-solidarité. Qu'on se rassure : le risque d'embourgeoisement est loin. *« Notre domaine n'est ni reconnu ni financé comme d'autres secteurs culturels traditionnels. Certes, notre schéma passionné et militant nous permet d'exister. Mais à quel prix ? »*, s'interroge M. Priou.

Adrien Favreau

Laurence Roulleau-Berger, chercheuse au CNRS (groupe de recherche sur la socialisation)

« De nouveaux métiers peuvent s'inventer »

« Est-ce que beaucoup de jeunes, parmi ceux que vous suivez depuis une quinzaine d'années dans les banlieues de Lyon et de Marseille, aspirent à travailler dans les secteurs culturels et artistiques ?

– Oui, il y en a beaucoup, parce que ce sont des domaines où les jeunes, dont les identités sociales sont sans cesse fragilisées dans des situations de précarité, peuvent construire une image positive d'eux-mêmes avec leurs pairs.

– Y a-t-il possibilité, pour ceux qui évoluent dans ces secteurs, de parvenir au stade de la professionnalisation ? »

– Une partie d'entre eux se professionnalisent, mais ce n'est pas la majorité. Il faut distinguer quatre cas de figure. Il y a ceux qui se sont professionnalisés, pour la plupart dans de nouveaux champs comme le multimédia, le rap ou la danse. Il y a ceux qui ne se professionnalisent pas mais qui se servent des savoirs acquis en les transférant sur d'autres marchés du travail. Il y a ceux qui travaillent, sans avoir transféré les compétences acquises, ce qui crée de grandes frustrations. Enfin, il y a le cas, minoritaire, de ceux qui dégringolent parce qu'ils n'ont pas trouvé leur place dans ces milieux.

– Ces emplois sont-ils solvables sans l'aide de fonds publics ?

– C'est une question que je me pose sans arrêt. J'ai vu des gens non soutenus y arriver, comme j'en ai vu, soutenus, devenir des stars, puis, une fois « lâchés », se retrouver dans des secteurs complètement différents. Je ne pense pas que ce milieu puisse vivre naturellement, sans coopération avec d'autres catégories d'acteurs. A Marseille, par exemple, la Friche Belle de mai joue un rôle très important dans les trajectoires.

– Est-ce que les emplois-jeunes dans le domaine de la culture représentent un débouché dans ces quartiers ?

– Absolument. De nouveaux métiers peuvent s'inventer, par exemple dans la médiation culturelle, entre les lieux culturels et les groupes.

– Vos travaux reposent sur la notion de culture de l'aléatoire et d'espaces intermédiaires. Est-ce que le rapport au travail n'est pas le même dans ces espaces que sur le marché du travail ?

– Il y a pour moi deux types d'espaces intermédiaires : les espaces de création, des lieux comme les squats, les rez-de-chaussée d'immeubles, où des groupes de pairs se mobilisent autour d'un projet, et les espaces de recomposition, non physiques, dans lesquels un groupe de jeunes et un représentant des institutions montent un projet ensemble. Le rapport au travail y est particulier, ils produisent des compétences différentes de celles développées dans les formations traditionnelles. L'engagement y est à la fois très fort et très fragile. Les jeunes y produisent des cultures de l'aléatoire, où même quand ils souffrent ils savent résister à la précarité, autour de liens d'entraide. Ces quartiers sont des gisements de ressources souvent ignorés. Savoir tenir une cité qui peut exploser d'un moment à l'autre, c'est une vraie compétence ! »

Propos recueillis par
Marie-Pierre Subtil

Les vérités d'Hugues Dufourt

Octobre en Normandie a consacré une journée au compositeur

PORTRAIT

Sa personnalité de musicien s'est forgée sur le terrain

DANS les cercles de la musique contemporaine, Hugues Dufourt se confond souvent avec deux idées reçues : l'attachement du compositeur à l'ensemble Itinéraire et la dimension philosophique de sa pensée créatrice. L'une et l'autre ont conditionné une erreur d'appréciation qu'il serait bon aujourd'hui de corriger. Si Dufourt a effectivement œuvré en relation avec le groupe expérimental fondé en 1973 par Tristan Murail et Gérard Grisey (et a même défini le terme de « musique spectrale » applicable aux compositions emblématiques de l'Itinéraire), il n'a suivi cette orientation que pendant six ans (1976-1982) !

De même, si la philosophie a marqué d'un sceau original le parcours du compositeur (agrégé à l'âge de vingt-quatre ans), elle ne s'est pas substituée à une formation musicale approfondie. Ainsi ignore-t-on généralement que la personnalité d'Hugues Dufourt s'est forgée sur le terrain, par une pratique du métier de musicien allant de la copie de partitions à l'organisation de concerts à l'occasion de festivals tournés aussi bien vers Karlheinz Stockhausen que vers Duke Ellington !

Bien que Dufourt représente pour beaucoup une figure non négligeable de la musique contemporaine, ses œuvres demeurent assez peu jouées. L'on s'interroge alors sur l'éventuel isolement du compositeur. *« Ma solitude vient peut-être du fait que je suis arrivé tard et en* outsider *à Paris, alors que les jeux étaient faits ; j'ai été admis mais toujours un peu comme un intrus. »* A la différence de la grande majorité de ses collègues, Dufourt n'a pas « fait » le Conservatoire de Paris ; il n'a pas non plus compté parmi les innombrables disciples de Messiaen...

Né à Lyon en 1943, il a effectué l'essentiel de sa formation musicale à Genève d'abord (1961-1968) auprès du professeur de piano Louis Hiltbrand, *« titulaire de la fameuse salle 3 du conservatoire, l'ancienne classe de Dinu Lipatti, dont il avait été l'assistant »*. Puis (1965-1970), dans l'entourage de Jacques Guyonnet, compositeur suisse d'ascendance boulézienne, Hiltbrand fit comprendre à Dufourt qu'il ne serait jamais concertiste mais accepta de faire travailler le piano au futur compositeur.

AU CONTACT

Guyonnet lui permit d'acquérir une grande culture contemporaine au contact des principaux représentants de l'avant-garde (Stockhausen, Boulez, Berio, Maderna). *« Plus à l'aise que les Parisiens qui vivaient des guerres de chapelle pouvant aller jusqu'à l'excommunication »*, Dufourt essaya toujours de dissocier chez ses pairs les valeurs de l'homme et du créateur, sans aucun doute grâce à une éducation philosophique des plus enviables.

Par ses parents, tous deux professeurs de philosophie, Dufourt connut par exemple la thèse de Foucault avant même sa publication et eut souvent l'occasion d'entendre les récits de visites rendues à Lukacs et à Sartre. Pourquoi alors ne pas avoir envisagé la création dans le domaine philosophique ? *« Parce que le compositeur a maintenant les moyens historiques d'égaler, dans son propos, dans sa tâche et dans son ambition, ce que seuls les intellectuels peuvent accomplir depuis l'Antiquité. »*

De plus, Dufourt estime qu'il n'existe plus aujourd'hui de philosophes et que l'on a seulement affaire à *« des techniciens ou à des historiens de la philosophie »*. Enoncés avec l'assurance de celui qui a pris soin de bien étudier la situation, les jugements de Dufourt sur la société musicale ne sont pas moins décapants. Ainsi, à propos de l'engagement généralisé des compositeurs nés dans les années 20 : *« L'Histoire pourrait procéder à de sérieux sinon sévères reclassements. Pendant que cette génération faisait des affaires, la nôtre faisait des partitions. »* Ou bien, concernant la production des années 90, jugée sur le plan du maintien bien supérieur à celle des décennies précédentes : *« Un art sans utopie, sans souffle ; l'art du chacun pour soi. »*

La journée qu'Octobre en Normandie a consacrée, le 15 octobre, à Hugues Dufourt (colloque, film et concerts) aura permis de considérer dans son ensemble la production d'un homme qui s'est senti délibérément « *occulté* » par le milieu français. Souvent empreinte de mélancolie – *« La figure du philosophe dans l'imaginaire philosophique, c'est effectivement le mélancolique »* –, la musique d'Hugues Dufourt que le musicologue Pierre-Albert Castanet définit joliment dans un livre par le concept de « *Musica Mundana* », se distingue surtout par une qualité d'accueil multiple.

Bien loin du statisme étatique des premiers spectraux de la mobilité anguleuse des derniers sériels et de l'animation brouillonne des postmodernes de tous poils, les œuvres de Dufourt récemment publiées affichent une originale qualité d'écoulement. Sous une apparence très sage de subtils processus, elles laissent entrevoir une vive sensibilité. Comme le compositeur lorsqu'on lui demande s'il compose avec sérénité ou bien pour être serein. *« Ah ! »* suivi d'un long silence. Puis à voix basse : *« Je compose tous les matins parce que c'est vital, donc je ne suis pas serein. »* Aussitôt à voix haute : *« Néanmoins, la production, elle, est plus sereine que la psyché. »*

Pierre Gervasoni

★ *Hugues Dufourt, vingt-cinq ans de musique contemporaine*, Ed. Michel de Maule.
★ *The Watery Star, An Schwager Kronos, Quatuor de saxophones, L'Espace aux ombres*, par l'Ensemble Fa, Dominique My (direction), 1 CD Accord 205 442.


PHILIPPE GONTIER

Hugues Dufourt.

DÉPÊCHES

■ **DANSE** : les Jeunesses musicales de France (JMF), après une enquête portant sur la diffusion de la danse en France en 1996-1997, jugent *« catastrophique »* la situation du répertoire du XIXe siècle et les débouchés offerts aux danseurs s'intéressant à la technique classique. Cette enquête relève qu'en 1996-1997, sur 3 712 représentations de danse dans plus de 400 lieux en France, 2 736 sont de danse contemporaine, pour 194 consacrées au répertoire du XIXe siècle et 212 consacrées au style néoclassique et aux chorégraphies à base classique.

■ **MUSIQUES** : le Néerlandais Frans de Ruiter a été élu le 13 octobre président du Conseil international de la musique (CIM) de l'Unesco. Président de l'Association européenne des festivals et recteur du Conservatoire royal de La Haye, il succède à l'Espagnol Jordi Roch.

■ **Le Festival Africa Fête**, l'un des pionniers des musiques africaines en France, que créa Mamadou Konté, présentera en décembre à La Friche de Marseille une création intitulée *Sénérap*, qui réunit le groupe-phare du hip-hop sénégalais Positive Black Soul et des musiciens traditionnels. Le festival fêtera ses vingt ans en 1998.

■ **THÉÂTRE** : la compagnie d'assurances Axa a été condamnée en référé, le 3 octobre, par le tribunal de grande instance de Paris, à payer une provision de 900 000 francs au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse à la suite de l'indisponibilité du comédien Niels Arestrup en février. Les représentations de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* avaient dû être suspendues durant un mois à la suite d'un problème de cordes vocales du comédien, qui tenait le rôle principal.

Paul McCartney, Monsieur Jourdain de la « grande musique »

LONDRES
de notre envoyé spécial

D'élégantes quinquagénaires prennent place dans les fauteuils du Royal Albert Hall pour entendre, en création mondiale, *Standing Stone*, « poème symphonique » de Sir James Paul McCartney. Combien parmi elles hurlaient, s'évanouissaient, il y a plus de trente ans devant l'ancien membre des Beatles ? La réponse viendra pendant le concert : chaque mouvement est longuement applaudi, le public londonien, ravi, a visiblement rassemblé plus de beatlemaniaques que de mélomanes. A la différence de John Lennon, son ombre noire, Paul McCartney a dû vieillir avec ses fans.

Mardi 14 octobre McCartney avait réuni le London Symphony Orchestra, dirigé par l'Américain Lawrence Foster, et deux cents choristes. La compagnie discographique EMI, qui fête son centenaire, avait commandé en 1993 à son précieux artiste une œuvre symphonique. Bien lui en a pris : l'album *Standing Stone* s'est déjà hissé à la première place des classements américain et britannique de musique classique.

McCartney sait qu'il restera comme l'un des plus talentueux mélodistes de musique populaire de l'après-guerre. Apparemment, cela ne lui suffit pas. Pendant la conférence de presse, dans la matinée, il désamorce toute critique sur ses prétentions en exposant, avec une naïveté feinte, ses lacunes. *« Je ne connais pas la musique classique. Jeune, j'écoutais un peu de Bach, de Monteverdi, qui a beaucoup à voir avec les Beatles première période car dans les deux cas, il y a peu d'instrumentation*, s'est-il autorisé, en faisant rire l'assistance. *Dans les années 60, j'ai découvert Stockhausen. »* McCartney a aussi rappelé son intérêt précoce pour les arrangements baroques. *« J'ai écrit beaucoup de pièces courtes dans ma vie, sauf peut-être* Hey Jude. Standing Stone *représentait un excellent défi pour composer autre chose. »* Son propos terminé, plusieurs journalistes se sont rués sur lui pour obtenir des autographes. Le rocker a commencé par enregistrer des airs sur un magnétophone. Il a eu plusieurs assistants, dont le compositeur Richard Rodney Bennett pour l'orchestration. Le poème, que McCartney a écrit avec les conseils d'Allen Ginsberg, relate l'origine du monde, à partir d'une libre interprétation de légendes celtes.

Première œuvre « classique » de McCartney, le *Liverpool Oratorio*, composé aussi sur commande, et avec l'aide du chef d'orchestre Carl Davis, marchait sur les traces d'Elgar (*Le Monde* du 17 novembre 1992). *Standing Stone* affiche de plus hautes ambitions et surprend par ses intentions atonales. On y entend parfois des compositeurs américains du siècle, Copland, Ives, Barber, Bernstein surtout. Mais progressivement l'auditeur se perd alors que s'accumulent les citations : Orff, Prokofiev, Weill, des musiques de films (d'Ennio Morricone à John Williams), George Martin arrangeur des Beatles et même... Paul McCartney avec la reprise au final du refrain de *Hope of Deliverance*.

« Les compositeurs aujourd'hui ont tellement de références en tête qu'ils ne savent plus quoi inventer. Cela peut représenter un avantage de ne pas tout connaître », avait prévenu McCartney. Après avoir beaucoup innové pour le rock avec John Winston Lennon, Sir Paul compose donc aujourd'hui de la « grande musique », mais à la manière d'un Monsieur Jourdain.

Bruno Lesprit

Le « pont des Arts » de Kyoto, pomme de discorde entre la France et le Japon

KYOTO
de notre envoyé spécial

Destiné à symboliser les liens d'amitié qui unissent la France et le Japon, le projet de construction sur la rivière Kamo à Kyoto d'un pont inspiré du pont des Arts parisien pourrait avoir l'effet inverse. Loin de se résorber, l'opposition à ce projet franco-japonais qui s'inscrit dans le cadre de l'Année de la France au Japon et du quarantième anniversaire du pacte d'amitié entre Kyoto et Paris prend une ampleur qui dessert l'image de la France (*Le Monde* du 10 septembre).

« Certains parlent déjà d'un essai nucléaire culturel à Kyoto », dit, faisant allusion à l'émoi que suscita au Japon la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, Shincho Tanaka, supérieur du temple Shimyoin, auteur d'une lettre au président Chirac lui demandant de renoncer à ce projet. Pour l'écrivain et critique Shuichi Kato, président d'honneur de la Société internationale pour sauver Kyoto, *« ce projet, peu respectueux des spécificités culturelles, entame l'idée que nous avions de la France comme modèle de protection du patrimoine »*. Alors que la municipalité devait approuver, mercredi 15 octobre, le projet et le transmettre à la préfecture, qui se prononcera dans une semaine, l'opposition est passée du plan local au plan national : après un groupe d'architectes et de paysagistes de Kyoto, ce sont le bureau du Kansai (région d'Osaka-Kyoto-Kobé) de l'Institut japonais d'urbanisme puis le département d'urbanisme de l'Association nationale des architectes qui ont envoyé des protestations à la mairie. La Société internationale pour sauver Kyoto – qui réunit deux cent trente étrangers résidants et des Japonais – est aussi opposée à ce projet. Le barreau de Kyoto prépare enfin un texte critiquant la procédure suivie par la mairie.

« ACTE DE REPENTANCE »

Les titres de la plupart des journaux sont révélateurs du tour « anti-français » que prend cette affaire. Une résolution intitulée *« Non au pont étranger »*, adoptée à l'issue d'une petite manifestation le 7 octobre sur le site – le quartier de Pontocho connu pour ses maisons de geishas –, appelle le président Chirac *« à faire acte de repentance pour participer au saccage de la ville »*. Les malentendus et la gestion maladroite, sinon arrogante, des autorités de Kyoto ne sont pas pour rien dans cette affaire.

Selon l'assistant du maître d'ouvrage, Louis Sato, dont la proposition a été retenue à la suite d'un concours organisé par l'administration française, *« la municipalité avait en tête un pont à cet endroit depuis plusieurs années. La passerelle proposée par la France lui a plu. Mais il faut dissiper un malentendu : il ne s'agit pas d'une réplique du pont des Arts. Nous n'entendons pas copier mais nous inspirer de ce qui fait l'originalité de celui-ci – la transparence et la légèreté –, pour faire une œuvre originale qui aura peut-être l'allure générale du pont des Arts mais sera un pont de Kyoto. L'inscription dans le site et l'architecture du pont reviennent naturellement aux concepteurs japonais. Les Français se chargeront de la structure métallique, un domaine où ils ont su developper l'art de la légèreté. »* Pour Louis Sato, *« ce projet s'inscrit dans le cadre d'une opération d'urbanisme : Kyoto est une ville dont la beauté est en morceaux. En reliant deux quartiers qui ont conservé leur charme traditionnel, la passerelle renforcera la trame piétonne de la ville »*.

Le précédent projet d'un pont entre les quartiers de Pontocho et de Higashiyama avait été rejeté par les riverains et le nouveau maire a sauté sur la proposition de Jacques Chirac lors de sa visite au Japon en novembre 1996. *« Le maire n'aurait jamais osé reprendre ce projet sans la proposition française »*, estime Shincho Tanaka. Le bouillant moine espère réunir dix mille signatures d'opposants au projet de pont. *« Un pont de conception étrangère de 10 mètres de large sur une rivière large de 70 mètres est une atteinte à l'environnemen »*, estime l'architecte Hiroshi Zaino, qui souligne l'étroitesse et le caractère labyrinthique des rues du quartier de Pontocho. *« La plupart des paysagistes estiment que l'espace* (quelque 600 mètres) *entre les deux ponts existants doit rester ouvert. Mais si, à la suite d'une procédure respectant les principes démocratiques, la population manifeste sa volonté d'avoir un pont en cet endroit, il faut qu'il soit de petite dimension et respectueux du paysage culturel. »* Que diraient les Parisiens si on construisait un pont japonais entre l'île de la Cité et l'île Saint-Louis ?, demandent des opposants.

FORUM D'EXPLICATION

Hiroshi Zaino compte utiliser cette affaire pour éduquer une opinion publique résignée ou indifférente à la destruction du patrimoine d'une ville dont l'histoire à plus de mille deux cents ans, en organisant un forum d'explication : *« A la différence du Kyoto Hotel et de la gare de Kyoto dont la construction a également provoqué des oppositions mais qui relèvent d'initiatives privées, un pont est un espace public et nous devons empêcher la municipalité de saccager davantage la ville. »*

En traitant uniquement avec une municipalité qui n'a guère de crédibilité en matière de défense du patrimoine et un maire qui n'en a guère plus (élu avec seulement quatre mille voix d'avance sur son adversaire), la France soutient de bonne foi un projet qui se retourne contre elle. La mairie, qui semble divisée sur cette affaire, ne peut reculer sans perdre la face. Fort de l'aval de Jacques Chirac, elle va de l'avant. *« La France est utilisée par la mairie et je ne vois guère d'autre solution qu'une initiative du chef de l'Etat français appelant à reconsidérer le projet »*, avance Shincho Tanaka.

Philippe Pons

L'Indienne Arundhati Roy a reçu le 29e Booker Prize

LE VINGT-NEUVIÈME Booker Prize, d'un montant de 20 000 livres (environ 180 000 francs), a été attribué à une romancière indienne âgée de trente-sept ans, Arundhati Roy, pour son premier roman, *The God of Small Things (Le Dieu des petites choses)*, qui sortira en français chez Gallimard en janvier 1998. Le Booker Prize est le prix littéraire le plus prestigieux du Royaume-Uni, mais son fonctionnement a été mis en cause cette année tant par la presse que par les professionnels de l'édition après la publication de la liste des six auteurs sélectionnés. Les critiques se sont élevés en particulier contre l'élimination de Ian McEwan, John Banville, Peter Carey, Carol Shields et Martin Amis.

Le Musée des Beaux-Arts de Lille a reçu l'Equerre d'argent 1997

L'ÉQUERRE D'ARGENT, décernée par les Editions du Moniteur, a été attribuée, le 13 octobre, au Musée des Beaux-Arts de Lille, œuvre des architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, et dont le maître d'ouvrage est la Ville de Lille (*Le Monde* du 9 juin). Le Prix de la première œuvre a été attribué au collège Pasteur à Strasbourg, de Dominique Coulon et Karl Richter, auxquels est associé le conseil général du Bas-Rhin. Une mention a été attribuée à un ensemble universitaire de Claude Montfort, à Rennes (ministère de l'enseignement supérieur). Agés de quarante et quarante-deux ans, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart ont été associés à l'agence Jean Nouvel avec laquelle ils ont participé à de nombreux concours. Ils réalisent actuellement un bâtiment pour les sapeurs-pompiers de Nanterre et l'UFR des sciences humaines de Boulogne-Billancourt.

(Publicité)

Le miracle de l'amour vrai incarné par les marionnettes du bunraku

Au Théâtre de la Ville, trois trésors vivants japonais donnent vie à leurs figurines de bois

Le bunraku, cet art de la marionnette dans la tradition japonaise, est représenté, au Théâtre de la Ville, à Paris, par ses plus illustres artistes. Les figurines de bois sont chacune portées par trois hommes, visibles sur la scène. Deux sont habillés de noir, le visage cagoulé, et un, le marionnettiste principal, a le visage apparent. Dans des décors de carton-pâte, le spectacle est un voyage à travers les légendes et les sentiments.

L'ERRANCE DE YOSITUNE, MILLE CERISIERS EN FLEUR, et DOUBLE SUICIDE A SONEZAKI, deux spectacles de marionnettes de bunraku, Japon, avec quarante-deux artistes, manipulateurs de marionnettes, chanteurs et instrumentistes, et les trésors nationaux vivants Sumitayu Takemoto VII, Tamao Yoshida, Minosuke Yoshida III. Dans le cadre du Festival d'automne.
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. 20 h 30 du mardi au vendredi ; 15 heures et 20 h 30 le samedi ; 15 heures, dimanche. 140 F et 190 F. Durée : 2 h 15. Jusqu'au 23 octobre.

Il faut du temps pour entrer dans le bunraku. Cet art de la marionnette s'approche doucement, avec d'infinies précautions, comme un oiseau rare qu'on voudrait observer. La musique et la modulation des voix des récitants – qui occupent une part importante – recèlent des subtilités qui sont loin d'être évidentes pour des spectateurs occidentaux non initiés. Pourtant, même si dans la tradition japonaise « *le bunraku est par essence un théâtre à écouter plutôt qu'à voir* », il nous apparaît comme un art à la beauté visuelle extraordinaire : un trésor.

Au Théâtre de la Ville, le bunraku est représenté par ses plus illustres artistes – dont trois trésors nationaux vivants – qui donnent deux pièces : *L'Errance de Yositune, mille cerisiers en fleur* et *Double Suicide à Sonezaki*. La première met en scène la rencontre de deux amants dans un paysage de collines blanchies par les cerisiers en fleur. La seconde, le long chemin vers le suicide de deux amants dont l'amour est contrarié par les conventions sociales.

C'est donc de deux voyages qu'il s'agit. Voyage à travers les légendes et les sentiments, dans un Japon représenté par d'immenses décors de carton-pâte peints. Ces décors sont un ravissement. Ils occupent tout le plateau du Théâtre de la Ville, dont on oublie qu'il existe : on se croirait plongé dans un livre d'enfant à l'ancienne, quand on apprenait la géographie et le monde en regardant des illustrations simples et colorées, nourries de détails propres à faire galoper l'imagination : tant de cerisiers en fleur que des collines paraissent couvertes de neige ; une lanterne dans une rue étroite habitée de maisons de bois noyées dans un bleu inconnu – cela existe donc, se dit l'enfant. Et il rêve.

OFFRANDE AU REGARD

Nous rêvons donc, d'autant plus que ce paysage si grand abrite des personnages tout petits : les marionnettes du bunraku. Elles sont portées par des hommes qui ne se cachent pas. Pour chacune, il y en a trois : deux habillés de noir, le visage cagoulé, et un au visage apparent – le marionnettiste principal. Lui seul a le droit insigne, après des années d'apprentissage, de mettre sa main à la place du cœur de la marionnette, pour diriger l'essentiel – les mouvements de la tête, des sourcils, des yeux, de la bouche. Imaginez qu'une poupée de cire figée se mette un jour à sourire et à parler. Vous n'y croirez pas. Les maîtres du bunraku opèrent ce miracle. Ils donnent les personnages en offrande au regard. Ils sont là, sur la scène, resserrés autour de la marionnette, et pourtant, très vite, on ne voit que ces corps de bois qui marchent le long de chemins dans les cerisiers en fleur, les amants qui s'approchent l'un de l'autre avec hâte, les mains minuscules d'une femme qui déplient un éventail, les sourcils de l'homme qui se hérissent sous le coup de la colère.

Il semble même, parfois, que des larmes coulent sur les visages blancs. C'est évidemment faux. Et c'est vrai. Dans *Double Suicide à Sonezaki*, quand les amants s'étreignent, se séparent, s'étreignent à nouveau, dans leur ultime union avant la mort, il advient un moment où l'impensable paraît évident : ce ne sont plus les marionnettistes qui mènent le jeu, mais les marionnettes. On atteint alors la grâce.

Brigitte Salino

L'histoire musicale en forme d'aventure et de légèreté des Arpenteurs de Denis Colin

DENIS COLIN ET LES ARPENTEURS au Lavoir moderne parisien, le 13 octobre. Prochains concerts : 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge. 21 heures, les 16 et 17. 90 F et 60 F. Tél. : 01-42-52-09-14.

On s'est souvent demandé pourquoi la musique du trio de Denis Colin, cette danse avec l'intelligence, insiste longtemps dans la mémoire. Pourquoi on s'en souvient à ce point. On *ne sait rien de l'oubli de la musique*. Les Arpenteurs est le quintette de Denis Colin, compositeur. C'est une équipe dont l'instrumentation dit pas mal de la musique : Camel Zekri (guitare, il joue aussi du oud), Didier Petit (violoncelle), Keyvan Chemirani (zarb), Bruno Girard (violon), Denis Colin (clarinette basse). Y ajouter Etienne Bultingaire (sonorisation). C'est du jazz, ce qui reste du jazz, ça en vient, ça n'en est plus. Cela ne peut être joué que par des musiciens qui ont dans les doigts la musique de jazz et la pratique de l'improvisé. C'est très écrit. On sait, à la formation et au sonorisateur, qu'il s'agit d'une histoire soignée, sans rapport avec le boucan, d'un groupe fait pour que giclent les énergies, les idées, les flux.

Le lieu du concert (deux fois trois quarts d'heure de calme trouvé) est un théâtre au nord de Paris. Le Lavoir moderne parisien, murs de brique, crépi gratté, charpente d'époque, acoustique exacte, sièges en bois des cinémas d'antan, éclairage précis. Les Arpenteurs ne jouent pas aux comédiens de jazz. Parfois, on se demande ce qui passe dans la ville au même moment. Un soir d'automne : les Arpenteurs rue de Léon, dans le quartier africain et populaire, et un peu plus bas, au Casino de Paris, Tonny Bennett, crooner sur le retour qui vient de s'offrir une petite fantaisie obscène (duo de studio avec la voix de Billie Holliday). Ce ne sont pas seulement deux idées du jazz, c'est l'autre idée du jazz, la moins amnésique.

L'IDÉE DE L'INSTANT

Cette attention au son, à la vitesse, chez les Arpenteurs, le fait que le groupe, dûment comaqué, n'accentue pas des rôles mais une idée, devraient intéresser. Les Arpenteurs s'installent. C'est intéressant. Le jazz a fonctionné sur cette idée de la durée, de la reprise. Le jazz est une musique de musiciens. Elle donne l'idée de l'instant, elle a besoin du temps. Les clubs, pour toutes sortes de raisons économiques et frivoles, privilégient la performance. Les musiciens le regrettent assez. Prenez cette valse qui déboule sans s'annoncer dans la deuxième pièce des Arpenteurs. On la sent descendue de Saint-Ouen. Elle est le souvenir manouche, la diction d'Europe centrale, le vent venu d'ailleurs. L'Orient est là, pas seulement dans le timbre des instruments. C'est assez gonflé de confier les relances rythmiques au zarb et au violoncelle. L'affaire n'a de sens que parce qu'elle se tient sereinement à l'écart du folklore (« *a world music* »).

Ces garçons ne racontent pas leur histoire : ils la font. Keyvan Chemirani, né à Paris en 1968, apprend par le père ; Camel Zekri – ses parents ont quitté l'Algérie en 1955 – a deux langues ; Bruno Girard fonde l'orchestre Bratsch, passe comme Didier Petit et Denis Colin par l'*Institute for Artistic and Cultural Perceptions* (IACP) d'Alan Silva, à Paris, auquel on commence de consacrer des thèses. Si on bat comme un jeu leurs disques et leurs appartenances, on trouve l'autre histoire de la musique récente, un générique magnifique. Une histoire en forme d'aventure et de légèreté.

La musique des Arpenteurs est une levée, un geste conscient qui sort de la transe de commande et de cette injonction qui finit par persuader que le tempo militaire n'existe plus qu'en musique. Que cherche-t-on quand on va voir les musiciens : tuer le temps avec des bruiteurs qu'on méprise (les musiciens, surtout les modestes, en souffrent assez) ou entendre ce qu'on ne savait pas ? Les Arpenteurs répondent, et le temps qui passe est un temps qui reste.

Francis Marmande

NOUVEAU FILM

■ LE PARI

Bernard vit dans une HLM avec Victoria, Didier tient une pharmacie avec sa femme, ils sont beaux-frères et se détestent. Ils décident pourtant d'arrêter ensemble la cigarette, une décision qui les rapproche mais les éloigne sensiblement de leur famille. *Le Pari* contient au moins une idée de départ intéressante qui échappe au principe du « politiquement correct » : arrêter la cigarette est une nécessité qui peut se transformer en enfer.

Du coup, certaines scènes montrant les deux compères, Bernard Campan et Didier Bourdon, anciens membres du trio comique Les Inconnus, privés cette fois de la présence de Pascal Légitimus, restent assez cocasses, assimilant les ligues anti-tabac et les centres contre le tabagisme à des sectes érigeant l'absence de fumée en dogme.

Malheureusement, le film dérape très vite, et se perd dans des délires incontrôlés qui traduisent une incapacité de la part des deux réalisateurs à développer l'idée de départ de leur scénario : les deux compères se séparent de leur famille, ils prennent 50 kilos, deviennent SDF et l'un deux atterrit finalement dans une collectivité dans le Larzac. *Le Pari* se dilue alors dans un ennui interminable. **Samuel Blumenfeld**

Film français de Didier Bourdon et Bernard Campan. Avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Isabelle Ferron, Isabel Otero. (1 h 40.)



SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Zakia Bellouti
Zakia Bellouti, vingt-huit ans, est née de parents algériens à Clichy-La-Garenne. Quand ses copines s'intéressaient au rap et au raï, elle opta pour la chanson française, revue sous les couleurs du métissage.
Rencontres des cultures urbaines, Grande Halle de La Villette (Cabaret Studio). Mo Porte-de-Pantin. 18 h 30 et 20 heures, les 16 et 17. Accès avec forfait soirée (le groupe vocal Evasion, compagnies de danse et de théâtre). Tél. : 0-803-075-075. 60 F et 100 F.

Lee Konitz, Cesarius Alvim
Lee Konitz, saxophoniste, et Cesarius Alvim, d'abord contrebassiste puis pianiste forment un de ces duos de grâce et de merveille comme le jazz parvient encore à en imaginer. A leurs compositions respectives s'ajouteront quelques standards lors de ce concert unique en France.
Vitry-sur-Seine (94). Temple de l'Eglise évangéliste baptiste, 119, rue Aglaé-Cretté, Vitry-sur-Seine. Mo Mairie-d'Ivry ; RER C Vitry. 21 heures les 16 et 17. Tél. : 01-46-82-83-88. De 65 F à 90 F.

Coba
Un caméléon aventurier qui s'adapte à toutes les situations et jongle habilement avec les genres. On l'a entendu aux côtés de Björk, Catherine Ringer, Madredeus. Il a autant le goût de la jungle que du tango.
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-40-36-55-65. 100 F

MULHOUSE

Le Ballet national de Lyon
Le Cendrillon de Maguy Marin, où tous les protagonistes sont transformés en poupées rembourrées. Cette lecture égalitaire du conte de Charles Perrault a fait plusieurs fois le tour du monde, et a largement contribué à relancer l'image du Ballet de Lyon, aujourd'hui parmi les meilleurs.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 17 ; 19 h 30, le 18 ; 17 heures, le 19. Tél. : 03-89-36-28-28. 90 F à 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Le Destin
de Youssef Chahine (France-Egypte, 2 h 15), avec Laila Eloui, Mahmoud Hémeida, Safia El-Emary.

Familles, je vous hais
de Bruno Bontzolakis (France, 1 h 18), avec Caroline Trousselard, Yvan Kolnik, Denis Cacheux.

George de la jungle
de Sam Weisman (Etats-Unis, 1 h 32), avec Brendan Fraser, Leslie Mann, Thomas Haden Church.

Le Pari
de Didier Bourdon et Bernard Campan (France, 1 h 40), avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Hélène Surgère.

Rien ne va plus
de Claude Chabrol (France, 1 h 45), avec Isabelle Huppert, Michel Serrault, *François Cluzet, Jean-François Balmer.*

Roseland
de James Ivory (Etats-Unis, 1 h 43), avec *Teresa Wright, Lou Jacobi, Christopher* Walken, Géraldine Chaplin.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Artistes américains en France (1947-1997)
Mona-Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Du 16 octobre au 29 novembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Comédie fluviale
de Ged Marlon, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Leguay, Ged Marlon.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F.

Gil Shaham (violon)
Akira Eguchi (piano)
Schubert : *Sonatine*. Debussy : *Sonate en sol mineur*. Dvorak : *Sonatine en sol majeur*. Transcriptions d'airs d'opéras de Gluck, Strauss et Bizet. Concert organisé au bénéfice des enseignements artistiques en milieu scolaire.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. 70 F à 230 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
Wagner : Wesendonck Lieder. Mahler : Symphonie no 5. Violetta Urmana (soprano), Georges Prêtre (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 20 heures, le 16. Tél. : 08-36-69-78-68. 45 F à 240 F.

Orchestre symphonique national de Washington
Verdi : *La Force du destin, ouverture*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre no 3*. Ives : *The Unanswered Question, Central Park in the Dark*. Barber : *Adagio pour cordes*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Emanuel Ax (piano), Leonard Slatkin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél. 01-49-52-50-50. 60 F à 520 F.

Quatuor Archet Type
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Caratini Jazz ensemble
Sceaux-What, 49, avenue Georges Clémenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-reine. 21 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.

Rickie Lee Jones
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 16. Tél. : 01-47-00-55-22. 148 F.

ANNULATIONS

Crime et Châtiment
Les représentations de *Crime et Châtiment*, mis en scène par Chantal Morel (*Le Monde* du 15 octobre) prévues jusqu'au 17 octobre au Maillon de Strasbourg sont annulées, un acteur de la troupe étant gravement malade. De nouvelles représentations sont prévues au Maillon du 20 au 24 janvier 1998. Une tournée est néanmoins maintenue dans plusieurs villes de France du 4 novembre au 20 décembre.
Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-27-61-81.

Vadim Repin
Le violoniste russe Vadim Repin renonce, pour raisons de santé, au concert qu'il devait donner le 19 octobre à 11 heures à Paris au Théâtre des Champs-Elysées. Il sera remplacé ce jour-là par le duo français violon-piano de Régis Pasquier et Jean-Claude Pennetier. Deux sonates de Beethoven et une de Prokofiev sont au programme.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50.

RÉSERVATIONS

Dee Dee Bridgewater
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 24 et 25 octobre. Tél. : 01-49-52-50-50. Location Virgin. 154 F à 319 F.

Paco De Lucia
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 26 octobre. Tél. : 01-45-61-53-00. Location Virgin. 242 F et 275 F.

Calvin Russell
Théâtre de l'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 heures, le 27 octobre. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Virgin. 124 F.

DERNIERS JOURS

26 octobre :
César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.

19 octobre :
Nathan le Sage
de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Sami Frey, Aurélien Recoing, Christine Murillo.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Les 16, 17 et 18, à 20 heures ; le dimanche 19, à 15 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F.

La précieuse passion de l'« ex-roi de Bavière » pour les avions

Le quotidien de Munich « Süddeutsche Zeitung » révèle que Franz-Josef Strauss, qui fut dans les années 80 le rival d'Helmut Kohl, aurait touché d'importantes commissions sur des ventes d'Airbus

ON SAVAIT que Franz-Josef Strauss, véritable roi de Bavière dans les années 80, chef incontesté de la CSU et rival d'Helmut Kohl, avait une passion pour les avions. On savait aussi qu'il avait été pendant dix-huit ans le président du conseil de surveillance d'Airbus Industrie. On connaissait ses liens avec le trouble Alexandre Schalck-Golodkowski, un des dignitaires de l'ex-RDA chargé de fournir des devises à Berlin-Est par tous les moyens, y compris les plus douteux. Le quotidien de Munich *Süddeutsche Zeitung* nous apprend aujourd'hui que ce hobby et ces contacts avec un régime communiste que le très conservateur Strauss ne perdait pas une occasion de dénoncer pourraient avoir rapporté gros, plusieurs millions de deutschemarks, qui auraient échappé à une firme de courtage de Hambourg et bien sûr au fisc allemand.

En juin 1988, quelques mois avant sa mort, Strauss avait participé à Toulouse à la signature d'un contrat pour la livraison de trois Airbus-A 310/300 à la RDA. Aujourd'hui, rapporte le *Süddeutsche Zeitung*, le parquet d'Augsbourg enquête sur la destination des commissions versées à Franz-Josef Strauss lui-même ou à son fils Max. Le courtier Hinneberg, spécialisé dans le commerce de bateaux et d'appareils de navigation aérienne, avait, en 1986, proposé à la compagnie est-allemande Interflug de compléter sa flotte (composée essentiellement d'avions soviétiques) avec des Airbus. Interflug s'était montrée intéressée mais avait demandé qu'un homme politique ouest-allemand de haut rang s'entende avec Schalck-Golodkowski.

LE FILS FAIT LA SOURDE OREILLE

Quand il eut vent de l'affaire, Franz-Josef Strauss sauta sur l'occasion. La chose étant hautement politique, le courtier fut prié de se tenir à l'écart avec promesse verbale d'une commission substantielle. Sur ces entrefaites intervinrent la mort de Strauss, puis un an plus tard la fin de la RDA et, quand Hinneberg s'enquit de sa commission, il s'entendit répondre qu'une somme importante *« avait déjà été payée à une adresse de Munich »*.



Hinneberg chercha alors à s'entendre directement avec Max Strauss, qui non seulement fit la sourde oreille, mais menaça de le traîner devant les tribunaux : *« Si, par "une adresse à Munich", vous sous-entendez mon défunt père, Dr H. C. Franz-Josef Strauss, je réagirai à la propagation de ce bruit de votre part pour atteinte à la mémoire du disparu par une plainte en diffamation... »* Des amis déconseillèrent vivement à Hinneberg de faire appel à la justice pour réclamer son dû, car, affirme le journal de Munich, *« en Bavière, les non-Bavarois n'ont pas de bonnes cartes face aux juges et, d'ailleurs, on ne peut pas si facilement s'en prendre à la famille Strauss »*. C'est le parquet lui-même qui, finalement, a ouvert une instruction pour fraude fiscale. Le contrat avec l'ex-RDA ne serait pas le seul en cause. A l'occasion de la vente d'Airbus au Canada et à la Thaïlande, les Strauss père et fils auraient touché des commissions importantes.

Interrogé par le *Süddeutsche Zeitung* sur le bien-fondé de ces accusations, Max a laissé à la responsable de son bureau le soin de répondre par *« un bref mais énergique : non »*.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Les projets de loi Chevènement-Guigou provoquent inévitablement une *double contestation*, à *droite* mais aussi à gauche de la gauche. La gauche de la gauche – celle que l'on appelle la gauche morale et *qui* devrait plutôt se nommer la gauche intellectuelle, car la moralité ne *s'élève pas mécaniquement* avec la radicalité – s'est en somme montrée plus virulente. Elle ne désarme pas. Elle semble cependant rencontrer beaucoup moins d'échos que naguère face aux lois Pasqua-Debré. Dans ces milieux-là, il est évidemment plus difficile de mobiliser contre la gauche que contre la droite, *a fortiori* contre un texte d'humanisation plutôt que contre un texte de durcissement. A partir du moment où le clivage gauche-droite ressuscite spectaculairement à propos des 35 heures, la gauche critique devient aussitôt beaucoup moins audible.

RTL
Michèle Cotta

■ *Jacques Chirac saisit chaque fois* qu'il le peut les occasions qui se présentent de faire écouter sa différence. Il l'a fait hier, à l'occasion du projet de loi sur l'immigration. Il l'avait fait plusieurs fois pour déplorer le ralentissement des privatisations, ou le trop fort niveau des prélèvements en France. Tout à l'heure, à Clermont-Ferrand, il fera connaître sa position sur les 35 heures, une piste à explorer, dira-t-il en substance, mais en concertation avec le patronat. C'est à l'accélération de ces mises en garde, à la multiplication de ces signes que l'on sent une tension nouvelle entre le président et le premier ministre. Pas encore de quoi cesser d'être courtois. Mais assez pour que les camps de l'un et de l'autre apparaissent clairement. Aujourd'hui que le premier ministre *tient, sans barguigner, la plus* spectaculaire de ses promesses électorales, l'opposition retrouve les *chemins de son identité*.

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon

■ L'art du funambule, érigé en méthode de gouvernement par Lionel Jospin, est payant mais périlleux. Pour ne point perdre l'équilibre, il ne faut pas hésiter à lâcher du lest, parfois à droite, parfois à gauche. A peine le projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur était-il présenté en conseil des ministres, que les associations de défense des immigrés protestaient et que la droite tempêtait. La fièvre peut venir à gauche si la colère des associations est relayée par l'aile verte de la majorité plurielle et par une frange des élus socialistes. Le danger peut surgir à droite, si celle-ci se réveille et choisit cette croisade pour se refaire une santé politique. *Les deux fronts peuvent s'embraser* à la fois...

THE NEW YORK TIMES

■ Tony Blair a eu raison d'accorder à Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, l'onction d'une rencontre et d'une poignée de mains. M. Adams porte certes une part de responsabilité dans les crimes de l'IRA. Mais il est aussi celui qui a persuadé l'IRA de décréter un cessez-le-feu et qui a conduit le Sinn Fein à accepter des négociations de paix fondées sur le principe selon lequel les changements du statut de l'Irlande du Nord devront avoir le soutien de la majorité de sa population. Merci à M. Adams pour sa force de persuasion, au responsable unioniste David Trimble pour sa modération et surtout à l'énergique M. Blair.

SUR LA TOILE

JOURNÉE DU REFUS DE LA MISÈRE

■ L'association ATD Quart Monde a ouvert un site Web consacré à la Journée mondiale du refus de la misère, célébrée chaque 17 octobre depuis 1987. Outre un agenda de la journée, le site affiche la liste des manifestations prévues dans différents pays, un dossier de presse, des archives, des documents de référence, ainsi qu'un dossier d'information spécialement destiné aux enseignants. Il propose également aux internautes de participer à différentes actions.
www. atd-quartmonde.org/oct17

GRANDE-BRETAGNE : PRÈS D'UN MILLION DE FOYERS CONNECTÉS

■ Selon une étude réalisée par l'institut NOP, le nombre de foyers britanniques reliés à Internet est passé de 400 000 en juin 1996 à 960 000 en juin 1997. Désormais, un foyer britannique sur vingt-cinq est relié à Internet. Au total, si l'on inclut les connexions faites à partir du lieu de travail, plus de six millions de Britanniques ont utilisé Internet pendant cette même période. L'enquête montre par ailleurs que les femmes représentent environ 40 % des utilisateurs. – *(AFP)*

mac. cicv. fr/SYNESTHESIE/Syn5/action/boutiny/index. html

Grâce au Web et à l'hypertexte, une Parisienne de trente ans rêve de renouveler la littérature

« MONSIEUR » et « madame » habitent sous le même toit, mais ils vivent des vies parallèles, même quand ils croient partager des moments d'intimité. Le thème du « NON-Roman » de Lucie de Boutiny est classique, mais pour raconter une histoire subjective et fractionnée, faite de détours, de clins d'œil et d'apartés, l'hypertexte s'impose comme une technique incomparable. Sans surcharger son site, l'auteur a réussi à créer une arborescence très riche.

Si le lecteur décide de suivre tous les liens qui se proposent, il s'égare et perd le fil de l'histoire. Mieux vaut donc n'en choisir que quelques-uns, au gré de sa fantaisie, et construire ainsi sa propre version de ce « NON-Roman » qui, malgré son titre, est une fiction alerte et souvent drôle : *« Il y a, par exemple, une scène de meurtre. Selon la route que l'on a empruntée pour y arriver, elle se présente comme le fantasme de l'un des personnages ou au contraire comme faisant partie de l'action. »* Pour Lucie, le Web est beaucoup plus qu'une vitrine ou



un moyen de diffusion bon marché : *« "NON" a été conçu dès le départ comme une œuvre hypertexte et multimédia. Le support numérique permet d'inventer une forme de lecture nouvelle et d'intégrer des couleurs, des images des animations, des mots clignotants. »* Par ailleurs, une œuvre placée sur le Web reste ouverte sur l'extérieur : *« À certains endroits, j'aiguille le lecteur vers un autre site. Sans s'en apercevoir, il sort du roman, il plonge dans la réalité de ce monde virtuel ! »*

Lucie travaille avec une graphiste et parfois un technicien. Elle y voit une remise en cause radicale du statut traditionnel de l'auteur : *« Grâce au Web, l'écriture se décloisonne. C'est peut-être l'occasion de régénérer la littérature française actuelle, fermée, élitiste, vieillotte, à bout de souffle. »* Derrière son ton de satire légère et son ambiance érotique, « NON » est donc un roman engagé : pour Lucie, le simple fait de choisir le support numérique et le réseau plutôt que de faire le tour des maisons d'édition est une prise de position forte, presque une rébellion.

Bien sûr, elle ne prétend pas avoir inventé un nouveau genre littéraire, mais ses modèles et ses maîtres à penser sont tous des auteurs américains, qui, selon elle, ont déjà pris au moins dix ans d'avance. Lucie a terminé son roman, mais en a gardé la plus grande partie en réserve. Elle veut le placer sur le Web par étapes, en quatre ou cinq « tronçons », comme un feuilleton. Le prochain épisode devrait arriver pour Noël.

Yves Eudes

EN VUE

■ ***Satya Vedant**, un pandit de la* ville indienne de Pune, estime que *« ce serait un geste gracieux de la part d'Elizabeth II, éprouvée ces dernières années »*, si elle restituait à l'Inde le Koh-i-Noor, un diamant de 279 carats, offert jadis à la reine Victoria, gros comme la moitié d'un œuf de poule.

■ ***Madeleine Albright**, secrétaire* d'Etat, a dansé, mercredi 15 octobre, un tango à bord de l'avion *qui transportait* **Bill Clinton** et la délégation américaine à Buenos Aires. Déjà, cet été, Mme Albright *avait imité* **Evita Peron** en chantant au cours d'un dîner des ministres des affaires étrangères des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean).

■ D'après **Hans-Erhard Lessing**, *ancien conservateur du Musée de* la technologie et du travail de Mannheim, en Allemagne, le *croquis d'une bicyclette*, avec pédales et chaîne, figurant dans les carnets de **Léonard de Vinci**, *serait l'œuvre d'un moine italien* chargé, vers 1960, de leur restauration. Le religieux aurait eu l'idée pieuse de dessiner l'engin en s'inspirant des deux ronds d'une esquisse obscène probablement griffonnée au XVe siècle par des élèves facétieux du génial inventeur. Le World Financial Center de New York devait exposer, à la fin du mois d'octobre, une réplique en bois grandeur nature du prototype de Léonard, fabriquée avec soin par des modeleurs de Florence.

■ La mère d'une fillette leucémique, ayant fait appel à l'école taurine d'Arles pour monter, au bénéfice d'une association d'aide aux enfants cancéreux, un spectacle qui devait opposer, samedi 18 octobre, à Gimeaux (Bouches-du-Rhône), des petits malades à une vingtaine de veaux, la Société *nationale de défense des animaux* a vivement protesté en faveur des bovins. *« Nous avons préféré renoncer aux dons après avoir reçu des lettres qui souhaitaient malheur aux enfants »*, se désole **Carole Herbert**, membre de l'association A chacun son Everest.

■ **Abdel et Djamel**, les jeunes gens suspectés du viol d'une femme gardien de la paix dans un train du réseau express régional, ont perdu, mercredi 15 octobre, leurs procès contre *France-Soir*, *Paris-Match* et *VSD*. Le tribunal de Paris, présidé par Jean-Jacques Gomez, a expliqué à **Abdel** et **Djamel** que les termes de *« voyous »* ou de *« tortionnaires »* utilisés par *Paris-Match* ne suffisaient pas à présenter **Abdel** et **Djamel** comme des coupables. Les juges, qui, d'autre part, ont admis que le titre de *VSD* : « Le violeur de la femme policier a balancé », était sans doute *« racoleur »*, n'ont pas perçu, dans l'article lui-même, le moindre préjugé à l'encontre de **Djamel**.

Christian Colombani

Asma, Fatima, Léa, etc. *par Alain Rollat*

L'HORRIBLE est toujours incroyable. Les rescapés de l'horreur nazie ne la racontaient pas : *« Même si tu racontes, nul ne te croira. »* Les résistants de la première heure ne la concevaient pas : *« Les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés*, écrivait Raymond Aron dans ses *Mémoires, et parce que je ne pouvais les imaginer, je ne les ai pas sus. »* De même, il n'était jamais venu à l'esprit d'Itzhak Rabin, qui avait pourtant côtoyé bien des horreurs, qu'il pût un jour être assassiné par l'un des siens. Il l'avait dit à sa femme : *« Un juif ne peut pas me tuer ; cela est impossible. »*

Léa Rabin pleure, *aujourd'hui*, quand elle revoit les images qui annonçaient pourtant l'assassinat de son mari par un extrémiste juif. Elle pleurait, mercredi, sur le plateau de « La Marche du siècle » dont elle était l'invitée principale. Jean-Marie Cavada venait de lui remontrer ces images d'archives. On revoyait, brandis par des fanatiques, quelques jours avant sa mort, des portraits d'Itzhak Rabin affublé de croix gammées, décoré d'insignes SS, représenté sous l'uniforme d'Himmler, chef de la Gestapo. On réentendait certains de ses anciens compagnons d'armes le comparer à Pétain : *« Traiter avec les Palestiniens*, disait l'un, *c'est comme la collaboration française avec l'Allemagne nazie. » « Le gouvernement Rabin est pire que les juifs collaborateurs avec les Allemands*, disait un autre. *A l'époque de l'Holocauste, les juifs, on les forçait à coopérer. Maintenant, le gouvernement le fait volontairement. »* Leurs auditeurs criaient : *« Mort à Rabin ! »* Lui, il méprisait leur haine : *« Ce n'est pas sérieux. Je n'ai aucune crainte. »* Léa Rabin pleure aujourd'hui l'incroyable.

Fatima le pleure aussi. Sept semaines après le massacre de Sidi Rais, cette institutrice algérienne, filmée par France 3 à visage découvert, ne comprend toujours pas pourquoi *« ils »* ont tué son mari, *« qui n'avait jamais dénoncé personne, qui parlait à tout le monde, qui priait... »*. Ni pourquoi, avant de repartir, *« ils »* ont tué Farik, son fils de trois ans, *« à coups de crosse »*. Elle récite la liste de ses élèves assassinés comme on récite la formule incantatoire d'un exorcisme. De même, Asma n'avait jamais imaginé qu'un croyant pût assassiner un autre croyant. Elle pleure l'insupportable à visage caché. On n'a entrevu que ses yeux noirs sous le voile intégral qu'elle avait revêtu pour venir murmurer son incompréhension à la télévision française : *« Un musulman ne peut pas tuer un musulman. L'islam est amour... »*

Quel incroyable supportable pleurait M. Papon en 1943 ?

JEUDI 16 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.40 Le Fantôme de Milburn ■
△ De John Irvin (Etats-Unis, 1982, 110 min). Ciné Cinémas

18.55 Train de nuit pour Munich ■ ■
De Carol Reed (Grande-Bretagne, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.00 Une femme à sa fenêtre ■
De Pierre Granier-Deferre (France - Italie, 1976, 100 min). TV 5

20.30 La Symphonie pastorale ■
De Jean Delannoy (France, 1946, N., 110 min). Ciné Cinéfil

20.30 Les Hors-la-loi ■
De James B. Clark (Etats-Unis, 1960, 90 min). Ciné Cinémas

20.30 Un bon flic ■
De Heywood Gould (Etats-Unis, 1991, 110 min). RTL 9

20.35 Peggy Sue s'est mariée ■ ■
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1986, 105 min). TMC

20.40 Sale rêveur ■
De Jean-Marie Périer (France, 1978, 90 min). Canal Jimmy

20.45 Jump the Gun ■ ■
De Les Blair (Angleterre - Afrique du Sud, 1996, v.o., 110 min). Arte

20.50 Tonnerre de feu ■
De John Badham (Etats-Unis, 1982, 110 min). France 3

20.55 Nashville Lady ■
De Michael Apted (Etats-Unis, 1980, 120 min). Téva

21.00 La Reine Christine ■ ■
De Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., 120 min). Histoire

21.00 Falbalas ■ ■ ■
De Jacques Becker (France, 1944, N., 120 min). Paris Première

21.00 Ludwig II - Le Crépuscule des dieux ■ ■
De Luchino Visconti (Italie - France - Allemagne, 1973, 230 min). Muzzik

21.30 To Be or Not to Be ■
D'Alan Johnson (Etats-Unis, 1983, 105 min). Disney Channel

22.00 Hôtel des Amériques ■ ■
D'André Téchiné (France, 1981, 95 min). Ciné Cinémas

22.05 Un matin rouge ■
De Jean-Jacques Aublanc (France, 1981, 90 min). Festival

22.10 Lisbonne Story ■
De Wim Wenders (Allemagne, 1995, v.o., 105 min). RTBF 1

22.15 A l'est d'Eden ■ ■ ■
D'Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 115 min). Canal Jimmy

22.20 Adieux ■ ■
De Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

22.20 Rocky 2, la revanche ■
De Sylvester Stallone (Etats-Unis, 1979, 120 min). RTL 9

22.35 Waterworld ■ ■
De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal+

22.40 Rosemary's Baby ■ ■
O De Roman Polanski (Etats-Unis, 1968, 145 min). M 6

23.35 Pas de printemps pour Marnie ■ ■
△ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, 125 min). Ciné Cinémas

0.20 Copie conforme ■
De Jean Dréville (France, 1946, N., 100 min). RTL 9

0.50 La Reine de la nuit ■ ■
D'Arturo Ripstein (France - Mexique, 1993, v.o., 115 min). Arte

0.50 Pièges ■ ■
De Robert Siodmak (France, 1939, N., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Eddie Izard ; Elisabeth Badinter ; Evelyne Pisler. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pierre Vayssière ; Eric Buffeteau ; Anthony Rowley ; Guy Pervillé. Histoire
20.05 Temps présent. Les sentinelles de l'espace. TSR
20.55 Envoyé spécial. La fièvre du vendredi soir. Les samouraïs de la piste. P.S. : Drancy, la honte. France 2
22.20 Paroles de femmes. Invitée : Liane Foly. TMC
22.35 D'un monde à l'autre. Les femmes stérilisées. L'Ordre du Temple solaire. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les écoutes téléphoniques. Histoire
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Nietzsche. Lionel Duroy, etc. France 3
0.15 Le Cercle du cinéma. France 2

DOCUMENTAIRES

20.00 La Lumière au bout du tunnel. Arte
20.35 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète
21.15 Paul Eluard à Grenade. Planète
21.35 Hippolyte et Aricie, la naissance d'un opéra. France Supervision
22.10 Mécanique vivante. Planète
22.35 Johannesburg, ma ville. Arte
0.00 Le Musée d'Orsay. [5/6]. Après l'impressionnisme. Histoire
0.25 Femmes, elles font bouger le monde. Téva

SPORTS EN DIRECT

20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon. Eurosport
20.15 Football. Championnat de D1 : Marseille - Metz. Canal+

MUSIQUE

19.00 Vondelpark Concert 1997. France Supervision
19.30 Barbara Hendricks à Leningrad. Récital Muzzik
22.30 Europa Concert 1995. Concert enregistré lors du Mai musical florentin, au Palazzo Vecchio, à Florence en 1995. France Supervision
23.00 Solti, Barenboïm et Schiff jouent Mozart. Paris Première

THÉÂTRE

20.45 Mentons bleus. De Dominique Bonnaud et Georges Courteline. Mise en scène d'André Delacroix. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Faussaires et assassins. De Peter Kassovitz. Festival
22.25 Péchés mortels. O De Bradford May. TF 1

SÉRIES

18.15 Friends. France 2
20.35 Les Envahisseurs. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Abus de pouvoir. RTBF 1
20.45 Navarro. O Le Parfum du danger. TF 1
21.30 Urgences. En attendant la suite. TSR
21.35 Code Quantum. Nuit magique. Retour de guerre. Série Club
23.15 Au cœur du temps. A la veille du six juin. Disney Channel

NOTRE CHOIX

● 22.40 M 6
Rosemary's Baby
Un comédien de second plan et son épouse s'installent à New York, dans un appartement qui passe pour être maléfique. Un couple âgé, voisin, prend la jeune femme sous sa protection. Après un cauchemar étrange, celle-ci se trouve enceinte et la chance sourit au mari. D'après un roman d'Ira Levin, Roman Polanski a réalisé un film fantastique et angoissant, parvenant à faire croire à l'existence de forces démoniaques. Remarquable interprétation de Mia Farrow et John Cassavetes. – *J. S.*

● 23.15 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
Deux sujets à ne pas manquer : un reportage à San Francisco, sur le véritable phénomène qu'est devenu, aux Etats-Unis, le marché des livres enregistrés sur cassettes ; une enquête autour du recueil *La Volonté de puissance*, édité à titre posthume par la sœur de Nietzsche. Dès 1958, Giorgio Colli et Mazzino Montinari – responsables de l'édition critique des *Œuvres complètes* publiées depuis 1965 aux éditions Gallimard –, avaient apporté la preuve que cette compilation de fragments, piochés dans les brouillons du philosophe et présentés comme l'aboutissement de son œuvre, était une manipulation grossière de ses écrits. Or les mêmes éditions Gallimard, dont le catalogue s'honore du précieux travail que Colli et Montinari ont établi à partir des manuscrits conservés à Weimar, ont quand même republié *La Volonté de puissance* en édition de poche (collection « Tel », 1995). Interrogations, justifications et débat avec Michel Valensi, Paolo d'Iorio, et Marc de Launey.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Navarro. O Le Parfum du danger.
22.25 Made in America. O Péchés mortels.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.35 TF 1 nuit, Météo.
0.50 Très chasse.
1.45 Histoires naturelles.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.40 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. La fièvre du vendredi soir. Les samouraïs de la piste. Post-scriptum : Drancy, la honte.
23.00 Expression directe.
23.10 Nikita.
23.50 En fin de compte.
23.55 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Tonnerre de feu ■ Film de John Badham.
22.50 Soir 3.
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.10 Saga-Cités.
0.35 Espace francophone.
1.05 New York District.
1.45 Tous sur orbite.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.15
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Eddie Izard ; Elisabeth Badinter ; Evelyne Pisier.
20.15 Football. Marseille - Metz.
22.30 Flash infos.
22.35 Waterworld ■ ■ Film de Kevin Reynolds (v.o.).
0.45 Basket-ball.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.30 7 1/2. ▶ La Journée mondiale contre la misère. Les Etats et la mémoire.
20.00 La Lumière au bout du tunnel.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Johannesburg : Chroniques de la nouvelle Afrique du Sud.
20.45 Jump the Gun ■ ■ Film de Les Blair (v.o.).
22.35 Johannesburg, ma ville.
23.50 L'Etranger.
0.05 Impressions d'Afrique du Sud.
0.50 La Reine de la nuit ■ ■ Film d'Arturo Ripstein (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux : La Série.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.45 Killer Kid. Film O de Gilles de Maistre.
22.40 Rosemary's Baby ■ ■ Film O de Roman Polanski.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison...
20.30 Lieux de mémoire. L'éloquence politique française.
21.32 Fiction. Avignon 97. *Les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos.
22.40 Nuits magnétiques. Automne à Buenos Aires [3/4].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Finale du 6e Concours Rostropovitch.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Balfif, Montesinos.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Gyorgy Sebök, piano. Œuvres de Bach, Starker, Liszt, Bartok, Mozart, Brahms, Fauré, Debussy.
22.35 Les Soirées... (suite). *Il Pastor Fido*, de Marenzio.

VENDREDI 17 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.00 Mata-Hari ■ ■
De George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 120 min). Histoire

13.30 Marie Stuart, reine d'Ecosse ■ ■
De Charles Jarrott (Grande-Bretagne, 1971, 125 min). Ciné Cinémas

15.10 Le Coup de grâce ■ ■
De Jean Cayrol (France, 1964, N., 95 min). Festival

15.35 Complot de famille ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min). Ciné Cinémas

16.00 Adieux ■ ■
De Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

16.05 Waterworld ■ ■
De Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, 135 min). Canal+

17.15 The Bad Lord Byron ■
De David McDonald (GB, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

18.40 Pièges ■ ■
De Robert Siodmak (France, 1939, N., 110 min). Ciné Cinéfil

18.50 Un matin rouge ■
De Jean-Jacques Aublanc (France, 1981, 100 min). Festival

20.30 Suez ■ ■
D'Allan Dwan (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

21.00 Cry Freedom ■
De Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, 155 min). Ciné Cinémas

22.10 Je t'adore mais pourquoi ? ■
De Pierre Colombier (France, 1931, N., 40 min). Ciné Cinéfil

22.15 Sans soleil ■ ■
De Chris Marker (France, 1982, 100 min). Arte

22.45 Catherine chérie ■
De Hubert Frank (Allemagne - Espagne, 1982, 95 min). RTL 9

22.50 Cinquième colonne ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

23.35 Brubaker ■
De Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1980, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

0.10 Doux oiseau de jeunesse ■ ■
De Richard Brooks (Etats-Unis, 1961, v.o., 120 min). France 2

0.40 The Big Street ■
D'Irving Reis (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

0.50 Les Disparus de Saint-Agil ■ ■
De Christian-Jaque (France, 1938, N., 95 min). RTL 9

1.25 Barbe-Noire le pirate ■
De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 95 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 ▶ Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. Invités : Thierry Beccaro ; Alexandre Debanne. France 3
14.25 Le Sens de l'Histoire. URSS : La révolution confisquée [2/2]. La Cinquième
15.00 De l'actualité à l'histoire. Les hauts fonctionnaires. Les grands rendez-vous sociaux. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pierre Vayssière ; Maurice Dugowson ; Anthony Rowley ; Guy Pervillé. Histoire
18.00 Stars en stock. Mel Gibson. Ava Gardner. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Richard Anconina ; Jean Todt ; Les Stomps. Canal+
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les écoutes téléphoniques. Histoire
20.00 Temps présent. La guerre des bulles. TV 5
20.50 Thalassa. L'ambre de la Baltique. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. La Tunisie de Ben Ali ; De Christian Dior à Dior. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Avec Marc Veyrat. USA : Les peintres de la Porte d'Or. France : Les plombiers du glacier. Italie : femmes des rizières. France 3
22.40 Bouillon de culture. Profession : écrivain. France 2
23.00 Sans aucun doute. Le pouvoir de l'astrologie sur les grands de ce monde. TF 1
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France : du pain et de la liberté [2/3]. France 3

DOCUMENTAIRES

18.25 Gospel, la voix de l'émancipation. [1/3]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. La Course dans la vie. La Cinquième
19.30 L'Art du chant : La Légende des grandes voix filmées. [1/2]. Le temps des studios. Muzzik
19.45 Louis I. Khan à Dacca. Planète
20.00 Le Musée d'Orsay. [5/6]. Après l'impressionnisme. Histoire
20.30 Des ours dans la ville. Canal+
20.35 Fin de règne au Vatican. Planète
21.00 Avoir 20 ans. Au Cap. TV 5
21.20 La Migration des gnous. Planète
21.55 Créateurs de rêve. Paris Première
21.55 La Fosse aux lions du Ngorongoro. Disney Channel
22.00 La Chute des Romanov. Histoire
22.15 Femmes, une histoire inédite. [2/6]. La soif de savoir. Planète
22.50 Le Défilé des toiles. RTBF 1
23.20 Dancing in the Street. [3/10]. So You Want to Be a Rock'n Roll Star. Canal Jimmy
0.40 ▶ Un peuple pris en otage. Tadjikistan. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 et 19.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich (Suisse) : Quarts de finale. Eurosport
20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Lyon : Quarts de finale. Eurosport
21.20 Basket-ball. 8e Tournoi McDonald's : Chicago Bulls - PSG-Racing (ou Barcelone). Canal+

MUSIQUE

18.00 Don Giovanni Tenorio. Mise en scène de Patrick Mason. Muzzik
19.10 Bernard Allison au New Morning. France Supervision
20.45 Nuits magiques. Concert enregistré au Festival interceltique de Lorient. France Supervision
21.00 Wynton Marsalis at the Usher Hall. Muzzik
21.50 Branford Marsalis : Steep 96. Concert. Muzzik
22.10 Concerto pour piano et orchestre nos 20 et 21, de Mozart. France Supervision
22.55 Roussalka. Mise en scène de David Pountney. Dir. Mark Elder. Paris Première
22.55 Birdland 4 : J. Josephs and B. Marsalis. Muzzik
23.10 Concertos pour trompette d'Albinoni et Hertel. France Supervision
0.55 Tchaïkovski Festival Concert : Symphonie n° 4. Concert. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.15 Faussaires et assassins. De Peter Kassovitz. Festival
20.30 Etreinte fatale. De Larry Elikann. RTL 9
20.45 L'Ultime Vengeance. De Thomas Jauch. Arte
20.45 Le Prophète du mal. O De Jud Taylor. M 6
20.45 La Falaise maudite. De Mark Sobel. TSR
23.00 Louis XI. D'Alexandre Astruc [1/2]. Histoire
23.15 Enquête à fleur de peau. De Bob Misiorowski. TSR
23.25 Danger, tour piégée. O De Richard Kletter. M 6
23.45 Etalage public. De Jim Frawley. Téva

SÉRIES

18.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans ressources. M 6
18.15 Friends. France 2
19.00 FX, effets spéciaux : La Série. L'illusion. M 6
20.25 Star Trek. La révolte des enfants. Canal Jimmy
20.30 Au nord du 60e parallèle. De l'autre côté. Derrière le chef. Festival
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Pilote. Série Club
20.55 Maigret. Liberty Bar. France 2
20.55 Susan ! L'empire contre-attaque. Téva
21.50 Bottom. Accident (v.o.). Canal Jimmy
22.10 Murphy Brown. Téva
22.15 Nash Bridges. TMC
22.25 Les Dessous de Palm Beach. TSR
22.30 Twin Peaks. Episode n° 2. Série Club
22.30 Dream On. Un amour de chat (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Two. Coincé entre deux causes. M 6
22.55 Seinfeld. Un week-end chez les Hampton (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Profit. Healing (v.o.). Canal Jimmy
1.10 Une fille à scandales. Rivalité (v.o.). Canal Jimmy
1.35 New York Police Blues. Un bébé disparaît (v.o.). Canal Jimmy
3.50 Spin City. L'illusion (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.45 Festival
Coup de cœur à Claude Rich

Un seigneur du jeu

DANS LE DOMAINE de la fiction, la « chaîne de l'imaginaire » nous a habitués à une programmation d'excellente tenue, particulièrement dans le choix de ses séances « Coup de cœur », hommages à des réalisateurs ou interprètes d'hier et d'aujourd'hui. A preuve celle consacrée à Claude Rich, un fort beau choix et on ne peut plus justifié, tant sont multiples et remarquables les talents de ce Strasbourgeois formé à l'école de Dullin ; acteur, comédien et auteur dramatique d'exception, aussi dense et brillant derrière une caméra qu'à la scène.

On peut le voir cette semaine sur Canal Plus, jouant le très raffiné Talleyrand en joute serrée avec Fouché (Claude Brasseur), dans le superbe *Souper* imaginé par Jean-Claude Brisville. Saut d'époque sur Festival, où il incarne à merveille un peu de l'ambiguïté et de la complexité propres à la période de l'Occupation. Dans *Un matin rouge*, long métrage réalisé par Jean-Jacques Aublanc en 1981 (avec Marie Trintignant, Maurice Ronet et Michel Duchaussoy), il est question de démasquer, des années après les faits, celui qui a dénoncé l'instituteur du village à l'occupant.

Avec *Faussaires et assassins*, un téléfilm inédit de Peter Kassovitz très subtilement adapté du roman d'Alphonse Daudet, on glisse plus profondément encore dans les aléas qui marquent les destins individuels saisis dans la tourmente de l'histoire collective. Claude Rich y incarne Robert Fouquet, peintre raté, blindé dans le cynisme et une certaine forme de haine de soi, misanthrope en diable. Une sorte d'aristocrate roublard, profondément décalé et malheureux, que ni l'amour de sa femme Mathilde (Catherine Rich) ni l'amitié quémandée par son ancien camarade de jeu (Daniel Prévost, formidable partenaire) ne détourneront de sa fin dramatique. *Faussaires et assassins*, qui aurait pu s'intituler *Mensonges et dérisions*, ou comment passer à la postérité en héros résistant en ayant vécu dans la lâcheté de la collaboration. Images superbes, interprétations éblouissantes ; un véritable régal.

Valérie Cadet

★ Autres diffusions : lundi 20, 12.45 ; mercredi 22, 10.00 ; jeudi 30, 22.15 ; vendredi 31, 18.30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 Les Enfants de la télé.
23.00 Sans aucun doute.
0.40 et 1.25 TF1 nuit, Météo.
0.55 Formule foot.
1.40 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.00 et 22.30 Un livre, des livres.
17.05 Sauvés par le gong
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Maigret. Liberty Bar, de Michel Favart.
22.40 Bouillon de culture. Profession : écrivain.
23.45 En fin de compte.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club.
0.10 Doux oiseau de jeunesse ■ ■ Film de Richard Brooks (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Déchirée entre deux amours. Téléfilm de Delbert Mann.
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. L'ambre de la Baltique.
21.55 Faut pas rêver. Invité : Marc Veyrat.
23.05 Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France [2/3].
0.15 Libre court. Dounia.
0.35 Cap'tain Café.
1.25 New York District.

CANAL +

13.35 Anna Oz. Film d'Eric Rochant.
15.10 Les Superstars du catch.
15.55 Surprises.
16.05 Waterworld ■ ■ Film de Kevin Reynolds.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Des ours dans la ville.
21.15 Flash infos.
21.20 Basket-ball. Tournoi de Paris-Bercy avec les Chicago Bulls.
23.15 Jour de foot.
23.45 Les Vendanges de feu. Film d'Alfonso Arau.
1.25 Barbe-Noire le pirate ■ Film de Raoul Walsh (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
13.55 ▶ L'Avenir partagé.
14.25 Le Sens de l'Histoire. URSS : La révolution confisquée [2/2].
15.30 Les Conflits verts.
16.25 La France aux mille villages.
16.55 Cellulo.
17.20 Allô la terre.
17.35 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La Bande à Baader, vingt ans après. Les Etats et la mémoire.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Ultime Vengeance. Téléfilm de Thomas Jauch.
22.15 Sans soleil ■ ■ Film de Chris Marker.
23.55 Poussières de vie. Film de Rachid Bouchareb.
1.20 Le Dessous des cartes.
1.30 Music-Planet. Bruce Springsteen.

M 6

13.30 Passion dévorante. Téléfilm de Steven Hilliard Stern.
15.15 et 1.05 Boulevard des clips.
16.10 Hit machine.
17.30 Les Piégeurs.
18.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 FX, effets spéciaux : La Série.
19.50 Voile.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Mister Biz.
20.35 Les Produits stars.
20.45 Le Prophète du mal. Téléfilm O de Jud Taylor.
22.35 Two. Coincé entre deux causes.
23.25 Danger, tour piégée. Téléfilm O de Richard Kletter.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.02 Agora.
19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison.
20.30 Radio archives. Voix d'enfants.
21.32 Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. 30e anniversaire de l'Orchestre de Paris.
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. 30e anniversaire de l'Orchestre de Paris. Œuvres de Berlioz, Dutilleux, Ravel, Drouet, Offenbach, Rossini.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. L'univers d'Anton Bruckner. Œuvres de Bruckner, Schubert, Haydn, Wagner.
22.30 Les Soirées... (suite). *Symphonie n° 8*, de Bruckner.

هكذا من الأصل

Le Monde

VENDREDI 17 OCTOBRE 1997

Une partie de la gauche souhaite modifier les projets sur l'immigration au Parlement

Jean-Pierre Chevènement réplique au jugement critique de Jacques Chirac

LES DEUX PROJETS de loi sur l'immigration, adoptés mercredi 15 octobre en conseil des ministres, ont provoqué de vives réactions des associations de défense des immigrés. Tandis que, à droite, le RPR, par la voix de Jean-Louis Debré, président du groupe parlementaire néogaulliste de l'Assemblée nationale, hausse le ton, une partie de la gauche indique qu'elle profitera de l'examen au Parlement pour amender le projet Chevènement. Ce projet ne comporte que peu de modifications par rapport au texte présenté le 15 septembre à la commission nationale consultative des Droits de l'homme. La durée de rétention administrative a été diminuée de 14 à 12 jours, et le certificat d'hébergement est maintenu. Au terme du conseil des ministres, Catherine Colonna, porte-parole du président de la République, a fait savoir que Jacques Chirac avait *« émis des réserves »* et qu'il s'exprimerait *« le moment venu »*.

« UNE LOI JUSTE »

« J'aimerais que le chef de l'Etat se comporte non pas en chef de parti, mais comme le président de la République soucieux de rassembler tous les Français », a répliqué le ministre de l'intérieur. Jean-Pierre Chevènement a souligné que son projet visait *« à la fois à améliorer l'accueil, à garantir le droit d'asile, mais en contre-partie, à rendre plus effectif le respect de la loi »*. *« Si chacun sait très bien que l'immigration n'est pas la cause du chômage, un chômage de masse conduit à traiter différemment le problème de flux migratoires »*, a-t-il également précisé. Catherine Trautmann, ministre de la culture et porte parole du gouvernement, a déclaré qu'il *« s'agit d'avoir une loi juste et efficace qui permette de mettre fin à un débat passionnel qui souvent a pris les résidents étrangers en otages »*.

« Déçus », *« amers »*, les responsables des associations de défense des immigrés – Ligue des droits de l'Homme, MRAP, CIMADE, rejoints par la LICRA – ont sévèrement critiqué le projet Chevènement et lancé une campagne pour la modifier *« en profondeur »*. M[e] Henri Leclerc, président de la LDH, relève que *« l'avis de la commission nationale consultative des droits de l'Homme, des associations et de certains intellectuels,* [ont] *été considéré comme sans intérêt »*. Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, considère que *« les seules choses abrogées aujourd'hui, ce sont les promesses »*.

La CGT *« regrette »* que le gouvernement *« n'ait pas écouté les demandes des nombreuses organisations qui souhaitaient l'abrogation des lois Pasqua, Méhaignerie, Debré »*. Elle a réitéré son appel à participer à une manifestation nationale des syndicats et de l'ensemble des associations de défense des immigrés le 22 novembre à Paris, avant le début du débat parlementaire.

A l'Assemblée nationale, la majorité se déclarait, mercredi 15 octobre, déterminée à *« améliorer »* les deux textes. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, a ainsi souligné que le texte Chevènement allait *« dans les sens des engagements »* de Lionel Jospin. Mais Kofi Yamgnane, député socialiste du Finistère, s'est déclaré prêt à amender *« article par article »* les projets. Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, voit *« des avancées significatives »* tout en souhaitant la suppression du *« certificat d'hébergement »*. Le Parti radical socialiste propose des amendements sur les certificats d'hébergement, la durée de rétention administrative et le rétablissement des commissions de séjour. Pour les Verts, Yves Cochet attend aussi des *« améliorations »*.

FERME OPPOSITION

A droite, l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré a déclaré que le RPR combattrait les textes *« dans leur ensemble et sans exception »*. *« Tout cela est l'expression d'une politique qui est une politique irresponsable (...)ce que font les socialistes est absurde »*, a-t-il ajouté. Le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen a annoncé que *« si ce texte demeure en l'état »* sa formation s'y opposerait *« fermement, sans outrance, mais sans ambiguité »*.

Le débat au sein du PCF tourne à la cacophonie

SUR L'IMMIGRATION, comme sur les privatisations ou la contribution sociale généralisée (CSG), le Parti communiste fait entendre une belle cacophonie. On a beau savoir que l'heure est au *« débat »*, la position du Parti communiste manque de clarté. Elle pourrait même devenir le prétexte d'une crise sérieuse chez les parlementaires qui revendiquent leur *« liberté de vote »*.

Si la Gauche socialiste s'est finalement dissociée du « comité d'initiative de la gauche plurielle » mis en place, le 8 octobre, par les Verts Guy Hascoët et Noël Mamère pour amender le projet de Jean-Pierre Chevènement, les députés refondateurs Guy Hermier et Patrick Braouezec s'y sont associés. Ces derniers ont présenté, le 15 octobre, une proposition de loi alternative au projet de M. Chevènement qu'ils soumettront, le 21 octobre, au groupe communiste, puis aux autres formations de gauche.

Rappelant leur engagement en faveur de l'abrogation des lois Pasqua-Debré, les refondateurs estiment que le projet de loi maintient *« la logique de suspicion et donc de répression à l'égard des populations d'origine étrangère »*, et souhaitent voter contre le texte. Le 8 octobre, Robert Hue avait pourtant apporté son soutien au projet de loi de M. Chevènement, tout en critiquant certains *« mots »* du ministre de l'intérieur. *« Il faut être clair, tout le monde ne peut être régularisé »*, ajoutait-il.

Le choix, avant les élections législatives, de Serge Guichard, un homme d'ouverture, pour s'occuper de l'immigration au comité national, avait été perçu comme le signe d'un « virage » important après quelques épisodes peu glorieux, au début des années 80.

Avec la CGT, les communistes ont participé à toutes les grandes manifestations en faveur des sans-papiers. Depuis que le PCF est entré au gouvernement, l'entreprise est en encore plus délicate. Il ne s'est pas s'associé, le 14 octobre, à la manifestation organisée par la CGT, SUD, la FSU et les Verts contre le projet de loi. *« Nous ne sommes pas d'accord pour dire : "« Chevènement-Debré, c'est la même chose" »*, explique M. Guichard. Le 15 octobre, à l'Assemblée nationale, à la question de savoir si les communistes pourraient voter contre les textes du gouvernement, M. Hue a prudemment répondu : *« La question ne se pose pas comme cela aujourd'hui »*...

Ariane Chemin

Le franc est à son plus haut niveau face au mark depuis 1990

LE FRANC a atteint, mercredi 15 octobre, son cours le plus élevé depuis le mois d'octobre 1990 face à la monnaie allemande. Il a coté *3,3514* francs pour un deutschemark, soit un niveau supérieur à son cours pivot *au sein du* système monétaire européen (SME), fixé à *3,3538 francs pour un mark depuis* 1987.

La devise française profite d'abord de l'optimisme des opérateurs sur la réalisation de la monnaie unique. A leurs yeux, il ne fait aujourd'hui plus aucun doute que l'euro sera lancé le 1[er] janvier 1999. Plusieurs obstacles ont été levés au cours des derniers jours : la crise politique italienne, qui avait ébranlé le marché des devises européennes, s'est dénouée plus rapidement que prévu ; les Allemands et les Français sont parvenus à un accord, mardi, lors du sommet économique et financier de Münster, sur le Conseil de l'euro, l'organisme informel chargé de coordonner les politiques économiques à l'intérieur de la future zone monétaire commune ; enfin, la Commission européenne a *publié*, le même *jour*, des *prévisions* optimistes sur l'évolution de la *croissance* et des déficits publics dans l'Union, estimant que 13 pays sur 15 respecteront dès 1997 le critère de 3 % du produit intérieur brut fixé par le traité de Maastricht.

Ces événements ont renforcé l'*« euromania »* des marchés, qui se traduit par un mouvement de convergence des devises européennes vers leurs cours pivots : les opérateurs sont persuadés que ces derniers serviront de référence lors de la fixation des parités bilatérales de conversion des devises, dont on sait, depuis le sommet de Mondorf-les-Bains *(Luxembourg)*, le 13 septembre, qu'elle aura lieu dès le printemps 1998. Ils parient ainsi que le cours de conversion définitif de la devise française vis-à-vis de la monnaie *allemande s'établira* à 3,3538 francs pour un mark.

La force d'attraction de l'euro est telle qu'elle a occulté la décision du gouvernement de ramener à 35 heures la durée hebdomadaire du travail. Les analystes anglo-saxons, qui ont une grande influence sur les marchés, pensent pourtant que cette mesure affectera la compétitivité de l'économie française et se traduira, à terme, par une progression du taux de chômage. De la même façon, le franc n'a eu aucune difficulté à franchir l'obstacle de la hausse des taux décidée jeudi 9 octobre par la Banque de France, *dont les économistes s'accordent* à dire qu'elle est prématurée. *Contrairement* à ce qui se produisait dans le passé, la vague de protestations dans les rangs de la majorité parlementaire qui a suivi cette décision n'a pas provoqué de secousses *sur la parité franc-mark*.

Les analystes ne croient pas pour *autant que l'appréciation du franc* se poursuivra et que la devise française s'éloignera de façon significative de son cours pivot face au mark. Un tel mouvement, que justifieraient pourtant les excédents record de la balance courante française (24,7 milliards de francs en juillet), irait à l'encontre de la convergence européenne sur laquelle misent aujourd'hui les marchés. Les opérateurs pensent d'ailleurs qu'en cas de hausse trop rapide du franc la Banque de France s'emploierait à freiner celle-ci en *achetant des marks*.

Pierre-Antoine Delhommais

Jerzy Buzek va être chargé de former le nouveau gouvernement polonais

ANCIEN ACTIVISTE de Solidarnosc dans les grandes années de lutte contre le communisme, le professeur Jerzy Buzek doit être officiellement chargé de former le nouveau gouvernement polonais, vendredi 17 octobre, par le président Aleksander Kwasniewski. *Sa candidature a* été proposée mercredi au chef de *l'Etat par le chef de l'Action* électorale de Solidarité (AWS), Marian Krzaklewski, grand vainqueur des élections législatives du 21 septembre dernier. Elle avait fait l'objet d'un accord préalable avec l'Union pour la liberté, avec laquelle M. Buzek devra s'entendre pour former un gouvernement de coalition de centre droit. Jerzy Buzek appartient au courant *libéral de l'Action électorale*, une nébuleuse de formations issues de l'aile droite, nationale et catholique, de l'ancien syndicat Solidarité, que Marian Krzaklewski a réussi à rassembler pour en faire la première force politique du pays. L'Action dispose de 201 des 460 sièges de la diète, contre *60* sièges à l'Union. *Le* grand perdant de ces élections avait été le parti *social-démocrate* (ex-communiste) du chef de l'Etat.

Contrairement à Marian Krzaklewski, un catholique intégriste, le professeur Buzek, qui a coordonné l'élaboration du programme économique de l'AWS, a une réputation de modéré, défenseur de thèses économiques libérales. Peu connu jusque-là du grand public, il a su se faire apprécier, lors de ses apparitions à la télévision, par un style calme, direct et précis. Il a l'avantage de connaître depuis longtemps le leader de l'Action électorale Solidarité.

Agé de 57 ans, il est originaire d'une communauté protestante proche de la frontière tchèque, en Silésie. Membre de l'Institut d'ingénierie chimique de l'Académie polonaise des sciences à Gliwice, il est entré en politique en 1980 en participant au mouvement de Solidarité, où il grimpe rapidement dans la hiérarchie. Il préside en 1981 à Gdansk le premier congrès national de l'ancien syndicat. Après la proclamation de la loi martiale le 13 décembre 1981, il en prend en main les structures clandestines dans sa région de Silésie. C'est là qu'il rencontre Ma*rian Krzaklewski*.

Jerzy Buzek a été préféré à M. Wiszniewski, représentant de l'aile nationale de son parti. Son choix devrait faciliter les discussions pour la formation du futur gouvernement avec le président de l'Union pour la liberté, Leszek Balcerowicz, l'ancien père des réformes libérales sous la présidence de Lech Walesa, qui revendique d'avoir la main haute sur les finances.

H. de B.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 16 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17707,49	+2,17	-8,54
Honk Kong index	13567,26	+1,37	+0,86

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

17707,49

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/10	Var. en % 15/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2980,66	-0,38	+28,71
Amsterdam CBS	919,52	-0,44	+41,85
Bruxelles	16066	+0,49	+51,98
Francfort Dax 30	...	---	---
Irlande ISEQ	3906,02	-0,01	+43,31
Londres FT 100	5271,10	+0,14	+27,99
Madrid Ibex 35	6758,11	+0,05	+31,10
Milan MIB 30	24103	+0,52	+53,55
Zurich SMI	5818,70	+0,05	+47,60

Tirage du Monde daté jeudi 16 octobre : 495 826 exemplaires - 3

■ ESPACE : les sondes américaine et européenne Cassini et Huygens ont été lancées mercredi 15 octobre à 10 h 43 (heure française) depuis le centre spatial de Cap Canaveral (Floride), pour un voyage de sept ans vers la planète Saturne, et son satellite Titan, qu'elles atteindront en juillet 2004 après avoir parcouru 3,5 milliards de kilomètres *(Le Monde du 15 octobre)*.

Mutinerie à bord

par Pierre Georges

VOILÀ bien une dépêche qui mériterait un meilleur sort. Là, sous nos yeux, à portée de jumelles presque, le *Bounty* ! *« Mutinerie à bord d'un cargo. »* Ni plus ni moins. Les marins d'un cargo, *l'Oshea Express, faisant route d'un* port allemand vers le Liban, se sont révoltés. Ils ont dérouté le navire, jeté l'ancre par le travers de Plymouth, joli port de mer. Et décidé de n'en plus bouger.

Ont-ils jeté le pacha polonais, leur capitaine Bligh, par-dessus bord ? Propulsé les officiers à fond de cale ? Hissé le drapeau noir ? Mangé le mousse pour leur 4 heures ? Comme cela serait bien. Hélas ! Rien de tout cela. Un *simple* conflit du travail, de cadences infernales, de chefferie tyrannique, de salaires impayés. Grève ! Grève surprise ! A cette petite nuance près, tout de même, que les mutinés auraient, selon les gardes-côtes anglais, demandé à se rendre dans un pays *« neutre »* pour ne plus subir les brimades de certains officiers du bord.

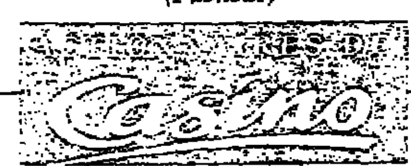
Sur les cartes maritimes et dans les règlements de bord, cette no*tion de pays « neutre », de port* d'asile, n'existe pas. Et, à moins qu'ils ne découvrent quelque île Anglo-Normande *incognita* et quelques bons sauvages pour leur ouvrir les bras, les marins de l'*Oshea Express* sont plutôt mal. C'est qu'on ne plaisante pas avec ces choses-là. Et pas avec une si belle cargaison, des Mercedes et BMW, destinée au Liban. On plaisante si peu que la société propriétaire du cargo, l'Aspen Shipping, basée à Amsterdam, a fait savoir qu'à son grand regret elle n'aurait *« d'autre solution que d'entreprendre des poursuites pour mutinerie en mer »*.

Voilà qui établit définitivement, *pour qui* en *douterait encore*, la différence notable entre un cargo et une rame RER. Car une autre mutinerie, mais de type bien ordinaire et presque rituel, s'est produite à l'aube sur la ligne B du RER. *« En raison d'un arrêt de travail inopiné d'un certain nombre d'agents de conduite du dépôt de... »* Et cætera, et cætera. Voyez comme on possède ses classiques.

Bref, les usagers de la ligne B se sont retrouvés à pied. Grève ! Grève surprise ! Mais celle-là relève plutôt d'un jeu de société fort coutumier. A se demander parfois si l'aspiration, fort commune désormais, au fameux WEP, au week-end prolongé, n'entre *pas pour* beaucoup dans l'alchimie subtile des conflits sociaux. Que de *grèves*-surprises les jeudis, les vendredis notamment !. A tel point que chez les transportés ou supposés tels l'effet de surprise ne joue plus vraiment ces jours-là.

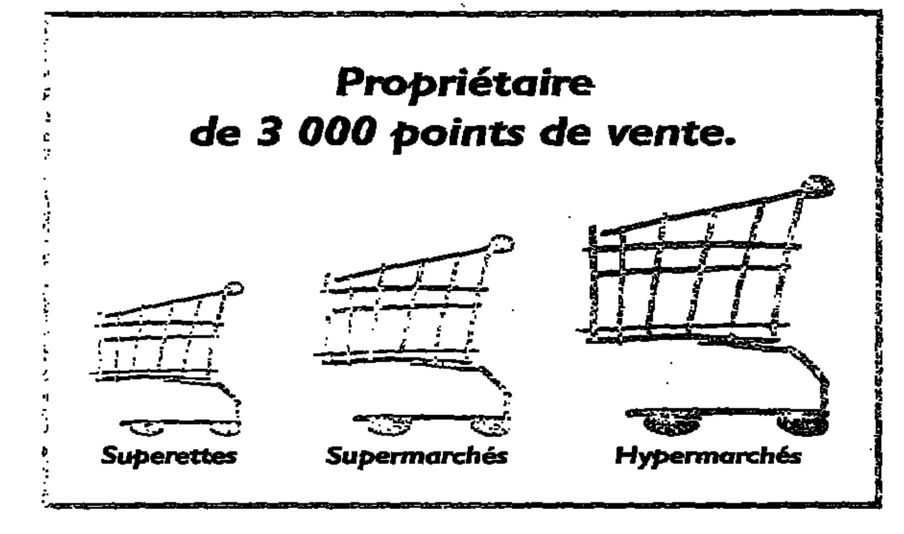
Hors ces considérations profondément antisociales, et dont nous nous repentons dans l'instant, quoi de neuf ? Eh bien, l'effet de surprise justement. Un des *colauréats du* prix Nobel *de* physique, l'Américain Steven Chu, *n'en est toujours pas revenu de se* voir distinguer par l'académie suédoise. Apprenant la nouvelle, il a eu trois réactions successives. La première fut de croire à une *« farce »* de l'un de ses étudiants de l'université Stanford. La deuxième consista à aller vérifier sur Internet, sur la toile, l'exactitude de ce bonheur tombé du ciel planétaire. *« Car,* dira-t-il, se moquant un peu, *c'était sur le Web, donc cela devait être vrai. »*

Et, troisième réaction, il s'en fut, par couloirs et médias, comme se frappant la poitrine, *« non dignus sum »*, dire combien *d'autres et de plus savants que lui* auraient mérité ce prix. Ce qui l'autorisa nettement à ne pas prendre *« cela trop au sérieux ! »*





L'avenir de Casino, c'est Casino.



Si Casino attire autant l'attention, c'est que le groupe a des bases solides, dont l'intérêt devient de plus en plus visible aujourd'hui.

Casino est en effet le deuxième distributeur intégré en France. Il est propriétaire de magasins et d'entrepôts d'une valeur supérieure à 10 milliards de francs. Cela veut dire qu'il a le contrôle de ses points de vente et peut les gérer sur le long terme. En installant des systèmes logistiques, qui augmentent la productivité et la rentabilité. En créant des systèmes de fidélisation des clients. En rénovant régulièrement ses magasins.

Mais le plus important, c'est l'avantage que cela lui confère à un moment où la course n'est plus seulement au volume, mais aussi à la maîtrise du chiffre d'affaires.

5% seulement des points de vente portant l'une des enseignes de Promodès en France appartiennent à ce groupe.

Aujourd'hui on découvre que ce système a ses limites. Que les franchisés peuvent changer d'enseigne. Ou, s'ils veulent prendre leur retraite, vendre leur magasin.

Casino possède 88% de ses magasins.

Faut-il encore vous expliquer pourquoi votre avenir est plus sûr si vous restez avec Casino ?

Voilà pourquoi nous vous invitons à opter pour l'offre Rallye, la seule qui vous associe à la croissance des résultats de Casino.

Rallyez-vous à une offre de croissance.

Rallye est l'actionnaire de référence de Casino

N°Vert 0800 42 0800

Pour toute information, appelez notre n°vert. Une notice d'information portant le visa COB 97.541 du 1er octobre 1997 est à votre disposition sur simple demande chez les intermédiaires financiers.

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Franz et François » de François Weyergans
page II

MILOVANOFF
page III

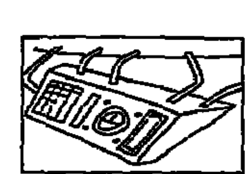
Le Monde des LIVRES

VENDREDI 17 OCTOBRE 1997

LE MAGHREB DES LIVRES
page VI



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII





XURXO LOBATO

Epique apocalypse

Dans un univers fantastique et chaotique, Manuel Rivas mêle avec poésie les vivants aux morts

Les âmes des morts, en Galice, trouvent refuge dans de bien curieux endroits. Et celles des vivants, les pauvres, se débattent presque toujours dans un monde trop étroit pour elles. Mais il existe un autre univers, fait de recoins et d'échappées prodigieuses, où les vivants et les morts peuvent parfois se côtoyer. Cette sphère particulière, belle et rugueuse, sombre et drôle à la fois, Manuel Rivas la fait surgir dans un livre au charme très inhabituel. Sous la plume de cet écrivain espagnol de quarante ans, lauréat du Grand Prix national de littérature pour son dernier ouvrage, le roman devient une matière volcanique et rebelle, où la poésie tient la dragée haute aux règles conventionnelles de la fiction. Ecrit en langue galicienne et traduit en espagnol par l'auteur, *En sauvage compagnie* est une vision épique de l'apocalypse.

Une apocalypse des humbles, dans un bourg situé quelque part aux environs de La Corogne. Une fin des temps sans issue, qui entrecroise les destins par caprice en les empêchant de s'accomplir tout à fait. Les êtres s'y frôlent et ne s'y rencontrent jamais vraiment, comme si d'invisibles murs les séparaient. Et pour cause. Car, dans ce monde à l'envers qu'a imaginé Manuel Rivas, la plupart des vivants sont privés de connaissance et d'entendement. A demi aveugles, sauf en de rares moments, ils ne savent pas qu'un peuple les guette dans l'ombre. Réincarnés en bestioles de différentes espèces, surtout les plus repoussantes, les défunts regardent se noyer ceux qui possèdent encore une apparence humaine.

D'emblée, l'écrivain renverse l'ordre des choses en établissant des liens secrets entre les animaux et les gens. Dès la première page, une fillette entre dans une église *« serrant son petit contre son sein, c'était un chien moucheté comme un arlequin »*. Quelques lignes plus loin, la voilà qui signe aussi le chien, comme s'il n'était pas d'une nature différente de la sienne. C'est une enfant, bien sûr, qui sait des vérités que les adultes ignorent et qu'elle ne tardera pas à oublier. L'auteur, lui, les rappelle tout au long de ce roman dominé par la noire figure des *« trois cents corbeaux de Xallas »*, ces guerriers-poètes du *« dernier roi de Galice »*.

Au côté de Rosa, la femme lasse et maltraitée, de Cholo, son mari, et de Spiderman, son soupirant, toutes sortes de silhouettes fantastiques volent, courent ou rampent : Toimil de Bergantinos, corbeau et *« pronotaire du roi de Galice »* ; Don Xil, l'ancien abbé métamorphosé en rat ; Matacans, un rongeur qui peut se flatter d'avoir été *« le pire braconnier de Nemancos »* ; et puis encore un anarchiste fait chat ou une vieille chiromancienne transformée en taupe. Quelques humains marginaux, vieux, muets, plus ou moins méprisés, servent d'intermédiaires entre ces mondes superposés qui communiquent en marge de toute rationalité. D'un chapitre l'autre, Manuel Rivas donne la parole à l'univers du dessus ou à celui du dessous en procédant avec une certaine ironie. Car seul le monde des humains baigne dans une atmosphère de surnaturel et de mystère. Celui des âmes migrantes vit un prodige permanent de la manière la plus naturelle qui soit.

Comme par hasard, les personnages les plus introspectifs, les plus enclins à s'interroger sur la nature des choses, en un mot à philosopher, se trouvent dans le monde du dessous – ou en passe de le rejoindre. Dans ce cercle bientôt désigné par le terme de *« paroisse »*, on se souvient beaucoup et d'événements pas toujours gais. Un enterrement, par exemple, les circonstances d'un décès ou l'histoire du bourg et de ses habitants. *« Et certains souvenirs s'accrochent à nous comme le lichen s'accroche à la pierre*, dit Misia, la vieille conteuse qui s'apprête à mourir. *Ce sont des fragments de vie qui ne se sont pas perdus, qui se nourrissent de l'air froid, qui croissent lentement dans l'écorce du temps. »*

Par opposition avec la continuité qui règne chez les morts, Manuel Rivas dépeint la sphère des vivants comme un lieu âpre et convulsif. Les défunts peuvent souffrir de leurs regrets, du froid ou de la faim qui les pousse à grignoter de vieux journaux, mais plus de l'ignorance quant à leur propre sort. Les vivants, eux, ne savent pas. Et l'écriture se fait parfois explosive, elliptique – voire obscure, en certains passages – ou hâchée par une ponctuation inattendue lorsqu'il faut décrire ces humains en proie au doute, au dépit et au désespoir. C'est que la mort les encercle, tout autant que la solitude et la cécité.

La mort, justement, qui se glisse en catimini dans les moindres méandres de l'existence. L'auteur l'introduit d'abord subrepticement, dans la représentation d'*« une Vierge au visage douloureux, couverte d'un noir manteau de deuil »*, dans l'apparition d'une faucheuse sur la fresque d'une église, puis à cent petits signes cocasses ou faussement accidentels. Bientôt, cependant, la mort devient le personnage central, guidant d'une main ferme l'ensemble de l'attelage. Elle est la maîtresse du temps et de l'Histoire, la main d'un Dieu présenté comme une figure courroucée dont les défunts se méfient sans cesse. A plusieurs reprises, le romancier décrit Dieu comme un lointain contremaître qui *« sait tenir sa place »*, *« ne lâche pas »* ses proies et avec qui la meilleure façon de se comporter consiste à *« passer inaperçu »*.

Et s'il a fait l'homme à son image, semble affirmer l'auteur, n'est-ce pas surtout pour lui envoyer la souffrance ? Très habilement, Manuel Rivas a insinué dans le cours du roman des signes qui rappellent la Passion du Christ. Ce sont d'abord les fardeaux qu'il faut porter comme une croix, l'argent par exemple : *« Le monde devait être divisé entre ceux qui portent et ceux qui ne portent pas d'argent*, songe Rosa. *C'est à cela qu'on reconnaît qui est en bas : il porte toujours quelque chose. »* Il y a aussi une multitude de choses qui transpercent, piquent, écorchent ou blessent. Un éclair qui traverse le clocher d'une église, une Vierge au *« cœur nu traversé de sept épées »*, des épis de blé qui griffent la peau, vingt coups de couteau pour tuer un amoureux trop tiède. Et puis, le sang, le *« sang du sacrifice »*, versé pour vaincre un *« cauchemar »* non explicité – la vie sans doute.

Tous ces éléments se détachent d'un texte qui conjugue avec bonheur une profusion de registres. L'écriture de Manuel Rivas fond en une seule langue riche et dense des visions extrêmement poétiques, des passages épiques ou argotiques et des dialogues remarquables, où les répliques se télescopent comme si chaque individu poursuivait une sorte de monologue. L'écrivain use aussi d'un phrasé qui rappelle celui des contes et des légendes. Et l'emploi répété de chiffres symboliques, en particulier le sept, tire souvent le roman du côté du merveilleux. L'ensemble n'est pas policé mais heurté, plein d'épines autant que de fleurs. A l'image d'un monde indomptable et violent, secoué par les convulsions de l'apocalypse.

Raphaëlle Rérolle

EN SAUVAGE COMPAGNIE
(En Salvaje companla),
de Manuel Rivas.
Traduit de l'espagnol
par Dominique Jaccottet,
Métailié, 197 p., 105 F.

Chez Sarraute, les mots se marrent

Tendres, détestables, attachants, émouvants, personnages de petits mélodrames, les mots, sous une plume facétieuse, font entendre leur voix : « Ouvrez ». Prenez-les... au mot

OUVREZ
de Nathalie Sarraute.
Gallimard, 130 p., 85 F.

Cela sonne comme une provocation de jeunes gens : « Ouvrez », sur la couverture d'un livre. Sans point d'exclamation, toutefois. Pas un ordre, une incitation ironique. Et qui vient non d'une jeune personne culottée, mais d'une vieille dame facétieuse, romancière plus que reconnue, entrée de son vivant dans « La Pléiade ». Nathalie Sarraute doit en avoir tellement assez d'être enfermée dans le discours de la performance – « Le croyez-vous ? Encore un livre, à quatre-vingt-dix-sept ans ? Si, si, je vous assure, elle est née avec le siècle » – qu'elle a concocté une vengeance délicieuse. Elle a décidé de pousser jusqu'à sa plus extrême limite sa passion du jeu avec les mots et de jeter des mots à la figure de tous ceux qui ne la lisaient pas, qui la détestaient – « nouveau roman », « illisibles, *Le Planétarium*, *Martereau*, et toute cette affaire des "sous-conversations" » – et qui, aujourd'hui, la célèbrent parce qu'elle a tenu le coup.

Un écrivain fait-il autre chose que « jeter des mots à la figure », dire « ouvrez », tenter de faire franchir aux mots exclus la paroi qui les sépare des mots convenables ? Peut-être pas. Et c'est sans doute ce que dit Nathalie Sarraute en prenant toute cette affaire au pied de la lettre. *« Des mots, des êtres vivants parfaitement autonomes, sont les protagonistes »* de quinze drames minuscules, petits bijoux de théâtre intérieur, qu'il faut se jouer de soi à soi, lire et relire à doses homéopathiques, parce qu'à chaque fois on peut y voir une histoire différente, capter un jeu de mots qu'on avait laissé filer. Ce sont des personnages tendres, détestables (*« contrevérité » « Tiens, qu'est-ce que c'est, ces deux-là ? Ne dirait-on pas des contrevérités ? Elles ont cet air sûr de soi, rigide... »*), illusoires, attachants, enfermants aussi (*« parole donnée »*), et au bout du compte *« chaque contrevérité est devenue une vérité enfermée dans la parole donnée »*.

Nathalie Sarraute est bien vivante, parce qu'elle sait en rire. *Ouvrez* est un splendide pied de nez à tous les embaumements prématurés, au « mourez donc, nous ferons le reste », « soyez posthumes et laissez-nous en paix » qu'on essaie d'imposer à tous les écrivains. Chez Sarraute, les mots se marrent, ce sont des *« durs à cuire »*, *« au revoir »* se fait la malle et les secrets sont de polichinelle. Quant à la cohorte qui défile sous la bannière *« esprit de l'escalier »*, elle est imbattable, peuplée de *« chercheurs infatigables... ils travaillent même la nuit... »*. « *Tu* » se laisse trop facilement aller, mais *« vous voulez dire »* se pousse du col à l'excès, tandis que quelques autres se cherchent des excuses. *« Ressentiment » « va creuser son chemin »* et *« c'est »* s'installe dans la plainte, car on s'acharne à l'amputer de son *« t »*. C'est insupportable, *« du pur vandalisme »*, *« il est détruit même devant "ouvert"... Oui, "c'es... Ouvert" ! »*. Pour finir, *« il Me fait une pneumonie »*, et l'on se demande bien comment ce *« Me »*-là, indécent, a pu être autorisé à passer du bon côté de la barrière, avec les *« bons Me très compétents, bien entraînés. Des Me qui savent très bien où il faut qu'ils se placent... »*.

Et puis, soudain, surgit une émotion étrange, née pourtant de mots *« tout plats »*, *« complètement vides »* : thé, café, sucre, aéroport, trains, attente, trajet. *« C'étaient des minces coques qui semblaient vides, mais elles étaient emplies d'une substance... » « Attendez, laissez-moi chercher... Je vais le retrouver... Voilà, ça me revient... C'étaient des mots qui se trouvaient dans un vieux film d'autrefois... des mots tout pareils à ceux-là étaient échangés entre deux personnes qui se voyaient pour la première fois... à une table de café... dans une gare... »* C'était de la mémoire, du souvenir, du roman, de la vie, de l'émotion. Des mots à l'infini, *« des mots tout plats et vides en apparence... mais ce qui les emplissait... »* Mystère... ou évidence. Ce qui les emplissait ? De la littérature.

★ **Signalons la sortie en poche d'*Ici*, de Nathalie Sarraute (*Gallimard*, « Folio », n° 2994).**

le feuilleton

de Pierre Lepape

Dialogue aux enfers



FRANZ ET FRANÇOIS
de François Weyergans.
Grasset, 416 p., 129 F.

Quand ils étaient composés avec sérieux, les anciens dictionnaires de littérature de langue française consacraient un article à Franz Weyergans. Dans les meilleurs des dictionnaires nouveaux, on parle de François Weyergans. Il arrive même que, d'une édition à l'autre, François remplace Franz, comme un clou chasse l'autre. Ou comme si François était la version francisée et modernisée de Franz, un simple glissement linguistique. Dans le Beaumarchais-Couty-Rey pourtant, on lit que *« François Weyergans (né en 1941) est le fils du romancier liégeois Franz Weyergans »*. L'affaire paraît donc simple : lorsque François Weyergans publie un livre intitulé *Franz et François*, on se trouve en terrain connu, balisé par la tradition littéraire. Un fils parle de son père. Qu'ils soient l'un et l'autre écrivains ajoute quelques lignes de fuite aux jeux de la perspective.

Quand un fils parle de son père, il parle de soi. La biographie paternelle est tissée d'autobiographie. C'est toujours lui et moi, Franz et François, sa vie dans la mienne, ma vie dans la sienne ; les branches se mélangent et pas seulement celles de l'arbre généalogique. Je suis ce qu'il m'a fait, mais aujourd'hui, moi l'écrivain survivant, il va être ce que je fais de lui. Dans la lutte obscure des pères et des fils, l'écriture est une arme majeure et le meilleur écrivain des deux a le dernier mot. Il ne fait aucun doute que François est meilleur que Franz et que l'un et l'autre le savaient. *Franz et François* est un pugilat où les coups donnés font plus mal que les coups reçus.

Nous voilà donc entraînés sur la pente du récit autobiographique. Weyergans pourtant nous a prévenus. Il n'emploie pas les mots au hasard, et la couverture de son livre indique qu'il a écrit un roman : une œuvre d'imagination et de fiction, dans laquelle il n'est évidemment pas interdit d'introduire des éléments documentaires. Ne serait-ce que pour « faire vrai » ou pour « être vrai ». Tout est peut-être question de dosage. Ou question de perversité. Dans l'art pervers de soumettre ses lecteurs à la douche écossaise et de les faire passer sans transition et sans avertissement de la confession à l'invention romanesque, Weyergans est un maître. C'est un joueur de poker qui ne triche jamais, sauf qu'il a, dès le début de la partie, et devant vos yeux, mélangé deux jeux de cartes d'apparence identique, mais d'origine différente. Dans son livre, il emploie une autre image. Il parle de son grand-père paternel qui était forgeron et qui, à la seule force de ses bras, *« se battant avec le métal, debout sur une table de fonte »*, fabriquait des bielles d'un seul tenant, sans soudure. Des métaux différents brassés en un même bloc.

Il n'y a pas de soudure dans *Franz et François* ; aucune en tout cas qui soit visible lors de la première lecture. Tout paraît jailli d'un seul jet. Mais c'est un de ces rares romans où l'on est si prestement et si inexplicablement séduit qu'on a tout de suite envie de le relire pour le plaisir de comprendre comment on s'est si vite abandonné. Sans savoir que cette seconde visite, celle de l'atelier de l'artiste et des coulisses de l'exploit, est programmée par l'écrivain, autant que la découverte de la chambre à coucher est inscrite dans l'itinéraire du séducteur. *« Les phrases sortaient de mon cerveau comme autant de numéros gagnants »*, écrit-il. A la loterie du talent, Weyergans sait qu'il a tiré le gros lot. Cela pourrait être insupportable d'arrogance ; il s'arrange pour faire de l'insolence de ses dons un charme de plus, presque naïf. Le premier de la classe sait se parer de la grâce des cancres. Admettons donc, puisqu'il nous l'affirme, que *Franz et François* est un roman. Pendant les deux premiers chapitres du livre, il y a d'ailleurs un narrateur qui évoque, à la troisième personne du singulier, le personnage d'un écrivain, nommé François Weyergraf, lequel n'en finit pas depuis cinq ans – le dernier ouvrage de Weyergans, *La Démence du boxeur*, a paru en 1992 – de ne pas achever le livre sur son père qu'il a entrepris d'écrire. Le narrateur nous confie d'ailleurs le début du chapitre premier de ce livre en projet qui ne sera probablement pas un roman : *« Pendant toute mon enfance, je n'ai fréquenté que des gens qui adoraient mon père et qui croyaient en Dieu, à commencer par ma mère, et, avant elle, par le premier être humain avec qui je me sois trouvé face à face, son médecin accoucheur, un chrétien convaincu, lecteur assidu des œuvres de mon père. »* Les lecteurs de Weyergans auront remarqué que Weyergraf l'imite joliment bien. Le narrateur aussi d'ailleurs. Et encore le personnage qui écrit à la première personne à partir du troisième chapitre et qui tiendra la corde jusqu'à la fin : *« Pendant toute mon enfance et mon adolescence, j'avais une confiance aveugle en mon père, doublée d'une confiance inébranlable en moi. Il était mon seul père et j'étais son seul fils. Nous formions un couple. »*

Lorsqu'un fils devient écrivain comme son père et un meilleur écrivain, l'histoire d'amour ne peut que finir mal. Mais le roman de cette histoire ne peut être que le plus beau qu'il ait jamais écrit. Celui que François Weyergans a extirpé de l'empreinte du père

Le couple va durer trente-trois ans, de la naissance du fils, en 1941, à la mort du père. *Franz et François* est une histoire d'amour qui, donc, finit mal. Lorsque le père écrivain meurt, le fils, qui était cinéaste, vient de publier son premier livre (celui de Weyergans s'intitulait *Le Pitre*, celui de Weyergraf *Machin Chose*). Il l'a envoyé au père, dans la crainte et la fierté. Le père ne lui a pas répondu. Ils ne se sont jamais plus parlé, ni écrit. En suivant l'exemple du père, en devenant comme lui écrivain, le fils a commis un péché irréparable, mortel.

C'est bien de péché qu'il s'agit. François peut s'en défendre comme un beau diable, étaler ses états de service de mécréant et ses agendas surchargés de libertin, l'empreinte religieuse du père l'a marqué au plus profond de son esprit et de son corps. Elle ne fait qu'un avec l'amour qu'il porte à Franz, lequel ne fait qu'un avec l'enfance et la jeunesse de François. Impossible de se séparer de l'un sans jeter l'autre. Et comment jeter l'autre lorsqu'il s'agit de soi ? On peut certes haïr son enfance et son adolescence, mais François a toutes les raisons de l'aimer. La mère est tendre, secrète, admirable. Franz, écrivain célèbre des grandeurs de la famille catholique, est un père modèle qui vit ce qu'il écrit et écrit ce qu'il vit. Tout pour Dieu et pour les siens. Avec cela intelligent, travailleur, imaginatif, féru de littérature, passionné de cinéma, pas papelard pour deux sous, ni confit en bigoterie, toujours prêt à aider et à soutenir le fils unique – les filles ont moins d'importance. Comment ne pas l'adorer et ne pas lui faire une absolue confiance, en tout, pour tout ? Comment ne pas suivre avec certitude quelqu'un qui a mis Dieu de son côté ? *« Ce n'est pas simple de se révolter contre un père qui se désigne lui-même comme une sorte de pape à domicile. »* François acquiesce, avec ferveur.

Bien sûr, tout cela tourne mal. L'enfant modèle du père modèle a un sexe. Ça n'était pas prévu au programme, ou si peu : chasteté, fidélité, mépris du corps, offrande à Dieu et la messe est dite. François aime trop le père pour contrevenir à sa loi. Alors, il biaise, il ment, il se ment, il fantasme, il se dérègle et s'arrange de telle manière que son corps et son esprit parviennent à la rupture. Le voilà érotomane, agoraphobe, tachycardiaque et claustrophobe. Toujours dans l'amour du père. Une recrue de choix pour les psychanalystes. Une recrue pour les éditeurs aussi ? François se garde bien d'établir un lien direct entre son mal-être et la création artistique. La névrose n'est jamais une garantie du génie, ni l'art une porte de sortie de la maladie. Il ne songe même pas, lorsqu'il écrit *Machin Chose*, à régler des comptes avec son père et avec le jeune homme coincé et tordu que son éducation a fabriqué. Mais comment Franz, le chantre à succès de l'amour conjugal et de la famille chrétienne, pourrait-il ne pas voir dans le livre de François une déclaration de guerre et l'autodafé de ses propres livres, de ses certitudes vitales ? Comment lui faire comprendre aussi que le personnage central de *Machin Chose*, obsédé sexuel, et amant déglingué, délirant sur le divan de son psychanalyste, ce n'est pas lui, François : *« Tomberait-il dans le panneau, dans cette facilité, dans cette paresse : confondre l'auteur d'un livre avec le narrateur dans le livre ? Lui ? Un critique si intelligent ? »* L'avertissement s'adresse aussi au lecteur, et la boucle est bouclée. Entre François Weyergans et François Weyergraf, il y a l'espace de l'écriture.

Weyergraf écrit : *« J'aurais mieux fait de vivre comme dans mes scénarios et de mettre dans mes scénarios ce que me compliquait la vie. »* C'est ce renversement qu'opère le roman. Dès lors, l'écriture ne se borne pas à dire le mal, la souffrance, la colère, le remords et le désespoir : elle gomme les contours qui séparent la tragédie et la farce, la grimace et le rire, la réflexion morale et la pitrerie, l'angoisse et la pantomime. On rêve d'un directeur de journal qui enverrait Weyergans faire un reportage en enfer. Il en tirerait un article aux phrases parfaites et désopilantes, plein de détails curieux, de paradoxes drôles, de rencontres intéressantes et de digressions surprenantes. Les lecteurs seraient ravis de connaître l'enfer et confondraient l'amabilité du guide avec l'hospitalité des lieux. *Franz et François* est un roman qui raconte le petit enfer d'un écrivain. C'est forcément un roman : on n'écrit pas sur son père mort ; on pleure. On fait en sorte aussi que ce roman soit le meilleur qu'on ait jamais écrit. Accessoirement : le meilleur de cette rentrée.

versions originales

Les ironiques désillusions de Cynthia Ozick

THE PUTTERMESSER PAPERS : A NOVEL
de Cynthia Ozick.
New York, Alfred A. Knopf,
235 p., 23 $.

Cynthia Ozick vient de rassembler ses « écrits de Puttermesser », jusqu'ici éparpillés dans diverses publications (1), en un gros roman, fable drôle-amère ni sage ni moraliste autour des illusions de ce siècle égoïste finissant. Qui est Ruth Puttermesser ? Une intellectuelle new-yorkaise cultivée, idéaliste et ironique, seule dans un monde ingrat, qui dévore romans, essais, biographies et chocolat et aime les hommes aux larges narines.

Cette biblique Ruth est affublée d'un nom de famille qui frôle de trop près *Butter Messer*, d'après son grand-oncle Zindel : *« Ton père ne t'a pas fait de cadeau avec ce nom-là. Une jeune fille, couteau-à-beurre ! »* Ce fil à couper le beurre devient aussi celui, ténu, entre réalisme (tout court) et réalisme magique, entre l'ironie de Ruth et l'univers surnaturel des légendes juives. Ainsi, ce grand-oncle Zidel est mort quatre ans avant la naissance de Ruth, annonce brusquement une voix qui interrompt le récit pour rabrouer la biographe : *« Stop. Stop, stop ! Biographe de Puttermesser, arrête-toi ! Un peu de distance, je te prie ! Même s'il est vrai que les biographies s'inventent, et ne se prennent pas en note, là, tu inventes trop. Un symbole d'accord, mais pas toute une scène. »* Nous avons donc affaire à deux entités narratives : l'une commente le texte de l'autre, biographe du personnage fictif de Puttermesser. Le roman schizoïde est exégèse et biographie, glose d'un récit en abyme, glose du « Livre ».

Or la vie solitaire de Puttermesser est une chronologie de désillusions dans tous les domaines. A trente-quatre ans, elle quitte son poste d'avocate pour aller travailler au Bureau des recettes et dépenses de la ville de New York, grosse machine bureaucratique kafkaïenne, inefficace et corrompue. Echaudée, elle se réfugie le soir dans l'apprentissage de l'hébreu et la lecture. Mais son aventure, à quarante-six ans, avec un homme marié s'arrête justement parce qu'elle lit (Platon) au lit : la lecture ne profite jamais. Les catastrophes s'accumulent.

SAUVÉ PAR LE GOLEM

Sa biographe sauve Puttermesser en faisant intervenir un *golem*, personnage légendaire qui sauve son créateur puis, selon le mythe, se rebelle contre lui. Le golem du roman est (contrairement à celui du Rabbin de Prague, mais en accord avec le féminisme de Puttermesser) une jeune fille – qui se donne néanmoins pour nom Xanthippe (d'après la femme de Socrate). Grâce à elle, Puttermesser devient maire de New York et purifie la ville en Eden urbain : *« Les portefeuilles perdus sont retournés à leurs propriétaires... Des gangs de jeunes ont envahi le métro la nuit et ont lavé les wagons... Tous les jeudis après-midi, les jeunes qui terrorisaient jadis le métro revêtent des chemises propres et vont à pied à Central Park, en quête d'espace vert ; et là, ils dansent... Tout le monde est au travail. Les amants font des demandes de certificat de mariage au bureau de l'état civil. Le bureau de contrôle des maladies vénériennes a fermé. Les anciens maquereaux apprennent à se servir d'un ordinateur. »*

Mais ce méconnaissable et idyllique New York ne peut durer, même dans un roman. Xanthippe, chaste golem, découvre soudain les plaisirs de la chair qu'elle poursuit avec l'énergie et l'insatiabilité d'une ogresse. Elle désole ses amants, les pousse au divorce, au suicide, à la corruption. New York redevient New York. Puttermesser est démise de ses fonctions. Il ne lui reste qu'à détruire Xanthippe et ce qui lui reste d'illusions sur la rédemption possible de sa ville.

Passé la cinquantaine, Puttermesser prend une année sabbatique pour réfléchir au sens de sa vie. Elle relit diverses biographies de George Eliot (et non plus Eliot elle-même), idéalisant le couple George Eliot-Georges Lewes. Elle rencontre alors un jeune homme, Rupert Rabeeno, peintre « copiste » et non faussaire, insiste-t-il. Ils relisent et « copient » les deux Georges, et vont jusqu'à rejouer le mariage d'Eliot avec le jeune Johnny Cross (survenu après la mort de Lewes). Mais, une fois l'œuvre copiée, le copiste s'enfuit. Son *Liebestraum* para-littéraire anéanti, Puttermesser retrouve sa solitude. Après la chute de l'URSS (elle a plus de soixante-dix ans), Puttermesser reçoit l'annonce de la visite d'une cousine moscovite. Là encore, son attente d'une innocente réfugiée aux antipodes du capitalisme sera cruellement déçue.

La fin du roman est d'une ironie impitoyable, la gloseuse et la biographe prenant un malin plaisir à défaire une dernière fois la vision de Puttermesser du « vrai » paradis, et à lui refuser, même après sa mort, le droit à un récit rectiligne sans contradiction. Lire ce roman qui détisse l'illusion fictive au fur et à mesure qu'il la tisse nous transforme en masochistes épicuriens. Parabole qui ironise sur la notion même de parabole, le texte nous fait prendre des risques. Tel Adam qui croque sa pomme de perdition avec volupté, on savoure chaque page du livre, tout en effeuillant chacune de nos certitudes de lecteur avec une alarmante insouciance. C'est un livre gourmand, d'une rare intelligence.

Florence Martin

(1) Voir *Levitation : Five Fictions*, Knopf, 1976, *The New Yorker*, vol. 66, nº 34, 8 oct. 1990.

Corlett, irrésistible

TWO GENTLEMEN SHARING
de William Corlett.
Abacus, 392 p., 15,99 £.

Voilà un livre d'une drôlerie irrésistible, un livre désopilant sans la moindre vulgarité (promis), sans la moindre violence (juré), avec un zeste de sexe, certes, mais traité de manière à déclencher encore l'hilarité. L'humour, on le sait bien, est l'arme des plus habiles et des plus malins, et William Corlett est une fine lame. S'il fait déferler sur son héros, le jeune Bless, une avalanche de catastrophes cocasses, s'il accumule les situations joyeusement absurdes, les personnages farfelus, les phrases délicieusement inattendues, c'est parce qu'il a choisi de montrer ce qui peut se passer dans un petit village anglais quand un couple homosexuel s'y installe, un couple pourtant tout ce qu'il y a de tranquille et qui ne cherche qu'un simple bonheur domestique. Les préjugés, l'hypocrisie, la bêtise, les convenances, explosent en mille petits morceaux de bravoure car l'arrivée de ces deux messieurs qui ne sont ni père et fils, ni frères, ni même de simples amis, va sérieusement perturber la quiétude des habitants de souche. Ils ont raison de s'inquiéter : la vie sociale de Bellingford, charmant village où l'on trouve comme il se doit une église, un pub, un magasin d'antiquités – invariablement fermé – et une épicerie où l'on trouve un fameux jambon et où l'on fait toujours la queue, ce qui permet d'échanger quelques informations, ne s'en remettra pas. De Mrs. Sugar, l'épicière, à sa sœur, Doris Day, ou Tom, le jardinier, au brigadier en retraite voisin, aux amis de Bless et de son compagnon, Richard, la galerie de portraits est savoureuse, mais quand s'y ajoutent une femme hystérique qui se croit possédée, une lesbienne italienne pleine de tempérament et son jeune frère trop beau, le délire s'installe, rien ne sera plus comme avant.

Que William Corlett nous pardonne, mais on pense forcément à P. G. Wodehouse... en plus ouvert, c'est évident. Alors, avis à tous ceux qui ont peur du ridicule et qui ne veulent pas qu'on les voie en train de pleurer ou de hurler en public, achetez-le et cachez-vous pour rire tranquille. Et que les impudiques hésitent encore moins, c'est une occasion rare de déguster un peu de cet humour anglais que l'on croyait passé de mode ou carrément mort.

Martine Silber

Milovanoff, un Russe de Méditerranée

Après ses deux premiers romans publiés dans les années 70 aux éditions de Minuit, il avait décidé d'abandonner ce genre littéraire. Un détour par la radio le ramène à cette « biographie élargie » que seul le romancier a le pouvoir de composer

LE MAÎTRE DES PAONS
de Jean-Pierre Milovanoff.
Julliard, 220 p., 119 F.

Il est des élégances inentamables, évidentes et presque imperceptibles à la fois, qui tiennent à de subtiles alliances : une manière de marcher ; un goût inné des couleurs, des matières, des saveurs, du silence, du secret ; de la délicatesse en toute chose. Jean-Pierre Milovanoff a l'une de ces élégances-là, avec son air de vieil adolescent lunaire, qui ne permet pas de savoir exactement où il en est de sa cinquantaine. Une silhouette élancée, des vêtements en lin, camaïeu de beiges discrets pour un début d'automne estival dans la campagne avignonnaise où il aime marcher chaque jour, lorsqu'il a fini d'écrire. Une voix douce et l'air de celui qui sait prendre son temps – *« certainement une sorte de fatalisme. Je crois que les choses arrivent quand elles doivent arriver »*.

Drôle de nom, Milovanoff, pour un homme né à Nîmes et qui parle si bien, dans ses livres comme dans sa conversation, de ce sud qu'il habite, qu'il a parcouru depuis son enfance – propriétés, chemins, collines, terrasses et ce *« Delta »* qui *« donne une idée de la création à l'état naissant, quand les animaux et les plantes encore à demi plongés dans la boue n'avaient pas fini de prendre le visage qu'on leur connaît »*. Drôle de visage, pour un homme du Sud, cette énigme asiatique qui lui valait d'être surnommé « le Chinetoque » *(« à cause de mes yeux bridés, de mes pommettes de Chinois »)* avant qu'un prof ne lui demande s'il était *« Russe blanc ou Russe rouge »* (expressions qu'il n'avait jamais entendues). Drôle d'histoire, enfin, celle de ce jeune romancier prometteur, publié en 1970 et 1978 aux Editions de Minuit *(La Fête interrompue, Rempart mobile)*, qui renonce ensuite au roman parce qu'il *« n'en voit plus l'enjeu »*, avant d'y revenir en 1993 et de décider que tout son temps sera désormais consacré au travail d'écrivain (1) : *« Ce n'est pas simplement écrire, faire un objet. C'est une vie, choisie, quitte à en payer le prix. »*

Jean-Pierre Milovanoff est aujourd'hui au point de rencontre de toutes ces étrangetés, comme ce Delta qu'il aime tant, *« ce territoire de reflets où les catégories s'enlisent, se reversent l'une dans l'autre »*. L'an dernier, avec *La Splendeur d'Antonia*, il a « campé » jusqu'au bout sur la liste du Goncourt. Cette année, *Le Maître des paons* est aussi dans la course aux prix d'automne. Pourtant il n'y a encore jamais eu autour de lui cette mystérieuse conjonction de reconnaissance et de hasards qui peut aider un auteur à trouver son public.

C'est à peine s'il en conçoit une légère tristesse. Peut-être surtout pour *Russe blanc*, son texte autobiographique *« dont*, dit-il, *je n'ose même pas avouer le faible nombre d'acheteurs »*. Pourtant, c'est probablement le plus touchant de ses livres, le plus directement émouvant en tout cas. Il y fait revivre, avec pudeur, avec humour aussi, sa propre enfance et la figure de son père, né en 1902, mort en 1967, qui avait quitté la Russie en 1919, à dix-sept ans, parce qu'il avait *« un rêve français »*, qu'il était *« un homme des Lumières »* et que *« le bolchevisme lui semblait une régression »*. *« Il s'exprimait dans notre langue avec la précision d'un chimiste pesant des poudres et jamais la concordance des temps, la valeur d'une expression ou le genre d'un substantif ne le faisait trébucher. Néanmoins, comme on garde un talisman reçu dès l'enfance, il refusait de se défaire de la prononciation russe de certains mots, qui, de ce fait, prenaient un relief singulier, comme barbare. »* Jean-Pierre Milovanoff est né de la rencontre de cet homme avec *« une jeune institutrice, cheveux coupés à la Lulu, qui gagne sa vie et qui, en 1936, contre l'avis de sa famille, décide d'épouser un étranger »*. Méditerranéen et slave... lié mystérieusement à une langue que son père ne lui a pas apprise... *« Maintenant que je l'ai perdue*, affirme-t-il dans *Russe blanc* – *j'ai écrit pour ça, pour qu'elle soit enfin perdue – je dirais que c'était de la musique. »*


« Plus c'est inventé, plus on peut dire de choses sur le monde et sur soi-même »
EMMANUEL ROBERT

Bien sûr, comme tout écrivain, même ceux qui s'en défendent, Jean-Pierre Milovanoff aimerait qu'on le lise plus, mais ce n'est pas son souci permanent. Il n'est pas un homme du ressentiment, ni du regret. Il est allé, constamment, avec bonheur, où son désir le portait. *« Quand Alain Veinstein m'a demandé de venir parler de* Rempart mobile *à son émission de radio " Nuits magnétiques ", je ne me doutais pas que j'allais y devenir producteur, pendant toutes les années 80. C'était passionnant, j'ai fait des rencontres étonnantes, inattendues, magnifiques. Quand le même Alain Veinstein, qui avait une collection chez Julliard, m'a proposé d'écrire un roman, j'ai d'abord refusé, ne souhaitant pas revenir du côté du roman. Pourtant, depuis toujours, j'ai le projet d'écrire dans tous les genres. Mais, à ce moment-là, je me concentrais plutôt sur le théâtre et la poésie. J'ai finalement accepté la proposition de Veinstein et j'ai entrepris* L'Ouvreuse. *Je me suis alors aperçu que mon travail à la radio devenait un handicap pour écrire. J'ai donc abandonné la radio. »* Une décision qui signifiait une perte d'argent et une obligation de vivre plus modestement. Mais aussi, sans doute, une liberté retrouvée.

Depuis, Jean-Pierre Milovanoff ne cesse d'écrire. Un roman chaque année. Du théâtre. En 1996, on a donné au Festival d'Avignon *Ange des peupliers* (2). Un recueil de poèmes, *Borgo Babylone*, paraît aux éditions Unes. Cette diversité revendiquée semble faire de lui l'image inversée du fascinant personnage qu'il a choisi comme héros de son dernier roman, sans doute le plus composé et le plus abouti, *Le Maître des paons*. C'est l'histoire d'une rencontre entre un jeune homme (qui, devenu vieux et presque aveugle, est censé dicter le récit) et d'un étrange peintre *« prisonnier d'une longue fascination »*. Il *« peignait des paons. Rien que des paons. Quand on lui demandait pourquoi il ne changeait pas de motif, il disait que le corps des jeunes filles offre moins de diversité que le paon qui fait la roue. Je ne sais si cet argument est recevable ou si le peintre, irrité par une question qui revenait continuellement, s'en débarrassait par une pirouette »*. Certains le jugeront fou, explique le narrateur, mais d'autres *« penseront qu'il n'est rien d'insignifiant dans l'univers et que rendre compte d'un seul détail est déjà une tâche démesurée »*. N'est-ce pas aussi, exactement, le propos du romancier – dire, à un moment donné, « presque tout sur presque rien », sur le Mas des paons et son maître, sur le destin d'Antonia, sur une ouvreuse dans un cinéma de quartier ?

Jean-Pierre Milovanoff, qui était devenu si soupçonneux à l'égard du roman, en fait aujourd'hui un enjeu majeur, tous ces livres le disent. Et lui-même en parle avec un tel enthousiasme qu'on a envie de lui laisser le mot de la fin ; d'ailleurs les romanciers auront, à jamais, le mot de la fin. *« C'est une banalité, mais c'est une merveille de la redécouvrir chaque jour : plus c'est inventé, plus on peut dire de choses sur le monde et sur soi-même. Le roman, c'est comme une biographie élargie, alors que la biographie, c'est un roman qui a tourné court. »*

Jo. S.

(1) *L'Ouvreuse* (1993), *La Rosita* (1994), *Russe blanc* (1995), *La Splendeur d'Antonia* (1996) et *Le Maître des paons*, qui est sorti cet automne (tous sont publiés aux Editions Julliard ; *La Splendeur d'Antonia* vient de paraître en poche, chez Pocket, nº 10267).
(2) Publié chez Julliard (62 p., 49 F) ainsi que *Cinquante mille nuits d'amour et autres pièces* (244 p., 120 F).

Le dandy et la Lolita

LA PETITE FRANÇAISE
d'Eric Neuhoff.
Albin Michel, 240 p, 89 F.

Romancier-journaliste, proie du désenchantement, dom. 7e arr., bâillant à la terrasse du Flore, célibataire *« dangereusement disponible »*, dandy somnolent, ayant résisté à nombre de *« petites filles riches »*, et posant sur le *« petit Paris »* branché qu'il fréquente un regard narquois, cherche déclic, pour inspiration, ou plus. Une jeune voisine sonne chez lui, brune bronzée, désemparée, désarmante. Elle revient de vacances, elle a trouvé son appartement cambriolé, elle pleure, elle va peut-être passer la nuit chez lui, sur son canapé, et puis non, elle s'en va. Elle re-sonne quelques jours plus tard. Re-s'éclipse. Resurgit. Redisparaît. Le vieux garçon s'inquiète : elle a du charme, il est mordu. Il dort chez elle. Dite « Bébé », cette Lolita boudeuse et fragile, *« délicieuse catastrophe »* aux seins comme deux grains de beauté, confond les Beatles et les Rolling Stones.

Auteur d'une *Lettre ouverte à François Truffaut*, Eric Neuhoff use d'un style à la Chardonne pour transposer dans les années 80 l'univers où s'encanaillèrent les jeunes loups de la nouvelle vague. Assez rohmérien (tendance *Genou de Claire*), son héros se délasse volontiers à Megève, chez Maxim's, au Crillon. Bébé adore les portes à tambour. Bébé, qui ne vote pas parce qu'*« il faut faire la queue »*, se décline comme dans un film des frères Lumière : Bébé prend son bain, Bébé achète des boucles d'oreilles, Bébé attrape un rhume aux puces de Saint-Ouen. L'ombre de la mort plane pourtant sur cette satire sociale à la plume trempée dans le champagne demi-sec. Placée sous le signe du *Mépris* de Godard, la chronique désinvolte dérape dans la tragédie. Le narrateur se console au cinéma.

J.-L. D.

Au côté des Gitans

Alice Ferney dépeint la vie d'une tribu, sa misère, la force de vivre ensemble

GRÂCE ET DÉNUEMENT
d'Alice Ferney.
Actes Sud, 294 p., 118 F.

Parce que l'attention générale s'est portée, ces dernières années, sur d'autres groupes marginalisés, on a peut-être tendance à croire que le monde des Gitans appartient à un folklore révolu. Le premier mérite d'Alice Ferney, qui *dépeint* la vie d'un camp installé dans un ancien verger au nord de la capitale, est de nous prouver que ce monde continue à résister, à la lisière de ces fins de banlieues qui *« dissipent de plus en plus tous les enchantements »*. Pour Alice Ferney, les Gitans restent des hors-la-loi, sans cesse prêts à être déplacés. L'écrivain ne se comporte pas en enquêtrice avide de retourner des clichés : elle adopte un ton simple, familier, comme si elle était de plain-pied avec les Gitans.

Son roman est ainsi la chronique d'un dénuement, d'une misère. Les Gitans n'ont que *« leur caravane et leur sang »* ; ils vivent dans la boue, sans papier ni travail, sans eau ni électricité, ont des sources de revenus très occasionnelles. Il n'y a, chez eux, aucun véritable désir d'enrichissement, aucune volonté d'intégration sociale. Ce qu'évoque très bien Alice Ferney, c'est cette *« inertie magnifique »*, cette façon absolue d'accepter le sort et la vie comme ils viennent, et qui les rend à la fois *« sublimes et désespérants »*.

Mais il y a aussi, chez eux, une très grande force. D'où vient-elle ? Du refus de tout individualisme – *« Personne n'est fait pour vivre seul et nous, les Gitans, on l'a mieux compris que vous autres »*, dit l'un d'eux avec un accent de défi –, d'un partage complet des actions, d'une mise en commun des émotions, d'une absence de secret. En allant, avec une très grande mobilité narrative, d'une roulotte à l'autre, en entremêlant sans cesse les vies des familles, des couples, en passant sans transition de la description d'un amour à celle d'un affrontement, Alice Ferney donne l'impression exacte d'une vie collective, offerte, à découvert. Les anecdotes tourbillonnent, il n'y a pas de halte dans son roman, aucun temps de silence ou de contemplation. La tribu interdit, d'ailleurs, à quiconque, de faire *« la grève de vivre »*, empêche de se replier dans une détresse particulière. La force essentielle de la tribu vient d'Adélaïde, l'ancêtre, la Reine veuve du camp. Avec elle, Alice Ferney compose un magnifique personnage de femme impériale et meurtrie, de grande louve vieillie qui, bien que ravagée, presque impotente, cloîtrée dans sa roulotte, continue à exercer son empire sur tous.

Mais l'auteur ne fait pas seulement d'Adélaïde une sorte de despote condamnée. Parce que les livres la font rêver et sont, à ses yeux, une manière de vivre, elle combat les réticences des autres femmes du camp en accueillant Sarah Duvaux, la jeune libraire qui vient à la rencontre des enfants illettrés de la tribu. Sarah semble être le porte-parole de l'auteur, par sa sensibilité presque naïve, son désir d'enchanter les enfants par la féerie des histoires qu'elle leur lit sans jamais vouloir leur imposer une culture « dominante ». Mais ce qu'Alice Ferney analyse avec le plus de profondeur, c'est la demande secrète de Sarah, le besoin qu'elle a elle-même des Gitans : ils satisfont sa part d'aléatoire, son besoin d'ailleurs, cette envie de liberté dangereuse... Après s'être vainement battue pour empêcher leur expulsion du verger, elle suivra leur trace. Et c'est cet accompagnement respectueux, complice, qui crée le rythme, la respiration, la grâce du roman, ce beau voyage, le temps d'une saison, au côté des Gitans.

Jean-Noël Pancrazi

Brillants égarements

Dans un théâtre, François Rosset conduit une suite de récits aussi échevelés qu'incertains. Curiosité

NÉGOCIATION
de François Rosset.
Ed. Michalon, 388 p., 115 F.

Le deuxième roman de François Rosset (1) ressemble à un gros manuscrit refusé par l'éditeur. Refus que l'on imagine aisément assorti d'un encouragement et d'un conseil : « Vous avez du talent, jeune homme. Peut-être trop. Bridez-le. Vous accordez une confiance démesurée à votre imagination. Vous égarez le lecteur. Soyez plus modeste. Rendez les situations plus claires, la narration plus fluide. Et puis, vous mélangez les genres ; le fantastique a ses lois ; respectez-les... Allez, et ne vous découragez pas. Et surtout revenez me voir. » Oui, *Négociation* est comme un surprenant pied de nez adressé aux tenants des convenances littéraires, des usages éditoriaux, de cette mesure implicite hors de laquelle il devient de plus en plus rare de prétendre, en tant qu'écrivain, être reconnu. La mesure est d'ailleurs une belle et digne notion, propre à susciter le *désir littéraire*. C'est par commodité qu'on la confond avec la désolante réalité commerciale du produit dûment manufacturé – produit qui réduit le désir à l'habitude et à *la paresse, à la tiède prudence.*

Négociation est donc un livre disproportionné, gonflé ou enflé, proliférant, saturé, écrit trop souvent à la va-comme-je-te-pousse, incontrôlable – *peut-être, mais cela n'est* pas si sûr : incontrôlé –, un roman-parabole, une construction aberrante qui s'élève sans s'assurer de ses fondations... Au bout de sa lecture, sonné et égaré, perplexe, le lecteur s'interroge : est-ce une bizarre réussite, ou un échec flamboyant ?

L'action se situe dans un théâtre, peut-être, ou dans une immense bâtisse qui pourrait être une ville. Tout est décor, et en même temps labyrinthe. Une administration sans tête repérable, avec une hiérarchie aussi compliquée et pointilleuse qu'inefficace, fait la loi ou gère l'anarchique et fantaisiste absence de loi. Des régisseurs, producteurs, figurants, pensionnaires, documentalistes... composent la population de ce théâtre où les spectateurs sont des intrus qui *« réussissent à s'introduire sans passer par les guichets »*. *« Une fois par mois, dans le plus grand secret, on organise une battue pour les expulser. »*

Un homme est là, à la première page, *« depuis plusieurs mois déjà »*, qui répond au curieux nom de Mitravilla. C'est l'un des pensionnaires de ce lieu fantomatique. Il attend d'être reçu, entendu par une instance qui décidera de son sort. M[me] Oloré, productrice de son état, semble le tenir en particulière estime. Il est question de spectacles, qui ont eu lieu, ou qui auront lieu, auxquels il n'est pas donné au lecteur d'assister. Des luttes de pouvoir ou d'influence occupent l'esprit de cette foule agitée de fonctionnaires, qui chicanent, raisonnent, supputent, dialoguent sur des matières que le lecteur ignore, préparent de mauvais coups... toujours en vain. Quelle que soit la finalité de tous ces gestes, manœuvres, stratégies, l'affairement est grand, énigmatique.

De cette histoire abracadabrante aux contours jamais précisés – parabole de la sujétion ou de l'asservissement ? –, le lecteur, à la *dernière page*, n'aura pas le fin mot. Evidemment, la tentation est grande de citer, ici, le nom de Kafka, archétype du fantastique appliqué au quotidien. Nous y résisterons, afin de ne pas enfermer l'incertain roman de François Rosset dans une catégorie trop convenue. Faisons-lui plutôt le crédit d'une bien déconcertante originalité. Ce n'est déjà pas si mal.

P. K.

(1) *Un subalterne* (Ed. Michalon, 1995)

Inquiète odyssée

Michel Chaillou conte le voyage iniatique de jeunes gens dans la Hollande du XVII[e] siècle, dans des contrées baignées de brume et de mystère

LE CIEL TOUCHE À PEINE TERRE
de Michel Chaillou.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
282 p., 110 F.

Deux jeunes Frisons âgés d'une vingtaine d'années, les frères Mercerer, accompagnés de leur *« valet-mentor »* Samson, entreprennent à la fin de leurs études un voyage vers la France d'où leur famille est originaire. Leur père a autrefois habité à Paris, près du cimetière des Innocents. Grâce à des instructions notées sur un *« papier jaune »* que Samson serre dans son pourpoint, ce voyage d'apprentissage se double d'un itinéraire utile au négoce familial : des entrepôts qui regorgent d'étoffe des Indes, de cuir vert et de laines d'Espagne, et qu'imprègne l'odeur du benjoin de Sumatra.

Le narrateur, Johan Mercerer, est rêveur, somnambule, comme l'a été son père ; son aîné, Dietrich, a l'esprit *« plus au sec »*. Il semble tenir de sa mère un tempérament heureux, qui refuse le surnaturel. Johan a commencé à parler tard. Il a passé son enfance, dans le port de Terhorne, à méditer dans un ancien presbytère en ruine. *« Est-ce méditer que de laisser passer l'air à travers soi ? De percevoir comme au creux d'une conque vide les bruits du monde ? »* Johan aime cette terre indécise parsemée d'étangs, de lacs et de mares, restes d'une mer intérieure, Middelzee, où les moulins sont *« si actifs à tisser la toile émue des paysages »*. Dietrich semble son exact contraire : ironique, impatient, vigoureux, il *« ne saisit rien de la douleur des choses »* et l'eau le terrifie.

En 1650, à l'automne, saison où *les oies stridentes surgissent des* brumes de l'île de Texel, commence l'obscur périple que, par prudence, Johan relate en français. Ivres de pluie et de vent, les trois cavaliers progressent à travers la Frise, *« mélange orgueilleux de sable, d'argile et de tourbe »*. Ils contournent un fantomatique Zuyderzee, dont, selon une légende, une forêt engloutie rendrait la navigation périlleuse. D'auberge en auberge, de Kampen à Zwolle, de Wijk-bij-Duurstede à Gorinchem, de Gouda à Delft, les frères s'éternisent, peut-être sur ordre caché de leur père, dans *« le dédale des sept provinces »*.

L'étrange comptine des « Trois corbeaux », que chante Samson, fait écho au corbeau du déluge, et même au nom du cousin français Corneille-Guillaume qui doit venir à la rencontre des frères Mercerer : une lettre de ce dernier les attend dans une auberge de Sluis, sur l'estuaire bourbeux de la rivière Zwin, à deux lieues à peine de Bruges.

Le récit est écrit dans un français qui *« aurait connu l'oscillation d'une autre langue »*, que rendent parfois insolite les tâtonnements et les doutes de Johan (*« on dit ça ? »*). L'énumération des noms de lieux ne cesse d'y ressurgir, en une singulière mélopée. Peut-être, s'interroge Johan, faudrait-il pour faire revivre le trouble de ce voyage, user d'un langage plus adéquat, *« d'un parler mouillé, à l'image de cet idiome flottant du pays natal de Samson, le t'Bild au nord-ouest de Leeuwarden »*.

A mesure que se prolonge cette étrange chevauchée, la fièvre et la suspicion gagnent Dietrich, celui qui, des deux frères, paraissait le plus solide. *« Comment éveiller le rêve sans l'endormir ? »*, demande, en exergue, un proverbe frison, peut-être apocryphe. Dans ce pays immergé et brumeux, aux perspectives fuyantes, le réel et l'imaginaire se confondent, les angoisses se donnent libre cours. Quel est ce funèbre chariot, ce *« coche volant »* qui semble poursuivre les trois cavaliers ? S'agit-il de la secte des *« gens du Biesboch »*, descendants des rares survivants de la tempête de 1421 qui, le jour de la Sainte-Elisabeth, engloutit soixante-douze villages ?

Récit initiatique ou roman noir, l'odyssée inquiète des frères Mercerer reste, à cause d'une part manquante, énigmatique. L'auteur d'une postface fictive au manuscrit inachevé de Johan propose diverses interprétations de cette aventure qu'un *« réel frisson d'archaïsme parcourt »* : commentaire du Déluge de la Bible ou *« roman vrai »* de deux jeunes gens à peine sortis de l'enfance ? C'est à coup sûr un très beau livre, *« enchevêtré »* et fluide, mystérieux et insaisissable, hanté par les *« mânes vagabonds »* du poète Théophile.

Monique Pétillon

DR

Michel Chaillou.
Né en 1930 à Nantes, Michel Chaillou a publié, depuis *Jonathamour* en 1968, une quinzaine d'ouvrages. Il a obtenu en 1989 le prix des Libraires pour *La Croyance des voleurs*, premier livre d'une trilogie mêlant fiction et autobiographie, qu'ont suivi *Mémoires de Melle* et *La Vie privée du désert*. Ce dernier livre, qui vient de paraître en édition de poche (Points Seuil, n° P412), figurait dans la sélection du prix Goncourt 1995. Michel Chaillou est également l'auteur du *Sentiment géographique*. Il a dirigé chez Hatier la collection « Brèves littérature », dans laquelle il a publié un *Petit Guide pédestre de la littérature au XVII[e] siècle : 1600-1660*.

Lorrain par la lucarne du football

L'ÉQUIPIER
de François-Guillaume Lorrain.
Fayard, 302 p., 120 F.

Jeune écrivain troublé par les rapports que la littérature entretient avec la vie de tous les jours, François-Guillaume Lorrain conta il y a deux ans l'histoire d'un élève ensorcelé par un professeur qui utilisait *« l'honnête Lagarde et l'honorable Michard »* pour le séduire (1). Le roman déroutant qu'il nous propose aujourd'hui inverse les rôles. Cette fois, le narrateur est enseignant, et c'est avec les meilleures intentions du monde (délaisser *« l'arsenal pédant »* des universitaires, afin d'être compris de ces *« chômeurs en sursis »* que sont ses étudiants) qu'il s'applique à expliquer la littérature en la comparant aux codes du football.

Ainsi le mari jaloux de Mélisande est-il dépeint comme *« l'exemple parfait du vieux renard des surfaces »*, Pélleas comme *« un gardien trop lunatique »*, et le Frédéric Moreau de l'*Education sentimentale* de Flaubert comme *« un avant-centre stérile, cafouilleur de ballons, trop frileux dans ses appels de balle »*. Ces audaces pédagogiques lui valent d'être mis au vert, et c'est dans une abbaye qu'il trouve la grâce, en expliquant à des séminaristes africains l'art et le sens du *« grand pont, tacle glissé, aile de pigeon... »*

Il aura entre-temps décliné tout un passé vécu dans le culte du ballon rond : le football comme une passion, école de vie, semeur de zizanies familiales, grille de lecture des événements politiques et sociaux. Du grand-père, ancien gardien de but du Red Star décrivant les tirs boulets de canon de la guerre à la rupture amoureuse lors d'un France-Bulgarie à la télé, une litanie de crampes, défaites, matches perdus.

J.-L. D.

(1) *L'Elève troublé*, Fayard.

Sortilèges paternels

Sans briser l'image du père, Alexandre Jardin montre comment il lutta pour s'en défaire

LE ZUBIAL
d'Alexandre Jardin.
Gallimard, 208 p, 98 F.

Jean Jardin, éminence grise de la IV[e] et de la V[e] République, directeur de cabinet de Laval, eut un fils, Pascal Jardin, qui signa les dialogues d'une centaine de films, parmi lesquels *Angélique, marquise des Anges*, où il mit dans la bouche de Michèle Mercier des passages entiers des *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle. Pascal Jardin admira tant son père qu'il lui consacra trois livres, *La Guerre à neuf ans*, *La Bête à bon dieu* et *Le Nain jaune* (c'était le surnom de ce *« Roi-phénix »*). Pascal Jardin, surnommé le Zubial, eut trois fils dont l'un, Alexandre, qui voue à son père une dévotion telle que depuis sa mort, en 1980, il en fait le héros de ses petits romans à clé.

L'esquisse de *Bille en tête*, récit des amours d'un adolescent pour une femme plus âgée, est tirée d'un épisode de la vie de Zubial, sautant avec entrain à quinze ans dans le lit d'une amie de son père, Clara, héritière de quelques raffineries de pétrole. *Le Zèbre* (Prix Femina 1988), histoire d'un notaire de province qui entreprend clandestinement la reconquête de sa femme après quinze ans de mariage, est un hommage travesti aux méthodes de séduction de l'indomptable pater. *Fanfan* évoque la visite que ce dernier fit faire à son fiston dans un bordel pour écrivains...

Digne fils de son père, Alexandre, dit-on, plaît aux femmes, qui font fête à ses livres. Il a épousé la fille d'un notaire de Laval, et ses amis disent aux médias qui s'intéressent aux petits secrets des auteurs de livres à succès qu'Alexandre *« campe sur des positions moralisantes et assume le risque d'une vie petite-bourgeoise »*, parce qu'il a souffert des infidélités conjugales de ses parents, qui ont raté leur vie, au bout du compte. Les amis d'Alexandre disent qu'Alexandre est candide. Ils ont sans doute raison. Mais la candeur n'est pas plus une qualité d'écrivain que la discrétion qui, comme le disait Victor Hugo, sont plutôt des vertus que l'on attend des domestiques.

TOUCHANTS AVEUX

Or, sans abandonner tout à fait cette candeur qui fit une partie de son charme, Alexandre Jardin ôte aujourd'hui son masque. Parallèlement à la réédition du *Nain jaune* de Pascal Jardin dont il signe la préface (là, c'est chez Julliard que l'on n'est pas candide), il publie « son » *Zubial*, célébration en bonne et due forme de ce père qui le hante, flambeur, don Juan, personnage de roman aux comportements délirants, Fregoli *« gourmand des cascades des Marx Brothers »*. Sincère dans sa fascination pour ce père-gamin qui s'inventait mille excentricités à panache pour se donner *« une esthétique du désespoir »*, dans la confession qu'il nous fait de ses tentatives d'esquiver cette gémellité inquiétante entre lui et lui, Alexandre Jardin dit sa vérité. Aveux touchants d'un jeune homme qui fit ce qu'il put pour se *« dézubialiser »* : ne pas vivre la nuit, se marier *« avec le fol espoir de domestiquer ainsi mes instincts, d'entraver mon naturel fiévreux, avide d'amours tempêtes »*, écrire des romans *« ivres de monogamie »*, se faire *« l'apôtre d'une fidélité exaltée »*, lutter, enfin, pour que Jardin devienne *« le symbole d'autre chose que* [des] *appétits sans limites »* de *son père*. Alexandre voulut s'imposer d'être l'inverse du Zubial, vidanger son inconscient, se *« purger de la tentation d'être aussi tragiquement libre »* que Pascal. Ce livre aux élans parfois excessifs (*« Papa, mon petit papa... »*) est une invitation au *« vertige d'être soi »* et un rappel de cettre phrase de saint Augustin : *« Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui a perdu sa passion. »*

J.-L. D.

Jeux de rôle

La plume fantasque, Daniel Pennac « disserte » sur les relations enfants-adultes

MESSIEURS LES ENFANTS
de Daniel Pennac.
Gallimard, 240 p., 105 F.

Au risque de paraître céder à la facilité d'un bon mot – encore que l'auteur de *Messieurs les enfants* précise qu'*« il ne faut pas cracher sur les jeux de mots »* puisque *« les plus mauvais vont aux meilleurs amis »* –, Daniel Pennac semble victime de l'exercice d'école qu'il s'est lui-même imposé. Imaginant un sujet de rédaction aussi incongru que paniquant (*« Vous vous réveillez un matin et vous constatez que, dans la nuit, vous vous êtes transformé en adulte. Complètement affolé, vous vous précipitez dans la chambre de vos parents : ils ont été transformés en enfants. Racontez la suite. »*), il a fait le pari périlleux d'écrire un roman d'après un synopsis dont son ami Pierre Boutron propose parallèlement la version cinématographique. Défi sympathique – chez Pennac on parlerait de complicité de *« créchons »* – dont seul le lecteur cinéphage pourra dire s'il est relevé avec succès.

Delaissant le ton de série noire chaleureusement populiste qui avait imposé la tribu Malaussène (notamment les deux premiers volets, les plus réussis aussi : *Au bonheur des ogres* (1985) et *La Fée carabine* (1987), Daniel Pennac nous offre un roman « pédagogique » qui joue, dans le registre fantastique, sur la relation adultes-enfants, guerre de tranchées où la question lancinante (*« est-ce qu'ils se rendent bien compte ? »*) circule inlassablement sans jamais trouver de réponse satisfaisante. Mais qui l'espérait ?

Alors que le précédent roman de Pennac, *Monsieur Malaussène*, péchait par son ouverture, retrouvailles précautionneuses et un rien dilatoires avec l'étourdissant théâtre de Belleville, *Messieurs les enfants* ressemble à un mannequin d'initiation anatomique. Une entrée en matière si sèche qu'on a l'impression d'un squelette : trois gamins de 12-13 ans, Joseph, Igor et Nourredine, typés jusqu'à la caricature, aux prises avec Craistaing, un prof d'un sadisme si absolu qu'il échappe aux références humaines. Mais une fois réunis les ingrédients, Pennac retrouve sa manière et habille le squelette, qui prend de la chair – on devine l'écorché – puis, à mi-parcours, une vraie chaleur et une épaisseur qui ne feront plus défaut. D'une recette laborieuse, le romancier fait un agréable fricot, réminiscence des festins impromptus de naguère. Ce qui le sauve, c'est sa capacité d'invention, au cœur de la démonstration : l'exergue, la première comme la dernière phrase du roman répètent invariablement la même conviction : *« l'imagination n'est pas le mensonge. »*

TEL UN UNIVERS DE BD

Un père mort d'une transfusion malheureuse qui dialogue en pyjama sur un coin de tombe, un autre muré dans le silence et retiré dans ses rêves de peintre, un troisième si gamin qu'il ne souffre pas de retomber en enfance... Un flic cambrioleur et une déesse orientale mutilée par son souci d'intégration, une prostituée qui en remontre aux enseignants côté psychologie... Toute une humanité joyeuse, simple comme un univers de BD, poétique comme le réel revu par Gustave Le Rouge, si merveilleusement improbable sans être factice qu'elle récuse les préceptes moraux que Pennac ne peut s'empêcher d'énoncer. La référence savante à Stevenson n'y peut rien. La fable reste résolument amorale. Comme les songes.

Cette *« joie imbécile »*, cette *« ignorance si pleine »*, cet *« appétit prédateur »* et ce *« cocktail d'égoïsme frénétique et de soumission veule à la horde »* que le terrible Craistaing envie à cet âge qui néglige les causes pour ne s'intéresser qu'aux buts, ne livrent aucun secret. *« Les enfants sont des énigmes lumineuses. »*

Philippe-Jean Catinchi



هكذا من الاصل

Horreur polyphonique

Salué outre-Rhin, le roman de Marcel Beyer montre comment, par le pouvoir hypnotique de la parole, les nazis parvinrent à entraîner tout un peuple dans la plus sinistre aventure du siècle

VOIX DE LA NUIT
(Flughunde)
de Marcel Beyer.
Traduit de l'allemand
par François Mathieu,
Calmann-Lévy, 280 p., 120 F.

Cinquante ans après sa chute, le IIIe Reich n'a toujours par fini de hanter les écrivains d'outre-Rhin. *Voix de la nuit* s'inscrit dans une longue lignée de romans inspirés par la plus grande tragédie de l'histoire de l'Allemagne. Mais ce livre, dont l'auteur, Marcel Beyer, est né en 1965, ne ressemble à aucun autre.

L'action se situe entre 1941 et 1945. Mêlant la réalité historique et la fiction, le roman se présente sous la forme d'une polyphonie. Faisant office de contrepoint, deux voix principales dominent les autres. La première est celle d'un certain Hermann Karnau, métamorphosé en technicien de l'acoustique par l'auteur ; dans la réalité historique, l'un des rares gardes du corps de Hitler rescapé du bunker de la chancellerie, le premier à avoir révélé aux alliés les circonstances de la mort du Führer. La seconde est celle d'une petite fille, Helga, l'aînée des six enfants d'un haut dignitaire du régime dont nous découvrirons au fil des pages qu'il n'est autre que Joseph Gœbbels.


UTE SCHENDEL

Karnau, *« un homme sur lequel il n'y a rien à dire »*, comme il se qualifie lui-même, n'a, en dehors de l'amour des chiens et des enfants, qu'une passion : découvrir les mystères de la vie des sons afin de pénétrer dans *« ce quelque chose d'insaisissable que l'on nomme l'âme humaine »*. Dans les premiers temps, il se contente de disséquer des crânes de porcs et de chevaux. Entraîné dans la spirale infernale du système nazi, il finit par s'en prendre au *« bétail humain »*, se livrant sur celui-ci, sous couvert de la science, à des expériences dignes du sinistre docteur Mengele. Helga, âgée de huit à onze ans entre le début et la fin du roman, appartient encore au monde innocent de l'enfance, mais elle observe déjà avec clairvoyance celui des adultes. Alors que Karnau doit constater son échec – *« tout disparaît de mon oreille, tout retourne au silence »* –, Helga parvient à pénétrer beaucoup plus loin dans le secret des adultes. *« Ils se considèrent et considèrent leurs mensonges comme impénétrables, mais ce ne sont que les règles d'après lesquelles ils décident si on doit savoir une chose ou dire un mensonge qui le sont. »*

Voix de la nuit a été accueilli dans la presse allemande par un concert de louanges : *« Un événement exceptionnel »*, jugea entre autres le critique Reich Ranicki.

Autant prévenir le lecteur, rien n'est fait pour lui faciliter la tâche. Selon une mode fort répandue actuellement parmi les écrivains d'outre-Rhin, le récit constitue un véritable puzzle dont on a le plus grand mal à rassembler les morceaux : télescopages impromptus entre les différentes voix, passages constants de la première à la troisième personne, longues et fastidieuses digressions théoriques sur l'acoustique. Le livre présente en outre un tel foisonnement qu'on se demande plus d'une fois où l'auteur a bien voulu en venir.

Parmi les meilleurs passages, on retiendra : la répétition générale à grand spectacle d'une des cérémonies chères au régime avec défilé de mutilés de guerre, d'aveugles et de sourds-muets, le tout réglé avec un soin maniaque par Karnau, si soucieux d'obtenir le meilleur rendement acoustique qu'il en est insensible à l'aspect surréaliste de la scène. La campagne de *« déwelchisation »* (pourquoi pas, au fait, *« déromanisation »* ?) de l'Alsace, exemples grotesques à l'appui, hélas, incompréhensibles pour un non-germaniste. Et surtout le récit apocalyptique des derniers jours dans le bunker de la chancellerie avec un Hitler passant son temps à se bourrer de chocolat et à vitupérer la traîtrise de ses derniers compagnons avant de sombrer dans l'atonie. Et enfin l'assassinat des six enfants par leur propre mère.

Voix de la nuit, et c'est le principal intérêt du roman, a le mérite de montrer comment, par le pouvoir hypnotique de la parole, Hitler et ses acolytes parvinrent à entraîner tout un peuple dans la plus sinistre aventure de notre siècle. L'image, dans notre société médiatique, a succédé, il est vrai, depuis belle lurette, à la voix en tant qu'instrument permettant aux chefs politiques de subjuguer les foules et aux nouveaux dictateurs de les manipuler.

Jean-Louis de Rambures

Les dessous de Xi'an

A travers la déchéance d'un lettré, à fleur d'érotisme, Jia Pingwa peint une grande fresque sociale

LA CAPITALE DÉCHUE
(Fei du)
de Jia Pingwa.
Traduit du chinois
par Geneviève Imbot-Bichet,
Stock, coll. « Nouveau cabinet cosmopolite », 752 p., 160 F.

Zhuang Zhidie, écrivain célèbre, mène une vie tranquille, adulé des clercs et des édiles qui régentent la « capitale de l'Ouest », qu'on reconnaît sans peine pour être la ville de Xi'an. Son épouse, vertueuse comme il se doit, est une parfaite maîtresse de maison qui ne manque pas d'esprit, mais elle le laisse indifférent. Il va découvrir les mystères de l'adultère, retrouver les élans du cœur et un appétit charnel qui lui faisaient défaut.

Il s'éprend d'abord de la jeune femme d'un de ses obligés et vit avec elle une passion d'autant plus vive qu'elle est furtive. Il ne résiste pas non plus à d'autres aventures, plus éphémères, que lui procure sa position sociale élevée, et il finit par séduire la jeune bonne qui est à son service. Il est vrai que celle-ci est plutôt délurée et se laisse volontiers lutiner. La faute est *peut-être vénielle, mais elle* lui coûtera cher. La fille, en effet, est née sous le signe de la Tigresse blanche, et il est dit qu'elle porte malheur à quiconque aura joué avec son corps.

Zhuang Zhidie n'échappe pas à ce maléfice. Sa déchéance est programmée. Son épouse, d'abord, découvre ses frasques, se venge sadiquement et le quitte. Son imagination créatrice, ensuite, se tarit, et il n'est même plus capable d'écrire de simples articles de circonstance. Enfin, malgré de savantes manigances, il finit par perdre un procès ridicule en diffamation. Il sombre dans la déraison, devient une loque humaine et quitte la ville.

Au-delà de la propre destinée de Zhuang Zhidie, c'est une grande fresque sociale à la Mao Dun ou à la Ba Jin qu'a peinte Jia Pingwa. Il y raconte les intrigues socioprofessionnelles et amoureuses d'autres lettrés influents (peintres, calligraphes, maestros) de la capitale provinciale, leur désinvolture insolente, leurs machinations, leur cupidité. Et surtout l'auteur n'a pas hésité, ce qui est pour le moins inhabituel dans la production littéraire chinoise contemporaine, à rapporter aussi les comportements voluptueux et lascifs de ses personnages. L'œuvre fourmille de passages d'un réalisme cru, évoquant des *« racines du monde de poussière »* en érection, des scènes cocasses de masturbation avec des troncs d'arbre, ou, plus tragiquement, des épis de maïs, des avortements de bonzesses.

On a pu ainsi comparer, non sans raison, *La Capitale déchue* au grand roman érotique du XVIe, *Fleur en fiole d'or*. L'un comme l'autre, en effet, dénoncent les dangers de la luxure tout en révélant minutieusement plusieurs de ses aspects avec complaisance, mais les deux œuvres sont aussi avant tout un réquisitoire contre le pouvoir de l'argent et la corruption des administrations.

La prose de Jia Pingwa, toutefois, est beaucoup plus retenue, allégorique. L'auteur, prudent, a pris bien soin de contrôler sa fantaisie créatrice, se contentant d'annoncer laconiquement, lorsqu'il est sur le point d'aborder les plaisirs amoureux dans le détail : *« Ici, l'auteur autocensure x lignes. »* Les autorités en charge de la propagande en Chine n'ont guère apprécié son humour. Taxée d'œuvre pornographique, *La capitale déchue* a été mise à l'index et est toujours interdite à la vente. A Taïwan, en revanche, où la critique n'a pas tari d'éloges sur le livre, c'est un succès de librairie. De fait, c'est bien d'un grand roman qu'il s'agit.

Alain Peyraube

Une palette sensuelle

Inspirée par l'œuvre de Matisse, A.S. Byatt compose trois tableaux aux couleurs de la vie

HISTOIRES POUR MATISSE
(The Matisse Stories),
d'Antonia S. Byatt.
Traduit de l'anglais
par Jean-Louis Chevalier,
Flammarion, 127 p., 95 F.

On en mangerait. Il y a quelque chose de si sensuel, de si délicieusement appétissant dans le dernier roman d'Antonia Byatt, que le plaisir prodigué paraît d'ordre gustatif. C'est pourtant de couleurs et de formes qu'il s'agit surtout dans ces *Histoires pour Matisse*, mais la romancière britannique donne aux mots un pouvoir d'évocation dont les ressorts ne sont pas seulement visuels. Inspirées par les toiles du célèbre peintre français, les trois nouvelles qui forment le recueil vont au-delà de la simple variation autour d'une œuvre picturale. Reprenant les fondements mêmes du travail de Matisse, elles captent les couleurs de la vie, sa profondeur et ses failles les plus minuscules pour composer de nouveaux tableaux.

Trois histoires, donc, et dont les personnages centraux sont des femmes, comme souvent dans les toiles de Matisse. Des récits simples, où l'œuvre du peintre apparaît chaque fois à l'improviste, comme un détail dans le coin d'un tableau. Détail capital, on s'en doute, même s'il n'est cité qu'en passant. Pour Susannah, ce sera la reproduction du *Nu rose*, accrochée dans l'entrée d'un salon de coiffure qu'elle fréquente habituellement. La disparition de cette œuvre, emportée par un changement de décor intempestif, coïncide avec l'inadmissible certitude que la vieillesse est là.

Chez Debbie, mariée à un peintre obscur, Matisse et la *« calme puissance »* de *Luxe, calme et volupté* sont l'idéal impossible à atteindre. Pour Mme le professeur Gerda Himmelblau, enfin, Matisse est au centre d'une controverse sur le sens de l'absolu.

Dans tous les cas, A. S. Byatt met le travail de Matisse au centre d'un réseau de pensées et d'événements qui bouleversent l'existence de ses personnages. La représentation de la vie n'est pas neutre, dans la mesure où elle renvoie aux questions les plus cruciales que pose la vie elle-même. Et la romancière s'efforce, à son tour, de rendre visibles à la fois les grands traits de cette vie et ses moindres palpitations. Pour donner une idée de ce qu'éprouvent ses héroïnes, du monde dans lequel elles vivent, Antonia Byatt en souligne les couleurs comme avec le meilleur des pinceaux. Au travers de ses mots, les couleurs deviennent bien plus que des accessoires ou de simples et plates réalités : des éléments de l'action, dont la présence peut modifier le cours des choses. N'est-ce pas à cause d'un changement dans les teintes du salon de coiffure que Susannah prend conscience de l'âge qui s'avance ?

Comme par un respectueux défi au peintre, A. S. Byatt se livre à une orgie de couleurs et trouve une jubilation certaine à les nommer. L'inventivité, la délicatesse de ses trouvailles, forment une sorte de feu d'artifice d'*« écarlate, d'orange, de vert gazon et d'émeraude »*, ou autres *« vert vif, rouge ciré, brun velu »*. D'où il ressort, bien sûr, que les couleurs sont inséparables des mots qui servent à les définir. Et que si le langage est *« aussi sensuel que la peinture »*, comme le pensait Matisse, il peut parfois être encore plus palpable qu'elle. Pour savoir que tout est dans la réinvention du réel par l'artiste, il suffit de lire la brève description d'un aspirateur éteint par A. S. Byatt.

Raphaëlle Rérolle

Volcanique Havane

Au cœur d'une ronde ensorcelante de senteurs et d'érotisme, Cuca, femme meurtrie d'amour, fusionne avec une ville, une île, auxquelles Zoé Valdés rend un hommage flamboyant

LA DOULEUR DU DOLLAR
(Te di la vida entera)
de Zoé Valdés.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Liliane Hasson,
Actes Sud, 340 p., 128 F.

Il était une fois Cuca Martinez, née en 1934 à Santa Clara, ville de l'ancienne province de Las Villas.

Il était une fois l'île de Cuba, long crocodile secoué de rêves, au soleil humide des Caraïbes.

Souvenez-vous d'Ursula, la grand-mère de la solitude, dans le chef-d'œuvre de Garcia Marquez : à jamais elle est l'Amérique latine. Après son bouleversant *Néant quotidien* (1), cri de désespoir aux premiers jours de l'exil, Zoé Valdés a réussi ce miracle pour lequel se battent tous les romanciers dignes de ce nom et que si peu atteignent : engendrer un personnage qui incarne pour toujours un pays.

Génie de la communication, entre autres qualités plus ou moins recommandables, Fidel Castro nous a fait croire que Cuba était venue au monde le 2 janvier 1959, date de sa prise de pouvoir. Auparavant, la mer était vide au sud de Key West. L'un des mérites de ce flamboyant roman est de redonner vie à la vérité. La Havane était déjà La Havane avant l'arrivée des barbus, et les Cubains le peuple le plus généreux, drôle, cultivé, musicien de la planète, sans oublier le sexe, passion nationale.

« Leur baiser dura trois longs boléros. » Ainsi commence, au rythme du légendaire Benny Mori, un amour fou, la passion d'une existence entière. Elle a seize ans. Il ne pense qu'à faire fortune. Ainsi s'installe une souffrance qui ne cessera plus, la douleur du dollar.

Avec un culot souverain, sans timidité ni fausse pudeur, Zoé Valdés nous prend par la main et nous promène dans ce grand chambardement, cette durable et somptueuse folie qu'est l'aventure de cette femme quittée aussitôt que séduite. L'homme a préféré Miami à La Havane ? Qu'importe, on attendra. Dans la fidélité la plus totale, le maigre souvenir sans cesse revisité, la dégradation d'un corps à peine embrasé et déjà inutile. Honte à nos tièdes et craintives inclinations, honte à nos amours d'Européens, Européennes, misérables émotions comparées à cette durable tempête. Qui veut savoir ce qu'il en est des sentiments tropicaux doit lire ce livre, prendre des notes et puis la mer, s'il ose. Nos mariages vont nous sembler des bluettes dérisoires.

Il y a de l'Anna Karenine dans cette Cuca. Il y a du mysticisme dans ce dialogue permanent avec l'absence. A chaque page, on croit atteindre le fond, on se dit : après cela, plus rien n'est possible. Erreur. Cuca continue, implacable exploratrice de son terrible sentiment, navigatrice dans les régions les plus extrêmes de l'âme qui sont en même temps les coins et recoins les plus reculés. On le savait depuis le *Paradiso* de Lezama Lima et Cabrera Infante dont *Havane pour un Infante défunt* est un chef-d'œuvre trop méconnu. Valdès nous le confirme : *la capitale de la Grande île est à* l'érotisme ce que Wall Street est à la finance, le lieu de toutes les inventions, le concentré des audaces quotidiennes. *« Havanité des havanités, tout est havanité. »*

Le Vedado, Miramar, la rue Ovidos, le restaurant légendaire Bodeguita del Medio, l'hôtel Nacional, repaire des mafieux d'hier et d'aujourd'hui, le cabaret Salon Rouge, le bordel de Tejadillo, le cimetière Colomb, autant d'escales de cette carte du tendre qui sont en même temps stations d'un infernal chemin de croix. La Havane vous entre dans la peau comme le plus enkysté des amours, lequel amour n'est rien sans la ville qui le nourrit, aussi maternelle que démoniaque. Par cet océan de senteurs et de musique, par cette ronde folle de personnages qu'on dirait engendrés par quelque Jérôme Bosch caribéen, la politique est balayée, la police bafouée, la tyrannie castriste reléguée au fond de ses palais sinistres. Souveraine est Cuca, surfant sur ses malheurs, triomphante est Zoé, dont la douleur du dollar est le plus noble des bras d'honneur à Fidel Castro, artisan puis massacreur du rêve. Voici le plus sensuel, drôle et déchirant des hommages à la plus belle île du monde.

Erik Orsenna

(1) Réédité en poche (Actes Sud, « Babel », 162 p., 39 F).



Femmes du Maghreb, une écriture en marge

Ecrire et plus encore être éditées demeure une aventure exceptionnelle pour ces femmes, tunisiennes, algériennes ou marocaines qui ont choisi par cet acte de rompre un tabou. Rencontre et découverte à l'occasion du Maghreb des livres, qui se déroule du 18 au 19 octobre

Toutes ne sont pas de grandes romancières ni des poétesses de génie. Rares, d'ailleurs, sont celles qui se présentent comme écrivain(e)s. Dans leur propre pays, souvent, on les connaît à peine. Elles ne s'en plaignent pas. *« Si un jour, je devais choisir entre lire et écrire, je n'hésiterai pas : je choisirai de lire »*, assure Alya Tabaï, trente-six ans, pourtant saluée en Tunisie comme l'une des romancières de langue arabe les plus prometteuses de sa génération. Plus radicale encore, son aînée, la Marocaine Knatta Benoumna, a décidé, au lendemain de la guerre du Golfe – *« L'un des plus grands séismes qu'ait connus la nation arabe »* – de mettre un terme définitif à son œuvre, entamée en 1967. Aucun de ses sept romans n'a jamais été traduit de l'arabe ni réédité. Quant à l'Algérienne Maïssa Bey *(voir ci-dessous)*, elle a longtemps écrit à l'insu de ses proches, *« presque en cachette »*, dit-elle. Aujourd'hui encore, elle parle de son « travail » d'écrivain en mettant des guillemets, comme si cette part d'elle-même ne comptait qu'à moitié.

A la fois vital et superflu, le fait d'écrire et, plus encore, d'être publié, demeure, pour les femmes du Maghreb, une aventure exceptionnelle. *« Celles qui écrivent font partie de la génération de l'indépendance »*, souligne Nefla Dhab, une des nouvellistes en langue arabe les plus connues de Tunisie. Réservée, durant la période coloniale, à une minorité masculine de l'élite « indigène », l'école ne s'est démocratisée et massivement féminisée – en Tunisie et en Algérie du moins –, qu'au lendemain des années 60. La mère de Nefla Dhab, elle-même parfaite bilingue et d'une érudition raffinée, était analphabète. Comme l'est la mère d'Alya Tabaï. Ou comme le sont la mère et les tantes de la poétesse sahraouie Aziza Chakwari.

« Dans ma famille, hommes et femmes cultivent une tradition de poètes. Mais c'est une tradition orale », explique la jeune Marocaine, originaire de la ville de Tan-Tan. Agée de trente-deux ans, Aziza Chakwari est la première de sa lignée à avoir écrit et publié. Le peu d'argent que son premier recueil de poèmes lui a rapporté, en 1993, elle l'a dépensé en cadeaux pour la famille. Un geste inédit, de la part d'une femme. *« Le monde sahraoui est un monde d'hommes. Ce sont eux, d'habitude, qui font les cadeaux »*, explique-t-elle. Célibataire, sans enfant, salariée de la radio de Layoune, Aziza Chakwari, par sa manière de vivre, sait qu'elle va à l'encontre de la règle communautaire. *« Chez nous, faire de la poésie, c'est normal, ça reste en famille. Mais publier un livre, ce n'est pas normal : c'est un objet qui échappe au groupe. Pour les miens, je suis bizarre »*, reconnaît-elle volontiers.

« Dans ma famille, les gens de ma génération ont fait des études de médecine ou de droit, ou bien ils se sont lancés dans le commerce. En tant que poète, je me sens anachronique », souligne, comme en écho, la Tunisienne Fadhila Chabbi. Cette native de Tozeur, ville-oasis aux portes du désert, qui *« cisèle la langue arabe avec une audace incroyable »*, au dire de l'un des meilleurs connaisseurs de la littérature tunisienne, le père Jean Fontaine, directeur de la revue *Ibla (Institut des belles lettres arabes)*, a publié pratiquement toute son œuvre à compte d'auteur. Est-ce précisément parce que son style trop neuf, extrêmement sensuel, déroge aux conventions, que Fadhila Chabbi est maintenue en marge ? Est-ce à cause de son choix de vie ? « Ce n'est pas évident de vivre seule comme je le fais. On ne le pardonne pas à une femme. On ne lui pardonne pas de penser, de créer. On le lui fait payer très cher, par l'indifférence », *soupire la poétesse*. Elle s'acharne pourtant. S'enfonce dans sa propre nuit. *« Pour moi, l'écriture n'est pas une thérapie, c'est un gouffre »*, sourit-elle.

A des années-lumière de cette conception intime et solitaire de la littérature, *se développe*, au Maroc notamment, une mode nouvelle, celle du témoignage documentaire. Un des exemples les plus marquants est le récit d'Aïcha Ech-Chenna, assistante sociale de profession et présidente de l'association casablancaise *Solidarité féminine*, que l'éditrice Layla B. Chaouni, patronne des éditions Le Fennec, a décidé de publier, en novembre 1996, sous le titre *Miseria*. Enregistré puis transcrit de l'oral à l'écrit, le témoignage d'Aïcha Ech-Chenna porte une lumière crue sur les jeunes exclus de la société marocaine. Son livre brosse, sous forme d'« histoires vraies », le portrait d'une vingtaine d'enfants et d'adolescents, petites bonnes, filles-mères ou fugueurs, sur le sort desquels le Maroc officiel ferme volontiers les yeux. *« La plume, c'est comme une flamme qui éclaire : ça aide les gens à voir comment ils vivent et ça les pousse à se demander comment améliorer les choses »*, estime l'auteur de *Miseria*.

« Ni écrivaine, ni féministe », Aïcha Ech-Chenna se définit comme *« humaniste et femme d'action »*. Les livres, comme les journaux ou la télévision, doivent être utilisés pour *« servir de passerelles entre des mondes qui se croisent et s'ignorent »*, assure-t-elle. Mais peut-on vraiment parler, dans ce cas, de littérature ? Est-ce le « je » ou le « nous » qui s'exprime ? L'exemple de l'Algérie apporte à cette question, pendante dans tout le Maghreb, un éclairage singulier. *« Pendant longtemps, la littérature, surtout en français, a eu pour rôle d'affirmer à la face du monde l'existence de l'Algérie : les auteurs étaient les porte-parole d'une collectivité nationale, voire nationaliste »*, expliquent le romancier Aïssa Khelladi et l'universitaire Marie Virolle, fondateurs de Marsa Editions et de la revue mensuelle *Algérie littérature/action*. Comme ailleurs au Maghreb, ces temps-là sont en train de changer. L'individu émerge. La guerre, en Algérie, a-t-elle précipité les choses ? *« Ce qui s'écrit aujourd'hui est marqué par l'angoisse, par le doute »*, insiste Aïssa Khelladi. *« Les gens ont besoin de dire « je », de transgresser les interdits, ils ont besoin d'une libération intérieure. Le renouveau de la littérature algérienne passe par sa féminisation »*, prédit-il. *« Dans ce qu'écrivent les femmes, l'amour et le rapport entre les sexes est un thème central. Les hommes restent souvent dans le registre de la violence et de la haine »*, ajoute Marie Virolle.

Féministe et défenseuse des droits de l'homme, la Tunisienne Emna Belhadj Yahia a cessé, au début des années 90, toute activité militante pour se lancer, timidement, dans la littérature. *« Le militantisme était devenu une contrainte. Je sentais que le monde était plus complexe que nos discours. Et j'avais envie d'être à l'écoute du monde »*, résume-t-elle. Sans doute faudra-t-il encore plusieurs années, en Tunisie comme dans le reste du Maghreb, avant que le « processus de maturation » s'achève, qui permettra aux femmes de s'affirmer, par la littérature, comme individus sexués. *« Nous n'en sommes pas encore là ! »*, souligne la journaliste marocaine Hind Taarji. *« Pour le moment, la priorité reste l'égalité des droits : oubliez que je suis une femme, reconnaissez-moi comme être humain et citoyen – voilà ce que disent les femmes. Et c'est pour cette raison qu'elles sont si rares encore dans la production littéraire »*, analyse la journaliste.

Dans cette période de balbutiements, de nouvelles formes de liberté s'ébauchent. On s'autorise des hardiesses, on brise certains interdits. *« Dieu est créateur. Et moi je suis une de ses créatures, qui crée ! »* professe, sans craindre le blasphème, l'iconoclaste Fadhila Chabbi. *« Contrairement à ce que veulent nous faire croire les vieux enturbannés, la langue arabe permet de tout dire : un type comme Al-Maari, philosophe et poète du XI[e] siècle, est un exemple de liberté inouïe*, renchérit Alya Tabaï. *Les gens comme lui ou comme Niffari, ils donnent des hémorroïdes à El Azhar, même un Salman Rushdie ne leur arrive pas à la cheville ! »* La Marocaine Bahaa Trabelsi, trente-six ans, romancière francophone, s'insurge, elle aussi, contre les tabous et les pesanteurs de sa société. *« La croyance religieuse est un choix individuel et non une obligation collective. Je ne vois pas pourquoi mon sort de femme devrait être lié à une religion quelconque »*, plaide-t-elle avec courage. *« En disant cela, je sais ce que je risque. Tant pis ! Il faut bien que quelqu'un commence ! »*, lance-t-elle en riant. L'Algérienne Maïssa Bey, qui décrit, dans son roman, un avortement clandestin, n'a aucune envie, elle non plus, de faire machine arrière : *« Ecrire, dire les choses telles qu'elles sont, même par le biais de la fiction, être publiée et donc être lue, c'est déjà, pour une femme, briser un tabou, ne croyez-vous pas ? »*

Catherine Simon

★ La photographie ci-dessus est tirée de *Figures du Maroc* de Gérard Rondeau (éd. Eddif, 184 p., 410 F).
★ Le Maghreb des livres se déroule le samedi 18 octobre, de 11 h 30 à 20 heures, et le dimanche 19, de 10 h 30 à 19 heures, à la mairie du XX[e] arr. (6, place Gambetta, rens. : 01-45-08-59-38).

L'écrit-survie de Maïssa Bey

Le nom de Maïssa Bey – un pseudonyme – est inconnu du public algérien. En France, il n'y a guère qu'un petit cercle d'initiés, lecteurs assidus de la revue mensuelle *Algérie Littérature/Action* (1), à qui il est familier. *Au commencement était la mer...*, publié en novembre 1996, est le premier roman de cette enseignante de français, vivant dans l'ouest de l'Algérie. A l'instar de Maïssa Bey, d'innombrables Algériens, enfermés dans l'obscurité d'un conflit dont personne ne voit la fin, font aujourd'hui de l'écriture un *« acte de survie »*. Quels que soient leur talent et la langue employée, le français ou l'arabe, seul un nombre infime d'entre eux ont le privilège d'être lus.

« Hormis mon entourage proche, très peu de gens savent que j'ai été publiée, et, pour des raisons que vous n'ignorez pas, je ne tiens pas à ce que cela se sache », précise Maïssa Bey, dans le long fax qu'elle nous a adressé d'Algérie, à la fin du mois de septembre. Son deuxième livre, un recueil de nouvelles, pourrait être prochainement publié en France. Comme son roman, il porte les marques de la guerre. *« Il me faut beaucoup de temps, parfois des heures entières*, explique Maïssa Bey, *pour qu'enfin le mot traqué se laisse capturer, que la phrase prenne forme (...). Il y a cependant des passages entiers écrits sous l'effet d'une violente émotion (...). Je pense particulièrement à un passage sur la mort, constitué d'une seule phrase qui se déroulait au fur et à mesure que j'écrivais, comme si je découvrais inscrit en moi un long chant funèbre : on venait de m'apprendre que l'un de mes collègues, un ami que je venais de retrouver après une séparation de plus de vingt ans, s'était fait assassiner de trois balles dans la tête en présence de ses enfants. En de telles circonstances, j'écris n'importe où, n'importe quand, j'écris et les mots viennent, sans préméditation, ils jaillissent comme des larmes, comme des cris que je ne peux plus retenir. »*

La guerre fratricide qui déchire l'Algérie depuis cinq ans est au cœur du roman de Maïssa Bey. Son héroïne, Nadia, moderne Antigone de la banlieue d'Alger, est confrontée à l'arrogante médiocrité des hommes : son petit ami, qui s'enfuit dès qu'il la sait enceinte ; son frère intégriste, qui brûle ses livres et la condamne à mort. De cette misogynie meurtrière, Nadia ne réchappera pas. *« Bien sûr, je pourrais vous dire que j'écris par vocation (...) ou par désir de me prolonger autrement que dans mes enfants (...) peut-être aussi pour témoigner, que sais-je encore. Mais il y a plus, maintenant, il y a un sentiment d'urgence : il me faut aujourd'hui (...) mettre des mots sur une révolte exacerbée par le silence dans lequel on voudrait nous enfermer, une révolte que je ne peux et ne sais exprimer autrement. Et si je remonte encore plus loin, il m'apparaît nettement que l'acte d'écriture a toujours été pour moi le seul exutoire, le seul lieu d'entière liberté, un lieu hors d'atteinte, mais aussi et surtout ma seule façon d'« être » dans un monde d'où je me sens de plus en plus exclue, dans une société où toute parole de femme ne peut être que subversive, dérangeante, dans la mesure où elle dit la réalité d'un quotidien qui ne se conjugue qu'au masculin. »*

Le soir, dans la ville de Maïssa Bey, il arrive qu'une explosion trop proche fasse trembler les vitres et réveille sa fille en sursaut. Chacun s'efforce de *« tenir la peur en laisse »*, malgré la mort qui rôde. Le matin, au réveil, le *« premier réflexe »* est d'allumer la télévision, pour avoir des nouvelles. Chaque jour apporte son lot de rumeurs et d'informations officielles, *« toutes plus terribles les unes que les autres »*. Quand tout cela finira-t-il ? *« J'ai terminé mon roman à la fin de l'année 1995 (...). Deux ans se sont écoulés et, malgré les déclarations de certains responsables passés maîtres dans l'art de l'autosuggestion, nous en sommes encore à nous poser les mêmes questions (...), que dis-je, nous ne cherchons même plus de réponses, non, nous voulons tout juste garder assez de forces pour nous battre, car se battre aujourd'hui, résister, c'est ne pas se laisser totalement envahir par le désespoir et la peur qui hantent nos jours et nos nuits. Ne pas se laisser aussi gagner par la haine, ne pas laisser s'éteindre en nous cette part d'humanité qui, croyons-nous encore, existe en tout homme. »*

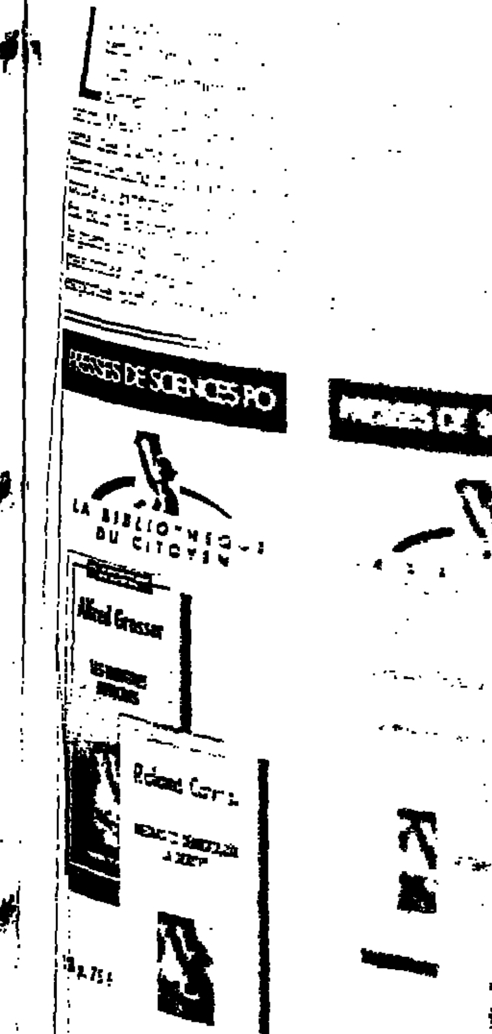
Parmi ses livres de chevet, Maïssa Bey cite les *Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar, mais aussi Mohamed Dib, Kateb Yacine, Kafka, Proust et Garcia Marquez. *« J'ai découvert le plaisir de lire très jeune et ne m'en suis jamais remise »*, dit-elle. Cette fille d'instituteur, appartenant à une génération qui trouvait *« naturel de conserver des liens »* avec la France, s'inquiète du fossé qui se creuse entre les deux pays. *« Il est difficile de faire admettre, de part et d'autre de la Méditerranée, l'idée qu'il existe, entre l'ingérence et l'indifférence, un espace suffisant pour qu'on puisse y faire tenir des relations saines et paisibles, exemptes de rancœur, de passion et de paternalisme surtout ! (...)*

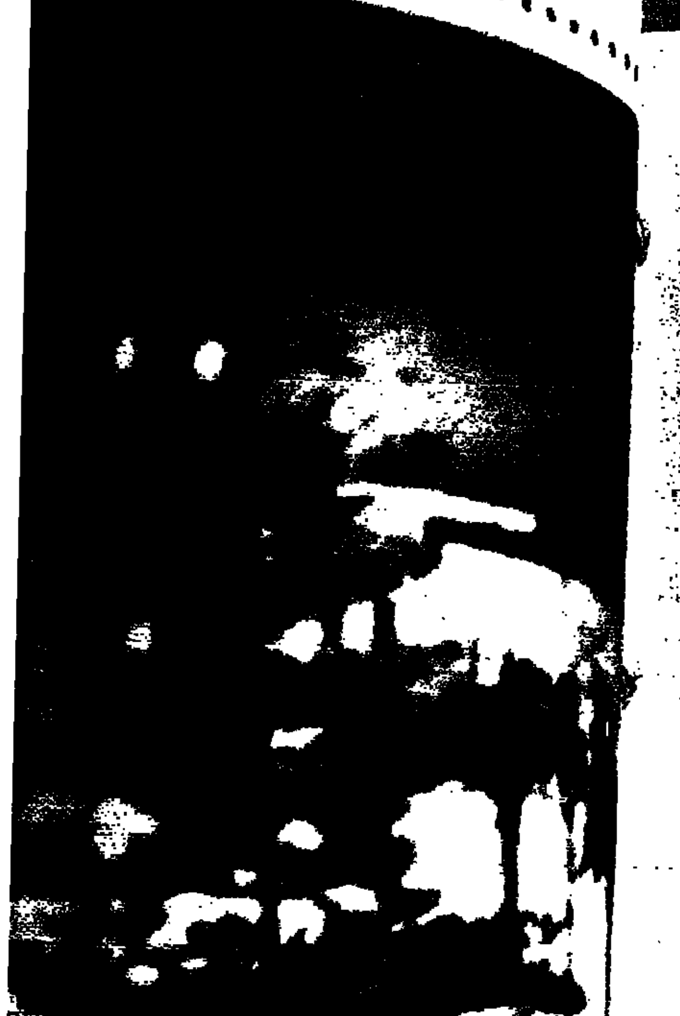
» Néanmoins, lorsqu'on enseigne le français (et cela suffit à faire de nous des apostats, passibles de la peine de mort), lorsqu'on écrit, qu'on pense, qu'on parle en français, lorsqu'on a été façonné, même à son corps défendant, dans et par la culture française, pensez-vous que l'on puisse considérer la France comme un pays tout à fait étranger ? Je sais bien qu'en disant cela je risque d'être vilipendée par les miens, mais j'assume, je persiste et je signe.

» En Algérie, tout francophone est trop souvent suspecté, pour ne pas dire accusé, de francophilie, souvent par ceux-là mêmes qui inscrivent leurs enfants dans des écoles françaises et tentent d'obtenir pour eux la nationalité française. Suspecté également, en France, par ceux qui ont peur de se voir envahis par des vagues de réfugiés (...). A présent, au moins, les choses ont le mérite d'être claires, conclut-elle. *Que le nécessaire détachement, qui est en train de s'effectuer lentement mais sûrement, ne se transforme pas en ressentiment – ou plus encore –, c'est là mon vœu. »*

C. S.

(1) La revue *Algérie Littérature/Action*, créée il y a un an, est éditée par Marsa Editions, 103, bd MacDonald, 75019 Paris (tél. : 01-40-35-15-26 ; fax : 01-40-34-48-07).





du Magh

ure en m

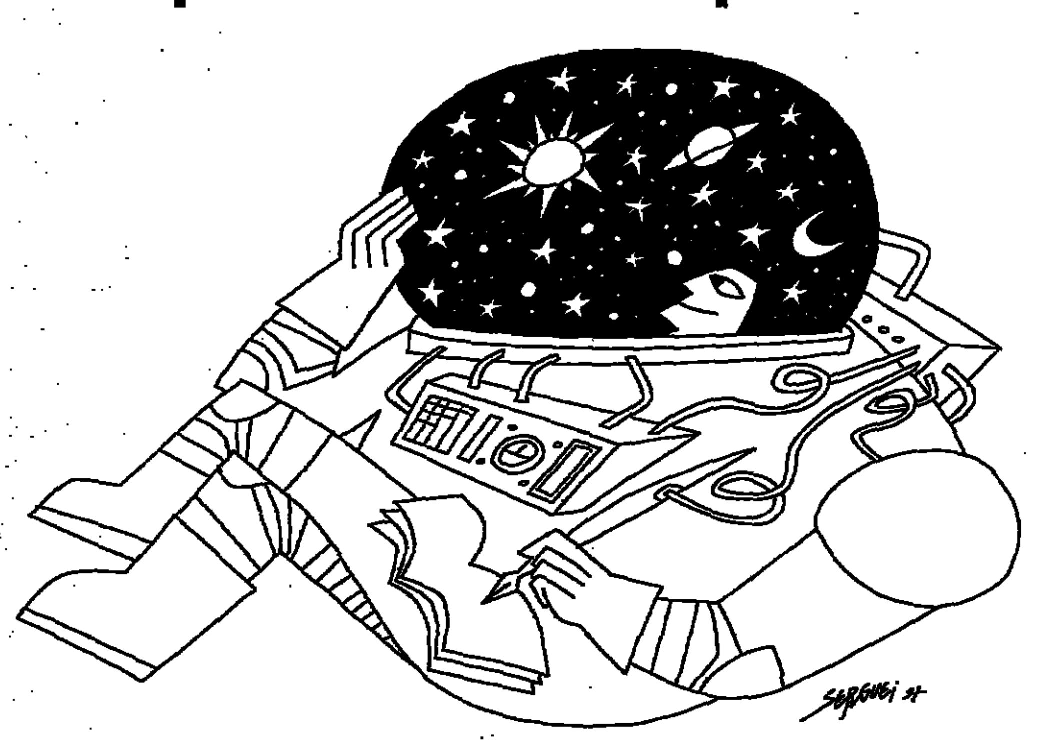
rvie de Maïssa Be

La chronique de Roger-Pol Droit

La pensée est une expérience

MÉDITATIONS CARTÉSIENNES
de Merab Mamardachvili.
Traduit du russe par Tanya Page
et Luba Jurgenson,
préface d'Annie Epelboin,
introduction de Jean-Pierre Faye,
Solin-Actes Sud, 396 p., 180 F.

La lecture de Descartes par un penseur né en Géorgie trois grands siècles après lui pourrait n'être qu'une curiosité. Les méditations de Merab Mamardachvili forment une exceptionnelle leçon d'existence



Il est rare, dans un livre, de rencontrer quelqu'un. Pas un auteur, un styliste ou un théoricien. Pas non plus une voix ou une intelligence. Ces rencontres-là constituent heureusement d'assez courants bonheurs. Des génies, des bouffons, de grands et de petits talents, des esprits ouverts ou pointus, il y en a plein les librairies. Là, il s'agit d'autre chose. Pas commode à dire. L'impression, dès les premières pages, de percevoir réellement la présence d'un individu, avec son côté émouvant et imprévisible, sa tournure particulière, ses parcours. Comme si un homme dans son livre était là, complètement, *sans* mise en scène, directement, affirmatif et souverain, quoique dépourvu de suffisance. Avec une plénitude inhabituelle et d'abord déconcertante.

Avant d'ouvrir le volume, on se méfie. Ce type *inconnu*, avec un nom imprononçable, comment a-t-il osé s'attaquer à Descartes ? Comme ça, tout seul, à mains nues ? Il n'avait pas lu tous les commentaires, c'est clair, ni épluché toutes les thèses. Il n'avait sûrement pas annoté toutes les études savantes. Si on lui avait fait une interro écrite, il n'aurait pas su la moitié de ce que connaît par cœur le premier étudiant de licence venu. D'ailleurs, ça se comprend. Quand on est né en 1930 en Géorgie, dans la même ville que Staline, et qu'on n'a jamais quitté le bloc de l'Est, comment serait-on informé des travaux des chers collègues ? Pas de crédit, presque pas de voyage, très peu de livres. Une seule tâche : tenter de survivre sous les chapes de plomb, se faufiler sous le matérialisme dialectique, accepter d'être inconnu, éviter d'être trop visiblement intelligent. Bref, une vie comme autrefois. Comme celle de la plupart des philosophes du temps jadis, quand existaient princes cruels et pouvoirs qui tuent et qu'il était nécessaire d'être seul responsable de son cheminement secret. Merab Mamardachvili y est parvenu, avec autant de résignation que d'humour, avec malice et générosité. Avant de mourir d'une crise cardiaque en 1990, il *était simplement* devenu un penseur autonome. Autrement dit ce qu'il y a de mieux et de plus rare. C'est perceptible dès qu'on ouvre le volume et que l'on commence à lire. Là encore, il n'est pas facile de dire clairement *pourquoi c'est ainsi*, à *quoi* se reconnaît cette indépendance des penseurs authentiques. Approximativement : une souveraine liberté du ton, ni crispé ni désinvolte, une bonne humeur soutenue, une manière d'affirmer comme simples et totales évidences des hypothèses que d'autres jugeraient imprudentes et hasardeuses.

Par exemple : « *Nous avons tous un aspect émouvant, qui gouverne notre personnalité, la rassemble en une chose plus ou moins cohérente, et détermine notre destinée, au-devant de nous.* » Ou encore « *Sous un masque – peu importe lequel mais il en faut un – se fait le travail de la philosophie.* » Ou enfin : « *Il n'est de vraiment humain que le métaphysique en nous.* » Si l'on ajoute que ses Français préférés sont Fourier et Proust, on commencera à se convaincre que Descartes, pour *Mamardachvili, n'est pas un objet* de savoir livresque. Ce n'est pas un auteur à étudier, mais un événement de la vie à tenter de comprendre de l'intérieur. Ce qui intéresse le penseur russe, chez ce Français au style transparent et à l'existence énigmatique, ce n'est pas un système, une révolution intellectuelle, on ne sait quelle prouesse seulement théorique. C'est le fait (cela a eu lieu, il y insiste) *que Descartes a mis sa vie en* jeu dans la pensée, qu'il s'est transformé en devenant philosophe, que la philosophie n'est rien d'autre que cette transformation par laquelle, au lieu de « *croire savoir* », on s'efforce de « *savoir* », complètement, totalement, en parvenant à vivre effectivement la pensée. Tel est le cadre général. A l'intérieur de cette perspective, Merab Mamardachvili (retenez ce nom, il n'est pas si compliqué : Ma-*mar-dach-vi-li, vous devriez* vous y faire) multiplie les points de vue inhabituels sur l'auteur des *Méditations métaphysiques*.

Il considère Descartes comme un héros tranquille, parvenu à *se défaire* de la peur, ayant découvert cette réalité paradoxale : se connaître soi-même jusqu'au bout, au présent, revient à connaître la totalité du monde. Le Socrate géorgien attribue également à *cette âme qu'il admire, qui l'intrigue* et l'attire, une conception très singulière du temps discontinu, non pas le temps des horloges mais celui de l'événement, un temps plein, possédant à chaque moment un contenu qualitativement distinct. Le philosophe du *cogito* aurait saisi la connexion de la nécessité et de la liberté, il aurait ancré sa réflexion dans le seul présent et refusé de dédoubler le monde en mettant d'un côté le réel *et de l'autre l'idéal. Sur ce point* comme sur bon nombre d'autres, il se pourrait bien que les érudits soient perplexes. Il se pourrait même que les historiens spécialistes de Descartes n'y retrouvent pas tout leur latin et jugent ces commentaires bien risqués et l'ensemble fort discutable.

Sans doute, derrière ses improvisations, le philosophe géorgien a-t-il une lecture plus instruite et méticuleuse *que son apparente liberté* de ton ne pourrait le laisser penser. Il se pourrait malgré tout, et c'est assez réjouissant, que tout pinaillage savant soit ici sans portée. En fin de compte, peu importe que les propos de Mamardachvili s'appliquent exactement au Descartes historique ou qu'ils dessinent seulement une belle fiction évoquant un philosophe selon son rêve. Ici, évidemment, c'est le rêve qui prime. Même s'il avait tout faux, ce qui est possible, il aurait raison d'avoir composé un grand livre où *la pensée, avant tout, se présente* comme événement singulier de l'existence.

Un philosophe n'est pas seulement un individu à qui il serait « *arrivé quelque chose* » – illumination, extase, deuil, intuition, possession et autres crises que connaissent aussi bien les poètes et les mystiques. Ce n'est pas non plus une âme ébranlée qui prendrait comme objet de réflexion la secousse qui l'a bouleversée, comme pour la comprendre du dehors *en la maîtrisant par la raison.* C'est plutôt un esprit qui décide de transformer son existence par l'intelligence continuée et vécue de ce qui lui arrive, compréhension qu'il doit conquérir en ne comptant que sur ses propres forces. C'est en *tout cas une définition* possible. Une autre, plus conventionnelle, délimiterait le philosophe au moyen du seul travail de polissage des concepts, sans se soucier de la provenance du matériau ni de l'étrange désir de le façonner, ni des *conséquences de cette* singulière activité.

Bien que distinctes, ces deux définitions ne s'excluent pas nécessairement. Peut-être approchons-nous d'un temps où elles apparaîtront complémentaires et *inséparables, où l'on cessera d'op*poser les moralistes et les logiciens, le temps des sagesses antiques et celui des systèmes théoriques modernes, pour comprendre que tout philosophe chemine sur les deux registres ensemble. Toujours une *morale sous les* concepts, *toujours* une logique à l'œuvre dans l'éthique. Une multitude d'accentuations différentes ou d'éclairages dissemblables produisent évidemment des *contrastes. Mais ce ne* sont pas des différences radicales. Il n'y a qu'un seul travail de la pensée. « *Approchons-nous* » du temps où cette unité deviendra évidente ? S'agirait-il là d'une nouveauté ? D'un événement extraordinaire ? Ne serait-ce pas au contraire l'idée la plus banale qui soit, la plus courante, la plus anciennement reçue ? Tout le monde l'a toujours su, probablement.

José Bergamin et la passion de l'Espagne

Catholique et communiste, poète, essayiste et dramaturge, convoquant toutes les figures de l'imaginaire espagnol, il incarna, par son lyrisme spéculatif, une part de l'âme hispanique

LE PUITS DE L'ANGOISSE
Moquerie et passion
de l'homme invisible
(El Pozo de la angustia)
de José Bergamin.
Précédé d'une lettre de
Jean Cassou,
traduit de l'espagnol
par Yves Roullière,
Ed. de l'Eclat, 144 p., 80 F.

La vocation essentielle de certains penseurs ou écrivains semble bien être de donner voix à l'âme de leur nation. Mieux : c'est par eux que cette idée d'âme *nationale*, tellement incertaine et difficile à cerner, trouve à *s'exprimer*. José Bergamin fut, pour l'Espagne endeuillée par la guerre civile, l'une de ces voix, *passionnée, crainte et* combattue, emportée, parfois imprudente.

Né à Madrid en 1895, Bergamin s'engage en 1936 dans le camp républicain – il sera attaché culturel de la République espagnole à Paris –, sous la double bannière du communisme et du catholicisme. A cette époque où l'Eglise espagnole bénissait à tour de bras la « croisade » franquiste, il est l'un des rares catholiques à s'opposer au fascisme. Trois ans plus tôt, sous *l'influence de Jacques Maritain* et d'Emmanuel Mounier, il avait fondé la revue *Cruz y Raya* (Croix et Trait, autrement dit : affirmation et négation), qui incarna ce qui allait *devenir* l'honneur des vaincus.

En 1939, Bergamin quitte l'Espagne, pour un premier exil qui le conduit, durant vingt ans, au Mexique, au Venezuela et en Uruguay. Revenu en Espagne, il dénonce en 1963 les tortures infligées aux mineurs des Asturies. Menacé, il est de nouveau contraint à l'exil, à Paris cette fois. A son retour en 1970, il s'éloigne peu à peu du Parti communiste, pour prendre fait et cause pour les séparatistes basques de *l'ETA. Il* meurt le 28 août 1983, au Pays basque.

Bergamin était un radical. Son catholicisme – proche de celui de Bernanos, *qu'il admirait* –, mystique plus que doctrinal, andalou, nullement attiédi ou détourné par son engagement politique, avait ses racines du côté de sainte Thérèse d'Avila. « *La vérité de la pensée chrétienne dans le monde est une passion, et pas une raison* », écrit Bergamin qui tenait le mysticisme, comme la tauromachie, le Quichotte ou le théâtre du Siècle d'or, pour les parts inaliénables de l'esprit national. Son communisme aussi était des plus orthodoxes. Par exemple, il n'hésita pas, en 1937, à s'attaquer à son ami André Gide. Ce dernier déplora dans son *Journal* l'adhésion de l'Espagnol à la « *méthode russe* », autrement dit stalinienne.

Essayiste, poète et dramaturge, Bergamin semble concevoir l'essai selon les lois propres d'une *dramaturgie lyrique. Il réfléchit au rythme* d'images qui sont celles d'un poète. Les grandes figures de l'imaginaire espagnol sont, là encore, convoquées, interrogées. Les circonstances historiques constituent, pour lui, des motifs aptes à amplifier sa réflexion, à *l'étendre jusqu'à* l'universel et non à la mettre au service d'un parti ou d'une pensée dominante. Comme dans ce livre, *Le Puits de l'angoisse*, publié à Mexico en 1941, où les événements du temps sont pour ainsi dire fondus dans une pensée et un sentiment tragiques (mais jamais désespérés) de l'existence.

L'image centrale, qui donne son titre à *ce recueil d'essais* – que le traducteur accompagne de textes annexes éclairants et passionnants –, est celle de ce « *puits d'angoisse* » – angoisse « *qui est la claire nuit de l'esprit* », à laquelle l'être de l'homme est voué. Au fond de cette « *excavation ou longue-vue par où regarder la nature et l'histoire, à savoir le monde* », un homme invisible perçoit le ciel « *éclairé par l'aube de l'anxiété comme par les rayons sanglants de l'aurore* ». « *Sur le point de sortir dans un monde nouveau, même peuplé de morts, de ruines, de décombres fumants* », il vit, tel Don Quichotte, « *une existence suspendue au néant angoissant et anxieusement traversée d'un espoir désespéré* ». Est-ce encore la passion qui aveugle le philosophe, lorsqu'il devine dans la nuit – « *l'étoile qui a pris couleur de sang vif sur le Kremlin russe* » ?

Il n'importe. Avec une écriture baroque et fébrile – égarante parfois –, une ironie qui est une force, un goût du masque, une agilité spéculative et dialectique étonnante, José Bergamin a composé une sorte de chant existentiel, dramatisé, aux couleurs de son pays.

Patrick Kéchichian

★ **Florence Delay et Yves Roullières sont les traducteurs de plusieurs livres de Bergamin parus aux éditiond de l'Eclat, au Temps qu'il fait et au Seuil.**

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Les jeux du hasard et de la technique

LES DEUX RÉVOLUTIONS INDUSTRIELLES DU XX[e] SIÈCLE
de François Caron.
Albin Michel, 525 p., 180 F

Comprendre d'un seul coup d'œil de quoi est fait le changement de nos sociétés, telle est la tentation de l'économiste quand il s'intéresse à l'histoire, ou de l'historien quand il se pique d'économie. François Caron, qui détient ces deux qualités, s'aventure à son tour sur la voie ambitieuse où se sont illustrés des esprits aussi différents que Schumpeter et Braudel. Encore le fait-il avec une prudence et une modestie qui l'honorent. Ayant pris le parti de la « précision factuelle », il avoue qu'il serait possible d'écrire trois autres livres sur les relations entre technique et société : une histoire militaire, une histoire de la santé publique et des équilibres biologiques, une histoire de l'art en général. Pour faire bonne mesure, il faudrait même ajouter, dit-il, un quatrième livre sur le rôle des Etats dans le changement technique. Rassurons-le. D'abord, il dit beaucoup de choses très pertinentes sur l'intervention de la puissance publique dans la constitution d'une « mégascience » aux coûts exorbitants et aux résultats souvent catastrophiques. D'autre part, cette somme de plus de cinq cents pages, qui fourmillent de détails souvent peu connus, suffit pour l'heure à notre bonheur. De plus, l'auteur fait de Jean-Baptiste Say le prophète de ces révolutions, ce qui montre qu'il ne cède pas aux préjugés vulgaires à l'encontre de l'auteur tant vilipendé de la « *loi des débouchés* ». Un bon point à marquer tant l'indépendance d'esprit est rare dans le pays le plus intelligent de la Terre !

Il n'est pas œuvre d'historien qui ne comporte sa propre périodisation. Celle que nous propose Caron, originale, invite à la réflexion. Pour lui, le XX[e] siècle a connu deux révolutions industrielles. La première, commencée en fait dans les années 1880, a remis en question le règne du charbon et de la vapeur en introduisant de nouvelles filières techniques telles que l'électricité, le moteur à explosion à base de pétrole, et la chimie organique. Mais il a fallu attendre les années 60 pour qu'elles trouvent leur plein épanouissement en un système technique complet, fondateur de la civilisation de masse. La seconde est née de la crise des années 70. Les technologies de l'électronique et des nouveaux matériaux qui se sont développés pour répondre aux besoins de la société de masse ont peu à peu modifié les conditions de fonctionnement de cette dernière. Nous voici donc entrés, selon Caron, dans une période de « recomposition » analogue à celle des années 1880-1914. Cette seconde révolution n'est aujourd'hui ni achevée ni encore tout à fait intelligible. Si elle dure autant que la première, nous ne sommes pas au bout de nos douleurs ! Et nous n'avons même pas un Lamartine pour nous dire, comme il l'avait fait en 1842 après l'accident de chemin de fer de Meudon qui avait fait cinquante-cinq morts : « *Il faut payer avec larmes le prix que la Providence met à ses dons et ses faveurs* [...] *La civilisation aussi est un champ de bataille où beaucoup succombent pour la conquête et l'avancement de tous. Plaignons-les, plaignons-nous et marchons.* » Et, de fait, Caron montre à plusieurs reprises combien les accidents, encombrements et autres dysfonctionnements du système technique ont été eux-mêmes à l'origine d'innovations essentielles.

Economique autant qu'historique, la traversée du siècle que propose François Caron démontre l'imbrication complexe de la technologie et du social

Cette inscription du présent dans la longue période a le premier mérite de rappeler que le concept même de révolution industrielle est « discutable » parce que, comme l'écrit l'auteur, « *il suggère une rupture là où se produit une évolution lente* ». C'est une scène complexe où interviennent quatre types d'acteurs : les producteurs, les consommateurs, la technique elle-même qui a sa propre « *logique interne* » et enfin l'Etat. « *La technique est une construction sociale* », affirme d'emblée notre auteur. Et plus loin : « *La technologie construit le social ; à chaque système technique correspond une structure particulière de l'économie.* » Sommes-nous devant une resucée de la théorie simpliste de l'infrastructure commandant aux superstructures ? Heureusement non car, comme le reconnaît Caron quelques pages plus loin, « *la technologie construit le social autant qu'elle en est le produit. Cette construction appartient au domaine de l'inattendu* ». Encore la Providence ? Ou plutôt les jeux souvent cruels du hasard et de la technique.

Peut-être chipotera-t-on à l'auteur sur ce « tout » qu'il fait courir de 1900 à 1960, intégrant les deux guerres mondiales presque comme des épiphénomènes. Pour Caron, les deux grandes guerres ont permis seulement un « *approfondissement* » des méthodes de production de masse et des techniques de contrôle et d'encadrement de la société. « *La guerre de masse a donc été une étape essentielle vers la formation de la société de masse, associant étroitement la consommation de masse et la production de masse.* » Selon notre auteur, en effet, « *la société de masse est une société contrôlée ; elle est quadrillée et organisée.* [Elle] *intègre l'individu dans un réseau complexe de fichiers* ». Cet encadrement quasi policier pouvait-il durer ? Sans doute non ! Ainsi pourrait-on expliquer la « *rupture* » des années 70, qui est d'abord une révolte contre la massification dans tous les domaines, un rejet de l'uniformité, l'émergence chez les consommateurs d'une « demande de variété » qui aboutit à une différenciation croissante des produits. Dans ce contexte, le chômage serait non pas dû au changement technique. L'auteur aurait peut-être gagné ici à être plus précis et plus actuel. Si, dans les années 70, comme il le dit, « *la hausse régulière du chômage, en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis, défiait toutes les prévisions* », ce n'est plus le cas aujourd'hui, on le sait. Et on aurait bien voulu savoir comment, selon lui, le continent européen qui s'enfonce dans le chômage de masse peut assumer la seconde révolution industrielle du siècle, plus globale encore que la première.

PASSAGE EN REVUE

● « LES TEMPS MODERNES »

La publication par *Les Temps modernes* d'un numéro spécial consacré au roman noir, et tout particulièrement à sa défense et illustration, constitue en soi un événement. Témoignage, s'il en était besoin, que les « *auteurs policiers* » sont décidément sortis de leur statut de « *SDF intellectuels de l'établissement littéraire* », pour reprendre l'expression de Jean Vautrin. Après quelques articles sans grande surprise (et pour cause) consacrés au survol historique du genre, l'essentiel de ce numéro divers et contrasté vient des praticiens : Vautrin, Dantec, Demure, Daeninckx, Jonquet, Pouy, en particulier. On regrettera cependant qu'après avoir constaté, notamment dans l'interview de Patrick Raynal, directeur de la Série noire, l'universalisation du roman noir, le propos se limite strictement au polar français et américain. Et que la place consacrée au passé du genre le soit au détriment de son évolution la plus récente. Sur le plan de son sujet, de son esthétique ou de sa fonction par exemple. (n° 595, août-septembre-octobre, *82 F.*)

M. Ab.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Un boulimique courageux

MÉMOIRES DE 7 VIES
Tome II : Croire et Oser
de Jean-François Deniau.
Plon, 488 p, 135 F.

Tel un chat, Jean-François Deniau se glisse dans ses sept vies qu'au fil des ans il raconte, mêlant les anecdotes aux dialogues savoureux, les portraits en deux phrases aux réflexions d'un marin habitué au gros temps. Il ne se retourne pas pour regarder le sillage, il parle sans se soucier de la chronologie. Il préfère se laisser guider par les associations d'idées. Il ne prétend pas écrire l'histoire, « *seulement laisser flotter à la surface des jours quelques images que la mer n'a pas encore effacées* ». Du Proche-Orient aux Balkans, de la Corne de l'Afrique à l'Afghanistan, de Moscou à la Chine, on le trouve toujours là où il y a des messages à faire passer, des hommes à sauver. Il est en quête permanente de ce qu'il appelle d'un mot très juste : « *les occasions de courage* ».

Sans relâche ni repos. Son emploi du temps des premiers jours de décembre 1995 offre un aperçu de son activisme : le 2 décembre, il arrive à Fort-de-France après dix-neuf jours d'une traversée de l'Atlantique à la voile entreprise après un triple pontage cardiaque ; le 5, il est à Sarajevo pour s'enquérir du sort des deux pilotes français dont l'avion a été abattu par les Serbes et, le 7, il siège à son banc de l'Académie française, pour ne pas manquer la séance du dictionnaire. Pour un être normal, en bonne santé, ce serait déjà une belle performance. Pour un homme malade, c'est de la folie. Parlementaire, académicien, ancien ambassadeur et ancien ministre, Jean- François Deniau pourrait se reposer de ses nombreuses opérations, qui limitent sa mobilité. Il parle lui-même de la « *lourde opération au poumon gauche, alors que le poumon droit est déjà réduit depuis plusieurs années* » ; ce boulimique de la vie agace parfois à aligner ses anesthésies générales, mais cette saute de coquetterie est immédiatement effacée par son irrépressible courage.

Combien de fois ces dernières années n'a-t-il pas pris le chemin de la Bosnie ? Pour protester contre l'imbécillité du « maintien de la paix » dans un pays déchiré par la guerre, témoigner de la solidarité française avec les victimes du nettoyage ethnique ou servir d'intermédiaire entre des camps qu'il connaît comme un Balkanique : « *Dans un pays comme celui-ci*, écrit-il, *tout le monde sait tout sur tout le monde. Parler est autre chose. Dire la vérité, autre chose encore.* » Avant même l'éclatement des hostilités, il avait pressenti le drame et avait voulu, au nom de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, partir en mission en Yougoslavie pour constater sur place la force des sentiments indépendantistes. Veto du Quai d'Orsay : « *Nous avons décidé de ne pas envoyer de signaux négatifs* » (souligné par Jean François Deniau). Il s'amuse d'avoir un arrière-arrière-grand-père, Chrismanovich-Milovic, né à Dubrovnik, aide de camp des armées napoléoniennes. Il a d'ailleurs des ancêtres partout dans le monde, jusqu'aux antipodes. Gageons qu'il s'en inventerait si une vague parenté pouvait amadouer un interlocuteur coriace.

Jean-François Deniau est à l'aise dans tous les registres. Il est chez lui aussi bien dans les maquis pachtouns qu'à la cour d'Espagne. A Bokassa, auquel il est venu demander la libération d'une religieuse emprisonnée dans les geôles centrafricaines, il a apporté une médaille représentant le général de Gaulle et Colombey-les-Deux-Eglises. D'émotion, le maréchal-président fond en larmes : « *Qu'est-ce que tu veux ? – La bonne sœur. – Tu es un salaud.* » « *La bonne sœur* » est expulsée quelques jours plus tard. Dans les cas humanitaires, il faut utiliser la discrétion quand l'adversaire est susceptible, le tapage quand il est intransigeant, mobiliser la complicité des amis comme les réseaux moins honorables, utiliser les pressions économiques. Cela ne le choque pas. C'est le contraire qui l'indigne, quand « *le FMI impose des programmes d'austérité terribles à des populations entières au nom de l'économie* ».

Jeune haut fonctionnaire, il a été dans les années 50 un des négociateurs des accords qui devaient créer le Marché commun. Il ne se contentait pas de tenir la dragée haute aux Anglais, qui participaient aux discussions dans le but unique de les saboter. Il profitait des longs discours en langue de bois pour écrire des quatrains aux dépens de ses collègues ou des poèmes à sa bien-aimée. L'amour de la langue se retouve dans ces *Mémoires de 7 vies*. Aussi, en les refermant, a-t-on quelques scrupules à les avoir classés dans la catégorie « *internationale* ». Ce n'est pas un livre de politique étrangère, bien qu'il amène à parcourir le monde. C'est le roman d'une vie écrit par un écrivain qui envoie un salut avant d'en entamer de nouvelles.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Strabisme français

LE BLUFF RÉPUBLICAIN
de Philippe Cohen.
éd. Arléa, 342 p., 130 F

COMÉDIE FRANÇAISE
d'Antoine Veil.
Plon, 164 p., 98 F.

Il est difficile d'imaginer observateurs plus dissemblables. Le premier est d'une droite tempérée, cultivée, patinée par les conseils d'administration. Ayant renoncé à faire de la politique autrement qu'en dilettante ou par procuration, Antoine Veil n'en est que plus sagace devant la « *comédie française* », dont il parcourt les coulisses depuis quelques décennies. Le second est d'une gauche fiévreuse, frondeuse, attisée par les salles de rédaction. S'affichant volontiers « *engagé* », partisan d'une « *autre politique* », Philippe Cohen fustige, de son côté, le « *bluff républicain* ».

Tous deux, pourtant, partagent les mêmes interrogations. « *Il m'inquiète que la France, tous les sept ans, tentée par le fantasme et le rêve, succombe au goût du cliquetis et des paillettes* », note le premier, avant d'ajouter : « *Comment, dans une démocratie aussi évoluée que la nôtre, le citoyen peut-il ainsi céder chaque fois à l'illusion du Père Noël ?* ». Quant au second, rappelant le référendum sur le traité de Maastricht ou le mouvement social de décembre 1995, il dénonce le « *décalage croissant entre les dirigeants et le pays réel* » et souligne, à propos de l'élection de Jacques Chirac : « *En faisant l'inverse de ce qu'annonçait le candidat, le président a fait un geste qui déconsidère gravement le fonctionnement de la démocratie, dévalorise la parole publique et ôte aux hommes politiques quels qu'ils soient beaucoup de leur crédit. Tout simplement parce qu'une telle attitude traduit un mépris des électeurs.* »

Pour Antoine Veil, aucun débat d'importance n'échappe aux « *faux-semblants* », aux « *trompe-l'œil* », à « *l'équivoque* ». Ainsi la lutte contre le chômage, unanimement qualifiée de priorité des priorités alors que « *tous les automatismes de comportement jouent contre l'emploi* ». Ainsi du financement des activités politiques, de la réforme de la justice, ou de l'avenir du service public. Ainsi encore du « *mythe de la souveraineté* », invoqué à satiété au point d'être « *vidé de son contenu* », alors même que « *le principe d'une sorte de cosouveraineté relativisée* » – en matière militaire ou monétaire, par exemple – apparaît à l'auteur comme « *le seul moyen de maintenir notre identité* ».

Mais les lignes les plus percutantes d'Antoine Veil sont pour analyser « *le particularisme de notre malaise* ». Cet « *irréalisme* » français, ce « *strabisme entre la pensée et la posture, entre le discours public et la confidence à voix basse, entre l'affirmation et le comportement* » ont, à ses yeux, une cause fondamentale : « *la dérive monarchique* », « *l'hypertrophie présidentielle* » induites par la Constitution de la V[e] République. Au-delà de « *l'apparence démocratique que lui confère le suffrage universel* », l'élection présidentielle « *remet, chaque sept ans, les pendules de la France à l'heure du leurre* », estime-t-il tout en reconnaissant qu'il manque de remède. Le mal est d'autant plus grand que nous serions parvenus, au-delà même de la démocratie d'opinion, « *au temps inquiétant de la démocratie d'émotion* » et que le principal pilier de la droite française, le néogaullisme, « *n'est plus qu'une référence historique un peu floue, un agrégat de volontarisme, de nationalisme, de centralisme démocratique et de pragmatisme, mais surtout une machine à se faire élire et, au regard des grands problèmes de l'heure, une auberge espagnole commode* ».

La lecture du mal français est beaucoup plus radicale chez Philippe Cohen. Mariant le récit et l'analyse, faisant redéfiler le film des choix économiques et politiques nationaux depuis le début des années 90, dénonçant une gauche qui, sous Mitterrand, « *a par deux fois choisi le capital, la rente et la vieillesse contre l'investissement, le travail et la jeunesse* » et « *déclenché une formidable machine à accentuer les inégalités sociales et le chômage* », décryptant les modifications durables du paysage social et, notamment la « *déroute des classes moyennes* », pointant l'impuissance du « *libéralisme à la française* », d'autant moins « *crédible* » que « *la messe libérale est dite par des énarques* », le journaliste de *Marianne* fait vigoureusement sonner le tocsin.

« *Comme en 1990, 1993 et 1995, les dirigeants de la France passent à côté d'une réorientation de la politique économique qui relancerait la croissance* », écrit-il. Le pari est risqué ? Peut-être. Mais la réplique est cinglante : « *Une politique qui ne satisfait que les marchés financiers, les diplomaties étrangères et les rentiers ne devrait-elle pas, elle aussi, être suspectée ?* » « *Depuis le "non" à Maastricht quasiment majoritaire, jusqu'au "oui" au programme "archaïque" de Jospin en passant par le plébiscite du Chirac républicain et le grand refus de novembre-décembre, une même résistance s'affirme* » pour rejeter le « *modèle néolibéral* », constate Philippe Cohen, avant d'ajouter : « *Ce face-à-face entre un peuple désemparé, et prêt à se radicaliser, et des majorités politiques, de droite comme de gauche, qui jugent nécessaire de l'oublier devient dramatique* ». C'est une autre manière de s'alarmer du strabisme français.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

La vie sur mesure

LE CONSOMMATEUR ENTREPRENEUR
de Robert Rochefort.
Odile Jacob, 302 p., 130 F.

Qui possédait un magnétoscope il y a quinze ans ? Et un four à micro-ondes ? Et un téléphone portable ? Qui pouvait commander une pizza à domicile ou un billet de train par Minitel ? Des objets et des gestes de la vie quotidienne, devenus courants, étaient totalement inconnus au début de la présidence de François Mitterrand. Mais ce n'est pas le seul changement intervenu dans nos modes de consommation. L'utilisateur a autant évolué que les produits eux-mêmes, si l'on en croit Robert Rochefort, directeur du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

Les Français, explique-t-il, ont connu quatre comportements successifs depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Dans les années 50 et 60, alors que les classes sociales étaient fortement hiérarchisées, on arborait avec fierté des signes d'enrichissement : partir en vacances en 4 CV représentait le bonheur et la réussite. Les deux décennies suivantes ont été marquées, en revanche, par la montée de l'individualisme. Chacun a voulu se distinguer, et les fabricants ont encouragé la tendance, multipliant de façon artificielle l'offre de produits différents. Nouvelle étape avec l'arrivée massive du chômage, au début des années 90 : on a vu les consommateurs se restreindre, hésiter, en se repliant sur les valeurs sûres, la famille et le terroir. Plutôt que de s'afficher, ils cherchaient à se rassurer. Mais c'est déjà fini : nous sortons, paraît-il, de cette société d'inquiétude pour entrer dans un quatrième cycle. La fin de siècle voit émerger un nouvel animal, le client professionnel, moins frileux, plus actif, qui est « *acteur de sa consommation* ».

Robert Rochefort ne vole pas son lecteur. Il lui offre une masse considérable d'informations et de commentaires, ne pouvant s'empêcher de développer chacun des termes qu'il aborde : cela nous vaut, au fil des chapitres, des exposés sur le salariat, la ville, le système de santé, la vieillesse, l'économie américaine... Rien n'est hors sujet, mais ces digressions très documentées alourdissent inutilement un livre subtil, qui aide à se repérer dans une société sans boussole.

Contrairement à des slogans creux, explique l'auteur, nous n'allons connaître ni « *la fin du travail* » ni « *la fin de la consommation* », mais la fin de leur séparation. Jusqu'ici, dans une société dominée par le salariat, la vie quotidienne était compartimentée : travail d'un côté, vie privée de l'autre. Or, nous basculons peu à peu – et douloureusement – dans une situation de post-salariat, avec des formes d'emploi plus diversifiées. Il n'y a plus de cloisons étanches entre le bureau et la maison, le temps productif et le temps des loisirs. La consommation s'en trouve bouleversée.

Déjà, les objets de la vie quotidienne deviennent polyvalents. L'ordinateur et le téléphone portable en sont de bons exemples, puisqu'ils appartiennent aussi bien au domaine professionnel qu'au domaine privé. Les maisons doivent s'y adapter. Travailler chez soi exige plus d'espace, mais aussi des meubles d'un autre type, qui soient à la fois fonctionnels, confortables et esthétiques.

Les nouveaux consommateurs ont tendance à transférer des compétences professionnelles dans leur vie privée. Avant de commander un produit ou un service, ils mettent en concurrence plusieurs entreprises. Et s'ils exécutent eux-mêmes des travaux à domicile, c'est en se fournissant dans les mêmes magasins que des artisans. Ces « *consommateurs entrepreneurs* » sont en quelque sorte coproducteurs de leur propre consommation.

Nous sommes entrés dans l'ère du sur-mesure. Il ne s'agit plus d'acheter le même vêtement que tout le monde, avec si possible une couleur originale ou une décoration particulière pour se distinguer de la masse, mais de se procurer un vêtement unique, spécialement fait pour soi. Des fabricants de jeans ou de chaussures commencent ainsi à fournir des produits personnalisés, correspondant à la taille et aux besoins du client. Ces « *vêtements identitaires* » ont toutes les chances de durer plus longtemps que les autres, car on s'y attache davantage.

Connaître les mesures de chaque client, mais aussi ses goûts, ses habitudes et ses capacités financières, n'est pas sans danger. Robert Rochefort remarque à juste titre que nous risquons, en toute légalité, « *d'être passés au scanner du matin au soir par les ordinateurs des sociétés* ». Autant dire que le remplacement de « *l'individu par la personne* » n'est pas seulement une victoire de l'humanisme...

Sans doute faut-il nuancer les classifications un peu trop séduisantes qu'affectionnent les observateurs spécialisés des modes de vie. Le directeur du Crédoc souligne lui-même la « *logique floue* » du consommateur. Exemple de cette incohérence : depuis l'affaire de la « vache folle », les Français qui craignent de s'empoisonner n'ont pas cessé leur consommation de bœuf, mais en ont réduit la fréquence... Et, de toute manière, le « *consommateur entrepreneur* » n'empêchera jamais des consommateurs passifs et assistés d'exister aussi. Pas plus que les clients prévoyants des années de crise n'ont éliminé les flambeurs et les paradeurs d'antan.

Weegee, toute une ville en sang

Malfrats, accidentés de la route, travestis, sans-abri dans le Lower East Side, scènes de rue dans le New York des années 30-40. Autant de clichés du plus célèbre « faitdiversier »

WEEGEE, TOUTE LA VILLE EN SCÈNE
de Miles Barth.
Avec des textes d'Ellen Handy et d'Alain Bergala,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Paloméra,
Seuil, coll. « L'œuvre photographique »,
266 p., 272 photos, 450 F.



WEEGEE IN « WEEGEE »

William Morey, époux d'une infanticide (août 1941)

Entre les reporters qui ne savent plus quoi inventer comme cadrages pour affirmer un style introuvable, et nombre d'artistes qui, sous couvert d'utiliser la photographie, se perdent dans des dérives formalistes et narcissiques, il y a, il y aura toujours Weegee. Un livre imposant et qui se veut complet vient rappeler combien cette forte personnalité, dont la tête de truand au cigare orne la quatrième de couverture, utilisant son gros appareil Speed Graphic et son flash éblouissant comme une arme fatale, occupe plus que jamais une position charnière, de référence, dans la photographie, dans ce qu'elle a de plus brut et de plus primitif. Et donc dans l'histoire de l'art.

Dans *Weegee, toute la ville en scène*, on peut découvrir et redécouvrir les documents célèbres d'un « faitdiversier », au plus près des gens et de l'asphalte, au plus près de l'action et de l'information, dans les rues du New York des années 30 et 40, parfois le jour, souvent la nuit. D'abord les malfrats gisant dans leur sang encore frais, mais aussi les accidentés de la route, travestis au fond d'un panier à salade, sans-abri dans le quartier pauvre du Lower East Side, incendies, foules grouillantes sur la plage de Coney Island, soirées à l'Opéra, au cirque... Des visages, beaucoup de visages, des fragments de corps, qui forment une Comédie humaine dans une Amérique de la Dépression.

L'intérêt de ce livre réside d'abord dans les longs textes en français – une étude biographique, les liens avec le film noir américain, l'inscription de l'œuvre dans la photo urbaine – appuyés par de riches légendes et index. Ensuite dans les sources iconographiques, au plus près de l'œuvre : parmi les 270 images reproduites, certaines sont inédites ou méconnues, telles ces variantes d'images célèbres, ou la série de distorsions de visages. Enfin, le classement en thèmes (police, incendies, etc.) reproduit le système d'archivage de Weegee lui-même.

Sur ces trois points, le livre de Miles Barth apporte un plus par rapport au *Weeggee's New York 1935-1960* (Schirmer/Mosel, 1982), de John Coplans, qui faisait jusqu'ici référence. Ce dernier contenait plus d'images (335) mais le texte est court (en anglais), les légendes sont plus qu'approximatives, et les thèmes plutôt fantaisistes. Le livre de Barth fourmille d'informations et d'anecdotes sur la carrière et la vie d'Arthur Fellig (1899-1968) – son vrai nom – et sur un personnage que l'on découvre attachant, généreux, iconoclaste, farceur, acharné. Et Barth de raconter l'arrivée de cet émigré juif d'Europe centrale à New York, à onze ans, la multitude d'emplois pour survivre, ses portraits comme photographe ambulant, son boulot de laborantin pour l'agence Acme, les trois anecdotes qui ont donné naissance à son surnom, l'autorisation d'installer une radio de la police dans sa voiture – premier photographe à en bénéficier –, ce qui lui permettait d'arriver sur les lieux d'un fait divers avant la police, ses reportages pour les quotidiens new-yorkais. Tout cela, Weegee l'a condensé dans *Naked City* (1945), un petit livre culte et introuvable, testament d'une époque, avant que le photographe ne se tourne vers autre chose, des films, le métier d'acteur, un rôle de conseiller sur le *Docteur Folamour*, de Kubrick, en 1958...

Le Coplans mettait clairement l'accent sur la violence urbaine, à New York, en accumulant les images brutes, sombres, sales, impudiques et voyeuristes, portées par une maquette simple – une photo par page. Mais ce livre n'avait pas accès à toutes les archives. Le Barth est moins dur, plus varié dans les thèmes et les approches, mais il est desservi par une maquette un peu trop « artistique », avec des variantes, qui, parfois, viennent affadir le propos.

L'aspect le plus contestable de ce nouveau Weegee, qui reste honorable, est néanmoins son approche uniquement photographique, alors que l'on sait aujourd'hui que ce journaliste-photographe a fortement inspiré l'art américain des années 60, les tenants du Pop Art notamment. Weegee a d'ailleurs pris le plus simple et le plus beau portrait de Warhol, absent dans le Barth. Ce sont en fait les liens entre le document photographique, sa reproduction, sa valeur d'information, et son inscription dans l'art qui sont ici oblitérés. Seule cette approche aurait permis de comprendre combien Weegee reste actuel, combien le style documentaire, loin de se limiter au photojournalisme, est au cœur de toute création qui entend explorer et interroger le monde.

Michel Guerrin

Le cinéaste et sa muse de Celluloïd

Même si nombre de réalisateurs lui vouent un culte, Michael Powell est encore considéré comme un marginal. Ses Mémoires rendent compte d'un esprit audacieux qui conjugua cinéma et magie

UNE VIE DANS LE CINÉMA
(A Life in Movies. An Autobiography)
de Michael Powell.
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Coursodon.
Institut Lumière/Actes Sud,
792 p., 195 F.

Dans les dictionnaires de cinéma, la famille Powell compte six membres, n'ayant strictement rien à voir les uns avec les autres. Côté américain : William, le séducteur à la fine moustache qui hanta les comédies sophistiquées des années 30 ; Dick, jeune premier chantant des musicals de Busby Berkeley de la Warner ; Eleanor, danseuse championne du monde de tap dance ; et Jane, qui chanta dans les films de la MGM. Côté britannique : Robert, le plus jeune, qui prêta son visage de beau blond au *Jésus de Nazareth* de Franco Zeffirelli, et Michael (mort en 1990), auquel un certain nombre de cinéastes contemporains (dont Martin Scorsese, Francis Coppola et Bertrand Tavernier) vouent un véritable culte, mais qui est encore considéré comme un marginal, parce qu'il refusa les modes, qu'il est coupable aux yeux des frileux d'une originalité, d'une liberté de ton, d'une audacieuse prédisposition à prendre des risques, s'imposer des défis, tant dans la tonalité des thèmes traités (goût des tumultes, exaltation de la sensualité, fascination pour les affrontements entre religions et cultures, réflexion sur les affres de la création) que sur le vertige des formes (invention de trucages, effets spéciaux, trompe-l'œil, innovations chromatiques). *« Le cinéma doit être magique, doit provoquer le rêve,* ne cessait-il de répéter. *Il faut sans cesse expérimenter, avec le son, l'image, la vitesse... Vingt-quatre images par seconde, c'est monotone. Moi, je changeais sans cesse de vitesse dans la même scène. »*

Bertrand Tavernier, qui s'est beaucoup impliqué dans l'édition (trop tardive à ses yeux) de cette autobiographie de Michael Powell, explique dans sa préface l'ostracisme dont fut victime le réalisateur de tant de bijoux méconnus, par deux censures. Celle, en France, *« péremptoire »*, de François Truffaut, qui aurait *« dénié tout talent aux autres cinéastes britanniques »* de l'époque pour mieux défendre Alfred Hitchcock. Et celle, puritaine, d'une Angleterre qui l'aurait *« mis sur une liste noire »* depuis *Le Voyeur* (1960), film traité d'*« abject »* et d'*« ignoble »*, en particulier par un critique qui suggéra *« de s'emparer des boîtes pour les jeter dans l'égout le plus proche »*. Hélas ! pour le lecteur, ce volumineux premier tome des Mémoires de Michael Powell s'achève à la fin des années 50, juste avant qu'il n'aborde cet épisode qui brisa sa carrière. Souhaitons que l'intérêt suscité par cette édition permette à l'éditeur d'accomplir une publication complète, qui nous permettrait de poursuivre l'exploration des coulisses du cinéma britannique avec *La Renarde*, *Les Contes d'Hoffmann*, et ce *Voyeur*, devenu mythique : un film fantastique, à lire au second et même au troisième degré, dans lequel un jeune opérateur de prise de vues, un Jack l'Eventreur qui aurait vu *Fenêtre sur cour*, filme des prostituées, les tue à l'aide d'un stylet dissimulé dans le pied de sa caméra, brandissant à l'instant crucial un miroir qui renvoie à ses victimes l'image de leur épouvante, afin de corser son plaisir.

Jamais amer, à peine désenchanté, Michael Powell a évité les jérémiades du proscrit incompris et les litanies sur la dégradation du cinéma, ainsi que les livres d'autoglorification, de *« mensonges »* ; il a voulu écrire *« l'histoire d'un jeune homme du XX[e] siècle et de sa muse »*, cette *« allumeuse »*, cette *« maîtresse de Celluloïd »* dont il était tombé amoureux à seize ans. Que cette maîtresse l'ait abandonné, *« peu importe, pourvu que l'histoire soit bonne, pourvu qu'elle soit unique »*... Elle faillit être contée sous la forme d'un roman, inspirée par la prose de Chateaubriand, dont la vie *« fut une série de succès horrifiques et d'échecs vivifiants »* et qui lui fit découvrir qu'une existence *« se déroulait dans l'espace et non dans le temps »*. Elle est trace d'un esprit curieux, friand d'anecdotes et de portraits aigus, soucieux de retracer une époque, un état d'esprit.

D'une enfance bucolique dans une ferme du Kent, Michael Powell est transplanté en France, au Cap-Ferrat, où son père est hôtelier, à la suite de la perte de son frère aîné. Cela lui permet de faire ses débuts comme assistant de Rex Ingram aux studios de la Victorine, et d'apprendre le langage de la profession, au fil d'un récit qui nous initie à la vie quotidienne des artisans et des nababs. Défilent lieux exotiques, hommages à Matisse ou à Edgar Poe, ainsi qu'une foule de secrets de mise en scène, et quelques grandes figures pittoresques, Alexandre Korda, David O. Selznick, et Hitchcock, *« le farfadet le plus inventif, le plus malicieux »*. Powell considère que trois grands humanistes ont sauvé l'industrie cinématographique *« d'un total fourvoiement »* : Chaplin, Disney et Hitchcock. Avec, dans le cas d'Hitch, une grande force : *« Il ne s'est jamais fait passer pour un maître à penser. »* Powell, qui contraria la censure catholique et Winston Churchill avec son *Narcisse noir* et son *Colonel Blimp*, n'a sur ce plan rien à lui envier.

Jean-Luc Douin

livraisons

● **CONVERSATIONS AVEC DOUGLAS SIRK**, de Jon Halliday
Detlef Sierck, devenu Douglas Sirk en Amérique après avoir fui l'Allemagne nazie, fut à la fois un littéraire et un visuel admirateur de Melville, Kafka, James et Faulkner (dont il adapta *La Ronde de l'aube*). Surnommé « prince du mélodrame », il signa chez Universal une flamboyante série de tableaux d'une société décadente, hantés par l'échec, le blocage, la cécité et la mort, où des intoxiqués du pouvoir et de l'alcool se débattent dans leurs palaces de marbre : *Le Secret magnifique*, *Ecrit sur du vent*, *Le Temps d'aimer et le temps de mourir*, *Mirage de la vie* sont les plus célèbres films de cet adepte du Cinémascope endiablé, dont Godard dit qu'il faudrait en parler *« comme Aragon des yeux d'Elsa »*. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Serge Grünberg, Cahiers du cinéma, collection « Atelier », 256 p, 159 F.) **J. L. D.**

● **BOIS, BOÎTES ET TALISMANS**, de Fanette Roche-Pézard
Quelques peintres du siècle dernier aimaient à travailler sur de petites planches de bois, couvercles ou panneaux de boîtes à cigares. Puis on s'interrogea sur le petit format, les essences, les couleurs, les textures. Au plus près des tableautins des macchiaioli italiens, de Seurat, de Sérusier et des symbolistes, on étudie les ressources du matériau et comment les artistes tirent parti de la surface et de ses irrégularités. L'oeil est attentif, le savoir sans pesanteur, la volupté de l'art sensible. (Edition Musée-Galerie de la Seita, 100 p., 65 F.) **Ph. D.**

● **DIALOGUES**, de Demosthènes Davvetas
Pendant dix ans, entre 1980 et 1990, Demosthènes Davvetas a interrogé les artistes les plus en vue du moment pour des revues et des quotidiens. Réunis en volumes, ces entretiens demeurent instructifs : Rétrospectivement, différences, faiblesses, partis pris, tout s'accentue. La vacuité et la confusion de certaines réponses annonçaient la vacuité des oeuvres qui sont venues depuis. A l'inverse, ceux qui résistaient, ceux qui s'affirmaient fortement alors sont aussi ceux qui continuent à intéresser aujourd'hui. Parmi les invités : Beuys, Warhol, Johns, Polke, Gilbert and George, Twombly, Alberola. (Editions Au même titre, 300 p., 139 F.) **Ph. D.**

● **LA GUERRE D'ALGÉRIE À L'ÉCRAN**, de Guy Hennebelle, Mouny Berrah et Benjamin Stora
Un sujet tabou, soumis à la censure tant du côté français que du côté algérien. Passant au crible une centaine de films réalisés de part et d'autre, des historiens analysent thèmes, tendances, angoisses, nationalismes, rapports passionnels. Pour Benjamin Stora, qui souligne combien ce drame complexe a engendré autant un sentiment d'absence (peu d'audience) qu'une inexistence d'images, la guerre d'Algérie aura été une guerre franco-française et algéro-algérienne. (CinémAction, Corlet-Télérama, 240 p, 150 F.) **J. L. D.**

● **STRASBOURG**, de Gérard Rondeau et Bernard Frank
Francis Bueb avait voulu demander à deux de ses amis, un photographe et un écrivain, de parler du Strasbourg qu'ils aiment. Gérard Rondeau dans ses photos, Bernard Frank dans son texte ont abordé la ville de biais, se gardant de tomber dans le « bavardage du pittoresque », vice auquel cède si volontiers le visiteur de Strasbourg. D'où, dans le souci de s'attacher à l'essentiel, qui n'apparaît jamais au premier regard, les images volontairement décalées de Rondeau et les digressions soigneusement organisées de Frank. Bernard Reumaux, l'éditeur de La Nuée bleue, eut l'heureuse initiative de confier à Massin le soin de mettre en page ces témoignages. Au résultat, un livre-coffret d'une parfaite élégance. (Edition La Nuée bleue, Strasbourg, 120 F.) **J.-F. S.**

● **LES CHINOIS**, de Ling Fei
Parmi les images que nous recevons de la Chine contemporaine, celles de Ling Fei sont les plus riches d'informations. Cet *« enfant de la Révolution culturelle »* qui a grandi dans une Chine *« où l'on disait que la télé, le frigo, le Coca-Cola, les parfums, les minijupes, c'était pour les étrangers »*, enregistre, entre ethnographie et regard personnel, les mutations de son pays, l'apparition des attitudes et objets occidentaux, le maintien des traditions : vêtements, intérieurs, paysages urbains, coiffures, métiers, transports, tout est disséqué, rehaussé de légendes instructives et de témoignages de l'auteur. (Editions Autrement, 160 p., 159 F.) **M. G.**

● **APRÈS LA PLUIE...**, de Jean-François Campos
C'est un photographe très attachant, qui *« raconte l'actualité »*, au jour le jour. Humour, méchanceté, tendresse, décadrages virevoltants, détail qui tue. Campagne de Chirac pour la présidentielle de la victoire, ribambelle d'hommes politiques croqués en meeting, grèves de décembre 1995. Campos est partout, en noir et blanc, dans la rue et face au spectacle de la politique. Réjouissant. (Préface de Jean Rouaud, Actes Sud, coll. de « la Fondation CCF » pour la photographie, 114 p., 140 F).

● **MÉMO**, de Luc Delahaye
C'est un petit livre ou plutôt un objet compact, recouvert de carton brut, qui contient quatre-vingt-un portraits et la liste des noms. Pour mémoire. Ces visages définis par le grain grossier de la reproduction sont des victimes de la guerre en Bosnie, en 1993, et proviennent des pages nécrologiques du journal *Oslobodenje*, de Sarajevo. Avec ce livre radical, Luc Delahaye poursuit sa réflexion exigeante sur les notions d'auteur, de document et d'information. (Hazan, 160 p., 80 photos, 95 F.) **M. G.**

هكذا من الأصل

Le fil précaire du sentiment juste

Avec son humanisme exarcerbé par la révolte, Ruth Klüger relate ses souvenirs. Ceux d'une petite fille juive autrichienne rescapée des camps. Ceux d'une femme qui refuse d'être réduite à un cas

REFUS DE TÉMOIGNER
Une jeunesse
de Ruth Klüger.
Traduit de l'allemand
par Jeanne Etoré.
Éd. Viviane Hamy. 316 p. 139 F.

Vienne. L'Anschluss. L'Autriche s'appelait désormais *Ostmark*, marche de l'Est. Ruth Klüger avait huit ans. Le soir, en faisant semblant de dormir, elle essayait de comprendre ce que disaient les grandes personnes. Mais, note-t-elle, *« c'était la mort et non le sexe, ce secret sur lequel on aurait bien voulu en savoir davantage »*.

Aujourd'hui, à soixante-six ans, elle est, aux yeux de tous, une survivante des camps de Theresienstadt, Auschwitz-Birkenau, Christianstadt. Une sorte de monument. En vérité, elle est la même : impatiente et nerveuse, qui laisse facilement tomber les choses précieuses ou non, fragiles ou non, une femme qui prend la fuite sans attendre de flairer le danger.

Fuir et poser des questions. Le contraire de ce qu'on attend d'elle. Elle est la même, avec toujours *« cette démangeaison d'aller à la rencontre de l'inconvenant, étant donné que je n'ai le droit de rien savoir de ce qui a trait à la mort »*.

A quoi rime donc le livre en colère, et mal peigné de surcroît, d'une femme qui avait onze ans, quand elle fut déportée et dont les souvenirs sont ceux d'une enfant à qui l'on a répété tant de fois qu'elle n'aurait pas dû survivre ? A quoi rime un livre qui s'intitule *Refus de témoigner* ?

« Abrupt et magnifique cadeau », comme dit Martin Walser, le livre de Ruth Klüger est d'abord un *livre contre*, un livre de défi et de provocation, le récit, dents serrées, voix contrôlée, tête haute, de quelqu'un qui a éprouvé au plus haut point que les vérit[illegible] petite fille juive autrichienne rescapée des camps pouvaient être mauvaises à dire.

Pour mettre tout le monde à l'aise, elle commence par le récit d'une visite en Angleterre, bien après la guerre, à un certain cousin Hans, ancien déporté lui aussi, devenu un petit-bourgeois anglais ordinaire – et pourquoi non ? Je ne vais presque jamais le voir, explique Ruth Klüger. Je n'ai pas tellement le sens de la famille, je suis une mauvaise juive, et en plus et surtout, je détestais sa mère, qui est morte à Auschwitz, de cette mort misérable dans la chambre à gaz. Voilà qui tombe mal, la tante Rosa s'est occupée de Ruth, autrefois à Vienne. Elle était sévère et peut-être même bête. Elle l'empêchait de réciter des poèmes de Schiller en marchant dans la rue, parce que les enfants juifs mal élevés excitent le *« rishès »*. Le *« rishès »* : l'antisémitisme. C'était une adulte de l'époque, qui ne comprenait rien à ce qui se passait, et pensait qu'il fallait essayer de ne pas exaspérer le monde. Un demi-siècle a passé, et la révolte de Ruth Klüger est intacte : en quoi des poèmes peuvent-ils irriter légitimement qui que ce soit ? Et comment supporter de conserver en soi cette haine *« étroite et pointue »* d'une tante envers qui on ne peut décemment éprouver que compassion ?

SCHILLER POUR CONSOLATION

Les poèmes de Schiller sont la clé de voûte de l'édifice que Ruth Klüger a bâti pour répondre aux offenses et aux humiliations. Les poèmes la consolent de ne pouvoir dire le kaddish – la prière des morts que seuls les hommes ont le droit de dire – pour son père disparu. Les poèmes l'aident à résoudre un problème cognitif, explique-t-elle, d'une manière si rationnelle qu'elle en est bouleversante. A cause de sa mort dans la cha[illegible] de sa disparition, *« je peux avoir des sentiments justes pour mon père en vie, ou bien des sentiments justes pour mon père mourant mais je suis incapable de les réunir et de les éprouver en même temps vis-à-vis de sa personne unique et indivisible. Mon père est devenu un fantôme. »*

Alors, pour rester sur ce fil précaire du sentiment juste, pour éviter le pathos et le kitsch, et aussi la douleur que lui causent *« tous les gendarmes qui m'ont interrogée, où que j'aille, sur les morts »*, Ruth Klüger s'est réfugiée auprès des poètes allemands, de la littérature allemande, de la poésie et la raison allemande, d'une manière qui rappelle souvent Hannah Arendt, quand elle écrit sur l'antisémitisme et sur l'Allemagne. C'est adossée à cette culture, mais sans croire une seconde qu'elle constitue une garantie, tout au plus une consolation, qu'elle égrène les scènes de sa jeunesse, sans jamais hésiter à les interrompre pour réfléchir, pour interpeller le lecteur.

Le récit de la peur qu'elle éprouva, lorsqu'elle alla à une projection de *Blanche-Neige* – c'était interdit aux enfants juifs – est presque plus détaillé que celui de la vie au camp de Theresienstadt. C'est dans ce cinéma, agressée par une boulangère nazie de dix-neuf ans, qu'elle découvre la terreur. *« J'avais eu le sentiment de courir un danger mortel, j'étais désormais en avance sur les adultes. »* *« D'Auschwitz-Birkenau, qu'y a-t-il à dire*, écrit-elle, *j'ai été à l'appel, j'ai eu soif et peur de la mort. C'était tout, et rien de plus. »* Mais elle trouve des mots justes et précis pour parler de Liesel, une fille des rues qui mourut pour ne pas quitter son père, pour décrire la surveillante qui lui sauva la vie. Pour parler de sa mère aussi.

Contrairement à tous ceux qui, volontairement ou non, lui ont fait du mal, avec leur agressivité, leur ambivalence, leurs affirmations péremptoires, contrairement aux donneurs de leçons qui lui ont conseillé au fil des ans, d'enlever le tatouage de son numéro de matricule, ou au contraire lui ont reproché d'avoir mis un bracelet qui le dissimulait – pourquoi ne pas faire ce qui vous chante ? –, Ruth Klüger a pour règle morale et esthétique de ne pas parler de ce qu'elle sait *pour l'avoir entendu dire*, et de ne raconter que ce qu'elle a vu, que ce *qu'elle se souvient d'avoir vu*. Ne raconter que ce *qu'elle pense de ce qu'elle se souvient d'avoir vu. Tout est là :* se battre pour ne pas être réduite à un cas, une image, une vedette ou un objet d'études, de statistiques et de commentaires car, *« pour tous ceux qui y ont survécu, on fait d'Auschwitz une sorte de lieu d'origine. Le nom d'Auschwitz a aujourd'hui une sorte de rayonnement même négatif qui détermine dans une large part la réflexion sur une personne. Même à mon propos, les gens qui ont l'intention de dire quelque chose signalent que j'ai été à Auschwitz. Mais ce n'est pas si simple, car quoi que vous puissiez en penser, je ne viens pas d'Auschwitz, je suis originaire de Vienne. Vienne parle en moi, alors qu'Auschwitz a été le lieu le plus aberrant où j'ai pu me trouver, et son souvenir demeure un corps étranger dans mon âme comme une balle qu'on ne pourrait extraire du corps. Auschwitz n'a jamais été qu'un épouvantable hasard. »*

Ruth Klüger, avec sa révolte et ses cruels examens de conscience, son ton parfois acerbe, son féminisme infatigable, ses théorisations et sa fragilité, sa belle énergie, sa manière déchirante d'avoir tout lu et tout étudié, est un exemple inoubliable d'humanité. Son livre tellement crispé contre tout attendrissement est bouleversant de chagrin retenu, et de compassion ravalée. La victoire de Schiller contre le kitsch allemand.

Geneviève Brisac

Drancy en attendant

Réédité, le roman-témoignage de Noël Calef illustre l'implacable mécanique française

CAMP DE REPRÉSAILLES
éd. de Noël Calef.
L'Olivier, 446 p., 149 F.

Si le procès Papon donne encore à penser sur la question de l'obéissance – l'application mécanique ou consentie d'ordres administratifs aberrants – Noël Calef, lui, en rapporte immédiatement l'expérience. Cette expérience est un roman. Elle *commence* en août 1941, dans différents appartements parisiens, avec des policiers qui frappent aux portes et des habitants ébahis qui les suivent docilement ; elle finit par un avis officiel autorisant à retirer *« les effets d'un disparu »*, contre paiement de 120 francs pour frais de fusillade ; entre-temps, il y a une vie bizarre, ahurissante, comme un acte de naissance à l'envers, le déroulement impeccablement logique de la *régression humaine qui va jusqu'à* gagner, autant que les bourreaux, les victimes elles-mêmes. Quelques mois, plusieurs centaines de pages, un édifice interminable en forme de fer à cheval et entouré de barbelés : Drancy.

Prison supposée transitoire administrée par les gendarmes français *et créée sur ordre allemand* pour enfermer les quatre mille juifs raflés en août 1941, ce *« camp de représailles »* français de la zone occupée a tout, hormis l'extermination systématique, d'une usine d'humiliation, de famine, de souffrance pour *rien et* de mort. Raymond Alcala, ils sont allés le chercher comme les autres, *« courtoisement »*, au petit matin. Et lui, *« sottement »*, il a demandé pourquoi. Comme avait demandé pourquoi celui dont il n'est que la doublure romanesque, Nissim Calef *alias* Noël Calef, né en 1907 en Bulgarie, mort à Paris en 1968, auteur de nombreux romans, nouvelles ou scénarios, dont *Ascenseur pour l'échafaud*, adapté au cinéma par Louis Malle, ou *Accident*, de son ami Joseph Losey.

A *l'instar de Si c'est un homme* de Primo Levi, *Camp de représailles* paraît une première *fois* après la guerre, en Italie mais traduit du français, dans une indifférence absolue. Et comme dans les romans de Primo Levi ou d'Arthur Koestler qui ne lui font pas ombrage, seule la mise en scène littéraire, chez Noël Calef, emprunte à la fiction. Interné à Drancy puis aiguillé, grâce à sa « citoyenneté d'honneur » italienne, vers les camps de *Bardonecchia, Tolentano et Urbisaglia* en Italie, cet intellectuel bon vivant et polyglotte a écrit en captivité, entre 1942 et 1943, ce roman-témoignage longtemps abandonné à l'oubli puis découvert et publié par Serge Klarsfeld en 1991 (Ed. FFDJF).

Cela se passe en France. A Drancy, pas d'Allemands visibles. Seulement des surveillants français ne *faisant, scrupuleusement, « que* leur métier ». Dans une sorte d'épilogue au ton emballé où il se fait l'avocat et le procureur de sa propre cause, Raymond Alcala cède la parole à Noël Calef pour exposer ses raisons d'avoir dit, dans ce « roman », la vérité : sur l'obsession réaliste de la nourri*ture et des cabinets, sur* les bassesses des juifs à Drancy, *« parce que l'individu, très vite, se voyait ramené à sa plus simple expression »*, enfin sur l'obéissance zélée des gendarmes français : *« A Drancy, on souffrait doublement. Parce qu'on aimait la France. »* Ainsi apparaît *« le drame de Drancy »* dans *ce récit du fond de l'humanité qui* n'est pas seulement un témoignage de plus : dans l'enfer de la faim, du froid, des sévices, de l'humiliation et de la peur, le drame aura été la trahison du mythe de la France des Lumières, de cette seconde patrie des juifs d'Europe. Le drame de Drancy aura été, aussi, de *« tomber des nues »*.

Marion Van Renterghem

La tranquille fierté d'être vietnamien

A l'heure où le Vietnam a renoué avec la paix et l'unité, Jean-Claude Pomonti en propose un portrait juste et attachant

VIETNAM,
QUAND L'AUBE SE LÈVE
de Jean-Claude Pomonti.
Ed. Philippe Picquier, 142 p., 98 F.

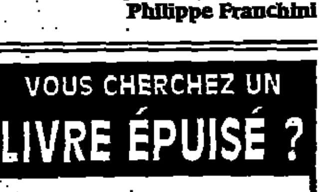
En 1974, au lendemain du retrait américain du Vietnam, dans un livre intitulé *La Rage d'être vietnamien*, Jean-Claude Pomonti décrivait avec passion la *« fierté, l'eau, les hommes »* d'un pays plongé dans une guerre, dont il avait été l'observateur professionnel depuis 1965. Vingt-trois ans plus tard, il nous en livre un autre portrait, à l'heure où ce peuple, ayant enfin recouvré la paix et l'unité, s'insère dans le cours d'un monde d'Asie orientale en pleine *mutation*.

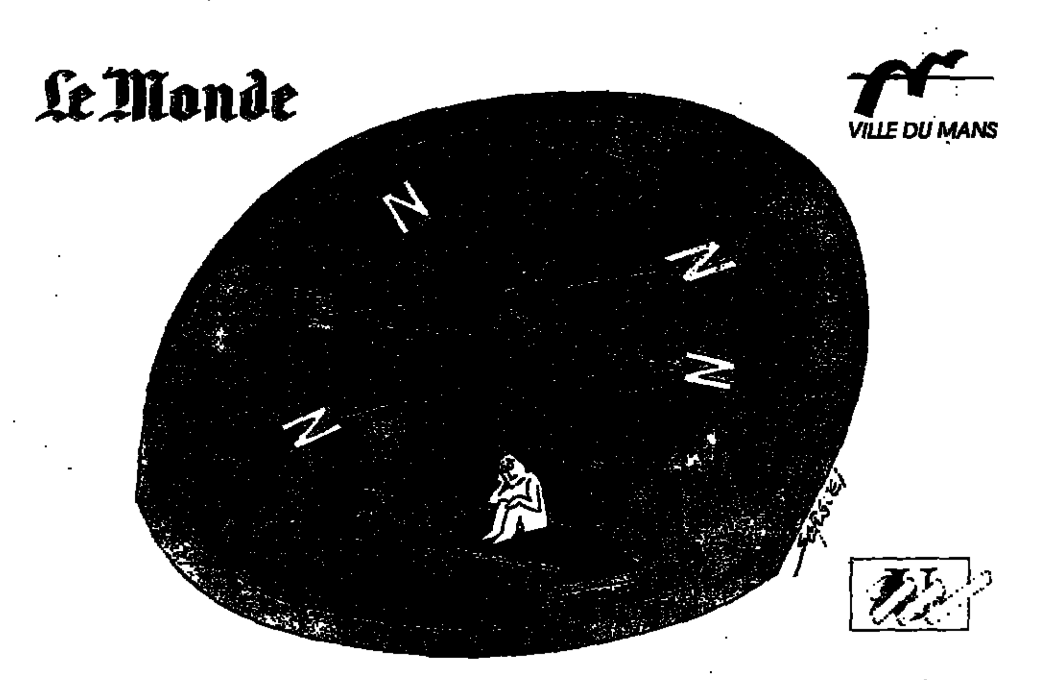
Le Vietnam a toujours été une source de mythes et de clichés, parfois sinistres, parfois brillants. Tour à tour enfer voué à la persécution religieuse et à la conquête sanglante, eldorado *aux sortilèges opiacés* des années 20, David pauvre et opprimé triomphant de Goliath occidentaux, diable rouge diabolisé par un Occident revanchard, il apparaît aujourd'hui comme un futur « dragon » promis à une florissante destinée. Jean-Claude Pomonti en connaît trop les réalités pour s'embarquer sur la même caravelle aux voiles gonflées d'images toutes faites et d'illusions. Il nous peint donc d'un pinceau impressionniste une société populaire, saisie d'un intense désir de vivre. *Gosses faméliques* peuplant les ruelles de Ho Chi Minh-Ville, enseignants déclassés ou marchandes de sandwiches, tous ceux qui se partagent un bout de trottoir ne semblent guère concernés par les opérations politiques et financières sur lesquelles ils n'ont aucune prise. Pour eux, le « renouveau » décrété en 1986 *« se fait de petites choses : manger plus à sa faim, s'offrir un fruit, célébrer plus dignement les anniversaires des morts et du Têt »*.

Mais le présent n'efface pas tout le passé, même si l'oubli peut être une forme de thérapeutique ; dans cette fresque apparaissent ainsi des figures prestigieuses telles que le généra[l] Giap, dernier des mandarins militaires désormais résigné à so[n] propre déclin, ou populaire[s] telles que Trinh Cong Son, l[e] *« baladin à travers les guerres »* dont les chansons avaient autrefois bouleversé un Sud désemparé. L'auteur émaille également son récit de référence[s] *historiques* qui consolident s[a] vision d'un pays pour lequel i[l] voue une évidente tendresse. L'attrait qu'exerce le Vietna[m] sur un grand nombre de Françai[s] relève d'un *ensemble* de sentiments plus ou moins avoués de mystère et de curiosité, d'attachement et de culpabilité, de nostalgie et de mythes qui forment la trame de relations complexes et parfois ambiguës.

Les Vietnamiens parlent volontiers de pardon, de douceur, de *« compassion, cette autre facette de l'amour »*, selon Trinh Cong Son. Les Américains sont en effet surpris par leur manque apparent de rancune. Pourtant, ceux d'entre eux qui les ont connues ne peuvent oublier les épreuves subies durant des décennies, et l'identité nationale s'est historiquement forgée dans l'adversité, mais aussi dans la domination sur les autres et le culte de l'héroïsme. Capable de se muer en guerrier inflexible, le peuple vietnamien ne manque pas de contradiction, et des *« individualistes qui ont encore, dans la vie quotidienne, un fort sens de la communauté n'ont pas le goût effréné de l'aventure... Ils se méfient volontiers des grands projets ou de ceux qui veulent refaire le monde. »* Il n'en reste pas moins que le régime a des responsabilités qui lui imposent une autre ampleur de vues au moment où le pays doit répondre aux défis multiples de sa réintégration dans un monde livré à une implacable compétition.

Philippe Franchini



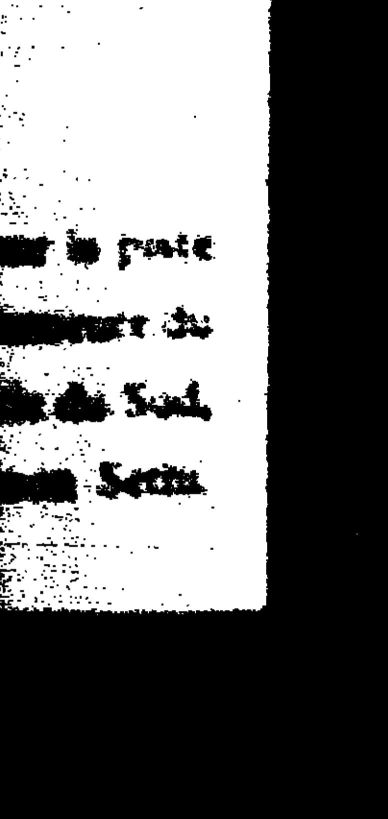












Ruée éditoriale sur Thérèse de Lisieux

Le succès de la sainte carmélite, un siècle après sa mort, ne se dément pas. De nouveaux livres confirment l'adéquation entre ses écrits et l'esprit du temps

Tous les dix ans environ, on annonce sa fin. Sainte-Thérèse, ça ne va plus durer... A l'heure du « tout scientifique » et de la mondialisation informatique, de la sécularisation triomphante et du « bricolage » religieux, l'image pieuse de la jeune tuberculeuse morte à vingt-quatre ans, dans une *sous-préfecture normande*, en effeuillant des roses sur un crucifix, est *plus que jaunie. Cloîtrée* pendant quinze ans dans une maison bourgeoise, puis un carmel inconnu, pleurnichant pour un rien, exaltée, affectée d'une « maladie du scrupule », n'appartient-elle pas à une époque romantique révolue, plutôt qu'à l'aube du troisième millénaire ?

Ce refrain dure depuis cent ans. Thérèse de Lisieux est morte le 30 septembre 1897. Elle qui rêvait, dit-on, de monter au ciel à la *vitesse d'un ascenseur* a connu une gloire non seulement foudroyante, *mais qui a résisté à toutes les* épreuves du temps. Le transfert de ses reliques, il y a deux ans à *Paris*, a donné lieu à des manifestations de dévotion d'une ampleur inattendue. Au « Guiness des records » catholiques, elle figure depuis longtemps. Thérèse Martin est béatifiée vingt-six ans après sa *mort*, canonisée dans la foulée (1925), déclarée patronne des mis*sions, elle qui* n'est sortie de sa Normandie que pour un pèlerinage à *Rome. Le* pape, *dimanche* 19 octobre, va la déclarer « docteur de l'Eglise », dans un club très fermé qui compte – excusez du peu – saint Augustin, Thomas d'Aquin, Bonaventure, François de Sales et seulement deux autres femmes, Thérèse d'Avila et Catherine de Sienne.

Pas moins de sept livres viennent d'être publiés à l'occasion du centenaire de la mort et du doctorat de Thérèse de Lisieux. Publiée très vite après son décès, *Histoire d'une âme* a connu soixante traductions et des millions de lecteurs. La biographie de Guy Gaucher, qui fait autorité, vient d'être traduite en arménien et en vietnamien. Mais cette inflation littéraire n'impressionnera pas les sceptiques. Ne sort-on pas encore des livres sur Jeanne d'Arc ? Thérèse n'était même pas une femme de plume. A côté de quelques trouvailles de style, que de poésies mièvres, de platitudes et de calembours dignes de l'*Almanach Vermot !*

Le mystère n'en est que plus fascinant. Passe encore que Thérèse draine des foules de lecteurs et de pèlerins à travers le monde. La religion populaire se porte toujours bien. Mais que cette petite « bonne sœur » ait pu impressionner les plus grands théologiens du siècle, comme Yves Congar ou Hans-Urs von Balthasar, que ce médiocre écrivain ait pu toucher des auteurs comme Bernanos, Claudel, Mauriac, Clavel, Julien *Green*, récemment Didier Decoin, ne laisse pas d'étonner. Thérèse est *« une ruse de l'Esprit », disait déjà* Emmanuel Mounier.

MYSTÈRE

Les nouveaux livres sortis permettront-ils de déchiffrer davantage ce mystère ? On disposait depuis 1992 des *Œuvres complètes* (Cerf et Desclée de Brouwer) et de l'*Edition critique du centenaire* (1971-1992), réalisée, entre autres, par *Guy Gaucher* et *Jacques Lonchampt*, ancien journaliste au *Monde*. Les livres postérieurs ne seront jamais que des regards particuliers, contribuant à éclairer les différentes faces d'un même génie religieux. Avec Alain Cavalier, auteur du film *Thérèse* (1986), on avait eu le regard du cinéaste. On a *désormais* celui du poète, le Canadien Fernand Ouellette, *« foudroyé par l'amour de Thérèse ».* Le regard du psychiatre, Robert Masson, qui montre comme la fragilité psychologique peut être un tremplin vers la sainteté, et comme les écrits de Thérèse *ont servi de thérapie* à des personnes névrosées. Le regard du pédagogue, *Pierre Descouvemont*, qui analyse à la fois les *« allergies »* et l'enthousiasme qu'elle provoque.

Il y a aussi le regard du critique intransigeant qu'est Jean-François Six. Depuis des années, celui-ci crie à la trahison, parce que l'*Edition du centenaire*, ouvrage de référence s'il en est, a publié les textes *« douteux »* des *« derniers entretiens »* de Thérèse avec Mère Agnès, reproduits et retouchés par celle *qui était aussi*, dans le civil, sa sœur Pauline Martin, mère de *substitution* après le décès – quand Thérèse n'avait que quatre ans – de sa mère naturelle. En respectant l'ordre chronologique, Jean-François Six vient de publier les textes authentiques des dix-huit derniers mois de Thérèse.

Il y a enfin le regard du sociologue et du journaliste, et ce n'est pas le plus futile. Au contraire, le livre de Bernard Gouley, Rémi Mauger et Emmanuelle Chevalier, grâce à un impressionnant travail d'archives, *retrace la chronique de* Thérèse après sa disparition, les raisons de son ascension romaine et universelle. Il rappelle que les soldats français et allemands mouraient dans les tranchées avec les mêmes photos et les mêmes prières venues de Lisieux. Il démontre surtout ce qui est sans *doute* la clé de son *succès* : la formidable adéquation entre les écrits *de la sainte et l'esprit du temps.*

Pourquoi, en effet, la *« petite voie »* vers Dieu et vers la sérénité qui fut la sienne, toute de simplicité et d'humilité, toucha-t-elle tant d'hommes et de femmes au tournant du XIXe et du XXe siècle ? Parce que l'idéologie du progrès triomphant connaît alors ses pre*miers doutes. Parce que le* mysticisme se porte mieux après des *décennies de jansénisme et de* rationalisme. Parce qu'au cœur de la foi chrétienne, à la place d'un Dieu sévère et justicier, Thérèse propose *« un Jésus d'amour et de miséricorde ».* Parce qu'elle sert de réconfort moral, enfin, aux catho*liques isolés dans une IIIe Répu*blique de plus en plus anticléricale.

Il reste à savoir si les raisons d'hier sont les mêmes que celles du succès d'aujourd'hui. La réponse est, pour partie, positive. Thérèse touche encore un large public, à la fin du vingtième comme du précédent, par la transparence de son témoignage. Par la réponse de toute sa vie à la gratuité du don de Dieu. Par sa très moderne compréhension de l'incroyance, inimaginable à l'époque : ne prie-t-elle pas pour la conversion de Pranzini, un *assassin qui finira sur l'échafaud ?* Par la *« nuit du doute »* qu'elle traversera à la veille de sa mort. Par l'*« espérance »*, enfin, qu'elle propose aux jeunes : Thérèse Martin aussi a connu les épreuves d'une mère trop tôt disparue, d'un père qui sombra dans la folie, de l'hostilité du monde adulte pour son projet religieux, de doutes intellectuels et spirituels. Cette maîtresse *de vie en vaut bien d'autres*, et il ne sera jamais trop tard de la découvrir ou de la redécouvrir.

Henri Tincq

★ On lira les trois volumes du *Thérèse de Lisieux par elle-même*, de Jean-François Six (Grasset-Desclée de Brouwer) ; *La Grande Saga d'une petite sœur*, de Bernard Gouley, Rémi Mauger et Emmanuelle Chevalier (Fayard) ; *Sainte Thérèse de Lisieux : guide de lecture*, de l'abbé Pierre Descouvemont (Cerf) ; *La Christologie de sainte Thérèse*, de François-Marie Léthel (Desclée) ; *Thérèse de Lisieux : lettre à mes frères prêtres*, de Guy Gaucher (Foi vivante) ; *Souffrance des hommes*, du docteur Robert Masson (Saint-Paul) ; *Je serai l'amour*, de Fernand Ouellette (Fides) ; *La Première Extase*, d'Elisabetta Rasy (Rivages poche no 228).

Le Mans en forme olympique

Pour leur vingtième édition, les Vingt-Quatre Heures du livre du Mans n'ont pas failli à leur réputation : curieux et collectionneurs, *liseurs insatiables et* lecteurs dilettantes, seuls ou en famille, ils furent *60 000* à parcourir les 11 et 12 octobre les stands de la place des Jacobins. Un score inchangé par rapport à celui du cru précédent. Aucune innovation majeure pour 1997. Toujours les accents mis sur le secteur jeunesse – qui planchait sur la notion de citoyenneté (et accueillait une nouvelle maison d'édition, Rue du monde, à la préoccupation *civique ostensible)* –, *la franco*phonie – cette année Haïti était à l'honneur et particulièrement l'écrivain Joël des Rosiers en résidence au Mans –, le forum littéraire, consacré au plaisir, et le village associatif où se tient une vaste bourse aux livres. Enfin deux tables rondes de jeunes écrivains réunis par « Le Monde des livres » pour évoquer les « écritures du futur ». Une façon de fêter ce vingtième rendez-vous qui laissera un souvenir tangible grâce à *20 ans*, un recueil-témoignage sur les éditions précédentes, depuis la pionnière *(mai 1978). Les confidences* de René de Obaldia ou d'Eric Holder, *les contrepoints visuels* d'Yves Pommeaux ou de Jacques Ferrandez entre autres font de ce petit tiré à part un hommage sensible à la doyenne des manifestations de cette envergure. L'une des plus singulières aussi, qui accueille avec autant de bonheur le marché populaire, animé et vivant des *bourses aux livres*, que *les forums* ambitieux : les cassettes des quatre rendez-vous *littéraires* sont du reste commercialisées dans les mois qui suivent.

Les Vingt-Quatre Heures du livre, c'est aussi une coproduction entre une municipalité et une association, Lire et vivre, devenue depuis Vingt-Quatre Heures du livre, et qui sut s'attacher le parrainage, outre celui des partenaires locaux (ville, communauté *urbaine, département et région*), de la DRAC Pays-de-la-Loire, celui du Centre national du livre, de la presse locale (*Ouest-France* et *Le Maine libre*), du *Monde* et de France Culture, comme le patronage du CNS Unesco.

Un tel succès se justifie aussi par le travail patient que mène l'association sur le terrain tout au long de l'année, en marge du grand rendez-vous de l'automne : résidences d'écrivains avec ateliers d'écriture dans le milieu scolaire, carcéral, hospitalier, parfois aussi en dehors des cadres institutionnels. Cet activisme vrai porte *ses fruits*, et si *Le Mans parvient* malgré la rude concurrence bordelaise à fédérer autant d'énergies enthousiastes – 600 000 visiteurs en dix-neuf ans ont ainsi pu rencontrer plus d'un millier d'écrivains –, les nombreux concours (les résultats du concours d'écriture de l'été « A vos plaisirs » ont été proclamés parallèlement à celui d'haïku érotique au Théâtre de la ville) et ateliers ouverts à tous, plus encore que les prix (Prix de la nouvelle de la ville du Mans, Trophées 813, Prix polar Michel *Lebrun) attestent d'un* dynamisme qui ne doit rien à un effet éditorial ou à une programmation de rentrée littéraire.

Ph. J. C.

AGENDA

● **DU 18 OCTOBRE AU 13 DÉCEMBRE. POLARS. A Strasbourg**, la Bibliothèque municipale organise une série de manifestations et de rencontres *sur les tendances* actuelles du roman policier (rens. : *03-88-52-85-85*).

● **LE 20 OCTOBRE. JEANNE. A Paris**, au Théâtre de l'Europe, à l'occasion du centenaire de la publication de la *Jeanne d'Arc* de Charles Péguy, soirée-débat à 20heures, présentée par Benoît *Chantre*, sur le thème « Jeanne au cœur du politique », avec Alain *Badiou*, Florence Delay et Alain Finkielkraut (Odéon-Théâtre de l'Europe, grande salle, entrée libre).

● **23 AU 25 OCTOBRE. PROPRIÉTÉ. A Paris**, colloque organisé par la Société des gens de lettres et la Maison des écrivains sur « L'auteur et sa propriété » (hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris, *rens. 01-53-10-12-07*).

RECTIFICATIFS

● Dans le supplément « Aragon, cent ans » *(Le Monde* du 24 septembre, page VII), une erreur s'est glissée dans les propos rapportés de Yannick Haenel ; au lieu de *« L'immortalité est un mot qui sent la vieille »*, il fallait lire *« l'immortalité est un mot qui sent la vieille poussière ».*

● Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article sur Viktor Pelevine (« Le Monde des livres » du 26 septembre), les auteurs du film *Tchapaïev*, les Vassiliev, n'étaient pas frères mais homonymes.

● L'historien Saul Friedländer n'est pas de nationalité américaine, comme nous l'avons écrit dans « Le Monde des livres » du 10 octobre, mais israélienne.

● Dans le même supplément, le numéro de téléphone du Musée des beaux-arts d'Orléans, où aura lieu les 22 et 23 novembre un colloque Bataille-Leiris, était fautif ; il s'agit du 02-38-81-72-79 et du 02-38-77-22-06 *fax/répondeur.*

